This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

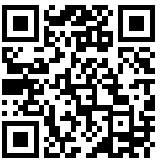

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# RECUEIL

## DES TRAVAUX

DE

# LA SOCIÉTÉ LIBRE

## D'AGRICULTURE

## SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

**A ÉVREUX**

Chez LECLERC et chez BLOT, libraires

**ET A PARIS**

Chez DERACHE, libraire, rue Montmartre, 48

Digitized by Google

# RECUEIL
# DES TRAVAUX
DE
# LA SOCIÉTÉ LIBRE
## D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
## DE L'EURE

—

(IVe SÉRIE)

TOME DEUXIÈME

Années 1873, 1874 et 1875

ÉVREUX
CHARLES HÉRISSEY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

—

MAI 1876

Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

—

## DISCOURS. — RAPPORTS. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX. DISTRIBUTIONS DE PRIX.


Pages

Discours prononcé par M. le marquis DE BLOSSEVILLE, membre du conseil général, président de la Société, à la séance du 16 mars 1873..... I

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS. — Concours agricole tenu à Lyons-la-Forêt le 14 septembre 1873. — Discours prononcé par M. Louis PASSY, député, président de la section des Andelys..... IX

Rapport présenté par M. LESAGE, au nom de la commission chargée de visiter les exploitations agricoles perfectionnées XVI

Rapport présenté par M. COUTIL, secrétaire de la section des Andelys, sur les récompenses décernées aux ouvriers et aux serviteurs ruraux les plus méritants..... XIX

Notice nécrologique sur M. COUTIL père, ancien vice-président de la section des Andelys, par M. BESNARD, député. XXIII

Liste des récompenses..... XXX

Toast de M. Louis PASSY..... XXXIII

Toast de M. POUYER-QUERTIER..... XXXVI

Liste des lauréats du concours des écoles primaires de l'arrondissement des Andelys..... XXXIX

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY. — Concours agricole tenu à Bernay le 21 septembre 1873. — Rapport sur la visite des fermes, présenté par M. le comte DAUGER... XLII

Rapport de M. TURPIN, membre de la Société, sur le concours des domestiques et des journaliers des campagnes. LI

Rapport sur les cultures de MM. CORDIER père et fils, horticulteurs et pépiniéristes à Bernay, présenté par M. LAMBERT, membre de la Société..... LVI

Liste des récompenses..... LXIII

Toast de M. le colonel GOUJON..... LXX

Toast de M. le préfet de l'Eure..... LXXII

Toast de M. le duc DE BROGLIE..... LXXIV

*Concours agricole départemental*, tenu à Amfreville-la-Campagne les 31 juillet et 28 septembre 1873. (Extrait du procès-verbal.)..... LXXVIII

Discours prononcé par M. le marquis DE BLOSSEVILLE, président de la Société..... LXXX


Digitized by Google

Pages

Toast de M. le marquis DE BLOSSEVILLE..... LXXXIV
Toast de M. le préfet..... LXXXVI
Toast de M. l'amiral DE LA RONCIÈRE-LE NOURY..... LXXXVII
Toast de M. PRÉTAVOINE..... XC
Liste des récompenses..... XCIII
Rapport de M. le marquis DE BLOSSEVILLE sur une médaille d'argent donnée par la Société des agriculteurs de France, et décernée après la clôture des opérations du concours d'Amfreville-la-Campagne..... C
Discours prononcé par M. le duc DE BROGLIE, vice-président du conseil des ministres, président de la Société, à la séance du 15 mars 1874..... CII
Rapport de la commission chargée de visiter la ferme de Lisors, présenté à la Société par M. PICQUENOT, ingénieur des ponts et chaussées, et lu dans la séance du 14 juin 1874..... CVII
Mémoire relatif à une proposition ayant pour objet la création d'un laboratoire de chimie, pour la vérification des engrais du commerce, lu par M. FERRAY à la séance du 14 juin 1874..... CXIX
SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY. — Concours agricole tenu à Thiberville le 13 septembre 1874. — Discours de M. le duc DE BROGLIE, président de la Société..... CXXV
Toast de M. D'AMFREVILLE, maire de Thiberville..... CXXXII
Toast de M. Victor MARIE..... CXXXIV
Rapport sur la visite des fermes, présenté par M. le comte DAUGER..... CXXXVI
Rapport de M. TURPIN, sur le concours des domestiques et des journaliers des campagnes..... CXLVII
Rapport sur l'exposition agricole et horticole, présenté par M. BAYVEL..... CL
Liste des récompenses..... CLIV
SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS. — Concours agricole tenu à Étrépagny le 20 septembre 1874. — Discours de M. le duc DE BROGLIE..... CLXV
Liste des récompenses..... CLXVIII
Discours prononcé par M. le duc DE BROGLIE, président de la Société, à la séance du 13 décembre 1874..... CLXX
Rapport sur le concours d'enseignement agricole entre les écoles primaires des arrondissements de Bernay et de Pont-Audemer (année 1874), lu par M. IZARN, vice-prési-

Digitized by Google

Pages

dent de la Société, à la séance générale du 13 décembre 1874..... CLXXII

Discours prononcé par M. Louis Passy, député, sous-secrétaire d'État au ministère des finances, président de la Société, à la séance du 7 mars 1875..... CLXXXI

*Séance publique du 26 août 1875.* — Rapport général sur la situation et les travaux de la Société pendant les années 1873, 1874 et 1875, lu à la séance publique du 26 août 1875, par M. Émile Colombel, secrétaire perpétuel..... CLXXXVI

Rapport sur le concours d'enseignement agricole entre les écoles primaires de l'arrondissement d'Évreux (année 1875), lu par M. Izarn, vice-président de la Société, à la séance publique du 26 août 1875..... CXCIX

Liste des récompenses..... CCVII

Concours *agricole départemental* tenu à Beuzeville (arrondissement de Pont-Audemer), le 5 septembre 1875..... CCXI

Rapport sur les prix de culture perfectionnée de l'arrondissement de Pont-Audemer, lu à la séance publique de Beuzeville, le 5 septembre 1875, par M. le comte de Rostolan, président de la section d'agriculture..... CCXIII

Liste des récompenses..... CCXVIII

Toast de M. Louis Passy..... CCXXII

Section de l'arrondissement des Andelys. — Concours agricole tenu à Gisors le 12 septembre 1875. — Rapport sur les prix de culture perfectionnée, lu par M. Pithon, cultivateur à Tourny, rapporteur de la commission..... CCXXIV

Rapport sur les récompenses décernées aux ouvriers agricoles, lu par M. Coutil, secrétaire de la Société..... CCXXXI

Liste des récompenses..... CCXXXIV

Toast de M. Louis Passy..... CCXXXIX

Discours prononcé par M. Besnard, député de l'Eure, membre de la Société..... CCXLIII

Section de l'arrondissement de Bernay. — Concours agricole tenu à Beaumesnil le 19 septembre 1875. — Discours prononcé par M. le duc de Broglie, président de la section..... CCXLV

Discours prononcé par M. Victor Marie, membre de la Société..... CCLII

Discours prononcé par M. le baron de Forval, conseiller général, membre de la Société..... CCLIV

Digitized by Google

Pages

Rapport sur la visite des fermes, présenté par M. JOIN-LAMBERT, membre de la Société..... CCLVI
Rapport de M. TURPIN, membre de la Société, sur le concours des domestiques et des journaliers des campagnes. CCLXIII
Rapport de M. BOREL, membre de la Société..... CCLXVII
Rapport sur l'exposition d'horticulture, présenté par M. LOUTREL, président de la Société d'horticulture de Lisieux... CCLXXII
Rapport adressé à M. le président de la Société des agriculteurs de France, par M. le baron DE FORVAL, membre de la Société..... CCLXXVI
Liste des récompenses..... CCLXXXIX

## TRAVAUX DIVERS

### AGRICULTURE

Réponses faites en décembre 1874 au Questionnaire sur l'enquête du bétail, adressé à la Société d'Agriculture de l'Eure, par la Société des agriculteurs de France..... 1
Rapport sur l'exposition d'horticulture organisée à Caen à l'occasion du concours régional, en mai 1875, présenté par M. LAPELTEY, délégué de la Société..... 8

### HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Note sur la cathédrale d'Évreux, lue à la séance générale du 15 mars 1874, par M. l'abbé LEBEURIER, membre de la Société..... 13

### LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Études sur le Poussin, par M. DRAMARD, membre de la Société. Première étude..... 19

## LISTES DIVERSES

Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs et par les éditeurs, ou envoyés par le gouvernement :
Par les auteurs..... 59
Par le ministère de l'agriculture et du commerce..... 62
Par le ministère de l'instruction publique..... 63
Par M. HÉRISSEY, éditeur et imprimeur de la Société..... 65
Liste des présidents de la Société depuis sa réorganisation en 1832..... 67
Composition de la Société : membres du bureau..... 69
Liste générale des membres de la Société..... 71
Sociétés correspondantes..... 93

Digitized by Google

**Société libre d'Agriculture**

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE L'EURE

# DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LE MARQUIS DE BLOSSEVILLE

Membre du Conseil général, Président de la Société

A LA SÉANCE DU 16 MARS 1873

—

MESSIEURS,

Vous me rappelez une fois encore du cadre de réserve à l'activité. J'apprécie à toute sa valeur, soyez-en bien convaincus, cette honorable confiance, mais j'en pèse aussi le fardeau, et, sans fausse modestie, je doute de moi.

En des jours où après un vaste ébranlement chacun et chaque chose tendent à prendre ou à reprendre leur vraie place, j'aurais voulu voir à notre tête un plus expert dans le grand art des restaurations financières.

A défaut de l'habile calculateur qu'il vous aurait fallu, vous n'aurez qu'une bonne volonté de tous les moments.

On a trop souvent pris pour texte, et l'on a retourné jusqu'à satiété un mot fort juste d'un ministre du trésor public :

« Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes « finances. »

Notre politique, notre bonne politique à nous agriculteurs, lettrés, savants, artistes, c'est de ne rien négliger pour bien mettre en relief notre utile activité dans ces quatre carrières qui peuvent embrasser tant de talents et tant de services.

Dans le monde parlementaire, et dans le monde de la presse, on éprouve un profond dédain pour les séances, et



Digitized by Google

bien plus encore pour les sessions d'affaires. Ces véritables trêves de Dieu pèchent en effet par le côté dramatique. Elles offrent peu de pages à l'histoire, mais elles fécondent le pays en cicatrisant bien des plaies.

Entrons résolûment, Messieurs, dans une année d'affaires.

A notre dernière assemblée publique vous avez entendu un exposé très-complet, et satisfaisant dans une certaine mesure, de notre marche ascendante vers le rétablissement entier de nos moyens d'action.

Vous avez pu remarquer dans les procès-verbaux du conseil général quelle justice il rend à nos travaux, quelle confiance et quelle bienveillante attention il apporte à vos services, à vos *éminents* services; quel accueil enfin il fait à la pensée de revenir à l'intégralité de ses anciennes allocations, aussitôt que le permettra la situation financière du département dont il est permis de voir en beau, sans trop d'illusions, le prochain avenir.

C'est à vous que le conseil général s'en rapporte entièrement pour la distribution de ses encouragements à l'agriculture, pour la direction des concours, les récompenses exemplaires, l'impulsion à donner aux perfectionnements.

Une seule réserve est faite, et c'est, à tout bien comprendre, un allégement de nos charges. Le conseil général entend contribuer directement aux compensations que la commune désignée pour devenir le siége d'un concours départemental doit attendre du département.

Vous pouvez donc vous mouvoir avec une plus grande liberté, n'ayant plus à vous préoccuper de subventions locales.

Mais cette disposition implique naturellement pour nos grandes assises agricoles une époque postérieure à la session d'été des conseils généraux, session où se règlent les budgets rectificatifs. Cette époque, conforme à la plupart de vos précédents, est d'ailleurs mieux que toute autre en harmonie

Digitized by Google

avec les travaux des champs, sauf pour les expériences de moissonneuses qui peuvent, comme on l'a fait l'an dernier, devancer le moment des autres épreuves, sans nuire à un bon ensemble.

Déjà, dès la première reprise de ses concours départementaux, la Société libre a fait preuve à Beaumont-le-Roger de toute sa puissance pour le bien. C'était là, dans un jour de renaissance, une véritable solennité presque aussi urbaine que rurale; assez rurale pour satisfaire amplement à toutes les conditions nécessaires; urbaine peut-être au point d'effrayer par son éclat de plus modestes communes appelées à leur tour aux honneurs d'une dangereuse succession.

Là nous avons trouvé la collaboration aussi active que loyale et éclairée de notre section de Bernay, qui sait si bien maintenir dans le meilleur esprit d'union ses rapports avec la Société mère, sans rien sacrifier des intérêts locaux qu'elle a mission de développer.

Ingénions-nous, Messieurs, à ne pas retomber dans des interruptions fatales qui feraient douter de nous, et ne mettons pas en oubli que le plus fécond des encouragements, ce n'est pas la récompense hâtive de la bonne volonté intelligente, c'est l'exemple de la récompense persévéramment méritée.

Mais l'agriculture, que nous plaçons sans hésiter au premier rang de vos travaux, n'est pas pour vous un titre unique à l'attention bienveillante de nos concitoyens.

Dès longtemps vous avez tracé des questionnaires très-complets d'enquêtes statistiques, et publié d'importants travaux dans cette branche si intéressante des sciences, mais vous n'avez pas dit votre dernier mot sur ces études qui paraissent si certaines, et qui sont si conjecturales, si sujettes à variantes.

Elles ont cette année un attrait de plus par la publication officielle du recensement de la population de la France,

Digitized by Google

recensement quinquennal d'ordinaire, mais prorogé d'un an comme tant d'autres travaux qu'il a fallu ajourner.

En six années le département de l'Eure a vu sa population décroître de 16,593 âmes. Elle est aujourd'hui de 377,874 ; à l'origine des départements le chiffre officiel était 405,760 ; le maximum en 1816, non sans quelque doute, 437,509. En 1846, nous comptions encore 425,247 habitants, 46,000 de plus qu'aujourd'hui.

Au point de vue des sciences morales et politiques, il serait d'un grand intérêt d'étudier les causes et les effets de ce décroissement si sensible qui va s'aggravant toujours dans un département signalé en même temps comme un des plus favorisés par les progrès de la longévité.

Nos pertes sont d'ailleurs plus grandes encore dans la réalité que dans l'apparence, car la plupart des communes de l'Eure, désireuses de ne pas déchoir, mettent autant d'empressement à inscrire sur leurs listes les nouveaux venus que de longanimité patiente à y retenir les fugitifs. De là combien de doubles et même de triples emplois !

Telle est l'unique explication plausible de ce phénomène qui donnait il y a dix ans à la population de l'Eure 1,500 maris de plus que de femmes mariées, trois fois autant que le département de la Seine, refuge le plus ordinaire des déserteurs du toit conjugal.

Et à ces erreurs multiples quel palliatif opposer ? Le registre civique peut-être, si souvent écrit dans la loi, et si rarement appliqué ; le registre civique sérieusement tenu jusque dans nos plus petites communes.

Elles ont toutes aujourd'hui, celles mêmes qui ont vu à leur grand regret effacer leur autonomie municipale, elles ont enfin retrouvé leurs titres primordiaux, car vous avez appris, dans vos dernières assemblées, l'heureux achèvement des *Mémoires et notes* d'Auguste Le Prevost *pour servir à l'histoire du département de l'Eure*. Cet important ouvrage, publié sous les auspices du conseil général et de la Société libre, se

Digitized by Google

termine par des tables bien faites, mérite qui devient de plus en plus rare, et par une réimpression de cette *Histoire de la commune de Saint-Martin-du-Tilleul* qui est généralement acceptée dans le monde des érudits comme le modèle du genre.

Notre département est un des plus riches en histoires locales ; quelques-unes de nos cités ont même plusieurs annalistes, et Saint-Martin-du-Tilleul n'est pas la seule petite commune dont les archives aient fourni des documents mis à profit. Des abbayes, des châteaux, des maisons hospitalières de nos contrées ont inspiré des historiens d'un talent vrai. Il y a là une tendance qui mérite tous vos encouragements.

Mais vous ne vous lassez pas de produire des œuvres utiles et remarquables : à peine les *Mémoires et notes* d'Auguste Le Prevost sont-ils livrés à une attente que les lenteurs inévitables d'une telle publication n'ont point fatiguée, et déjà vous avez sous presse le savant travail de géologie départementale de M. Antoine Passy, que suivront bientôt les curieuses recherches de M. Izarn sur Saint-Germain-de-Navarre.

Bientôt encore vous aurez à fixer le moment où devra paraître une œuvre depuis longtemps promise : un *Dictionnaire des patois du département de l'Eure.* Patois, en basse latinité *patrius sermo*, le parler de la patrie ; épaves d'un vieux langage singulièrement expressif, qui va se perdant de jour en jour dans un flot de locutions vulgaires où son originalité disparaît.

Car ce qu'on a si souvent traité de trivialité dans la voix populaire devrait bien moins s'appliquer aux mots fidèlement conservés, qu'à l'accent avec lequel ils étaient prononcés, et encore la discussion est-elle permise. La langue de nos trouvères normands s'est plus longtemps perpétuée dans les campagnes que dans les villes.

Naguère, tout près de nous, sur le littoral du pays de Caux,

Digitized by Google

un historien fort instruit, frappé du langage fort peu intelligible pour lui de quelques ouvriers qui devisaient avec animation, s'avisa de leur lire une page d'une chronique du XII^e^ siècle, l'*Histoire de la conquête de Constantinople* de Geoffroi de Villehardouin. Ils n'en perdirent pas une syllabe ; ils prononçaient exactement, en plein XIX^e^ siècle, comme avait écrit le maréchal de Champagne et de Romanie. Ce n'était pas pour leur usage que du Cange avait publié une traduction en français moderne avec notes et glossaire. Ils en savaient bien plus dans leurs villages que l'Académie des inscriptions. Mais cet héritage des anciens jours tendant à disparaître rapidement, il est grand temps, il est plus que temps d'en prendre acte.

Heureusement les recherches que l'on s'était partagées au milieu de nous n'exigent plus guère que de l'assemblage et de la mise en ordre, car les chercheurs n'étaient au début ni de la première, ni de la seconde jeunesse. Le moins avancé en âge était notre regretté collègue M. Bonnin, dont le fils, qui marche si dignement sur ses traces, a bien voulu me charger de vous offrir toutes les notes, en excellent ordre, qui ne sont pas la moindre part du travail.

Une autre bonne nouvelle qui n'est pas sans quelque affinité avec le tribut de M. René Bonnin, c'est un projet un peu vague encore peut-être, mais renaissant à intervalles de plus en plus rapprochés, le projet de donner enfin une dernière main à une esquisse fort avancée, dès longtemps issue de nos programmes. La *Biographie des personnages célèbres du département de l'Eure*, préparée avec beaucoup de soin par M. Chassant, réclamera de nous un concours unanime, surtout pour arracher à l'oubli les grands services modestement rendus, et pour découvrir, dans le lointain des âges, des noms illustres dont le lieu de véritable origine n'a pas été constaté par les chroniques, et nous appartient en pure et incontestable vérité.

Ce qui est nôtre sans conteste, ce qui domine nos annales

Digitized by Google

ébroïciennes, c'est avec la journée de Cocherel la bataille d'Ivry. Il est bruit en ce moment d'une relation originale, miraculeusement retrouvée et pleine de détails locaux qui lui donneraient pour nous un attrait de plus. Et pourquoi ne songerions-nous pas, dans un avenir peu éloigné, à une publication qui réunirait, avec un soin pieux, tous les tributs payés par l'histoire, par l'éloquence, la poésie et les beaux-arts à nos souvenirs d'Ivry?

L'heure serait bien choisie au moment même où la généreuse initiative de la ville d'Évreux nous donne l'espérance de voir bientôt réunir, dans un musée digne d'un chef-lieu de département, des richesses artistiques et des curiosités vraiment précieuses dont quelques-unes dépérissaient éparses et déplorablement négligées; avec une libérale entente on aurait bientôt réuni une collection appelée, dès ses premiers jours, à exciter l'émulation des donateurs en renouvelant la mémoire de cette exposition de 1864, dont la parfaite ordonnance a si bien justifié vos applaudissements unanimes.

Notre part ne serait pas la moindre dans ce concours, où la ville, le département et la Société libre apporteraient en commun des éléments dispersés, et des inventaires constateraient tous les droits bien distincts de propriété.

Ne perdons point de vue que Rouen possède, sous l'habile direction de M. l'abbé Cochet, des collections sans pareilles, où figurent avec honneur des raretés provenant de notre sol. N'accusons pas les donateurs de nous avoir oubliés; regrettons seulement que nous ayons reçu d'eux une juste leçon. Cet avertissement ne sera pas perdu.

Au moment même où Évreux entre dans cette voie, si bien ouverte, le département, fidèle à ses traditions, concourt aux frais d'étude de trois jeunes artistes qui promettent de faire honneur à leur terre natale, et déjà se prépare, pour une époque prochaine, l'inauguration solennelle d'un monument funéraire, véritable œuvre d'art, sur ce coteau de la

Digitized by Google

Maison-Brûlée, où sont tombés, pour nous défendre, d'héroïques enfants de nos villages.

N'éloignons pas de nos cœurs ces souvenirs si récents; ils ont, dans leur amertume, des enseignements et des consolations.

N'oublions jamais combien, dans ces jours néfastes, se sont déployés sous nos yeux de généreux caractères.

N'oublions jamais combien nous étions d'accord dans un sentiment unanime de devoir, d'abnégation et de dévouement.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

—

# CONCOURS AGRICOLE

TENU A LYONS-LA-FORÊT, LE 14 SEPTEMBRE 1873

—

# DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LOUIS PASSY

Député, Président de la Section des Andelys

—

MESSIEURS,

Soyez les bienvenus. Les rigueurs inaccoutumées d'une saison pluvieuse ne vous ont pas arrêtés, et vous avez bien voulu faire un effort dont nous vous sommes reconnaissants. Cette réunion emprunte un éclat particulier à la présence des personnages distingués que je vois groupés autour de nous. Nos concours sont modestes, nos réunions sans prétention, et nous ne sommes que plus flattés de la bienveillance qu'on nous témoigne. M. le préfet d'abord recevra nos sincères remercîments. Nous savons tout l'intérêt qu'il porte à notre arrondissement, et sa présence à Lyons-la-Forêt nous en est un sûr garant.

Nous sommes d'ailleurs convaincu que cette séance remplira toute son attente. M. de Valon, président du Comice de Lyons, a promis de prendre la parole. Nous devons regretter bien vivement l'absence de M. Besnard, qui devait nous lire l'éloge d'un des fondateurs de la Société d'agriculture, M. Coutil père, dont nous déplorons la perte récente, mais M. Pithon voudra bien le remplacer. M. Lesage et M. Coutil,

Digitized by Google

nos dévoués confrères, vous proposeront de décerner les prix aux lauréats de la culture, aux meilleurs ouvriers agricoles, et de nombreuses récompenses que nous devons à la bienveillance de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et à la décision de la Société centrale, viendront sous vos yeux vous démontrer que nous ne cessons de chercher, avec une ardeur que rien ne décourage, à entretenir cette émulation, ces bonnes volontés, ces résolutions de bien faire qui sont l'objet unique de notre tâche. Mais je ne veux pas retarder plus longtemps le plaisir que vous allez goûter, et je prie M. le comte de Valon de vouloir bien prendre la parole.

Digitized by Google

# DISCOURS

## PRONONCÉ PAR M. LE COMTE DE VALON

**Président du Comice agricole de Lyons**

—

MESSIEURS,

En venant ici vous adresser la parole comme président du comice agricole de ce canton, je ne puis me défendre d'une émotion profonde au souvenir des événements terribles dont nous avons été témoins depuis notre dernière réunion. Nous avons vu en quelques mois s'accumuler des désastres à remplir un siècle, un gouvernement s'effondrer, des hordes ennemies envahir nos campagnes, ravager nos récoltes, enlever nos bestiaux, notre argent, porter partout le feu et la flamme, la mort et la ruine; nous avons vu notre pauvre petite ville de Lyons transformée en place de guerre, menacée d'un bombardement, et lorsque, délivrés d'hôtes avides et dangereux, nous commencions à respirer à peine, nous avons vu la guerre civile succéder tout à coup à la guerre étrangère, et des mains criminelles détruire, au nom de la liberté, les plus beaux monuments de notre capitale!

Pour résister à de pareilles épreuves, pour oser se remettre à l'œuvre et marcher sur un sol qui tremble à chaque instant sous nos pas, il faut, Messieurs, des cœurs d'airain et un triple courage, — un courage français. — Ce courage, Messieurs, nous l'avons. Voyez : nos usines marchent, nos terres ne furent jamais plus profondément labourées, nos étables se repeuplent, la ville d'Étrépagny elle-même, si lâchement brûlée, est déjà rebâtie tout entière, et les traces de nos ennemis seront bientôt effacées partout, excepté dans nos cœurs, où elles demeureront jusqu'au jour de la revanche.

Digitized by Google

Ce jour viendra, Messieurs ; pour mon compte, je n'ai jamais cessé de l'espérer. Dans ces moments cruels où, séparé des miens, j'ai dû vivre sous mon toit en face de ces étrangers que nos enfants combattaient, je leur ai dit à tous : « Mon plus grand chagrin est de penser que mon âge ne me permettra pas de vous rendre votre visite, mais mes fils vous la rendront. » Puissé-je vivre assez longtemps pour voir se réaliser cette promesse !

En attendant, Messieurs, travaillons, travaillons pour nous et pour notre pays, car le travail seul peut nous rendre notre fortune et notre puissance ; c'est par lui que nous reconstituerons notre épargne, par lui que nous reviendront les milliards payés pour la rançon de la France !

Oui, travaillons, appelons à notre aide la science et l'industrie ; que les machines suppléent aux bras qui nous manquent ; déjà nous avons fait de grands pas dans cette voie ; toutes les inventions nouvelles, tous les instruments agricoles vraiment utiles et économiques tendent, à mesure qu'ils se perfectionnent, à se vulgariser parmi nous ; cultivateurs et propriétaires rivalisent dans ce canton de zèle et d'intelligence.

Parmi ces derniers, il en est un surtout que je suis heureux de citer ici.

M. Achille Pouyer, avocat général à Rouen, porte dignement un nom dont notre contrée a le droit d'être fière, et qui a sa place marquée dans les dernières pages de notre histoire contemporaine. Il est le parent, l'ami de ce vaillant lutteur que nous avons vu s'élever à côté de nous par ses seules forces, par son travail, son éloquence, par son cœur surtout et grâce à l'héritage d'honorabilité qu'il tient de son père, aux fonctions les plus hautes ; ce nom, déjà grand dans l'industrie, dans les finances, et qui semble devoir s'attacher à tout ce qui fait la force et la richesse du pays, M. Achille Pouyer a voulu l'honorer encore en créant à grands frais, avec un courage au-dessus de tout éloge dans le temps

Digitized by Google

où nous sommes, un établissement agricole des plus complets et des mieux entendus.

Plusieurs d'entre vous ont visité la ferme qu'il vient de construire à Lisors ; ils auront admiré comme moi la merveilleuse disposition de ses bâtiments, et ce ruisseau détourné avec une intelligence qui lui a permis d'établir, au niveau supérieur de sa cour, une turbine à l'aide de laquelle le fermier peut, sans frais, battre son blé, laver et couper ses betteraves, hacher ses fourrages, concasser ou aplatir ses grains, faire son beurre, presser son cidre ; l'eau qui sert de moteur économique pour ces divers usages se répand encore dans la cuisine, la laverie, la laiterie qu'elle rafraîchit, dans les étables des bestiaux qu'elle abreuve.

Vous penserez avec moi que cet établissement mérite d'être cité comme modèle entre tous et à tous.

Malheureusement, il n'est pas donné à tous de l'imiter ; je ne connais pas dans nos environs de ruisseau qui puisse être aussi utilement détourné, mais peut-être pourrait-on, à l'aide de la vapeur, obtenir, plus chèrement il est vrai, quelques-uns des mêmes résultats.

Messieurs, à l'époque de notre dernier concours, je me suis permis de vous donner quelques conseils dont vous n'aviez certes pas besoin, celui entre autres de faire des herbages. J'ai pu constater avec joie dans mes courses à travers nos campagnes que la quantité d'hectares ainsi consacrés au bétail s'était déjà fortement accrue ; dans notre jolie vallée de Lyons des prairies assez grandes ont été desséchées avec succès pour cet usage ; de vastes et nouveaux tapis de verdure s'étendent dans les plaines de Fleury-la-Forêt, de Lilly, de Rosay, et surtout dans celle de *Hideuse ;* grâce à l'intelligence, aux soins, à la constance de M. Boulanger, dont il vous sera parlé tout à l'heure par des voix plus autorisées que la mienne, cette plaine a changé d'aspect, — elle mériterait aussi de changer de nom.

Ceux qui ont donné cet exemple n'auront pas à s'en

Digitized by Google

plaindre, car la viande, le beurre ont augmenté de prix bien plus que les céréales ; mais les herbages, Messieurs, ne se font pas en un jour, il faut des années, des soins, du travail pour les mener à bien. Ne pensez-vous pas qu'il s'en créerait davantage si les fermiers avaient plus de temps devant eux, si leurs baux étaient moins courts ?

Il est d'usage dans le pays de louer les terres pour neuf ans ; cet usage est ancien, par cela même difficile à réformer, et pourtant, de l'avis des hommes les plus compétents, il est défectueux. Déjà beaucoup de propriétaires ont eu la pensée, bonne selon moi, de porter à douze ans la durée de leurs baux. — Ce n'est pas encore assez, m'assure-t-on ; ne serait-il pas possible d'arriver, comme en Angleterre, aux baux progressifs? Pour cela, Messieurs, il faut bien des choses : une confiance mutuelle toujours désirable entre le fermier et le propriétaire, quelques sacrifices de part et d'autre, une appréciation raisonnée de la diminution de la valeur monétaire, et surtout une foi dans l'avenir difficile à conserver au milieu de nos tourmentes.

C'est là, Messieurs, une question grave ; je ne fais que l'effleurer ici ; nous en causerons, si vous le voulez bien, dans ce comice agricole que vous venez de reconstituer, de rajeunir, et dont vous m'avez fait l'honneur de me nommer président. Nous nous réunirons plus souvent que par le passé, et l'entente nous sera facile, car nous y viendrons avec la même pensée, celle de nous occuper des vrais intérêts du pays, d'améliorer notre sol, nos mœurs agricoles, et par là le sort de tous.

Rien ne ressemble moins que ces comices à ces réunions tumultueuses et soi-disant populaires où, sous couleur de politique, le juste est si souvent confondu avec l'injuste, les bases de la société constamment attaquées par des ambitieux sans valeur qui s'efforcent et parviennent trop souvent, hélas ! à élever une fortune précaire sur les ruines par eux accumulées. Ce qu'il nous faut à nous, propriétaires, cultiva-

Digitized by Google

teurs, ouvriers, pères de famille, à nous honnêtes gens, c'est la stabilité, c'est la certitude de pouvoir léguer à nos enfants le fruit de nos épargnes et de notre travail.

Tel est, Messieurs, le but auquel nous devons tendre et auquel on ne saurait arriver en changeant à toute heure, comme l'a dit Chateaubriand, de *maîtres*, de *formes*, de *principes* et de *malheurs*.

Puisse donc se fermer pour nous l'ère des révolutions.

Puissions-nous, après tant d'orages et de commotions diverses, voir se rasséréner le ciel de notre patrie ; puisse le cap des tempêtes que nous essayons de doubler en ce moment devenir bientôt et demeurer pour tous le « *cap de Bonne-Espérance* ».

Digitized by Google

# RAPPORT

## PRÉSENTÉ PAR M. LESAGE

AU NOM DE LA COMMISSION

## CHARGÉE DE VISITER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

PERFECTIONNÉES

—

MESSIEURS,

Une commission a eu l'honneur d'être élue par les membres de la Société d'agriculture, pour visiter les fermes des cultivateurs du canton de Lyons qui désiraient concourir pour la prime d'honneur cantonale que la Société décerne chaque année au cultivateur le plus méritant.

Nous venons aujourd'hui vous rendre compte de notre mission.

Cette commission s'est réunie le 31 juillet, au moment où les récoltes étaient encore presque toutes sur pied, et où il était facile d'apprécier le mérite de chaque fermier.

Nous avons visité la ferme de Hideuse, exploitée par M. Boulanger; elle se compose de 140 hectares de terre, dont 115 en culture et 25 en herbages de première qualité, créés et entourés par M. Boulanger.

Quoique tout le sol ne soit pas de bonne qualité, les récoltes de M. Boulanger ne laissaient rien à désirer, les herbages parfaitement tenus et les terres en très-bon état.

La cave à lait mérite aussi de grands éloges que nous sommes heureux de décerner à M^me^ Boulanger.

Les bestiaux, très-nombreux, sont tous de très-bonne qualité.

M. Boulanger nourrit en ce moment 60 vaches et génisses,

Digitized by Google

250 gros moutons, 80 porcs, dont moitié à l'engraissement, et n'a que 12 chevaux pour sa culture.

Nous avons l'honneur de vous proposer d'accorder une médaille d'or à M. Boulanger, comme prime d'honneur.

Nous avons également visité la ferme de Lisors, exploitée par M. Mabire.

Cette ferme se compose de 150 hectares de terre, dont 132 en culture et 18 en herbages, créés en partie par M. Mabire; quoique le sol soit de médiocre qualité et très-accidenté, nous avons trouvé d'assez belles récoltes; M. Mabire nourrit en ce moment 40 vaches et génisses, 300 moutons et agneaux, 40 porcs petits et gros, et, quoique la terre soit parfaitement tenue, il n'existe que 12 chevaux de culture.

Il n'y a que trois ans que M. Mabire est dans cette ferme, mais nous sommes certains qu'avec l'intelligence et l'activité qu'il déploie, les bestiaux, qui aujourd'hui ne sont pas assez nombreux, ni tous de première qualité, acquerront dans un temps très-rapproché les améliorations désirables.

Nous vous proposons d'accorder à M. Mabire une médaille de vermeil pour l'intelligence et l'activité qu'il déploie dans l'amélioration de son sol.

La ferme de Lisors appartient à M. Pouyer, avocat général à Rouen.

Elle est surtout remarquable par sa beauté et sa bonne installation; tout a été mis par les soins du propriétaire à la disposition du fermier : une machine à battre avec tous ses accessoires, un pressoir pour la fabrication du cidre, mus par l'eau amenée à grands frais; une cave à lait disposée de manière à ne craindre ni les chaleurs excessives, ni le froid; un calorifère pour l'hiver, un robinet d'eau pour l'été, une baratte avec plusieurs commandes pour battre plus ou moins vite, un réservoir avec robinets dans les étables, bergeries et écuries, des chaînes en fer pour remplacer les longes dans les étables et les écuries, tout, en un mot, jusqu'à une meule à aiguiser les outils.



Digitized by Google

Honneur donc à M. Pouyer, qui peut être donné comme exemple à tous les propriétaires de la contrée !

Nous avons l'honneur de vous proposer de décerner une médaille d'or à M. Pouyer, comme prix exceptionnel pour la bonne organisation de son corps de ferme.

Nous terminons, Messieurs, en vous exprimant le regret qu'un plus grand nombre de cultivateurs n'aient pas cru devoir demander la visite de leur ferme ; l'aspect des récoltes qui se sont trouvées sur notre parcours, la belle tenue de certains herbages, nous ont fait croire que la lutte eût été vive et l'embarras du choix bien grand.

---

Digitized by Google

# RAPPORT

## PRÉSENTÉ PAR M. COUTIL

Secrétaire de la section des Andelys

SUR LES

## RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX OUVRIERS ET AUX SERVITEURS RURAUX

LES PLUS MÉRITANTS

—

MESSIEURS,

L'an dernier, en élevant M. Louis Passy à la présidence de votre Société, vous avez bien voulu me choisir pour votre secrétaire. C'est une tâche délicate, car, en succédant à M. Passy, je sais que je ne peux le remplacer.

Vous avez encore présents à la mémoire les élégants rapports où notre honorable secrétaire savait si bien allier l'éloge des fermiers aux compliments mérités par les ouvriers lauréats. En effet, combien de travail, de mérite et d'abnégation représentent trente ou quarante ans de services dans la même ferme.

Ma seule ambition est d'imiter dans M. Passy son dévouement aux intérêts de l'agriculture, son amitié pour tous ceux qui s'occupent de cette noble et utile profession.

Permettez-moi, Messieurs, de vous remercier de l'honneur que vous avez fait à notre famille en décidant qu'une notice sur les travaux agricoles de mon père serait lue à Lyons, en séance publique. Je remercie aussi M. Passy, qui a eu cette pensée, et M. Besnard, qui en a été le bienveillant et éloquent interprète.

Digitized by Google

Vous avez voulu honorer la persévérance dans le travail. C'est de tradition dans votre Société, qui depuis quarante ans récompense ceux qui ont contribué au progrès de l'art agricole, sans oublier les modestes et intéressants auxiliaires du cultivateur.

Vous m'avez permis de suivre votre exemple et d'offrir, au nom de mon père, un prix à l'employé de ferme le plus ancien et le plus méritant de l'arrondissement.

Tous ceux qui se sont présentés pour disputer les prix de la Société sont porteurs d'excellents certificats.

Quatre candidats étaient en présence pour le prix des charretiers : Lebaube (Pierre), et Foucaux (Félix), ayant chacun dix-sept ans de services; Ridou (Alexandre), vingt-quatre ans, et Sarrazin (Félix), trente-cinq ans de services. Le prix a été décerné à ce dernier, qui est maître charretier chez M. Emile Rouget, cultivateur à Chauvincourt. Sarrazin mérite, par son caractère et ses qualités morales, d'être cité comme exemple.

Une mention honorable a été accordée à Ridou (Alexandre), charretier depuis vingt-quatre ans chez M. Jules Monfilliâtre, cultivateur à Ecos.

Le prix des bergers a été décerné à Saint-Étienne (Charles), berger depuis vingt-sept ans chez M. Amaury (Benjamin), cultivateur à Forêt-la-Folie.

Une mention honorable a été accordée à Benoist (Clovis), berger depuis dix-neuf ans chez M. Legendre, de Guiseniers. Benoist a été aussi berger dans la même commune, mais non dans la même ferme, pendant vingt-quatre ans chez M. Georges Toutain, qu'il n'a quitté que par suite de la cessation de culture de ce dernier. Benoist, que nous connaissons personnellement, est l'un des serviteurs les plus laborieux et les plus dévoués que nous ayons rencontré.

Le prix des vachers a été obtenu par Largillière (Sénateur), pour vingt ans de services chez M. Bocquet, de Lilly.

La Société a décidé que deux prix seraient donnés aux

Digitized by Google

hommes de cour, deux des candidats ayant à peu près le même temps de services.

Le premier prix a été décerné à Cottinot (Isidore), âgé de soixante et onze ans, homme de cour depuis quarante-quatre ans chez M. et Mme Vinot-Préfontaine, de Gisors. Mme veuve Vinot constate que, malgré son grand âge, Cottinot travaille toujours avec courage, qu'elle n'a jamais eu qu'à se louer de lui sous tous les rapports, et qu'elle a aussi apprécié sa probité et son dévouement. Il a été successivement employé dans ses fermes de Bazincourt et de Cantiers.

Le deuxième prix a été accordé à Quillet (Pierre), homme de cour depuis quarante et un ans chez M. Isidore Catheux, propriétaire-cultivateur à Nojeon-le-Sec.

L'année dernière, la Société a encouragé, dans un concours, la vulgarisation des machines à moissonner. Elles sont aujourd'hui l'auxiliaire nécessaire du cultivateur, car tout le monde reconnaît que le nombre des ouvriers agricoles a diminué, et qu'ils ne pourraient seuls faire tous les travaux de la moisson et rentrer toutes les récoltes en temps utile et sans pertes sérieuses pour la consommation.

Mais votre Comité n'en est pas moins bien disposé à récompenser les ouvriers qui se livrent aux rudes travaux de la moisson et qui, comme celui que vous allez couronner, comptent un demi-siècle de travail et de fidélité dans la même ferme.

Cinq candidats se sont présentés pour le prix des moissonneurs : Lecuyer (Auguste), qui a vingt-deux ans de services; Regentès, dit Follet, trente-quatre ans; Grenet (Jules), trente-six ans; Langlois (Albéric), quarante-deux ans; et Lefrançois (Joseph), cinquante-trois ans de services.

Le prix a été accordé à Lefrançois, âgé de soixante-six ans, pour cinquante-trois ans de services chez M. Amaury (Benjamin), cultivateur à Forêt-la-Folie.

Une mention honorable sera décernée à Langlois (Albéric),

Digitized by Google

pour quarante-deux ans de services dans la ferme d'Harquency, chez MM. Coutil, Canivet et Dujardin.

Une somme de 40 fr. est accordée à Cécile Duval, servante dans la ferme de Canteloup depuis quarante-deux ans, dont trente-trois ans chez M. Blondel, et neuf chez M. Omer Canivet, son successeur.

Mention honorable accordée à Gesnone (Aldegonde), servante chez Mme Gihel, du Fresnay, depuis trente-huit ans.

Le prix de 100 fr. a été décerné à l'unanimité par la Société à Dendeville (Pierre), employé depuis plus de quarante et un ans dans la ferme de Villers-sur-Andelys, chez MM. Coutil père et fils, et M. Gustave Lebrun. En 1868, au concours des Andelys, Dendeville avait obtenu une mention honorable pour trente-six ans d'excellents services. Il a toujours été l'un des plus assidus, des plus laborieux et des plus dévoués dans cette ferme où votre société a décerné six prix d'arrondissement et trois prix de département.

Plus instruit que la plupart des hommes de sa condition, il a été longtemps chargé de la comptabilité que réclame la moisson d'une ferme ; MM. Coutil ont toujours été très-satisfaits de la confiance qu'ils lui ont témoignée et dont il était digne. Le prix de 100 fr., offert en souvenir de M. Coutil père, est donc échu à l'un de ses plus anciens et plus dévoués serviteurs.

Ainsi, votre Société, fidèle à son programme, récompense dans la mesure de ses ressources le mérite, le travail et la probité.

Digitized by Google

# NOTICE NÉCROLOGIQUE

## SUR M. COUTIL PÈRE

Ancien Vice-Président de la section des Andelys

PAR M. BESNARD, DÉPUTÉ

—

MESSIEURS,

C'est un devoir pieux, auquel n'ont jamais manqué nos associations agricoles, de rendre hommage à la mémoire de ceux de leurs membres qui, par leur concours désintéressé, par la sagesse de leurs conseils et l'autorité de leur exemple, ont vécu entourés de l'estime et de l'affection de leurs concitoyens.

Nul assurément n'en était plus digne que notre regretté vice-président, M. Coutil, de Villers, que nous conduisions il y a quelques mois à peine à sa dernière demeure, au milieu d'un cortége nombreux d'amis attristés.

Né en 1800, près des Andelys, au hameau de Mantelle, orphelin dès le jeune âge, il a dû lutter seul contre ces premières difficultés que tout homme rencontre au commencement de sa carrière et que connaissent à peine ceux qui ont à leur côté pour guider leurs premiers pas l'expérience d'un père.

A dix-sept ans, il se trouvait à la tête d'une ferme de 200 hectares, avec une fortune modeste, à peine suffisante pour les besoins de l'exploitation. Une épizootie survint et faillit le ruiner à ses débuts; l'énergie de son caractère, et ce sens droit qu'il possédait à un haut degré, le sauvèrent d'un péril où beaucoup d'autres auraient succombé, et lui rendirent enfin la fortune propice.

Après cette première période difficile, il vint, en 1830, se

Digitized by Google

fixer à Villers-sur-Andely. Mûri par la lutte qu'il soutenait depuis son adolescence, contre les difficultés qui s'étaient multipliées sous ses pas, M. Coutil trouva enfin à Villers le succès que méritaient ses efforts. Il acquit sur cette ferme cette réputation d'agriculteur éminent qui a fait de lui, jusqu'au terme de sa carrière, le conseil toujours écouté des collègues de son âge et de la jeune génération agricole qui continue dans notre riche arrondissement les traditions de progrès dont il fut un des promoteurs.

Lorsque M. Coutil prit sa première exploitation, la France, épuisée par les longues guerres de la République et de l'Empire, commençait à renaître sous la bienfaisante influence de la paix, mais son agriculture était encore besogneuse; l'assolement triennal était le seul adopté, les plantes fourragères étaient rares et le bétail peu nombreux. Il serait injuste toutefois d'accuser les agriculteurs de cette époque d'un semblable état de choses, car, à l'exception des céréales, les produits du sol manquaient de débouchés; la consommation de la viande était loin alors du développement qu'elle a pris de nos jours, et l'on connaissait à peine les cultures industrielles.

Cependant on sentait naître une ère nouvelle de prospérité; l'industrie des tissus de laine prenait un grand essor, et elle adressait à l'agriculture des demandes nombreuses pour l'alimentation de ses usines. De toutes parts des efforts tendaient à répondre à son appel, on reprenait avec activité l'amélioration de nos races ovines par le croisement avec la race mérinos.

Des essais isolés, tentés avec succès vers le milieu du siècle dernier par le marquis de Barbançois dans le Berri, et par Daubenton dans sa propriété de Montbar, avaient fixé l'attention de Turgot alors ministre; 200 bêtes à laine, béliers et brebis, qu'il fit venir d'Espagne, furent le point de départ de toutes les améliorations qui se sont développées depuis. Cette importation servit aux expériences que continuèrent, sur leurs domaines, Daubenton, Trudaine, le marquis de

Digitized by Google

Barbançois, le financier Dupin, et les résultats obtenus déterminèrent le gouvernement de Louis XVI à fonder sur la terre de Rambouillet, en 1786, la bergerie qui y existe encore.

La plus grande partie de nos races françaises avaient alors un caractère bâtard qui les rendait peu propres aux tissus fins, foulés ou ras, peignés ou cardés; cette création amena leur transformation et fit produire sur notre sol ce que nous demandions à l'étranger. Il est vrai de dire qu'avant le XVIII^e^ siècle les raffinements du luxe étaient inconnus à la plus grande partie de la nation, et qu'une aristocratie relativement peu nombreuse employait seule les tissus fins qu'il était de bon goût d'ailleurs d'emprunter à l'Espagne, à la Flandre et à l'Angleterre.

Le peuple des campagnes, qui constituait l'immense majorité des consommateurs, se contentait de tissus de laine grossière, souvent sur chaîne de lin. La fin du règne de Louis XIV vit le goût du bien-être et l'usage des tissus fins s'étendre à toutes les classes de la nation, et provoqua le progrès que nous venons de signaler.

Depuis les dernières années du XVIII^e^ siècle jusqu'aux désastres du premier Empire, les importations de moutons d'Espagne furent fréquentes, des bergeries nationales furent créées, et, sous la direction des Carlier, des Gilbert, des Tessier, l'amélioration de nos vieilles races fut prompte. Les revers que la France eut à subir à cette époque arrêtèrent un instant cette marche rapide; beaucoup de grands troupeaux formés par des dignitaires de l'Empire cessèrent d'exister, et près de 2,000 têtes passèrent en Allemagne à la suite des événements de 1815.

Toutefois, l'Espagne fournissait moins et les manufactures, nous l'avons dit, commençaient à accroître leur fabrication; enfin les cultivateurs, favorisés par plusieurs années avantageuses à la vente de leurs produits, entraient résolûment dans la voie du métissage mérinos. M. Coutil avait trop

Digitized by Google

l'amour du progrès pour ne pas prendre part à la révolution qui s'accomplissait dans notre région agricole, et il devint un de nos premiers éleveurs de métis.

Il comprit que le succès ne pouvait s'obtenir que par des sacrifices pécuniaires, et il se procura à des prix élevés des béliers de choix, souche du remarquable troupeau de Villers dont les sujets furent recherchés comme reproducteurs par les éleveurs de la contrée.

Mais un progrès ne se réalise jamais seul, et la transformation et le développement de la race ovine du Vexin provoquèrent de profondes modifications dans la culture du sol.

Depuis un demi-siècle, des agronomes, par leur exemple et leurs écrits, attaquaient l'usage de la jachère et recommandaient la culture des prairies artificielles et leur alternance avec les céréales ; leurs conseils n'étaient guère suivis qu'autour des très-grands centres de population et presque exclusivement dans un rayon de peu d'étendue autour de Paris, où les fourrages produits étaient vendus en nature; ce n'est pas qu'ailleurs les agriculteurs ne fussent convaincus de l'excellence des recommandations qui leur étaient faites, mais les conditions économiques au milieu desquelles ils se trouvaient placés ne leur permettaient pas de les suivre. Quel eût été en effet l'emploi de cette surabondance de fourrages, lorsque le lait, le beurre, la viande étaient à bas prix et que leur production ne pouvait compenser les dépenses nouvelles?

Loin d'être une richesse pour le cultivateur, n'eût-elle pas été plutôt un embarras et une cause de gêne ?

Pour faire naître cette production, il fallait un débouché, et ce fut l'élevage du mérinos qui le donna ; pour subvenir à son alimentation, les plantes de la famille des légumineuses vinrent occuper la jachère nue, et, comme elles puisent une grande partie de leur nourriture dans l'atmosphère, elles deviennent pour les fermes la source d'une nouvelle production d'engrais.

Digitized by Google

Dans le climat toujours un peu humide de cette contrée, ces plantes trouvaient les conditions d'une végétation abondante et rapide favorisée du reste par la vieille fertilité accumulée dans un sol où, depuis des siècles, la famille des graminées puisait seule les éléments qui lui convenaient.

La ferme de Villers vit donc promptement disparaître ses jachères ; grâce à l'alternat, le rendement des céréales fut plus élevé, et la fertilité du domaine, en s'accroissant, prépara les voies pour la culture d'une plante industrielle, le *colza*, qui, de l'Artois et de la Flandre, vint se fixer dans les plaines de la Normandie, où M. Coutil, des premiers, l'admit dans son assolement. Toutes ces innovations, si judicieusement accomplies, ont pendant des années mérité à notre regretté collègue les récompenses de la Société d'agriculture de l'Eure.

En 1839, il obtenait au concours d'arrondissement une médaille d'or comme 2e prix de culture perfectionnée ; en 1841, une médaille d'or de 500 fr. comme prix d'honneur départemental pour le même objet ; il avait alors 46 concurrents, dont 16 pour l'arrondissement des Andelys, et voici en quels termes le rapporteur, M. Cassen, appréciait les résultats obtenus sur la ferme de Villers :

« Il existe chez M. Coutil un troupeau de 1,200 bêtes à laine de la plus grande beauté, qu'il a obtenu chez lui par le croisement d'animaux choisis avec soin, et qu'il s'est procurés au moyen de sacrifices pécuniaires considérables. Les commissaires ont trouvé dans ses bergeries 30 jeunes béliers qui ne le cèdent que de fort peu à ceux de l'établissement de Rambouillet, et qu'il vend à des prix modérés aux agriculteurs qui l'avoisinent. Sa vacherie est une des meilleures de celles si remarquables des fermes du Vexin. Les écuries de M. Coutil renferment des chevaux de labour d'une grande beauté et d'une valeur considérable. La jachère est complétement supprimée sur les terres de cette belle ferme. De très-

Digitized by Google

vastes prairies artificielles fournissent une abondante nourriture au nombreux bétail de cette exploitation.

« Toutes les cultures sont très-soignées, les récoltes nettes d'herbes *adventices;* en un mot, satisfaction entière est donnée aux diverses conditions du programme. »

En 1845, M. Coutil obtient deux médailles d'or, soit un premier prix pour ses béliers, un second pour ses brebis;

En 1850, au concours départemental, quatre prix pour les espèces chevaline, ovine et porcine;

En 1852, au concours départemental de Tourny, deux médailles d'or pour cheval et bélier;

En 1853, un prix pour béliers, et une mention très-honorable décernée par l'Association normande, pour la bonne tenue des bergeries, étables et écuries.

Les séances de la Société d'agriculture et l'étude des questions qu'elle traitait n'appelaient pas moins l'attention de M. Coutil que les travaux de Villers, et la section des Andelys, que présidait M. Antoine Passy, couronna la série de ses succès en le choisissant pour vice-président.

Je commettrais une grande injustice si je n'associais au nom de M. Coutil, dans l'hommage que je rends à sa mémoire, le nom de la compagne dévouée qui, par son activité et sa remarquable intelligence, a si grandement contribué à ses succès.

M. Coutil avait acquis une belle fortune, et cependant le soin des intérêts d'autrui le préoccupait beaucoup plus que ses propres affaires; de toutes parts, on avait recours à ses lumières pour des expertises de toute nature, estimations de sinistres, appréciation de la valeur des récoltes d'une ferme et de sa monture, différends à régler, car il était peu de contestations soumises à son arbitrage qu'il ne terminât par l'accord des parties.

Habitant depuis une quinzaine d'années seulement cette contrée, qui m'était néanmoins bien connue par mes alliances de famille et de fréquents séjours, je n'ai pas eu de relations

Digitized by Google

avec M. Coutil lorsqu'il dirigeait la belle exploitation de Villers; mais plusieurs fois nous avons été appelés l'un et l'autre pour des conciliations entre propriétaires et fermiers, et ces circonstances m'ont fait admirer en lui tout ce qu'il faut de fine observation et d'expérience, de discernement et de rectitude d'esprit pour porter un jugement équitable.

A tous ses mérites, M. Coutil joignait une extrême modestie; ainsi il résista toujours aux instances de ses amis qui le pressaient de se présenter aux élections du conseil d'arrondissement et du conseil général, pour lesquelles le désignaient sa remarquable intelligence et ses connaissances spéciales. Il ne voulut jamais accepter d'autres fonctions publiques que celles de conseiller municipal de la ville des Andelys, dont le hameau de Villers est une dépendance ; mais ces fonctions, il les remplit pendant quarante-trois années consécutives avec ce zèle et cet ardent amour du bien que nous lui avons tous connus. L'activité de M. Coutil ne s'était pas ralentie depuis qu'il avait quitté Villers, et quelques semaines avant sa mort, souffrant de la maladie à laquelle il a succombé, il faisait encore l'expertise de cession de la ferme d'Harquency.

Toutes les personnes qui ont connu cet homme de bien conserveront le souvenir ineffaçable de ses belles qualités ; elles revivent au milieu de nous dans son fils, qui, au sein de la laborieuse retraite que des motifs de famille et de santé l'ont obligé de prendre, est pour tous, par ses écrits et ses conseils, un guide qui joint un grand savoir aux traditions de loyauté et d'honneur dont son père nous a laissé un si bel exemple.

---

Digitized by Google

# LISTE DES RÉCOMPENSES

—

### CULTURE PERFECTIONNÉE DANS LE CANTON DE LYONS

1er *Prix* (médaille d'or, M. Louis Boulanger, cultivateur à Hideuse. — 2e *Prix* (médaille de vermeil), M. Mabire, cultivateur à Lisors. — *Médaille d'or* accordée à M. Pouyer, avocat général à Rouen, propriétaire de la ferme de Lisors, pour constructions rurales et aménagements très-bien entendus dans la ferme.

### CONCOURS DE CHARRUES

1er *Prix* (50 fr. et une médaille d'argent), Félix Vigreux, charretier chez M. Boulanger, à Hideuse. — 2e *Prix* (40 fr. et une médaille de bronze), Augustin Ledanois, chez M. Osmont, à Puchay. — 3e *Prix* (30 fr. et une médaille de bronze), Emile Deruelle, chez M. Courty, à Goupillières. — 1re *Mention honorable*, Lemoine, charretier chez M. Cavelier, à Feuguerolles. — 2e *Mention honorable*, Louis Montier.

### RÉCOMPENSES AUX EMPLOYÉS DE L'AGRICULTURE

Charretiers. — *Prix* (50 fr. et une médaille de bronze), Félix Sarrazin. — *Mention honorable*, Alexandre Ridou.

Bergers. — *Prix* (50 fr. et une médaille de bronze), Charles Saint-Étienne. — *Mention honorable*, Clovis Benoist.

Vachers. — *Prix* (40 fr. et une médaille de bronze), Sénateur Largillière.

Hommes de cour. — 1er *Prix* (40 fr. et une médaille de bronze), Isidore Cottinot. — 2e *Prix* (40 fr. et une médaille de bronze), Pierre Quillet.

Moissonneurs. — *Prix* (40 fr. et une médaille de bronze), Joseph Lefrançois. — *Mention honorable*, Albéric Langlois.

Servantes. — *Prix* (40 fr. et une médaille de bronze), demoiselle Cécile Duval. — *Mention honorable*, demoiselle Aldegonde Gesnone.— *Prix* de 100 fr. offert par M. Coutil, accordé à Pierre Dendeville.

Digitized by Google

## RÉCOMPENSES POUR LES ANIMAUX ET OISEAUX DE BASSE-COUR (1)

Chevaux de trait de 3 a 5 ans. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Osmont, de Puchay. — *2e Prix* (médaille de bronze), M. Boulanger, de Hideuse.

Jument suitée. — *Prix* (médaille d'argent), M. Pinel, de Langlet.

Poulain de 16 mois. — *Prix* (médaille d'argent), M. Juhel, de Maurepas.

Taureaux de 3 ans. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Boulanger, de Hideuse. — *2e Prix* (médaille de bronze), M. Durand, du Tronquay. — *Mention honorable*, M. Mabire, de Lisors.

Jeunes taureaux. — *Prix* (médaille d'argent), M. Nourry, de Bosquentin.

Vaches laitières. — *Prix* (médaille d'argent), M. Boulanger, de Hideuse.

Génisses. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Juhel, d'Austrebos. — *2e Prix* (médaille de bronze), M. Vardon. — *Mention honorable*, M. Cauchoix.

Brebis. — *Prix* (médaille d'argent), M. Mabire, de Lisors.

Moutons gras. — *Prix* (médaille de bronze), M. Boulanger, de Hideuse.

Truies. — *Mention honorable*, M. Boissel, de Lyons.

Bœufs gras. — *Prix* (médaille d'argent), M. Jourdois, de Charleval.

Vaches grasses. — *Prix* (médaille de vermeil), M. Jourdois.

Volailles. — *Prix* (médaille d'argent), M. Lieubray aîné, à Lyons. — *Mention honorable*, M. Juhel, de Maurepas.

## INSTRUMENTS AGRICOLES

*Prix* (médaille de vermeil), à M. Darras, de Saussay-la-Vache.

(1) Une somme de 5 fr. est accordée aux conducteurs des animaux primés.

Digitized by Google

## HORTICULTURE

Fleurs. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Richard, jardinier chez M. Hazard, à Lyons. — *2e Prix* (médaille de bronze), M. X..., jardinier chez M. le comte de Valon, à Rosay. — *3e Prix* (médaille de bronze), M. Lefrançois, à Lyons-la-Forêt.

Légumes. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Dupont, maraîcher à Rosay. — *2e Prix* (médaille de bronze), M. Vincent, jardinier chez M. Saint-Evron, à Saint-Martin-Étrépagny. — *3e Prix* (médaille de bronze) M. Saint-Denis, instituteur à Gaillarbois.

Arbustes. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Longé, horticulteur à Lyons. — *2e Prix* (médaille de bronze), M. Babin, horticulteur à Etrépagny.

Conserves. — *Médaille de bronze*, M. Lieubray.

Meubles rustiques. — *Médaille de bronze*, M. Charles Vigneron, à Nolleval.

Digitized by Google

# TOAST DE M. LOUIS PASSY

—

Après avoir adressé des félicitations et des vœux aux propriétaires, aux cultivateurs, aux serviteurs, aux laboureurs, et, enfin, aux instituteurs couronnés, M. Passy a continué en ces termes :

« Comment résisterai-je au désir de vous faire entrer dans cette grande pensée de la délivrance qui doit aujourd'hui remplir nos esprits et nos cœurs ? Comment ne vous rappellerai-je pas enfin qu'aujourd'hui, 14 septembre, la France est libre ? Il appartient à tous, mais surtout à nous autres témoins, acteurs et victimes dans le drame de l'invasion, de ressentir une émotion profonde. Il appartient à ce canton, si durement éprouvé, de partager la joie des départements délivrés.

« Libérer le territoire, liquider l'invasion, secourir les victimes de la guerre, je n'ai pas eu depuis deux ans et demi d'autre pensée, d'autre but, d'autre effort, d'autre espérance, d'autre politique. Dans ce travail incessant, et sous la pression continue d'événements qui mettaient sans cesse mon patriotisme à l'épreuve, je n'ai jamais subi les atteintes de l'esprit de parti. Une seule pensée a envahi et domine encore mon esprit, c'est que le territoire libéré, la liquidation faite, l'œuvre nationale n'est pas achevée. Non, Messieurs, aujourd'hui que l'étranger regagne nos tristes frontières, nous ne pouvons, nous ne devons rien oublier. Pendant deux ans, la politique nationale était forcément la politique de la libération du territoire. Désormais, il n'y en aura plus d'autre que celle qui nous permettra de prendre immédiatement notre revanche par les succès de notre agriculture, de notre commerce, de notre industrie, par le développement de la richesse publique et le maintien de la paix sociale. Le devoir de la



Digitized by Google

revanche pacifique vous appartient après le devoir de la libération du territoire, car, si personne plus que moi n'aime à rendre à M. Thiers l'hommage qui lui est dû et à reconnaître les éminents services qu'il a rendus à la cause nationale, si personne d'entre vous ne saurait refuser à vos représentants, et, par exemple, à mon honorable collègue et voisin, M. Pouyer-Quertier, le mérite d'avoir heureusement servi cette cause, du moins, quand on regarde au fond des choses, c'est finalement à la France, au travail français, au producteur français, qu'il faut reporter l'honneur d'avoir libéré le sol de la patrie. Qui a fourni de l'or et de l'argent, si ce n'est lui? Qui a pris sur l'épargne du passé, en vendant des valeurs étrangères achetées dans des temps de prospérité, et en remployant ce prix à la souscription de l'emprunt? Qui a su tirer de l'étranger des sommes considérables en échange de nos exportations? Qui a payé et paye encore les nouveaux impôts destinés à garantir le service des emprunts? Je le répète, c'est l'habileté, c'est la prévoyance, c'est le dévouement du producteur français; c'est votre habileté, c'est votre prévoyance, c'est votre dévouement qui nous ont sauvés.

« Voilà ce que l'Europe comprend avec peine. Elle connaissait la fécondité de notre sol, la variété de nos productions agricoles, la supériorité de notre goût industriel. Elle avouait que nous savons travailler et économiser, mais elle ne soupçonnait pas qu'après les désastres d'une pareille guerre nous fussions capables de payer si vite une si énorme rançon. Elle ne mesurait pas justement les effets extraordinaires qu'avaient produit secrètement dans le sein de la société française, et que produiront sous tous les gouvernements d'ordre, ces principes qui, depuis 1789, sont la base de notre état social, qui ont multiplié à l'infini le nombre des propriétaires, qui ont répandu dans les campagnes les capitaux mobiliers, et que nos pères nous ont légués avec le drapeau qui en est le symbole, avec le drapeau tricolore!

« Et maintenant, en récompense des services qu'il a rendus

Digitized by Google

au pays, que demande le producteur français? Il demande un régime qui respecte ses habitudes de vie et de travail, qui lui permette le bénéfice et l'économie. Il veut l'ordre et la paix. J'affirme qu'il veut l'ordre, car sans l'ordre, rien n'est possible dans le présent, rien ne serait possible dans l'avenir. Il veut cet ordre légal que jadis dans une devise on accolait avec la liberté, parce que la liberté serait un vain nom et un dangereux mirage, si elle n'avait pas pour objet la sécurité des biens et des personnes. Il veut cet ordre matériel que l'illustre président de la République, M. le maréchal de Mac-Mahon, a juré de maintenir, et que tous les partis aujourd'hui, confiants dans sa loyale parole, sont décidés à respecter.

« J'ai prononcé le nom de confiance, je m'y arrête et vous laisse sous cette impression. Oui, c'est avec confiance que nous pouvons nous réunir dans des vœux patriotiques. Remercier M. le maire de Lyons, remercier les membres du conseil municipal et du comice, remercier la musique municipale et les habitants de Lyons, c'est nous féliciter tous ensemble que l'état des affaires publiques ait permis le retour de nos vieilles traditions. Faire des vœux pour la ville et le canton de Lyons, ce n'est pas seulement remplir un devoir personnel de reconnaissance, c'est vous prier d'élever vos pensées vers l'avenir de notre cher pays, car tout s'enchaîne aujourd'hui dans une solidarité inévitable, et si vous voulez bien boire avec moi à la prospérité de cette ville et de ce canton, vous boirez en même temps à la prospérité, au salut de la France! »

Digitized by Google

# TOAST DE M. POUYER-QUERTIER

—

MESSIEURS,

Après les paroles de M. le maire, de M. le préfet et de M. Passy, permettez-moi de vous adresser mes remercîments et de vous témoigner le regret que nous éprouvons depuis longtemps de n'avoir pu vous entretenir de vos intérêts. Voici dix ans que semblable fête nous réunissait ; depuis lors les effroyables malheurs qui ont fondu sur notre malheureuse patrie nous ont empêchés de venir vous serrer la main et de rechercher avec vous les moyens d'augmenter encore la prospérité de notre chère contrée.

Reprenons, Messieurs, le cours de nos recherches et de nos expériences si malheureusement interrompues ; notre agriculture qui fait la richesse de nos campagnes prendra de nouveaux développements, fera de nouveaux et fructueux progrès.

Nous avons cherché, mes collègues et moi, à protéger cette agriculture qui a déjà payé si largement sa dette par les enfants valeureux qu'elle a donnés à la patrie pour la défense de notre territoire, et pour l'empêcher d'être souillé par la présence de l'ennemi.

Ce canton a considérablement souffert, nous avons contribué à le délivrer. Membre du gouvernement, j'ai cherché avec mes collaborateurs à ne pas frapper encore nos campagnes qui avaient déjà si cruellement souffert de l'invasion.

On nous disait à Bordeaux : « Doublez les impôts. » C'est plus facile à dire, Messieurs, qu'à payer.

J'ai personnellement résisté à ces impôts, parce que frapper l'agriculture c'est augmenter ses prix de revient et augmenter encore la cherté si regrettable des moyens de vivre.

Digitized by Google

Et cependant, Messieurs, sans imposer des charges directes nouvelles à l'agriculture, le pays a payé sa rançon et libéré complétement son territoire ; malgré nos désastres, le département reprend le cours de ses travaux, et dans quelques jours vous apprendrez que votre conseil général a assuré l'achèvement des chemins de fer du département, et qu'entre autres, le chemin de fer de Ménesqueville à Lyons-la-Forêt est définitivement concédé et sera certainement construit.

Ce chemin, Messieurs, il deviendra pour vous, il deviendra pour ces contrées une nouvelle source de richesse, de prospérité; il pénétrera dans nos vallées, dans nos champs, dans notre belle forêt, si bien administrée par l'habile M. de Chênedolé, que je suis heureux de voir devant moi pour le féliciter de ses brillants et fructueux résultats.

Je remercie MM. les organisateurs de cette charmante fête, qui nous a permis de nous retrouver au milieu de vous pour vous annoncer cette bonne nouvelle de la concession définitive de votre ligne ferrée, et pour venir nous instruire sur vos besoins et sur vos intérêts. M. le comte de Valon voulait votre chemin de fer, il l'a réclamé énergiquement pendant de longues années, et je suis heureux aujourd'hui de vous apprendre son succès, après tant de luttes si persévérantes et si bien dirigées. Votre conseiller général voit donc ses efforts couronnés de succès, et il en obtient pour récompense la satisfaction qu'il vous cause et le bonheur d'avoir rendu un grand service à son canton.

Je ne veux point abuser de votre bienveillance et de votre attention, mais je puis dire qu'après avoir subi les douloureux désastres des dernières années, après avoir été obligé de payer tous ces milliards pour la rançon qu'on nous arrache, nous reverrons notre pays, par des efforts persévérants, par un travail incessant, reprendre la place qui lui appartient dans le monde.

Nous, Messieurs, habitants de l'Eure, nous pouvons être

Digitized by Google

fiers d'appartenir au département qu'on cite en France comme modèle pour sa richesse, pour ses progrès, pour ses entreprises de voies ferrées qui ont laissé bien loin derrière lui tous les autres départements de France.

Continuons notre œuvre, Messieurs, travaillons sans relâche dans nos champs, dans nos usines, dans nos ateliers, et bientôt les traces de nos effroyables désastres auront disparu. Nous sommes tous enfants de la Normandie ; nous sommes de ce pays qu'on appelle le pays de sapience, c'est-à-dire de la sagesse et de la raison ; donnons l'exemple du respect de tous les principes conservateurs, d'ordre et de stabilité sociale, et bientôt la France sera devenue plus forte, plus grande, plus prospère qu'à aucune époque de son histoire. Elle sera aussi devenue plus redoutable. Travaillons donc, Messieurs, travaillons.

Digitized by Google

# LISTE DES LAURÉATS

## DU CONCOURS DES ÉCOLES PRIMAIRES

### DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

—

2e *Prix d'honneur.* — Isidore Forestel, élève de l'école de Fleury-la-Forêt, un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture.

M. Legrand, instituteur à Fleury-la-Forêt, une médaille de vermeil. Brevet.

#### CANTON DES ANDELYS

1er *Prix* : Joseph Hariet, élève de l'école du Grand-Andely, un livret de caisse d'épargne de 20 fr. et un ouvrage.

M. Leroux, instituteur au Grand-Andely, 25 fr. et un ouvrage.

2e *Prix* : Aristide Noblet, élève de Notre-Dame-de-l'Isle, un livret de caisse d'épargne de 10 fr. et un ouvrage.

M. Gautier, instituteur à Notre-Dame-de-l'Isle, 15 fr. et un ouvrage.

3e *Prix* (hors concours à cause de son âge) : Jules Saval, élève de l'école de Notre-Dame-de-l'Isle, un ouvrage offert par M. Louis Passy, député de l'Eure.

#### CANTON D'ÉTRÉPAGNY

1er *Prix* : Joseph Delacour, élève de l'école d'Heudicourt, un livret de caisse d'épargne de 20 fr. et un ouvrage.

M. Dublin, instituteur à Heudicourt, 25 fr. et un ouvrage.

(Pas de deuxième ni de troisième prix.)

#### CANTON D'ÉCOS

1er *Prix* : Georges Foucault, élève de l'école de Tourny, un livret de caisse d'épargne de 20 fr. et un ouvrage.

M. Lavallée, instituteur à Tourny, 25 fr. et un ouvrage.

2e *Prix* : Henri Destrey, élève de l'école de Tourny, un livret de caisse d'épargne de 10 fr. et un ouvrage.

3e *Prix* (hors concours à cause de son âge) : Georges-Anthyme Auger, élève de l'école de Tourny, un ouvrage offert par M. Louis Passy.

Digitized by Google

CANTON DE GISORS

*1er Prix* : Auguste-Louis-Ferdinand Chauvet, élève de l'école de Gisors, un livret de caisse d'épargne de 20 fr. et un ouvrage.

M. Duval, instituteur à Gisors, 25 fr. et un ouvrage.

*2e Prix* : Adrien Delaporte, élève de l'école de Gisors, un livret de caisse d'épargne de 10 fr. et un ouvrage.

*3e Prix* (hors concours à cause de son âge) : Victor-Denis Morin, élève de l'école de Gisors, un ouvrage offert par M. Louis Passy.

CANTON DE FLEURY-SUR-ANDELLE

(Pas de premier prix.)

*2e Prix* : Edouard Herpin, élève de l'école d'Ecouis, un livret de caisse d'épargne de 10 fr. et un ouvrage.

M. Métayer, instituteur à Écouis, 15 fr. et un ouvrage.

CANTON DE LYONS-LA-FORÊT

*1er Prix* : Alphonse Forestel, élève de l'école de Fleury-la-Forêt, un livret de caisse d'épargne de 20 fr. et un ouvrage.

*2e Prix* : Jules-Amédée Lelieur, élève de Fleury-la-Forêt, un livret de caisse d'épargne de 10 fr. et un ouvrage.

*3e Prix* (hors concours) : Selmon Cauvel, élève de l'école de Lyons-la-Forêt, un ouvrage offert par M. Louis Passy.

M. Douix, instituteur à Lyons-la-Forêt, un ouvrage.

—

**Ont été jugés dignes du certificat d'études les élèves dont les noms suivent.**

**Ces certificats d'études seront délivrés postérieurement aux élèves qui les ont mérités.**

CANTON DES ANDELYS

Alfred Vissard ; — Jules Saval, élève de l'école de Notre-Dame-de-l'Isle ; — Denis Mercier, élève de l'école du Grand-Andely ; — Antoine Pinel, élève de l'école du Petit-Andely ; — Georges Personne, élève de l'école du Petit-Andely ; — Aimé Beaudot, élève de l'école du Grand-Andely ; — Aristide Rousselin, élève de l'école de Notre-Dame-de-l'Isle.

Digitized by Google

### CANTON D'ÉTRÉPAGNY

(Pas de certificats d'études.)

### CANTON D'ÉCOS

Anthime Auger, élève de l'école de Tourny ; — Emile-Germain Jennel, élève de l'école de Tourny ; — Eugène-Désiré Lavallée, élève de l'école de Tourny ; — Aimable Petit, élève de l'école de Cahaignes ; Auguste Amaury, élève de l'école de Gasny ; — Elie Poline, élève de l'école de Tourny ; — Auguste Duval, élève de l'école de Gasny ; — Léopold Pinçon, élève de l'école de Bois-Jérôme.

### CANTON DE GISORS

Victor-Denis Morin ; — Hippolyte Dujardin ; — Georges-Louis-Emile L'Hermite ; — Isidore Dumont ; — Paul-Philippe Goudon ; — Alfred Schmith ; — Louis Chilard ; — Léon-Joseph-Théodore Béranger ; — Adolphe-Eugène Russelle ; — Gaston-Henri Devaut ; — Emile-Jules Richard, tous élèves de l'école de Gisors.

### CANTON DE FLEURY-SUR-ANDELLE

Amédée Heudier ; — Émile-Augustin Néhot, tous deux élèves de l'école d'Écouis.

### CANTON DE LYONS-LA-FORÊT

Selmon Cauvel, élève de l'école de Lyons ; — Charles Lemoine, élève de l'école de Lyons ; — Prudent-Anatole Ovièvre, élève de l'école de Fleury-la-Forêt.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

—

# CONCOURS AGRICOLE

TENU A BERNAY, LE 21 SEPTEMBRE 1873

—

# RAPPORT

## SUR LA VISITE DES FERMES

PRÉSENTÉ PAR M. LE COMTE DAUGER

AU NOM D'UNE COMMISSION

Composée de MM. le comte DAUGER, DESMÉNAGES, DURONCEREY FILOQUE et DUMONT

—

MESSIEURS,

Ce sont de bien modestes récompenses que nous offrons à l'agriculture ; nous voudrions qu'elles fussent plus dignes d'elle; ce n'est guère que comme le souvenir d'un ami, un témoignage de sincère intérêt ; mais nous y attachons un prix bien plus élevé que leur valeur matérielle.

Nous honorons en effet l'agriculture comme la mère et la nourrice de tous les arts ; car c'est elle qui leur fournit toutes les matières premières, les céréales, la viande et le lait; les racines pour l'alimentation de l'homme et des animaux qui le servent ; la laine, le lin, le cuir pour le vêtir. Si l'industrie et le commerce sont le couronnement de l'édifice social, l'agriculture en est la base. Aussi a-t-elle été dès l'origine des choses l'objet d'une bénédiction spéciale, lorsqu'il a été dit : « Tu cultiveras la terre à la sueur de ton front. » Au sol cul-

Digitized by Google

tivé par les mains de l'homme, sont étroitement liés le foyer domestique, qui en est sorti; la famille, point de départ de tout état social; la commune, qui en est la première unité; le clocher, à l'ombre duquel reposent les dépouilles de nos pères; en un mot, toutes les traditions saines et honnêtes; c'est là que se forment les générations robustes qui défendent le sol et l'honneur de la patrie.

L'antique apologue du père de famille désignant en mourant à ses enfants un trésor caché dans le champ qu'il leur laisse, afin qu'ils le fertilisent en le retournant dans tous les sens, sera éternellement vrai; comme aussi la parabole de l'enfant prodigue réclamant sa légitime et sa triste odyssée s'appliqueront toujours à l'habitant des campagnes qui déserte le foyer de ses pères, le sol qui l'a vu naître et ses rudes mais salubres travaux, pour la vie facile et les plaisirs des villes où, sous l'apparence de gros salaires, aussi vite dissipés dans la vie de bohême que facilement gagnés, il ne recueille la plupart du temps que la corruption et la misère. Telle est sans doute l'une des principales causes de cette dépopulation de la France, tristement révélée par les derniers recensements, et dont nous sommes si justement alarmés comme d'un signe infaillible de décadence de notre pays si elle ne devait pas s'arrêter. Comment pourrait-elle cesser, sinon en régénérant la famille ? et l'un des plus puissants moyens d'y parvenir sera sans doute de l'attacher au sol par la prospérité de l'agriculture, au moyen des encouragements effectifs qui lui seront donnés. C'est ainsi que se rattachent étroitement à elle les plus graves problèmes sociaux de nos jours, et le gouvernement de l'avenir reconnaîtra de plus en plus qu'elle est le nerf de la France, et comme le *robur*, le bois parfait de l'arbre social qui languit avec elle, comme avec elle il prospérera. Jadis, un grand ministre, Sully, et son royal ami Henri, le grand et le bon, l'avaient bien compris.

En parcourant nos campagnes, nous avions été heureux de constater que l'aspect des récoltes sur pied était en général

Digitized by Google

fort satisfaisant ; on voyait bien dans certaines parties les épis couchés par les orages du mois de juin, mais c'est ordinairement le signe d'une végétation trop active. La réalité a été malheureusement loin de répondre aux apparences, et dans nos contrées la récolte reste au-dessous de la moyenne. Les avoines seules donnent les résultats qu'elles avaient annoncés. La magnifique floraison des pommiers au printemps nous donnait aussi des espérances que les gelées tardives sont venues démentir cette année encore, en ne nous laissant qu'un insuffisant produit pour les besoins créés par les deux années précédentes. Mais la Providence a accordé aux cultivateurs de nos deux riches cantons une compensation dans la beauté des récoltes industrielles, lins et colzas ; elle est exceptionnelle pour les lins, et nous en avons vu qui mesuraient plus d'un mètre de hauteur, avec leur tige serrée de façon à prévenir tout développement des plantes parasites et à couvrir un sol parfaitement net. Il est rare de voir réussir ensemble ces deux récoltes dont les conditions de succès sont si différentes et qui sont si rémunératrices toutes les deux.

Nous avons dû visiter en tout sept exploitations, qui s'étaient fait inscrire avant le dernier délai. Nous devons d'abord signaler en général le perfectionnement lent, il est vrai, mais réel dans notre contrée, des pratiques culturales. Les cultivateurs les plus intelligents ont abandonné la jachère pour la remplacer par les prairies artificielles, les plantes légumineuses, les racines destinées comme supplément de nourriture à l'alimentation des bestiaux ; enfin, et surtout, par la culture de la luzerne, dans une proportion considérable chez plusieurs d'entre eux. C'est sur ce dernier point surtout que se montre le progrès dans notre région depuis quelques années, et nous ne pouvons trop recommander à tous d'entrer dans cette voie. Il y a en effet de grands avantages à substituer la luzerne aux guérets ; elle s'accommode de tous les sols, même les moins fertiles, pourvu que la couche arable ait assez d'épaisseur, que la terre reçoive des labours assez

Digitized by Google

profonds, qu'elle soit bien fumée, et, enfin, suffisamment amendée par les marnages ou tout autre élément calcaire. La luzerne qui repousse sous la faux est par là le plus précieux de tous les fourrages, et la suprême ressource des années de sécheresse ; elle ne redoute pas l'aridité du sol, car elle s'enfonce dans des couches assez profondes pour y puiser la fraîcheur nécessaire à sa végétation, et, souvent, elle console l'œil par l'aspect d'une riante verdure, lorsque tout autour d'elle paraît languir. Après avoir donné d'abondants fourrages pendant quelques années, elle rend au cultivateur qui l'enfouit, une terre ameublie et enrichie, où les récoltes poussent avec vigueur. Il est vrai qu'originaire des pays méridionaux, elle est sensible au froid, et c'est là son côté faible. Nous avons vu deux hivers rigoureux lui faire beaucoup de mal ; force est alors de la garder moins longtemps et de l'enfouir plus tôt. Mais il nous paraît incontestable qu'elle est en général bien préférable à la jachère, puisqu'en rendant tant de services elle ne fatigue pas le sol, et même l'enrichit. Nous ne prétendons pas toutefois qu'il ne soit pas quelquefois utile de laisser les terres dans un repos absolu ; mais la jachère ne doit plus entrer comme autrefois dans un assolement régulier ; il ne faut plus la considérer que comme un traitement exceptionnel qu'on fait subir à la terre lorsqu'elle a été épuisée par des récoltes trop exigeantes et trop répétées ; absolument comme on soumet à la diète et au régime un tempérament éprouvé pour le refaire et lui rendre une nouvelle santé.

Voici les trois exploitations qui nous ont paru les plus dignes d'être récompensées, et par ordre de mérite :

### *N° 1. Ferme du Bois, exploitée par M. Descambeaux, à Harcourt.*

La ferme du Bois, située sur la commune d'Harcourt (hameau de Chrétienville), exploitée par M. Descambeaux, se

Digitized by Google

compose en tout de 86 hectares, soit environ 7 hectares en masures et herbage, et le reste, environ 76 hectares de terres en culture, que nous avons trouvées ainsi distribuées :

| | |
|---|---|
| 1° Blé. . . . . | 28 hectares. |
| 2° Avoine . . . . . | 9 |
| 3° Lin. . . . . | 6 |
| 4° Colza . . . . . | 13 |
| 5° Betteraves et terres préparées pour les semences d'été. . . . . | 4 |
| 6° Trèfle, sainfoin, vesces et pois, luzernes. . . . . | 16 |
| Total égal. . . . . | 76 hectares. |

M. Descambeaux est un cultivateur des plus industrieux et des plus laborieux, comme on peut en juger par les résultats qu'il a obtenus. Ses blés étaient beaux, ses avoines magnifiques, ses lins d'une riche végétation ; mais ses colzas surtout, sur une contenance de 13 hectares, étaient en général très-remarquables ; nous ne croyons pas en avoir vu de plus beaux dans le Calvados. Il faut, de plus, lui reconnaître le mérite d'avoir vaincu une nature plus ou moins rebelle pour quelques-unes de ses terres, d'une qualité inférieure, et sur lesquelles toutes les récoltes n'étaient guère moins bonnes que sur les autres. Aussi, ne sommes-nous point surpris que malgré son nombreux bétail, il achète encore chaque année, comme il nous l'a affirmé, une quantité plus ou moins considérable de fumier d'étable qu'il préfère, et avec raison, aux engrais du commerce. Son troupeau se compose en moyenne de 350 à 400 moutons bien choisis, mais qu'il n'élève pas ; il les achète maigres pour les revendre gras. Il possède 7 bons chevaux de trait et 4 poulains ; 17 bêtes à cornes, dont 10 bonnes vaches et un bon taureau ; enfin, 25 porcs. Ce qui lui fait l'équivalent de plus de 70 têtes de gros bétail, et par conséquent bien près d'une tête de gros bétail par hectare ;

Digitized by Google

c'est la plus forte proportion que nous ayons encore vue chez les cultivateurs de notre pays.

M. Descambeaux a acheté et a fait monter à ses frais une machine à battre. Il fait usage de l'extirpateur ; cependant, la propreté de ses terres laissait encore un peu à désirer ; nous y avons aperçu de ces fleurs dont l'émail peut bien plaire au pinceau du peintre, mais que condamne l'œil de l'agriculteur. La tenue de ses herbes est loin aussi d'être irréprochable ; un herbage surtout présente l'aspect fâcheux des fougères et des ronces qui l'envahissent. Il nous a assuré avoir fait d'inutiles tentatives pour les détruire ; nous pensons toutefois que l'on pourrait y parvenir.

Malgré cette part légère faite à la critique, nous estimons que M. Descambeaux, par son travail industrieux et par le succès qui l'a couronné, mérite la prime d'honneur des deux cantons qui concourent.

*N° 2. Domaine de M^me^ Foulognes, à la Haye-de-Calleville.*

Une seconde prime nous a paru devoir être décernée dans le canton de Brionne, au domaine exploité à la Haye-de-Calleville, par M^me^ Foulognes, qui a quitté récemment l'industrie d'une grande ville où elle résidait, pour venir se fixer dans les champs avec son fils et cultiver elle-même une partie de ses terres.

Cette exploitation se compose d'environ 45 hectares, dont 8 à 9 en cour de ferme et masures. Ses terres en culture sont ainsi distribuées :

| | |
|---|---|
| 1° En blé, environ . . . . . | 18 hectares. |
| 2° En avoine . . . . . | 3 |
| 3° En colza . . . . . | 7 |
| 4° En lin . . . . . | 2 |
| 5° Enfin, en trèfle, vesce et luzerne, environ . . . . . | 6 à 7 |
| Total égal . . . . . | 36 à 37 |

Digitized by Google

Ce qui nous a frappé, dans ce domaine, c'est l'ensemble des récoltes ; elles sont toutes également bonnes ; il n'y en a pas d'inférieures ; il est vrai qu'on peut ranger les terres parmi les meilleures de la plaine du Neubourg ; mais leur culture ne laisse rien à désirer. Les blés étaient tous également beaux, ainsi que l'avoine, et ne laissaient voir aucune plante parasite ; ils se tenaient tous droits sur leurs tiges, présentant partout une surface unie, et, à la différence de ceux des terres voisines, ils n'ont pas souffert de la verse occasionnée par les derniers orages ; ce qui est dû sans doute à l'habile préparation de la terre. Les colzas et les lins étaient également beaux et bien cultivés. Les luzernes sont d'une belle végétation, et, avec les vesces et les trèfles, remplacent avantageusement la jachère. Enfin, les herbes présentent partout à l'œil un riant et substantiel gazon, et leur tenue est parfaite.

M^me^ Foulognes a de bons chevaux et quelques bonnes vaches. Quoique son bétail ne soit pas très-nombreux, le résultat montre que, sans doute par un bon aménagement des fumiers et par une culture intelligente, il a suffi jusqu'à présent à l'exploitation. Nous devons la féliciter de son heureux début, et l'engager, ainsi que M. son fils, à persévérer dans cette voie, en améliorant encore la qualité et augmentant la quantité de son bétail ; ce qui pourrait lui permettre de donner plus d'importance encore et de valeur à la culture de son domaine, dont une partie est encore affermée en détail.

Deux autres fermes, que nous avons visitées dans le même quartier, méritent une mention honorable par des efforts intelligents dans la voie du progrès agricole :

M. Bigard, à la Haye-de-Calleville, a de belles récoltes, tant en céréales qu'en lins et colzas, et a également supprimé la jachère, qu'il a remplacée avantageusement par le trèfle et même le sainfoin, dont il a introduit avec succès la culture encore rare dans nos contrées. Il a le meilleur trou-

Digitized by Google

peau de moutons que nous ayons vu, seulement la tenue de ses terres laisse à désirer, à cause de la végétation parasite qui les salit.

M. Havas, qui exploite une ferme importante sur le territoire d'Harcourt et sur celui de la commune de Thibouville, nous a montré de très-belles récoltes de tout genre ; la culture et la tenue de ses terres de labour sont dignes d'éloge ; la terre nue des anciens guérets a fait place chez lui à plus de 16 hectares de luzerne et de trèfle ; mais la tenue de ses cours et masures laisse à désirer, et son troupeau de moutons ne vaut pas celui de son voisin, M. Bigard ; nous l'engageons aussi à améliorer la race de ses porcs.

### *N° 3. M. Bréavoine, à Saint-Victor-de-Chrétienville.*

Dans le canton de Bernay, nous n'avons pas éprouvé l'embarras du choix comme dans celui de Brionne. Nous n'avons été appelés à y visiter que deux exploitations, et la prime de ce canton a été méritée par la ferme de Saint-Victor-de-Chrétienville, exploitée par M. Bréavoine. Elle se compose d'environ 75 hectares, déduction faite de 7 hectares de bois compris dans la location, savoir : en cour de ferme et un herbage, environ 12 hectares, et le reste, soit 63 hectares, distribués en culture comme il suit :

| | | |
|---|---|---|
| 1° Blé . . . . . | 25 hect. | |
| 2° Avoine . . . . . | 6 | 70 ares |
| 3° Colza . . . . . | 7 | 30 |
| 4° Vesce d'été et d'hiver et pois . | 9 | |
| 5° Trèfle et luzerne . . . . | 9 | |
| 6° Lin . . . . . | 4 | |
| 7° Terres préparées pour plant de colza, etc. . . . . | 2 | |
| Total égal. . . . | 63 | 00 |

M. Bréavoine est un bon et vaillant cultivateur. C'est chez



Digitized by Google

lui peut-être que nous avons vu la meilleure tenue de cour de ferme; il est vrai que la sienne est une des plus vastes, des plus belles et des mieux plantées du pays, édifiée de beaux et vastes bâtiments; mais il en est digne par le soin qu'il en prend; nous y avons vu d'amples réserves de fourrages et des fumiers bien aménagés. Son troupeau, de 300 à 350 moutons, compose un bon élevage de bonne race. Il a 12 bêtes à cornes, de bonne nature, 6 chevaux de gros trait et 2 poulains, 5 à 6 porcs; ce qui représente l'équivalent d'à peu près 3/4 de tête de gros bétail par hectare; forte proportion pour notre pays. Il a abandonné aussi la jachère, à laquelle il substitue, comme on voit, 18 à 20 hectares de plantes légumineuses, de trèfle et de luzerne. Ses céréales étaient en général bonnes, quoiqu'il ait eu beaucoup de blé versé et même roulé par les orages; ses lins et ses colzas étaient beaux, mais la propreté de ses terres laisse un peu à désirer; c'est le seul point que nous ayons trouvé à critiquer dans son exploitation.

La prime spéciale réservée au canton de Bernay devra être décernée à M. Bréavoine.

Enfin, nous devons mentionner encore honorablement M. Magloire Duval, à Berthouville, pour la bonne tenue des masures et herbages qui font partie de son exploitation, la beauté de ses lins et une culture de betteraves bien soignée pour l'alimentation de ses bêtes à cornes, au nombre de 16. Nous devons louer aussi l'élevage de sa bonne race de porcs. Nous l'engageons à faire quelques efforts de plus pour arriver à supprimer entièrement la jachère, qui figure encore chez lui dans la proportion d'un cinquième sur la contenance de son exploitation.

Digitized by Google

# RAPPORT

DE M. TURPIN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR LE

# CONCOURS DES DOMESTIQUES ET DES JOURNALIERS DES CAMPAGNES

—

MESSIEURS,

Parmi les nombreux et intéressants concours auxquels nous assistons, il en est un qui a le privilége d'attirer à la fois nos regards et nos cœurs.

Il est beau sans doute de voir l'agriculture, les sciences et les arts, se prêtant un mutuel appui, réaliser les progrès dont nous sommes en ce moment les heureux témoins ; mais qu'il est beau aussi et particulièrement touchant le spectacle de ces bons domestiques et journaliers des campagnes venant recevoir de vos mains la récompense que leur ont méritée la durée et la fidélité de leurs services! La récompense est modeste sans doute, mais elle a, comme ceux à qui elle est destinée, un prix inestimable.

Votre Société, qui encourage tant et si bien l'agriculture, ne pouvait oublier les plus précieux auxiliaires du cultivateur; elle les a conviés à cette fête, et elle a eu raison, car ils apportent à la solennité de ce jour un glorienx contingent.

Oui, c'est une salutaire pensée d'avoir institué à côté du concours agricole le concours spécial dont nous avons à vous rendre compte ; aussi, voyez comme elle a été comprise par les intelligentes et laborieuses populations de ce pays qui se pressent en foule autour de nous pour vous montrer qu'elles connaissent bien la voix de ceux qui leur sont véritablement dévoués.

Digitized by Google

Si à cette place, et par une sorte de réminiscence de palais, nous venions plaider la cause des serviteurs ruraux, vous nous arrêteriez bien vite : cette cause est depuis longtemps gagnée devant vous, Messieurs ; et s'il était besoin de lui trouver de hautes sympathies, il suffirait de rappeler que votre commission a eu naguère l'insigne honneur d'avoir pour rapporteur l'illustre président de la section de Bernay lui-même, dont la présence en ces lieux est un éclatant témoignage de l'intérêt qu'il continue de porter à notre Société et à cette cité. Que dire après et devant un tel maître qui soit digne de cette importante assemblée ?

On est toujours sûr, n'est-il pas vrai, d'être écouté lorsque l'on vient parler ici de tout ce qui se rattache à l'agriculture ; et puis, si le mot du poëte latin est vrai, nous sommes arrivés à la moitié de notre tâche :

*Dimidium facti qui cœpit habet* (1).

C'est là ce qui nous rassure, Messieurs, et nous fait espérer votre indulgence.

Nous avons la satisfaction de vous apprendre que votre appel a été entendu et qu'il y a été répondu par quarante et une demandes d'inscription.

Devant un pareil chiffre, les membres de votre commission, envisageant les ressources budgétaires mises à sa disposition, se disaient en eux-mêmes : « Qu'est ceci pour tant de monde ? » et ils se voyaient, à leur grand regret, obligés d'éliminer un grand nombre de concurrents, lorsque de généreux donateurs sont venus à leur secours ; et, grâce à leurs offrandes, vous pouvez aujourd'hui distribuer pour chacun des cantons de Bernay et de Brionne six primes et trois médailles (vermeil, argent et bronze).

Vous ne vous attendez pas, Messieurs, à ce que nous vous retracions les qualités diverses et multiples de chacun des

(1) Horace, *Art poétique*.

Digitized by Google

lauréats ; aussi bien dans cette lutte pacifique les rivalités jalouses sont inconnues, les plus jeunes applaudissent eux-mêmes au triomphe de leurs devanciers dont ils comptent bien être plus tard les égaux en valeur, car ils savent que pour cela il leur suffira, chose facile pour eux, de regarder et de suivre la voie qu'ils ont parcourue : *meminisse et imitari.*

Dans les deux cantons, la première prime a été obtenue par deux servantes, et dans les deux cantons aussi la seconde a été décernée à deux journaliers ou hommes à toutes mains.

Au premier rang, nous trouvons dans le canton de Bernay Célestine Labbé, âgée de soixante-sept ans, servante depuis quarante ans chez les époux Collet, à Carsix.

Cette brave fille est le modèle des bons domestiques ; ses maîtres louent sa conduite, son zèle et sa probité, et l'opinion publique dans la commune et ailleurs est unanime pour solliciter en sa faveur une de vos meilleures récompenses.

Dans le canton de Brionne, la première prime a été méritée par Désirée Blin, âgée de soixante-dix-sept ans, domestique pendant cinquante-neuf ans chez M. Davoult, à Neuville-sur-Authou.

De pareils états de services se passent de commentaire ; ce nom d'ailleurs n'est pas nouveau pour vous, car il figure déjà dans vos annales avec une mention honorable sur la liste des prix du département.

Parmi les journaliers, se distingue entre tous Casimir Lemercier, qui présente cinquante ans de services ruraux dans la même ferme.

Entré à l'âge de treize ans chez M. Louis Bernais, à Courbépine, il y a été employé durant trente-cinq années consécutives ; lorsqu'en 1858 M^me^ Bernais a cessé d'exploiter sa propriété, il a continué de travailler chez le fermier, M. Blin, et cela jusqu'en 1870, pour ensuite passer au service de M. Ango son successeur.

Cet ouvrier infatigable qui, malgré des infirmités, s'est livré à un incessant labeur pour élever sa nombreuse famille, trop

Digitized by Google

souvent visitée par la maladie, mérite à tous égards nos sympathies.

Dans le canton de Brionne, la seconde prime a été décernée au nommé Ducable, journalier, homme d'une conduite irréprochable, qui compte cinquante-trois ans de services non interrompus chez M. Paulin, cultivateur à la Neuville-du-Bosc.

Ces vieux serviteurs, qui ont vu le cinquantième anniversaire de leur entrée dans la maison où nous les retrouvons encore, ne disent pas comme le fabuliste :

Notre ennemi, c'est notre maître (1).

Oh non ! pour eux ceci n'est qu'une fable, et ils savent au contraire par expérience que celui-ci est le compagnon de leurs travaux, leur guide et leur ami.

En échange, écoutez l'éloge qu'en font ces mêmes maîtres. Voici ce que l'un d'eux, M. Collet, écrivait à votre commission en parlant de la fille Labbé :

« Je n'ai point d'actes particuliers de dévouement à vous « signaler ; cela tient uniquement à ce que cette fille ne s'est « pas trouvée à portée d'en accomplir. »

Que de choses dans ces simples mots ! Ils signifient que vos lauréats sont tous le symbole vivant du dévouement.

L'immortel auteur des Géorgiques souhaitait au laboureur de comprendre les charmes et les avantages de la vie champêtre : croyez bien, Messieurs, que ce bonheur, l'agriculteur le sentira mieux s'il a toujours près de lui des collaborateurs comme ceux que vous allez récompenser.

Aussi voyez ce qui se passe autour de nous : ce sont les maîtres qui viennent eux-mêmes vous donner les noms de leurs serviteurs ; ils en sont justement fiers, et, quand ceux-ci ont obtenu vos suffrages, ils les accompagnent jusque sous

(1) La Fontaine, *Fables*.

Digitized by Google

vos yeux, afin qu'ayant « *été avec eux à la peine, ils soient ensemble à la joie* ».

Quoi de plus naturel et de plus légitime? N'est-ce pas en effet le bon maître qui le plus souvent fait le bon domestique?

Ce sera la gloire de votre Société d'agriculture d'avoir provoqué ces paisibles et consolantes manifestations de la vertu. Dans un temps où le génie du mal semble vouloir tout renverser, il importe de perpétuer le souvenir de ces hommes dévoués qui continuent de pratiquer la grande loi du travail avec une constance inébranlable.

Saluons, Messieurs, cette longue association des serviteurs et des maîtres, et à l'exemple des uns et des autres n'ayons qu'un même sentiment : l'amour du devoir et l'amour du pays.

Au lendemain de ce jour à jamais mémorable qui a vu s'accomplir la libération du territoire, préparons l'entente sincère et durable de tous les cœurs français, et comme gage de cette union disons bien haut :

« Honneur aux lauréats du concours et à leurs dignes maîtres ! »

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR

# LES CULTURES DE MM. CORDIER PÈRE ET FILS

HORTICULTEURS ET PÉPINIÉRISTES A BERNAY

PRÉSENTÉ PAR M. LAMBERT, MEMBRE DE LA SOCIETÉ

—

MESSIEURS,

J'aurais désiré qu'une plume plus habile que la mienne fût chargée de faire la description des progrès obtenus par MM. Cordier dans leur établissement, depuis le rapport qui vous a été si brillamment fait par M. le docteur Margerie, le 1er octobre 1865, sur les cultures de ces pépiniéristes distingués.

Mais cette tâche m'ayant été imposée, je me suis soumis à l'honneur qu'on voulait me faire, et je vous ferai connaître aussi brièvement que possible le résumé des observations de votre commission sur la mission dont elle était chargée.

Et d'abord, permettez-moi, Messieurs, d'exprimer un regret, celui que tous les membres de la Société n'aient pas parcouru ces plants et ces semis considérables formant d'immenses jardins dans un pays comme le nôtre, si riche et si varié, où la beauté des sites est relevée par la vigueur de la végétation, où l'air pur qu'on respire fait aimer de plus en plus cette belle Normandie que nous avons le bonheur d'habiter et qui pourrait s'appeler à juste titre *le verger de la France!*

Je ne m'étendrai pas sur l'importance des cultures de MM. Cordier; le rapport de M. Margerie fait en 1865 contient de nombreux détails sur ce point. Il suffit de dire que cet

Digitized by Google

établissement s'est presque quadruplé depuis cette époque, qu'il est un des plus considérables de la France, et que les relations d'affaires de MM. Cordier s'étendent dans toute la France et dans une partie de l'Europe.

MM. Cordier sont non-seulement des horticulteurs et des pépiniéristes de mérite, au point de vue commercial, mais ils savent joindre l'art au négoce, et personne mieux qu'eux ne connaît le sol et l'orientation qui conviennent à chaque plante; ils savent tirer parti de cet ordre admirable qui existe dans la nature, et ils n'oublient pas que dans le règne végétal les grands protégent les faibles, et qu'en retour ceux-ci donnent aux grands la fraîcheur et l'humidité nécessaires à leurs racines et à leur prospérité. L'arrangement et la disposition des semis et des plantations de MM. Cordier démontrent tout le sérieux et toute l'intelligence qui président à leurs travaux.

Notre mission nous a paru devoir se borner à constater particulièrement les progrès, les innovations et les améliorations apportés par MM. Cordier dans leurs cultures.

Notre excursion a commencé par les pépinières de la Gendarmerie, les pièces de la Bétoire, le grand Pré-Hardy et différentes pièces de terre sur les communes de Valailles et de Plasnes, le clos du Theil et la grande vallée du Theil, près du château de Valailles.

Les cultures les plus variées se rencontrent dans ces endroits; c'est par centaines de mille et par millions que se comptent les semis d'arbres résineux, d'arbres et arbustes d'ornement et d'arbres forestiers.

Nous avons remarqué particulièrement des variétés d'érable, des semis d'acacias, de fresnes, d'ormes, de châtaigniers, de marronniers, de noisetiers, de merisiers, d'épicéas, d'une très-belle venue.

Nous devons une mention particulière à l'orme Tortillard, ainsi nommé parce que le bois de cet arbre a le fil tortillé et qu'il présente plus de résistance à l'usage que l'orme ordi-

Digitized by Google

naire; — au peuplier régénéré qui représente une variété qui existait seulement dans le département de la Marne et dont l'acclimatation dans notre pays promet d'excellents résultats, puisque cet arbre croît plus droit et plus rapidement que le peuplier ordinaire et atteint des dimensions beaucoup plus grandes; — au vernis du Japon, l'ailante glanduleux, qui convient particulièrement aux terrains crayonneux; — enfin au châtaignier dont la culture paraît abandonnée dans notre pays, tandis qu'elle était prospère jadis, puisque nous voyons que toutes les vieilles constructions et la charpente des anciens édifices ont toutes été faites avec le bois de cet arbre dont la durée égale celle du chêne. La disparition presque complète du châtaignier de nos bois et forêts tient à plusieurs causes, dont la principale peut être le changement climatérique, mais il paraît aussi que beaucoup de personnes ignorent que le châtaignier demande des conditions particulières pour sa plantation et que pour réussir il doit être planté dans des terrains en pente, à l'exposition du nord ou du nord-ouest, et qu'il ne réussit pas à l'exposition du soleil levant.

Nous avons remarqué aussi quelques échantillons de chêne pourpre, *Quercus purpurea :* variété nouvelle qui peut être appelée à un certain développement comme arbre d'agrément.

Au milieu de tous ces semis et plants forestiers si divers, se rencontrent aussi des semis et des pépinières de poiriers et pommiers d'une grande importance et d'une très-belle venue.

Dans le clos du Theil, il existe une grande variété de semis, notamment d'arbres forestiers et de conifères qui donnent à ce clos l'aspect d'un véritable jardin par leur fraîcheur, leur netteté et la régularité de leurs planches.

La grande vallée du Theil est une partie des plus belles des cultures de MM. Cordier, tant par la variété des espèces que par la vigueur de la végétation. Des semis d'un an et de deux

Digitized by Google

ans, de charmille, le bouleau, d'aulne, de châtaignier, de mélèze d'Europe sont des plus remarquables.

Notre excursion s'est continuée par les cultures existant près du bois de Plasnes, au lieu dit Trompe-Souris, et la ferme du Mesnil de Valailles, où nous avons remarqué, au premier de ces deux endroits, dans un terrain maigre et sans aucune valeur, des semis de bouleau en quantité considérable et bien réussis. Aux deux endroits nous avons trouvé des pépinières de pommiers et de poiriers d'espèces variées, ayant quatre ans de greffe et cinq ans de plantation, et des semis de l'année, le tout d'une très-grande force.

Puisque nous sommes aux pépinières d'arbres à fruits, arrêtons-nous un instant à l'arbre normand par excellence, c'est-à-dire au pommier, une des sources de richesse de notre pays.

Si le Midi a fêté Bacchus, la Normandie a fêté Pomone et Vertumne. De nos jours encore plus d'un Normand, après avoir subi les feux de l'astre du jour, sacrifie aux faux dieux, en prenant le jus de la pomme, sa boisson favorite, tirée au meilleur tonneau de sa cave.

Le pommier a pour véritable patrie la Normandie, quoique cependant on le rencontre en Picardie et en Bretagne.

Depuis que les chemins de fer et de nombreuses routes ont ouvert un vaste débouché aux produits de nos contrées, la culture du pommier a pris une extension considérable, et partout où le terrain est propice, on voit des pépinières s'élever pour faire face aux besoins de la consommation.

C'est que la boisson normande est appréciée aujourd'hui dans toute la France et même à l'étranger, et que le cidre, qui ne se fabriquait jadis que dans nos régions de l'Ouest, se prépare maintenant dans beaucoup de pays où il fait concurrence au vin, à la bière et aux autres boissons alimentaires.

Du reste, nous connaissons tous les qualités de notre boisson normande, et les anciens l'appréciaient au moins autant

Digitized by Google

que nous, car un vieux Normand, Julien le Paulmier, dans un livre *de Vino et Pomaceo*, qui a paru en 1588, cite particulièrement pour les environs de Pont-Audemer « *l'excellent cidre Muscadet* (fait avec des pommes de ce nom), qui fait *honte aux meilleurs vins* », dit l'auteur; et pour le Cotentin, le cidre de pommes d'épices, « *si excellent* » dit-il, encore, « *qu'il est par-dessus les autres, comme le vin d'Orléans est par-dessus le petit vin français* » ; et il ajoute : « *Le feu grand roy François passant par Morsalines, près la Hogue, en l'an 1532, en fit porter en barraux à sa suite, dont il usa tant qu'il put durer.* »

Les pépinières d'arbres à fruits les plus considérables se trouvent à Carentonne; il existe dans des pièces de terre appelées la Rampleur, les Vats et la grande pièce des Bruges, des produits véritablement extraordinaires. Nous avons remarqué notamment des sujets de quatre ans et d'autres de deux ans, greffés à la base, à œil dormant, d'une vigueur et d'une beauté au-dessus de tout éloge. Toutes les espèces de fruits les meilleures pour la fabrication du cidre s'y trouvent disposées dans un ordre parfait, et la pomme de Muscadet si réputée au XVI^e^ siècle y trouve aussi sa place.

A quelque distance de Carentonne, en suivant les plantations considérables qui sont dans le vallon, à un endroit appelé la Tour-en-Gris, on voit 50,000 pieds d'arbres de 18 mois de plantation et d'un an de greffe, d'une fraîcheur et d'une vigueur de végétation véritablement splendides. La transplantation de ces arbres ne peut donner lieu de craindre que leur développement s'arrête, car la nature du sol dans lequel ils ont grandi assure leur reprise et leur fructification.

Continuant notre excursion vers un autre vallon situé à l'extrémité opposée de Bernay, au lieu dit la Madeleine, nous avons visité un grand nombre de cultures, notamment des semis d'arbres pour les jardins, d'arbres résineux, des

Digitized by Google

pépinières de pommiers d'une grande force et d'une grande vigueur.

Terminant notre visite par les cultures qui avoisinent l'habitation de MM. Cordier, à Bernay, sur la route de Louviers, nous avons été frappés de la distribution et de la disposition des nombreuses variétés de végétaux qui s'y trouvent. L'ensemble de ces cultures forme un lieu de promenade ravissante, et sous ce rapport encore MM. Cordier ont prouvé leur intelligence et leur bon goût.

De nombreuses collections d'araucarias, de cèdres, de pins, de cyprès, de yuccas, de thuyas, d'abiès, d'ilex, de magnolias, sont en grande prospérité et forment une très-belle introduction aux diverses et splendides cultures de MM. Cordier.

Nous devons citer aussi une grande quantité de rosiers de variétés les plus rares et les plus belles.

Nous citerons enfin parmi les arbres et arbustes nouveaux : l'hortensia paniculé du Japon (hydrangea paniculata grandiflora), arbuste d'une grande rusticité, produisant de magnifiques boules de fleurs blanches; — le sumac glabre (rhus glaber laciniata), à feuilles finement découpées, dont le vermillon des nervures produit un très-bel effet; — le sapin de nordmann (abiès nordmanniana), très-distinct de notre ancien sapin de Normandie, dont il a toutes les qualités comme bois, mais ayant une végétation plus tardive qui le met à l'abri des gelées printanières qui détruisent si souvent l'avenir des sapins de notre pays.

C'est près de leur habitation que MM. Cordier font leurs essais pour l'acclimatation de plantes nouvelles, et lorsque leurs études et leurs soins sont couronnés de succès, ils procèdent sur une échelle plus grande dans leurs vastes pépinières aux environs de Bernay. Du reste, MM. Cordier ne cultivent et ne multiplient que les arbres et arbustes dont l'avenir est certain, soit comme rusticité, soit comme produit.

Digitized by Google

Parmi les innovations qui se rencontrent dans le mode de culture de MM. Cordier, il est utile de signaler la transplantation des conifères et des arbres à feuilles persistantes qui, au lieu de se faire au mois de mai, suivant l'usage ancien, se fait maintenant avant l'hiver, dès le mois de septembre. De cette façon les arbres reprennent immédiatement racine, forment un chevelu qui active leur végétation, et après l'hiver ils ne s'aperçoivent plus de la transplantation, ce qui fait ainsi gagner une année sur la vieille méthode, puisque les arbres ne reprenaient leur activité dans ce système qu'après l'hiver qui suivait leur déplacement.

Ainsi que vous le voyez, Messieurs, par ce rapide examen des travaux de MM. Cordier, vous pouvez avoir une idée de l'extension par eux donnée à leur établissement, des progrès qu'ils ont réalisés et des services qu'ils rendent à l'agriculture; aussi votre commission croit-elle que vous ferez acte de justice en leur accordant la récompense la plus haute dont vous puissiez disposer.

Digitized by Google

# LISTE DES RÉCOMPENSES

—

## DOMESTIQUES RURAUX

### CANTON DE BERNAY

*1re Prime* (50 fr. avec une médaille de bronze), Célestine Labbé, domestique chez M. Pierre-Irénée Collet, à Carsix, 40 ans de services ruraux dans la même famille. — *2e Prime* (40 fr. avec une médaille de bronze), Louis-Casimir Lemercier, journalier à l'année, 50 ans de services ruraux dans la ferme du Désert, à Courbépine. — *3e Prime* (30 fr. avec une médaille de bronze), Louis Lafosse, journalier chez M. Conard, à Saint-Aubin-le-Vertueux, 50 ans de services ruraux dans la même ferme. — *4e Prime* (25 fr. avec une médaille de bronze), Victorine Lainé, domestique chez M. Jacques Monsillon, à Saint-Nicolas-du-Bosc-l'Abbé, 33 ans de services ruraux dans la même famille. — *5e Prime* (25 fr. avec une médaille de bronze), Jacques Lemalle, journalier chez M. Bernays, à Menneval, 33 ans de services ruraux dans la même famille. — *6e Prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Cécile Lefranc, veuve Charpentier, domestique chez Mme Eugénie Poulain, veuve Tréfouel, à Plasnes, 26 ans de services ruraux dans la même famille.

### MÉDAILLES OFFERTES PAR M. LE COMTE HARSCOUET, SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Une médaille en vermeil est accordée à Pierre-Frédéric Petit, domestique à Bernay, hameau de Saint-Michel, 28 ans de services ruraux comme journalier et domestique dans la famille Marie. — Une médaille d'argent est accordée à Pierre-Désiré Osmont, journalier chez M. Théophile Thuloup, à Saint-Martin-du-Tilleul, 20 ans de services ruraux dans la même ferme. — Une médaille de bronze est accordée à Eugène Janvrot, charretier chez M. Toussaint Ravet, à Corneville-la-Fouquetière, 20 ans de services ruraux dans la même ferme.

### CANTON DE BRIONNE

*1re Prime* (50 fr. avec une médaille de bronze), Désince Blin, domestique chez M. Pierre-Félix Davoult, à Neuville-sur-Authou, 59 ans de

Digitized by Google

services ruraux dans la même famille. — 2e *Prime* (40 fr. avec une médaille de bronze), Jacques-Antoine Ducable, journalier chez M. Laurent Paulin, à la Neuville-du-Bosc, 53 ans de services ruraux dans la même famille. — 3e *Prime* (30 fr. avec une médaille de bronze), Louis-Félix Talbot, domestique chez M. Baptiste-Vincent Bernier, à Neuville-sur-Authou, 49 ans de services ruraux dans la même famille. — 4e *Prime* (25 fr. avec une médaille de bronze), Jean-Baptiste Barbey, domestique chez M. Antoine-Félix Cesselin, à Saint-Éloi-de-Fourques, 40 ans de services ruraux dans la même famille. — 5e *Prime* (25 fr. avec une médaille de bronze), Marie-Françoise Bunel, domestique chez M. Pierre-François Leseigneur, à Notre-Dame-d'Épine, 26 ans de services ruraux dans la même famille. — 6e *Prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Génégonde-Maxence Duchemin, veuve Lemasle, domestique chez Mme veuve Béranger, à Saint-Cyr-de-Salerne, 24 ans de services ruraux dans la même famille.

### MÉDAILLES OFFERTES PAR M. LELU, PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Une médaille en vermeil est accordée à Nicolas Lecesne, chez M. Jean-Michel-Ferdinand Marabout, à Brionne, 33 ans de services ruraux dans la même famille. — Une médaille d'argent est accordée à Félix Tursin, journalier à Saint-Pierre-de-Salerne, 26 ans de services ruraux chez M. Eugène Blin. — Une médaille de bronze est accordée à Jean Etard, journalier à Aclou, 25 ans de services ruraux chez M. François Deshayes.

### CONCOURS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

*Prime d'honneur* (200 fr. et une médaille en vermeil, avec un ouvrage en 3 vol. offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et ayant pour titre : *les Plantes alimentaires*, par Gustave Heuzé), M. Descambeaux, cultivateur à Harcourt.

*Prime du canton de Bernay* (100 fr. et une médaille de bronze, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et ayant pour titre : *Traité de la police sanitaire des animaux domestiques*, par J. Raynal), M. Bréavoine, cultivateur à Saint-Victor-de-Chrétienville.

*Prime du canton de Brionne* (100 fr. et une médaille de bronze, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, ayant pour titre : *Traité de la police sanitaire des animaux domestiques*, par J. Raynal), Mme Foulognes, propriétaire à la Haye-de-Calleville.

Digitized by Google

1re *Mention honorable*, M. Bigard, cultivateur à la Haye-de-Calleville. — 2e *Mention honorable*, M. Havas, cultivateur à Harcourt. — 3e *Mention honorable*, M. Magloire Duval, cultivateur à Berthouville.

### PRIMES POUR L'AMÉLIORATION DES BESTIAUX

Taureaux. — (Une prime de 100 fr. et 15 fr. pour le bouvier, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Guérie, propriétaire et cultivateur à Bernay.

Vaches laitières. — (Une prime de 50 fr. et 10 fr. pour le bouvier), M. Lecœur, propriétaire à Bernay.

Génisses. — (Une prime de 40 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Beaudoin, propriétaire et cultivateur à Carsix.

Béliers. — (Une prime de 60 fr. et 5 fr. pour le berger), M. Guérie, propriétaire et cultivateur à Bernay.

Brebis. — (Une prime de 60 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Guérie, propriétaire et cultivateur à Bernay.

Verrats. — (Une prime de 30 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Guérie, propriétaire et cultivateur à Bernay.

Truies. — M. Vital Touquet, propriétaire et cultivateur à Capelle-les-Grands.

*Primes offertes par MM. Join-Lambert, conseiller général; le comte Dauger, le comte Aldonce Dauger, propriétaires à Menneval; le baron de Montigny, propriétaire à Saint-Léger-de-Rôtes; le comte de Maistre, propriétaire à Beaumesnil :*

(Prime de 100 fr. et 10 fr. pour le conducteur, avec une médaille d'argent offerte par la Société libre d'agriculture de l'Eure, au propriétaire ou fermier de l'arrondissement qui aura présenté le plus beau lot de bestiaux de la race bovine), M. Guérie, propriétaire et cultivateur à Bernay. — (Prime de 40 fr. et 5 fr. pour le berger, avec une médaille d'argent offerte par la Société libre d'agriculture de l'Eure, au propriétaire ou fermier qui aura présenté le plus beau lot de dix têtes au moins d'animaux de la race ovine, soit béliers, soit brebis), M. Guérie, propriétaire et cultivateur à Bernay.

### CONCOURS DE CHEVAUX ET DE JUMENTS DE TRAIT

*Primes offertes par MM. le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, vice-président du conseil des ministres; le baron Sers, préfet de l'Eure; le marquis de Croix, conseiller général :*

1er *Prix* (100 fr. et 10 fr. pour le conducteur, avec un ouvrage en 3 vol. offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et



Digitized by Google

ayant pour titre : *les Plantes alimentaires*, par Gustave Heuzé), M. Mérimée, cultivateur à Sainte-Marguerite-en-Ouche. — 2e *Prix* (50 fr. et 5 fr. pour le conducteur), M. Ecalard, propriétaire et maire à Saint-Léger-de-Rôtes. — 1re *Mention honorable*, M. Désir Desmares, cultivateur à Plasnes. — 2e *Mention honorable*, M. Bellais, cultivateur au Malharquier. — 3e *Mention honorable*, M. Goubert, cultivateur à Bernay.

### JUMENTS POULINIÈRES

1er *Prix* (100 fr. et 10 fr. pour le conducteur), M. Guérie, propriétaire et cultivateur à Bernay. — 2e *Prix* (50 fr. et 5 fr. pour le conducteur), M. Perrine, cultivateur à Bournainville. — 1re *Mention honorable*, M. Pinel, cultivateur à Drucourt. — 2e *Mention honorable*, M. Théophile Legrand, cultivateur à Launay. — 3e *Mention honorable*, M. Léonor Bernouit, cultivateur aux Jonquerets-de-Livet.

## CONCOURS ET EXPOSITION D'INSTRUMENTS ET DE PRODUITS AGRICOLES

*Primes et médailles offertes par MM. le ministre de l'agriculture et du commerce; l'amiral de la Roncière-le Noury, député; Louis Passy, député; Prétavoine, député; d'Osmoy, député; de Salvandy, député; Besnard, député; Piéron, receveur des finances de l'arrondissement de Bernay; la Société d'horticulture et de botanique du centre de la Normandie :*

### INSTRUMENTS AGRICOLES

*Médaille d'or* (offerte par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Béranger, constructeur à Evreux, pour sa collection d'instruments agricoles perfectionnés. — *Médaille de vermeil*, M. Louis Leclère, constructeur à Rouen, pour ses semoirs. — *Médaille de bronze* (offerte par M. Piéron, receveur particulier des finances de l'arrondissement de Bernay), M. Louis Leclère, constructeur à Rouen, pour sa tondeuse à moutons. — *Médaille de vermeil* (offerte par M. Piéron, receveur particulier des finances de l'arrondissement de Bernay), M. Filoque, constructeur à la Neuville-du-Bosc, pour sa machine à battre. — *Médaille d'argent* (offerte par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Guérie, propriétaire et cultivateur à Bernay, pour son exposition d'instruments d'agriculture perfectionnés. — *Médaille d'argent* (offerte par M. Piéron, receveur particulier des finances à Bernay), M. Mallet, constructeur à Tournoy-sur-Dives, pour son exposition d'instruments agricoles perfectionnés. — *Médaille d'argent* (offerte par la Société d'agriculture de l'Eure),

Digitized by Google

M. Burette, à Tôtes (Seine-Inférieure), pour son tonneau-arrosoir perfectionné. — *Médailles de bronze*, M. Jules Loquet, cultivateur à Drucourt, pour son semoir à main; M. Levasseur, à Evreux, pour l'ensemble de son exposition; M. Leroy, carrossier à Bernay, pour ses tondeuses pour chevaux; M. Félix Hazard, cultivateur à Saint-Aubin-le-Vertueux, pour le perfectionnement de ses javeliers.

### PRODUITS AGRICOLES

*Médaille de vermeil* (offerte par la Société d'agriculture de l'Eure), M. Guérie, propriétaire et cultivateur à Bernay, pour l'ensemble de ses produits agricoles. — *Médaille de vermeil* (offerte par la Société d'horticulture du centre de la Normandie), M. Fosset, cultivateur à Goupillières, pour son exposition de lin. — *Médaille de vermeil*, M. Blot, cultivateur à la Neuve-Lyre, pour son blé. — *Médaille de vermeil*, M. Honoré Hébert, pour son avoine blanche. — *Médaille d'argent* (offerte par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Barré, à Honfleur, pour sa chaux hydraulique. — *Médailles d'argent* (grand module), M. Emile Joret, pour ses betteraves; M. Duval, instituteur à Combon, pour ses produits d'apiculture. — *Médaille d'argent* (offerte par la Société d'agriculture de l'Eure), M. Milliac, à Saint-Germain-la-Campagne, pour son exposition d'alcools. — *Médailles d'argent*, M. Lefoulon, à Honfleur, pour ses tuyaux de drainage et ses réservoirs; M. Bourgeot, à Touques, pour ses tuyaux de drainage; M. Bertrand, à Beaumont-le-Roger, pour ses briques; M. Delarue, fabricant d'huile à Beaumont-le-Roger, pour ses tourteaux et ses huiles; M. Desménages, propriétaire à Saint-Victor-de-Chrétienville, pour une exposition de blé et d'avoine; M. Godard, à Beaumontel, pour ses betteraves. — *Médailles de bronze*, M. Hamel, épicier à Evreux, pour son exposition de moutarde; M. Louveau, distillateur à Honfleur, pour son exposition d'alcools; M. Leforest, cultivateur au Tilleul-Othon, pour son exposition de chardons à foulon; M. Filoque, cultivateur à Berthouville, pour son exposition de lin; M. Vallemont, épicier à Bernay, pour son exposition de confitures. — *Mentions honorables*, M. Raymond Cordier, pour ses produits de sériculture; M. Leprevost, pour son exposition de betteraves; M. Grandmange, négociant à Bernay, pour son exposition de guano; M. Latouche, cultivateur à Goupillières, pour son exposition de betteraves; M. Picard-Massignon, épicier à Evreux, pour son exposition de confitures.

### ENCOURAGEMENT A LA CULTURE DU LIN

*Prime d'arrondissement* (140 fr. et une médaille d'argent), M. Louis Baubry, cultivateur à Boissy-Lamberville.

Digitized by Google

CANTON DE BERNAY

*1re Prime* (75 fr. et une médaille de bronze), M. Motte, cultivateur à Fontaine-l'Abbé. — *2e Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Cassé, cultivateur à Bernay, hameau du Bourg-Lecomte. — *3e Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Lecomte, cultivateur à Caorches. — *1re Mention honorable*, M. Ango, cultivateur à Courbépine. — *2e Mention honorable*, M. Octave Cauvin, cultivateur à Saint-Martin-du-Tilleul.

CANTON DE BRIONNE

*1re Prime* (75 fr. et une médaille de bronze), M. Bigard, cultivateur à la Haye-de-Calleville. — *2e Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Jean-Baptiste Duval, cultivateur à Hecmanville. — *3e Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Filoque, propriétaire à Berthouville. — *1re Mention honorable*, M. Placide Lebas, cultivateur à Saint-Martin-du-Parc. — *2e Mention honorable*, M. Eugène Blin, cultivateur à Saint-Pierre-de-Salerne.

CANTON DE BEAUMONT-LE-ROGER

*1re Prime* (75 fr. et une médaille de bronze), M. Ibert, propriétaire à Thibouville. — *2e Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Gosset fils, cullivateur à Nassandres. — *3e Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Fosset aîné, cultivateur à Goupillières. — *1re Mention honorable*, M. Pommery, cultivateur à Goupillières. — *2e Mention honorable*, M. Guilbert, propriétaire à Combon.

CANTON DE THIBERVILLE

*1re Prime* (75 fr. et une médaille de bronze), M. Jacques Dumont, cultivateur à Saint-Aubin-de-Scellon. — *2e Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Florentin Fourquemin, cultivateur à Faverolles. — *3e Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Charles-François Duval, propriétaire au Theil-Nolent. — *1re Mention honorable*, M. Alfred Robine, cultivateur à Saint-Vincent-du-Boulay. — *2e Mention honorable*, M. Pacifique Deschênes, cultivateur à Bazoques.

CANTON DE BROGLIE

*Prime* de 40 fr., accompagnée d'une médaille de bronze, M. Quesnel, cultivateur à Grandcamp. — *Prime* de 25 fr., accompagnée d'une médaille de bronze, M. Touquet, cultivateur à Capelle. — *Mention honorable*, M. Palfroy, cultivateur à Grandcamp.

Digitized by Google

### CANTON DE BEAUMESNIL

*Prime* de 40 fr., accompagnée d'une médaille de bronze, M. Désiré Ernis, cultivateur à Sainte-Marguerite-en-Ouche. — *Prime* de 25 fr., accompagnée d'une médaille de bronze, M. Abel Papillon, cultivateur à Sainte-Marguerite-en-Ouche. — *Mention honorable*, M. Pierre David, cultivateur à Thevray.

—

### PÉPINIÈRES CORDIER ET FILS, A BERNAY (EURE)

Une *Médaille en vermeil* est accordée à MM. Cordier et fils, pour l'importance et la bonne tenue de leurs pépinières.

Digitized by Google

# TOAST DE M. LE COLONEL GOUJON

—

MESSIEURS,

C'est avec timidité que je prends la parole devant une assemblée si nombreuse et si distinguée; mais j'ai à cœur et le devoir de remercier MM. les membres de la Société d'agriculture de m'avoir fait l'honneur de me nommer président de la commission d'organisation.

Un tel honneur ne me revenait pas; pour remplir de telles fonctions, il faut avoir des connaissances spéciales en agriculture, il faut avoir l'habitude de ces sortes de réunions; enfin, autant que possible, il faut être un gros cultivateur ou propriétaire.

Je ne suis ni l'un ni l'autre; je ne suis qu'un soldat que la loi a mis trop tôt à la retraite, car je me sens toujours prêt, dispos et dévoué pour défendre la patrie, l'ordre et la loi; mais vous avez vu en moi un homme toujours heureux d'être utile et agréable, quand il le peut; comptant sur votre indulgence, j'ai accepté, et, de concert avec la commission, nous avons travaillé.

C'est ici le lieu et le moment d'adresser à mes deux collaborateurs, MM. Jules Focet et Cauchepin, et à MM. les membres du conseil municipal, qui nous ont été adjoints, tous mes remercîments pour leur bienveillant empressement à aider et guider mon inexpérience. Pour être tout à fait juste, je dois une mention toute particulière au secrétaire de la commission, M. Cauchepin, dont le zèle infatigable et l'intelligence complexe ont préparé et assuré les heureux résultats que vous avez constatés.

Mais ces résultats seraient restés à l'état matériel, si un bon génie, M. le président de la Société d'horticulture de la

Digitized by Google

Normandie, n'était venu les animer et les poétiser par les ressources de sa vive imagination, et par la richesse, la variété et le contraste de tant de fleurs, toutes étonnées de se voir réunies et s'admirant entre elles.

Messieurs, au nom de la ville de Bernay, au nom de la Société d'agriculture, section de Bernay, je porte un toast à son illustre président, M. le duc de Broglie, qui nous a fait l'honneur de venir ici, rehausser, par sa présence, l'éclat de cette fête ;

A M. le préfet de l'Eure, qui a bien voulu accepter gracieusement la présidence de ce concours.

Je salue cette brillante assemblée, dans laquelle nous sommes heureux de voir nos députés, nos magistrats, nos administrateurs, nos principaux cultivateurs.

Je vous remercie, Monsieur le maire de Lisieux, de la cité sœur, comme nous l'appelons, d'être venu prendre part à notre fête, comme, il y a deux ans à peine, vous avez pris part à nos douleurs, à cette cérémonie funèbre où nous avons élevé une pierre de souvenir à nos glorieux morts.

Au milieu de cette fête de famille, je ne dois, je ne puis oublier la santé de mes braves concitoyens, dont j'ai su, dans des temps malheureux, mesurer et apprécier le dévouement et le patriotisme.

Il me reste, Messieurs, à vous proposer un dernier toast qui, j'en suis sûr, réunira tous vos suffrages :

Aux dames de Bernay, dont le bon goût s'est traduit par de gracieuses décorations, et dont l'empressement à embellir notre ville nous a pénétrés d'une vive et profonde reconnaissance.

Digitized by Google

# TOAST DE M. LE PRÉFET DE L'EURE

—

MESSIEURS,

Je remercie l'honorable colonel, M. Goujon, des paroles de bienvenue qu'il vient d'adresser aux invités à cette fête splendide, dont le souvenir sera fidèlement conservé par tous ceux qui en ont été les témoins.

Nous sommes venus des différents points du département pour prouver tout notre intérêt aux cultivateurs émérites que vous avez couronnés aujourd'hui, et dont les travaux sont la source de la prospérité et de la richesse du pays.

Nous avons voulu aussi témoigner notre sympathie à la ville de Bernay. Le maire et les adjoints qui la dirigent savent tout le prix que l'administration attache à leur concours dévoué : elle a cherché, dans toutes les occasions, à leur prouver qu'elle tenait à seconder leur zèle et leur attachement aux intérêts du pays.

Grâce à la munificence du conseil général et à celle de l'État, la ville de Bernay sera dotée, dans un avenir peu éloigné, d'un établissement d'instruction primaire qui pourra servir de modèle à ceux qui restent à construire dans le département, et l'hospice, qui attend depuis longues années un agrandissement indispensable, verra, sous peu, s'élever les constructions que réclament avec instance les membres dévoués et désintéressés qui composent sa commission.

Enfin, il est question pour une partie de l'arrondissement de Bernay, déshéritée jusqu'ici de voies ferrées, de la création de lignes qui satisferont les habitants de cette partie du département. Nous savons que ce projet est l'objet des vives préoccupations de l'homme d'État éminent qui siége à mes côtés.

Digitized by Google

La reprise des grands travaux publics, impatiemment attendue, nous fait espérer que ces projets ne seront pas d'une exécution trop lointaine. La sécurité profonde dont jouit le pays sous le gouvernement de l'illustre maréchal de Mac-Mahon, président de la République, hâtera ce résultat. Nous l'appelons de tous nos vœux. Il sera la preuve la plus éclatante que la France se relève. Je m'en réjouis du fond du cœur, et comme Français et comme représentant au milieu de vous la patrie absente... (Applaudissements prolongés.)

Oui, Messieurs, le pays se relève, et il va tracer à nouveau son sillon dans les champs du progrès et de la civilisation, que la tourmente des dernières années l'avait forcé d'abandonner. Notre ambition est de lui confier la semence féconde de la moisson que la France doit un jour recueillir.

Mais, pour atteindre ce but, il faut l'union, l'union indissoluble de tous ses enfants, n'ayant qu'un désir, la grandeur de notre chère et bien-aimée patrie.

Je fais donc un appel aujourd'hui aux habitants de ce bel arrondissement de Bernay. Je porte un toast à sa prospérité et à l'union de tous ses enfants.

Digitized by Google

# TOAST DE M. LE DUC DE BROGLIE

—

MESSIEURS,

Je porte ce toast aux lauréats du concours.

Je dirai très-peu de mots, parce que j'en aurais trop à dire.

Je me rappelle qu'il y a quelques années, dans une occasion pareille, chargé, comme je le suis aujourd'hui, d'être l'interprète des félicitations de notre Société d'agriculture auprès des vainqueurs du jour, j'avais entrepris de les énumérer tous, en caractérisant leur mérite et les causes de leur succès. Si j'essayais pareille entreprise aujourd'hui, je lasserais bientôt votre patience. Que de concours et que de triomphes divers j'aurais à mentionner ! A combien de destinations différentes je devrais adresser nos vœux et nos remercîments ! Il faudrait rappeler d'abord l'aide que nous a apportée, dans la préparation de cette belle fête, une cité voisine, séparée de nous par les délimitations administratives et politiques, mais unie à nous depuis des siècles par des liens d'intimité et des traditions que rien ne peut rompre, unie hier dans nos luttes et dans nos souffrances, unie aujourd'hui dans la reprise de nos travaux et le retour de nos joies pacifiques. (Applaudissements.) Que ne lui devons-nous pas pour avoir bien voulu nous prêter, avec le concours de ses citoyens les plus éclairés, quelques-uns de ses produits délicats où se révèle toute la finesse de son goût ! Combien de donateurs devrions-nous remercier ensuite, nos députés, les administrateurs de cette ville, les grands propriétaires du voisinage ! Puis, parmi les lauréats eux-mêmes, quelle multiplicité, quelle heureuse diversité de produits ! les fruits, les fleurs, les légumes, le lin, les bestiaux, les cultures artificielles ou naturelles, les champs et les pépinières ! Enfin, si nous vou-

Digitized by Google

lions être reconnaissants envers tous, c'est tout le monde, tous les habitants de cette ville envers qui nous devrions proclamer nos obligations ; car il n'est presque pas un habitant qui n'ait salué notre venue, pas une maison qui ne nous ait souri avec ses guirlandes de feuillage et ses couleurs pavoisées. Vous voyez bien que si je voulais payer toutes les dettes de la Société, la soirée s'écoulerait avant que j'eusse terminé.

J'aime mieux (et vous me le permettrez) résumer tout en un seul mot, et reporter toute ma reconnaissance sur notre chère contrée normande qui, naguère éprouvée par toutes les douleurs de l'invasion, a su pourtant trouver dans les ressources variées de son sol et de son génie, dans le labeur patient de ses populations, le moyen de nous étonner par tant de témoignages si divers de son infatigable activité. Allons même plus haut encore, remercions, félicitons notre chère patrie de tout ce que ses enfants font de bien, réalisent de succès, recouvrent de force ou obtiennent de bonheur ; félicitons, remercions cette patrie, si éprouvée mais si vaillante, qui, en deux ans, tout en payant son effroyable rançon, tout en laissant entre les mains de son vainqueur un lambeau déchiré de sa chair, a pourtant trouvé encore la force de fermer ses plaies, de refaire son sang généreux, et qui commence à relever aujourd'hui son noble visage, dont la beauté n'est altérée ni par la trace de ses larmes ni par la cicatrice de ses blessures ! (Applaudissements.)

Ne vous étonnez pas que du récit des mérites de nos modestes lauréats, j'arrive ainsi par degrés à l'expression de nos sentiments pour la France tout entière. Ce n'est que justice, et la transition est naturelle. Dans cette résurrection de la France qui commence, tout le monde sans doute, toutes les classes ont eu leur part. L'industrie y a contribué en nous rouvrant les sources d'une richesse où nous avons pu puiser le prix du rachat de notre territoire ; le commerce par ses échanges, qui ont facilité le payement rapide de ces sommes

Digitized by Google

immenses ; la politique par les inspirations de sagesse qu'elle a su donner ou suivre. Mais l'agriculture a eu sa part aussi, plus modeste peut-être, moins apparente, qui n'a pas été pour cela la moins importante. Je l'ai caractérisée l'an dernier, en disant que l'agriculture était le gage sur lequel s'étaient appuyés nos emprunts libérateurs. C'est grâce aux ressources solides de notre propriété foncière et à la confiance qu'elle inspire, que nous avons trouvé dans des jours de détresse l'appui du crédit de l'Europe entière ; c'est à notre agriculture qu'il a prêté, comme c'est elle, hélas ! aussi, qui est pour la plus grande part encore chargée de payer l'intérêt de nos dettes.

C'est ainsi que l'agriculture est le vrai point d'appui et comme le fonds de réserve de la société française. En tout genre, à tous les points de vue, nos cultivateurs sont comme une solide armée de réserve sur laquelle la société peut compter dans toutes ses épreuves. C'est de leurs rangs surtout, vous vous en souvenez, que sont sorties, pendant nos luttes douloureuses, ces troupes improvisées qui ont soutenu, dans les revers, l'honneur du nom français ; c'est de leurs rangs que sortent encore aujourd'hui, à l'appel du service militaire, devenu général et obligatoire, ces jeunes recrues qui font de bonne heure leur apprentissage pour défendre le territoire national, si, par un malheur que rien ne fait prévoir, il devait subir de nouvelles attaques. Enfin, même à l'intérieur et dans nos discordes civiles, le cultivateur français est le vrai soldat de l'ordre public. Ce modeste cultivateur, maître le plus souvent de son domaine restreint, ne reconnaissant dans l'usage de la propriété, qu'il a payée de ses sueurs, d'autre supérieur que Dieu et la loi, intéressé ainsi plus que personne au maintien de la paix sociale, en est le défenseur né et naturel. Je n'ai pas hésité à dire, l'an dernier, dans l'occasion que je rappelais tout à l'heure, que, pour la bonne défense de la société contre les passions qui la menacent dans l'Europe entière, je préférais cette armée

Digitized by Google

de soldats de l'ordre répandue ainsi sur tout le territoire, même à ces grands propriétaires, comme on en voit dans des pays voisins, qui, détenant le sol presque à eux seuls, demeurent isolés au milieu d'une multitude indifférente à la conservation de biens dont elle n'a pas sa part.

Ce que j'ai dit, je le répète encore; mais laissez-moi y joindre un avis que permettront à une vieille amitié les représentants éclairés de cette classe agricole qui m'entendent. Tout cela n'est vrai qu'à une condition : c'est qu'ils auront un juste sentiment de leur force et de leur dignité; c'est qu'ils sauront résister aux conseils perfides des factions qui s'efforcent de les alarmer sur le maintien de ces droits désormais acquis et inébranlables; c'est qu'ils ne croient pas, comme on s'efforce dans l'ombre de le leur souffler à l'oreille, qu'il y ait quelqu'un en France assez insensé pour rêver de les priver du libre usage de ces droits qu'ils tiennent du labeur de leurs pères et de toute la suite de notre histoire. Ce n'est pas, cela ne sera jamais : ces chimères ridicules et ces craintes sans fondement ne sont pas dignes d'arrêter un instant le bon sens pratique et sûr de nos cultivateurs normands. Ils savent, ils sentent que l'état social de la France moderne, œuvre des siècles, est aussi indestructible que les fondements du sol qui les porte, et qu'on ne peut pas plus s'y attaquer avec succès qu'on ne peut altérer la qualité de l'air que nous respirons. Aucun homme, aucun parti n'y pourrait songer.

C'est dans l'enceinte, si j'ose ainsi parler, dans les limites de cet état social, dont personne ne peut sortir, que vont se débattre toutes les questions politiques que nous avons à résoudre. Nos populations le savent, et elles attendent avec confiance, sous l'égide du loyal soldat qui nous gouverne, les institutions que leur donnera la décision souveraine de l'Assemblée nationale.

---

Digitized by Google

# CONCOURS AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

TENU A AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE, LES 31 JUILLET ET 28 SEPTEMBRE 1873

—

La Société a organisé à Amfreville-la-Campagne un concours agricole départemental, comprenant d'abord des expériences de moissonneuses et faucheuses, qui se sont faites le 31 juillet 1873, et en second lieu une lutte de labourage, des expositions d'animaux, d'instruments et de produits agricoles et horticoles, avec un concours pour les serviteurs ruraux, qui ont occupé la journée du 28 septembre suivant.

Le comice agricole de Louviers s'était joint à la Société pour augmenter l'éclat de cette solennité, qui, grâce aux efforts de tous et surtout à l'initiative généreuse de M. le marquis de Blosseville, maire et conseiller général du canton, a obtenu un succès complet.

L'exposition des animaux et des produits agricoles était fort remarquable, et la race bovine était surtout représentée par de nombreux et magnifiques spécimens.

Le beau parc de M. de Blosseville encadrait merveilleusement les collections de fleurs, de fruits et de légumes qui faisaient l'admiration des visiteurs.

Immédiatement après la messe solennelle, les jurys ont commencé leurs opérations, et à 4 heures la Société s'est réunie en assemblée générale et publique. Au bureau siégeaient, à côté de M. le marquis de Blosseville, président de la Société, MM. le baron Sers, préfet de l'Eure, et Prétavoine, député, président du comice de Louviers ; sur l'estrade on remarquait la présence de MM. l'amiral de la Roncière-le Noury et de Salvandy, députés ; Labbé, de Boisgelin, de Forval, Ozanne, Join-Lambert, membres du conseil général ;

Digitized by Google

Izarn, vice-président de la Société ; de Rostolan, président, et Léon Petit, secrétaire de la section d'agriculture, etc.

M. le président a ouvert la séance par un discours que de chaleureux applaudissements ont fréquemment interrompu ; puis M. Prétavoine a lu un rapport sur les prix de culture spéciaux au canton de Louviers.

Les récompenses ont ensuite été décernées aux lauréats des différents concours, d'abord à ceux du concours de moissonneuses, puis à ceux du concours de bestiaux et de labourage, et enfin aux instituteurs et aux élèves des écoles primaires ayant pris part au concours d'enseignement agricole.

Après cette séance, cent cinquante invités se sont réunis aux autorités dans un banquet dont l'excellente musique municipale d'Évreux a augmenté le charme par trois sérénades très-légitimement applaudies.

La fête s'est terminée par de brillantes illuminations qui ont longtemps retenu les curieux dans les rues d'Amfreville.

Digitized by Google

# DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LE MARQUIS DE BLOSSEVILLE

Président de la Société

—

MESSIEURS,

C'est la première fois qu'Amfreville, très-modeste chef-lieu de canton, resserré entre une cité manufacturière de premier ordre et le plus riche marché de la Normandie, voit se déployer l'appareil d'un concours départemental.

La Société libre de l'Eure a tenu, dans sa justice distributive, à faire participer à ses leçons et à ses encouragements des ruraux véritables, dans toutes les bonnes acceptions du mot, et le comice de Louviers, craignant pour des frères inexpérimentés, est venu leur apporter une généreuse assistance.

Évreux et Louviers ont voulu démentir ce triste proverbe: « On ne prête qu'aux riches. »

Mais leurs enseignements avaient déjà pénétré jusqu'ici; les ruraux du canton d'Amfreville avaient plus d'une fois dépassé leurs frontières pour assister à de grandes solennités d'agriculture; ils avaient entendu avec profit chez d'heureux voisins les leçons si instructives du professeur Morière, et leurs relations de bon voisinage avec le Neubourg les avaient tenus au courant de toutes les saines méthodes, de toutes les théories éprouvées, du meilleur choix des instruments aratoires perfectionnés.

Car le Neubourg et le canton d'Amfreville sont un ensemble, ville et banlieue : mêmes ressources du sol, même bon sens pratique, même expression du génie normand qui, selon le jugement d'Henri IV, n'est pas prompt à choses nou-

Digitized by Google

velles; mais hâtons-nous d'ajouter : S'il marche lentement, il marche toujours, et il arrive, le dernier jamais, le premier souvent.

Aussi, à l'époque peu éloignée où chaque canton aspirant à l'autonomie prétendait avoir son comice bien distinct, l'historique plaine du Neubourg avait-elle oublié sa subdivision moderne pour se reconstituer instinctivement, et remettre en commun les progrès de l'expérience et la défense des intérêts.

Sur ce territoire fertile, vous ne rencontrez, Messieurs, que par une exception très-rare des exploitations d'une certaine étendue non interrompue. Rien, sauf le bon esprit de la population, n'y rappelle notre Vexin normand; et ce n'est pas de nos jours que date cette extrême division. Les savants écrits d'Auguste Le Prevost et de M. Léopold Delisle en constatent de nombreux et très-lointains exemples.

Ce n'est donc pas dans les grands concours régionaux que le canton d'Amfreville peut manifester ses progrès agricoles, malgré leur incontestable réalité.

Il a eu cependant ses jours d'heureuse et juste fortune dans un passé qu'on serait tenté de croire très-éloigné, tant de douloureuses épreuves nous séparent du concours régional de 1870.

Par une intelligente innovation, à la prime d'honneur consacrée dès l'origine à la grande culture il en était joint deux autres pour la culture moyenne et pour les exploitations d'une contenance inférieure à 20 hectares.

Cette troisième prime d'honneur, que tant de concurrents étaient appelés à se disputer sur la surface entière du département, c'est le canton d'Amfreville qui l'a conquise à la sueur du front d'un de ses agriculteurs, dont les conseils sont le plus souvent demandés.

Ce succès si approuvé de M. Jean-Baptiste Mettais répond au mieux à une pensée fort applaudie, il y a huit jours à peine, lorsque dans une cité voisine, à la fin d'une grande



Digitized by Google

solennité agricole, le second personnage de l'État, M. le duc de Broglie, manifestait hautement sa sympathie raisonnée pour le domaine restreint dont la possession fait des citoyens intéressés à la chose publique.

Le canton d'Amfreville, grâce au voisinage de deux importantes villes manufacturières, lui réservait une démonstration plus complète encore, si les grandes affaires de l'État ne l'avaient pas retenu aujourd'hui loin de nos travaux qu'il avait promis d'honorer de sa présence.

Depuis qu'une fiscalité exagérée ne mesure plus d'une main avare la lumière du jour aux ouvriers de l'industrie travaillant au foyer domestique, il s'est constitué en quelque sorte un ordre nouveau de propriétés rurales dépassant déjà de beaucoup les limites des banlieues industrielles.

Nos villages voient chaque jour se créer de modestes domaines, sortes de fermes en miniature, avec leur petit champ, leur petite étable, leur petit jardin, et leur principal édifice qui rappelle de très-loin le palais de cristal.

Dans ces domaines restreints un certain degré de culture, d'horticulture plutôt, est un délassement sain et utile, et de cette production le strict nécessaire n'exclut pas un peu de superflu, qui se porte à la ville.

N'y a-t-il pas là un palliatif qui peut atténuer en quelque mesure cette émigration des campagnes dont souffrent particulièrement les cantons frontières!

Là au moins les habitudes de la vie des champs et de la vie de famille ne se perdent pas irréparablement. Là aussi les crises périodiques de la grande industrie ont des contre-coups moins funestes. Pourquoi n'y pas chercher le trait d'union nécessaire entre les deux grandes divisions du travail national, entre deux sœurs que l'on a trop souvent traitées en ennemies?

Mais voilà que, touchant à son terme, cette allocution déjà trop longue a singulièrement dévié de son sujet. Le président de la Société libre s'est rappelé plus que de raison qu'il repré-

Digitized by Google

sentait le canton d'Amfreville dans une autre enceinte, et le juge s'est fait avocat d'une cause qui n'allait pourtant pas manquer de défenseurs plus impartiaux et plus persuasifs.

Rassurez-vous, Messieurs, les personnages ne vont pas reprendre leurs places. Il ne sera pas rétrogradé.

Qui de nous, lorsqu'il n'était pas en scène, n'a souvent pensé, dans les séances solennelles de l'agriculture, que la patience des prétendants était mise à une longue et dure épreuve?

La part des vaines phrases est finie, celle des phrases substantielles va commencer. La parole est donnée à la proclamation des récompenses.

Digitized by Google

# TOAST DE M. LE MARQUIS DE BLOSSEVILLE

—

Au nom de mes honorables collègues, MM. les maires du canton; au nom de la population tout entière d'Amfreville-la-Campagne, je porte la santé de nos hôtes, des plus modestes comme des plus éminents, apportant tous à cette fête de la grande famille agricole les mêmes pensées d'esprit public, de concorde et d'amour de l'ordre.

Honneur à vous, Monsieur l'amiral, à vous qui, après tant d'éclatants services dans nos armées de mer, êtes accouru à la tête de vos braves marins pour défendre la terre natale, et offrir à Paris assiégé l'exemple de la discipline et du vrai courage!

Combien ne sommes-nous pas heureux de réunir au milieu de nous plusieurs de nos représentants à l'Assemblée nationale, si jaloux de justifier nos libres et unanimes suffrages, et si pénétrés du devoir de donner au pays des institutions durables!

Notre préfet, dont l'action éclairée, ferme et bienveillante à la fois, est secondée avec tant de zèle et de succès par ses dignes collaborateurs;

Mes collègues, mes amis du conseil général, si animés du sentiment des devoirs publics, si unis dans leur accomplissement.

Honneur à vous qui, à tous les degrés de la représentation et de l'administration, prêtez le plus loyal concours au chef illustre et désintéressé dont la parole d'honnête homme et de soldat est, à elle seule, une puissance; lui que l'Assemblée souveraine a placé bien au-dessus de tous les partis, pour

Digitized by Google

apaiser les dissentiments, relever la fortune de la France, et la ramener à force de sagesse et de travail au rang qui lui appartient parmi les nations !

Pourrions-nous oublier les héros, les véritables héros de cette journée, les lauréats de nos concours si disputés, maîtres généreux et vigilants, chefs d'atelier intelligents, serviteurs fidèles et laborieux, tout entiers, eux aussi, et des premiers, à reconstituer l'épargne du pays?

Buvons enfin, Messieurs, buvons à tous nos hôtes d'un jour heureux; leur souvenir restera gravé dans nos cœurs en caractères ineffaçables.

Digitized by Google

# TOAST DE M. LE PRÉFET

—

Après avoir rappelé les longs services rendus par leur excellent conseiller général aux populations du canton d'Amfreville, M. le préfet a ajouté :

« Pour d'autres contrées aujourd'hui déshéritées et séparées violemment de la mère patrie, il n'y a ni réunions, ni réjouissances ; elles vivent de regrets en attendant le jour où leurs patriotiques espérances se réaliseront. Quelque douloureux que soit leur souvenir, je croirais manquer à tous mes devoirs en négligeant de les mêler aux fêtes auxquelles j'assiste. Les regards de nos chers et aimés compatriotes s'élèvent au-delà des frontières nouvelles que nos désastres ont élevées, et suivent avec anxiété notre histoire de chaque jour. Rassurons-les par notre concorde, par notre union indissoluble, et tenons-nous serrés autour du maréchal de Mac-Mahon et du drapeau qu'il a conduit à la victoire à Malakoff, à Magenta et à Solférino.

« Messieurs, je bois à la santé de M. de Blosseville, à l'homme dévoué à son pays, et qui a consacré sa vie à le servir. Ses sentiments sont les vôtres, et il fait comme nous des vœux ardents pour notre bien-aimée patrie ! »

Digitized by Google

# TOAST

DE

## M. L'AMIRAL DE LA RONCIÈRE-LE NOURY

—

MESSIEURS,

M. le marquis de Blosseville, mon vénéré collègue, vient de vous parler de moi dans des termes qui ont dépassé la mesure de l'éloge. Si j'ai quelque peu fait mon devoir, c'est qu'aux sentiments patriotiques qui m'animaient se joignait l'ambition de faire honneur au département de l'Eure, dont les habitants m'ont toujours donné des preuves d'une flatteuse sympathie, ambition qui n'a jamais cessé d'être mon guide dans ma longue carrière. Qui ne ferait son devoir quand il se sent encouragé par l'affection de ses concitoyens?

Avant tout, je prie M. de Blosseville d'accepter l'expression de ma reconnaissance pour avoir bien voulu m'inviter à cette belle cérémonie, et m'avoir ainsi donné l'occasion de me présenter à vous et de vous remercier du concours que m'ont donné vos votes, alors que mon nom, nouveau parmi vous, n'avait pour s'étayer que votre bienveillance insuffisamment méritée.

M. le préfet de l'Eure vient de vous dire en termes éloquents les droits de votre excellent maire à votre affection. En y ajoutant quelques mots, je suis sûr d'être l'interprète de vos sentiments, car je sais quelle sympathie héréditaire vous lie à tant de titres à celui autour duquel nous sommes réunis. Vous avez conservé ainsi les précieuses traditions des sages populations de notre Normandie : vous savez garder

Digitized by Google

le respect des noms de ceux que vos pères ont respectés avant vous.

Quand les citoyens qui portent ces noms, sachant marcher avec le siècle, sans jamais pactiser avec la révolution, et restant attachés aux plus légitimes convictions, s'appliquent comme M. de Blosseville à mettre avec désintéressement toutes leurs facultés au service des intérêts publics; quand ils sont à la tête d'une famille qui considère que sa mission naturelle est de faire le bien, de soulager toutes les misères, c'est autour de ces citoyens, Messieurs, que vous avez raison de vous grouper.

Ce sont ceux-là que vous devez écouter. Repoussez loin de vous ces courtiers de théories réprouvées qui ne sont que la négation du véritable progrès, gens inconnus hier, inconnus demain, indignes souvent, qui vous bercent de fallacieuses promesses qu'ils savent ne pouvoir jamais s'accomplir. Ils vont, vous le savez, colporter leur propagande dissolvante, subversive de la religion et de l'ordre social, dans nos laborieuses campagnes, vierges encore de ces théories, provoquant ainsi le désordre qui est leur élément nécessaire, et servant des ambitions qui ne sont justifiées ni par les services rendus, ni par le devoir accompli.

Et comme s'ils avaient déjà oublié les terribles enseignements que nous avons subis, ils se mettent de nouveau, recommençant leur œuvre destructrice, à saper les bases de notre armée et de la force publique, qu'ils redoutent, et pour cause, et qu'ils savent être notre palladium contre leurs coupables entreprises.

Avec ceux-là, Messieurs, il n'y a pas de pacte possible, quel que soit l'avenir qui se prépare, et, pour ma part, je répudie tout compromis qui tendrait à une alliance quelconque avec le parti dont ils sont les adeptes.

Messieurs, les vieilles traditions de nos contrées, continuez à les observer. Croyez au prestige des noms. Ne pensez-vous pas, par exemple, que le ministre éminent, notre cher com-

Digitized by Google

patriote, qui dirige aujourd'hui les affaires publiques, ne trouve pas un auxiliaire puissant à son patriotisme éprouvé, à son intelligence élevée, à son talent incontestable dans le prestige de l'illustration doublement séculaire du nom qu'il sait si bien porter?

A un titre analogue, permettez, Messieurs, à un marin de rappeler que le nom de Blosseville a laissé parmi les navigateurs un souvenir traditionnel mêlé à de douloureux regrets. Le frère de celui dont nous sommes aujourd'hui les hôtes a péri, jeune encore, dans les glaces du pôle, victime de son amour de la science, qui le comptait déjà au nombre de ses champions les plus brillants. Il a disparu avec son navire, entraîné sans doute par son ardeur, dans une campagne d'exploration des plus périlleuses, qu'il avait recherchée, et nul n'a rapporté des nouvelles de lui et du bâtiment qu'il commandait. Vous vous associerez, Messieurs, aux sentiments de celui qui rappelle cette catastrophe, si honorable pour le nom de Blosseville, et nous boirons à la santé de celui qui porte aujourd'hui si dignement un nom justement populaire parmi vous:

A la santé de M. le marquis de Blosseville!

Digitized by Google

# TOAST DE M. PRÉTAVOINE

—

MESSIEURS,

Permettez au président de votre comice agricole de porter deux santés qui, l'une et l'autre, répondent, j'en suis sûr, aux sentiments dont vous êtes vous-mêmes animés à la suite de cette journée si bien remplie.

Je bois aux lauréats du concours et à la prospérité de la commune et du canton d'Amfreville.

Je n'essayerai pas, Messieurs, d'énumérer les titres des lauréats : les divers jurys dont nous avons ici de nombreux représentants vous ont déjà dit combien avait été remarquable ce concours, soit par la valeur et par le nombre des animaux exposés, soit par la bonne construction des instruments et par l'habileté de ceux qui les ont mis en action. Il n'y a ici rien à ajouter à ce qui a été dit déjà ; il y a seulement à féliciter les vainqueurs, à encourager les vaincus, et à dire à tous que la lutte qui vient de se terminer aujourd'hui recommencera l'année prochaine à Gaillon, l'année suivante à Pont-de-l'Arche, l'année d'après au Neubourg ; qu'ainsi donc, il y a toujours lieu pour les uns de persévérer et pour les autres d'espérer, parce que les efforts seront toujours récompensés tôt ou tard, et que notre modeste comice ne se lassera pas d'accomplir fidèlement et complètement les obligations que lui imposent la générosité du gouvernement et la confiance des souscripteurs.

Je serais injuste si j'omettais, dans les éloges que j'adressais tout à l'heure aux exposants, ceux qui, par d'autres mérites, ont aussi obtenu des récompenses : les cultivateurs habiles dont le jury visitait naguère les exploitations; les enfants des écoles, dont les connaissances en agriculture viendront plus tard en aide à la pratique de leurs parents;

Digitized by Google

les musiques venues en foule, et quelques-unes de si loin, pour contribuer à l'éclat de la fête; les horticulteurs, dont les charmants produits ont trouvé une hospitalité digne d'eux dans ce beau parc; enfin, les organisateurs du concours qui ont consacré tant de peines et de soins au plaisir de leurs concitoyens; tous ont droit à nos remercîments. Je les unis dans mes cordiales félicitations, et je bois à leur santé.

Messieurs, vous vous êtes associés au tribut d'éloges que je viens d'adresser aux lauréats du concours; permettez-moi maintenant de boire à la commune et au canton d'Amfreville.

M. le préfet et mon illustre collègue et ami, l'amiral de la Roncière, accomplissant une partie de ma tâche, vous exprimaient tout à l'heure, dans un langage que vous avez applaudi, les sentiments que nous éprouvons à l'égard de l'homme éminent qui vous représente au conseil général. Je n'insiste pas sur ce point, car je ne pourrais qu'affaiblir ce qu'ils ont dit avant moi et mieux que je ne saurais le faire.

Ces sentiments de déférence et d'affection dont vous entourez M. de Blosseville ne font pas moins d'honneur à ceux qui les éprouvent qu'à celui qui les inspire. Je n'hésite pas à déclarer que les populations qui savent pratiquer le respect sont des populations saines, honnêtes et qui méritent d'être heureuses. Que pourrait-on, d'ailleurs, désirer pour les habitants de ce beau pays, sinon de rester dignes des bienfaits que la Providence leur a prodigués? Où trouver un climat plus tempéré, un sol plus fertile, des hommes plus éclairés et plus sages? Aussi la journée qui vient de s'écouler laissera-t-elle à vos hôtes les plus durables souvenirs.

Nous allons nous séparer, emportant l'heureuse impression de quelques heures passées dans une bienfaisante atmosphère de concorde et d'union; demain chacun aura repris son travail, les uns seront retournés à leurs champs, les autres à leurs usines, tous à leur devoir! Qu'ils me pardonnent si je leur porte envie! Heureux ceux dont la voie est tracée! Il

Digitized by Google

est des situations dans lesquelles le difficile n'est pas de pratiquer son devoir, mais de le bien connaître. Donner à un pays l'ordre avec la liberté, la stabilité dans les institutions avec le progrès dans les mœurs, n'est point l'œuvre d'un jour, et c'est ce à quoi il faut absolument parvenir. Se tenir également éloigné de toutes les exagérations de quelque côté qu'elles viennent, n'appartenir à aucun parti, suivre invariablement les lois de la modération et de l'impartialité, c'est une tâche ardue et parfois ingrate; on est assuré de déplaire à tous les partis extrêmes, et le moins qui vous puisse arriver, c'est d'être à la fois blâmé comme réactionnaire par les uns et comme révolutionnaire par les autres. C'est là pourtant qu'est la vérité; telle est, suivant moi, la ligne de conduite à laquelle il faudra s'efforcer de rester fidèle lorsqu'il s'agira d'aborder les solutions attendues par le pays avec une impatience que je comprends et que je partage.

Et maintenant, Messieurs, y a-t-il lieu de s'inquiéter outre mesure de ces solutions? Je ne le pense pas : quand on compare la situation présente avec celle d'il y a deux ans, on est bien plutôt amené à penser que les principales difficultés ont été surmontées, et à espérer qu'il en sera de même de celles qui nous préoccupent à bon droit aujourd'hui. J'ose même dire que les choses seraient aisées si l'on trouvait plus généralement en France le bon sens et l'esprit politique, à la fois libéral et modéré, que l'on rencontre couramment dans nos contrées normandes; oui, Messieurs, tout irait bien si tout le monde vous ressemblait, et je crois former un vœu très-patriotique en souhaitant à tous les cantons de notre cher pays, non pas seulement des terres aussi riches, mais encore et surtout des intelligences aussi solides, des esprits aussi droits et aussi fermes que ceux qu'on trouve dans nos campagnes :

Au canton d'Amfreville !

---

Digitized by Google

# LISTE DES RÉCOMPENSES

—

## CONCOURS DE MOISSONNEUSES DU 31 JUILLET 1873

### MOISSONNEUSES

Une *médaille d'or* de la valeur de 200 fr., M. Béranger, constructeur à Évreux. — Une *médaille d'or* de 150 fr., offerte par le comice agricole de Louviers, M. Chevalier, cultivateur à Ormes. — Une *prime* de 25 fr. est accordée à M. Monnier, charretier chez M. Chevalier, pour s'être distingué dans la conduite de la moissonneuse. — *Mention honorable*, M. Blais, cultivateur à Iville.

### FAUCHEUSES

Une *médaille d'or* de 100 fr., M. Béranger, constructeur à Évreux. — Une *médaille d'or* de 100 fr., offerte par le comice agricole de Louviers, M. Varillon, cultivateur à Sacquenville. — Une *prime* de 25 fr. est accordée à M. Varillon fils, pour s'être distingué dans la conduite de la faucheuse Sprague. — Une *médaille d'argent* est accordée à M. Buhot, en souvenir du concours qu'il a bien voulu prêter aux expériences.

### RÉCOMPENSES SPÉCIALES

Ouvriers ayant exécuté le fauchage. — *1er Prix* (20 fr.), Victor Lenfant, à Incarville. — *2e Prix* (20 fr.), Pierre Sauvage, à Saint-Amand-des-Hautes-Terres. — *3e Prix* (15 fr.), Charles Duclos, à Amfreville. — *4e Prix* (10 fr.), Léger, à Amfreville.

Ouvriers ayant mis le blé en moyettes. — *1er Prix* (20 fr.), Victor Lenfant, à Incarville. — *2e Prix* (20 fr.), Auguste Dupré, à Incarville. — *3e Prix* (15 fr.), Albéric Delamare, à Amfreville. — *4e Prix* (10 fr.), Blanchard, à Saint-Ouen-de-Pontcheuil. — *5e Prix* (10 fr.), offert par M. le comte de Rostolan, Auguste Morin, à Amfreville.

## CONCOURS DÉPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 1873

### DOMESTIQUES RURAUX

Hommes. — *Prix du département* (100 fr. et une médaille de bronze), Amable Soligny, berger, 35 ans de services chez M. Louis Mauger,

Digitized by Google

cultivateur à Daubeuf-la-Campagne. — *Prix d'arrondissement* (60 fr. et une médaille de bronze), Antoine Monnier, charretier, 29 ans de services chez M. Delacour, cultivateur aux Ventes; — (50 fr. et une médaille de bronze), Remy-Clovis Corde, charretier, 29 ans de services chez M. Godard, cultivateur au Mesnil-Jourdain; — (40 fr. et une médaille de bronze), Parfait Foisnard, berger, 20 ans de services chez M. Lemaître, à Bacquepuis. — *Prix spécial* (50 fr. et une médaille d'argent), Alexandre Chevallier, premier domestique, homme de confiance, 19 ans de services chez M. Lemaître, à Bacquepuis.

Servantes. — *Prix d'arrondissement* (60 fr. et une médaille de bronze), Joséphine Rouland, 38 ans de services chez M. Thouroulde, au Gros-Theil; — (40 fr. et une médaille de bronze), Pauline Langlois, 28 ans de services chez M. Baziret, aux Ventes; — (25 fr. et une médaille de bronze), Julie Regnault, 22 ans de services chez M. Feugère, à Amfreville-la-Campagne.

## CONCOURS DE BESTIAUX

Taureaux. — *1er Prix départemental* (150 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le bouvier), M. Philippe Assire, cultivateur au Gros-Theil. — *2e Prix départemental* (100 fr.), *offert par M. le marquis de Blosseville*, M. Huet, cultivateur à Claville. — *Prix du comice agricole de Louviers* (130 fr., plus 10 fr. pour le bouvier), M. Hellot, cultivateur à Montaure. — *Prix du comice de Louviers* (100 fr., plus 5 fr. pour le bouvier), M. Ibert, cultivateur au Tremblay.

Vaches laitières. — *1er Prix départemental* (150 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le domestique), M. Auzoux, cultivateur à Villettes. — *2e Prix départemental* (100 fr., plus 5 fr. pour le domestique), *offert par M. le comte de Boury*, M. Huet, cultivateur à Claville. — *Prix du comice de Louviers* (130 fr., plus 10 fr. pour le domestique), M. Cousinard, cultivateur au Gros-Theil. — *Prix du comice de Louviers* (100 fr., plus 5 fr. pour le domestique), M. Feugère, cultivateur à Amfreville.

Génisses ayant six dents de lait. — *1er Prix départemental* (100 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le domestique), M. Feugère. — *2e Prix départemental* (50 fr., plus 5 fr. pour le domestique), *offert par M. le marquis de Blosseville*, M. Varillon, cultivateur à Sacquenville. — *Prix du comice de Louviers* (70 fr., plus 10 fr. pour le domestique), M. Paulard, cultivateur à Beaumontel. — *Prix du comice de Louviers* (50 fr., plus 5 fr. pour le domestique), M. Beaucousin, cultivateur à Fouqueville.

Digitized by Google

Génisses ayant toutes leurs dents. — *1er Prix du comice de Louviers* (70 fr., plus 10 fr. pour le domestique), M. Lucas, cultivateur à la Mésangère. — *2e Prix du comice de Louviers* (50 fr., plus 5 fr. pour le domestique), M. de la Haye-Jousselin, propriétaire à Saint-Aubin-d'Ecrosville. — *3e Prix du comice* (30 fr., plus 5 fr. pour le domestique), M. Houllier, cultivateur à Tourville.

Béliers. — *Prix départemental* (100 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le berger), M. de Tourlaville, cultivateur à Beaubray.

Brebis. — *Prix départemental* (100 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le berger), M. Monnier, cultivateur à Aviron. — *Prix du comice de Louviers* (80 fr., plus 5 fr. pour le berger), M. Blondel, cultivateur au Mesnil-Jourdain. — *Prix du comice* (60 fr., plus 5 fr. pour le berger), M. Drouet, cultivateur à Ecquetot.

Porcs. — *Prix du comice de Louviers* (50 fr., plus 5 fr. pour le conducteur), M. Duhamel, cultivateur à Cesseville.

Truies. — *Prix départemental* (60 fr. et une médaille d'argent, plus 5 fr. pour le conducteur), M. Jules Loiselet, à Criquebeuf-la-Campagne. — *Prix du comice* (50 fr., plus 5 fr. pour le conducteur), M. Mettais, cultivateur à Tourville.

Chevaux de trait de 3 a 5 ans. — *Prix départemental* (150 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le conducteur), M. Chevallier, cultivateur à Ormes. — *Prix du comice de Louviers* (130 fr., plus 10 fr. pour le conducteur), M. Chevallier.

Chevaux de trait de 2 a 3 ans. — *1er Prix du comice de Louviers* (100 fr., plus 10 fr. pour le conducteur), M. Guilbert, cultivateur à Combon. — *2e Prix du comice* (50 fr., plus 5 fr. pour le conducteur), M. Loiselet.

Juments poulinières de trait. — *Prix départemental* (150 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le conducteur), M. Marais, cultivateur à Beaumontel. — *Prix du comice* (100 fr., plus 10 fr. pour le conducteur), M. Domenère, cultivateur à Ecardenville-la-Campagne.

Juments poulinières de demi-sang. — *Médaille de vermeil*, offerte par M. le comte de Rostolan, M. Colombe, cultivateur à Amfreville. — *Médaille d'argent*, M. Guillet, cultivateur à Sémerville.

Poulains. — *1er Prix du comice* (100 fr., plus 10 fr. pour le conducteur), M. Huet, cultivateur à Crasville. — *2e Prix du comice* (50 fr., plus 5 fr. pour le conducteur), M. Auzoux, cultivateur à Villettes.

Pouliches. — *Prix du comice de Louviers* (60 fr., plus 5 fr. pour le conducteur), M. Dumoulin, cultivateur à Incarville.

Digitized by Google

### ANIMAUX DE BASSE-COUR

*Médailles d'argent :* M. de la Haye-Jousselin, à Saint-Aubin-d'Ecrosville, pour son exposition de canards de Rouen, dindons, poules et oies normandes; — Mme la comtesse de Boury, pour dindons, poules crève-cœur, pintades et lapins.

*Médailles de bronze :* M. Eugène Laurent, au Neubourg, pour ses lapins; — M. Lemercier, à Tourville-la-Campagne, pour ses canards; — M. Joly, au Neubourg, pour ses poules crève-cœur.

### CONCOURS DE LABOURAGE

*1er Prix* (130 fr.), M. Eugène Hue, cultivateur à Hectomare. — *2e Prix* (80 fr.), M. François Antin, cultivateur à Villez-sur-le-Neubourg. — *3e Prix* (60 fr.), M. Mettais, cultivateur à Tourville-la-Campagne.

### INSTRUMENTS ET PRODUITS AGRICOLES

Instruments. — *25 fr. et une médaille d'argent :* MM. Filoque, constructeur à la Neuville-du-Bosc, pour une batteuse à vapeur; — Gustave Buhot, cultivateur à Amfreville, pour coupe-racines, concasseur, hache-paille, semoir Smith; — Leclerc, constructeur à Rouen, pour semoir à toutes graines; — Béranger, constructeur à Évreux, pour une collection d'instruments agricoles.

Produits. — *Médailles d'argent :* M. Blot, cultivateur à Rougemaison, pour son exposition de blé; — M. Guilbert, cultivateur à Combon, pour son exposition de blé, lin et avoine. — *Médaille d'argent* (offerte par M. le marquis de Blosseville), M. Duval, instituteur au Neubourg, pour ses produits d'agriculture. — *Médailles de bronze :* M. Philippe Fauré, cultivateur au Tilleul-Othon, pour son exposition de chardons; — M. Victor Leblond, cultivateur à Amfreville, pour son exposition de blé; — M. Buhot, cultivateur à Amfreville, pour son exposition de blé et de betteraves; — M. Dubourg, à Sainte-Barbe près Louviers, pour son exposition de betteraves variées et de carottes; — M. Feugère, propriétaire à Amfreville, pour son exposition de beurre; — Mme Lenormand, au Neubourg, pour son exposition de fromages.

### EXPOSITION D'HORTICULTURE

*Médaille de vermeil* (offerte par M. le marquis de Blosseville), M. Liberge, jardinier chez M. de la Haye-Jousselin, à Saint-Aubin-d'Ecrosville, pour plantes de serre chaude, ananas, légumes et fruits. — *Médailles d'argent grand module :* M. Dubos, jardinier chez Mme de

Digitized by Google

Néel, à la Saussaye, pour plantes de serre chaude et légumes; — M. Guiborel, jardinier chez M. le marquis de Blosseville, pour plantes variées, dahlias et roses. — *Médaille d'argent* (offerte par M. le marquis de Blosseville), M. Lasne, horticulteur à Amfreville, pour légumes et fruits. — *Médailles d'argent grand module* : M. Marche-Briosne, horticulteur au Neubourg, pour légumes; — M. Bréant, horticulteur à Saint-Pierre-des-Cercueils, pour ses collections de roses et de poires; — M. Delaunay, coutelier à Bernay, pour son exposition de coutellerie. — *Médailles d'argent* : M. Couette, fabricant de tentes de voyage, à Saint-Ouen-du-Tilleul; — M. Massigny, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, pour son exposition de treillages et armures pour arbres; — M. Géfrotin, secrétaire du comice agricole de Louviers, pour un herbier. — *Médailles de bronze* : M. Campion, jardinier chez M. Durécu, au Thuit-Simer, pour une collection de plantes variées; — M. Bazire, horticulteur au Plessis-Sainte-Opportune, pour une collection de roses; — M. Bucaille-Véron, cultivateur au Neubourg, pour ses choux. — *Mention honorable* : M. Aubin, faïencier à Louviers, pour son exposition de faïences et poteries.

## CONCOURS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

### POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS ET DU CANTON DE VERNON

1er *Prix d'honneur* : livres offerts par M. le ministre de l'instruction publique, Valentin Yvelin, élève de l'école du Neubourg, 1er prix du canton du Neubourg.

Une médaille d'or de 50 fr. et un ouvrage offert par le ministre, à M. Duval, instituteur au Neubourg.

2e *Prix d'honneur* : un ouvrage offert par M. le ministre de l'instruction publique, Albert Lefebvre, élève de l'école de Saint-Marcel, 1er prix du canton de Vernon.

Une médaille de vermeil et un ouvrage offert par le ministre, à M. Brosset, instituteur à Saint-Marcel.

### CANTON DE LOUVIERS

(Pas de premier prix.)

2e *Prix* : un livret de caisse d'épargne de 10 fr. et un ouvrage, Albert Foucher, de l'école d'Hondouville.

Un prix de 15 fr. et un ouvrage, à M. Delrieu, instituteur à Hondouville.



Digitized by Google

CANTON D'AMFREVILLE

*1er Prix* : un livret de 20 fr. et un ouvrage, Louis-Alphonse Marsollet, de l'école de la Saussaye.

Un prix de 25 fr. et un ouvrage, à M. Letailleur, instituteur à la Saussaye.

*2e Prix* : un livret de 10 fr. et un ouvrage, Henri-Charles-Louis Bréant, de l'école de la Saussaye.

*3e Prix* : un ouvrage offert par M. de Salvandy, Albert Breton, de l'école du Gros-Theil.

Un ouvrage, à M. Bocquet, instituteur au Gros-Theil.

*Certificats d'études agricoles* : Charles-Alexandre Bréant et Louis-Octave Méliou, de l'école de la Saussaye; — Albert Breton, de l'école du Gros-Theil.

CANTON DE GAILLON

(Pas de premier prix.)

*2e Prix* : un livret de 10 fr. et un ouvrage, Philippe-Désiré Hébert, de l'école de Tosny.

Un prix de 15 fr. et un ouvrage, à M. Pontet, instituteur à Tosny.

*Prix hors concours* : un ouvrage offert par M. de Salvandy, Eugène-Henri Hucher, de l'école de Gaillon.

Un ouvrage, à M. Colombe, instituteur à Gaillon.

*Certificats d'études agricoles* : Désiré-Henri Houdard, de l'école d'Ailly; — Eugène-Henri Hucher, Emile-Paul Schoan, Gustave Thézard, Paul Riberpré, de l'école de Gaillon.

CANTON DU NEUBOURG

*1er Prix* : un livret de 20 fr. et un ouvrage, Valentin Ivelin, de l'école du Neubourg.

Un prix de 25 fr. et un ouvrage, à M. Duval, instituteur au Neubourg.

*2e Prix* : un livret de 10 fr. et un ouvrage, Paul Rique, de l'école d'Épégard.

Un prix de 15 fr. et un ouvrage offert par M. Louis Passy, à M. Mulot, instituteur à Épégard.

*Prix hors concours* : un ouvrage offert par M. de Salvandy, Désir Lalande, de l'école du Neubourg.

*Certificats d'études agricoles* : Alexandre Marche, Léon Mainnette, Henri Lallemand, Léon Lecœur, de l'école du Neubourg; — Paul Legendre, Clovis Laurent, Joseph Gonde, Edmond Béneuil, de l'école d'Épégard.

Digitized by Google

CANTON DE PONT-DE-L'ARCHE

*1er Prix :* un livret de 20 fr. et un ouvrage, Clovis Béranger, de l'école de Montaure.

Un prix de 25 fr. et un ouvrage, à M. Bance, instituteur à Montaure.

*2e Prix :* un livret de 10 fr. et un ouvrage, Charles Delamotte, de l'école de Notre-Dame-du-Vaudreuil.

Un prix de 15 fr. et un ouvrage, à M. Leroy, instituteur à Notre-Dame-du-Vaudreuil

*Prix hors concours :* un ouvrage offert par M. de Salvandy, Charles Duquesney, de l'école de Montaure.

*Certificats d'études agricoles :* Charles Duquesney, Albert Thierry, Rhéanyr Mouchard, de l'école de Montaure.

CANTON DE VERNON

*1er Prix :* un livret de 20 fr. et un ouvrage, Albert Lefebvre, de l'école de Saint-Marcel.

Un prix de 25 fr. et un ouvrage, à M. Brosset, instituteur à Saint-Marcel.

*2e Prix :* un livret de 10 fr. et un ouvrage, Francisque Legendre, de l'école de Saint-Marcel.

*Prix hors concours :* un ouvrage offert par M. de Salvandy, Gabriel Clerc, de l'école laïque de Vernon.

Un ouvrage, à M. Duval, directeur de l'école laïque de Vernon.

*Certificats d'études agricoles :* Gabriel Clerc, Alfred Lainé, de l'école laïque de Vernon; — Anatole Philippe, Eugène Duval, de l'école congréganiste de Vernon; — Lucien Duhamel, Jules Fluteau, de l'école de Saint-Marcel.

Digitized by Google

# RAPPORT

## DE M. LE MARQUIS DE BLOSSEVILLE

SUR UNE

## MÉDAILLE D'ARGENT DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

ET DÉCERNÉE APRÈS LA CLÔTURE DES OPÉRATIONS DU CONCOURS D'AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE

—

La Société des agriculteurs de France, présidée par M. Drouyn de Lhuis, a bien voulu disposer en faveur du concours départemental d'Amfreville d'une médaille d'argent destinée à être décernée en son nom, et au choix de la Société libre de l'Eure, à l'un des principaux lauréats.

Mais la lettre d'avis de cette généreuse décision porte la date du 30 octobre, et les fêtes du concours celle du 28 septembre.

La Société des agriculteurs de France demandait qu'on lui fît connaître pour l'inscrire honorablement dans ses rapports le nom de l'agriculteur qui aurait obtenu cette médaille, avec un court exposé des motifs déterminants.

Le bureau de la Société libre de l'Eure a éprouvé un vif regret de n'avoir pu proclamer dans la plus solennelle de ses séances de l'année cette marque de sympathie d'un corps savant si haut placé.

Il était difficile de signaler, et les donateurs n'en imposaient pas la condition, une supériorité exceptionnelle dominant toutes les parties du concours. Il a paru équitable de récompenser un mérite qui ne fût pas sujet à comparaison, et de tenir compte de services désintéressés rendus à l'organisation et à l'ensemble des expériences et des exhibitions.

Digitized by Google

Dans cet ordre d'idées, la médaille a été attribuée à M. Gustave Buhot, cultivateur à Amfreville-la-Campagne.

Le bureau a cru devoir récompenser ainsi un zèle persévérant à seconder tous les préparatifs et toute la mise en œuvre, en livrant libéralement à la disposition de la Société tous les terrains, même cultivés, nécessaires aux opérations du concours.

Il a paru d'ailleurs équitable de prendre en considération des services locaux rendus aux progrès agricoles, tels que l'exemple persévérant des moyettes si utiles à la conservation des grains, et l'introduction du semoir qui épargne un quart au moins de la semence, sans omettre que dans la culture de M. Buhot la proportion des têtes de gros bétail dépasse une tête par hectare, proportion rarement atteinte dans la campagne du Neubourg.

Digitized by Google

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE DUC DE BROGLIE

Vice-Président du Conseil des Ministres, Président de la Société,

A LA SÉANCE DU 15 MARS 1874

—

MESSIEURS,

Il me tardait de vous remercier de la faveur que vous m'avez faite, et dont je sens tout le prix. C'est un grand honneur d'être appelé à diriger les travaux d'une Société qui compte dans ses rangs toute l'élite intellectuelle et morale de ce beau département. C'est un honneur aussi d'inscrire son nom sur cette liste déjà longue et glorieuse de vos présidents, où ont figuré successivement tous les hommes d'État, tous les hommes de bien éminents qu'a produits depuis quarante ans notre contrée si féconde en bons et grands citoyens. Tous ont occupé la place à laquelle vous me permettez de m'asseoir aujourd'hui. On est heureux de leur succéder, dût-on souffrir un peu du souvenir et de la comparaison.

Quarante ans, Messieurs, quel mot j'ai prononcé ! Quelle durée que quarante ans, en France et dans le temps où nous sommes, pour une institution quelconque ! Pendant ces quarante années d'existence que compte votre Société, elle a eu la bonne ou la mauvaise fortune, comme vous voudrez, de voir passer plus d'une révolution et de survivre à plus d'un gouvernement. Elle s'est maintenue et développée à travers ces péripéties, grâce à un esprit de sagesse à la fois élevé et pratique, qui l'a tenue à l'écart des exagérations con-

Digitized by Google

traires de tous les partis, et qui, se défiant, même dans l'ordre spéculatif, des théories trop ambitieuses, a concentré ses efforts sur ce qui convient à tous les régimes, la recherche, en tout genre et par toutes les voies, de progrès sensés, pratiques et possibles.

Ce caractère de mesure et de sagesse est visible dans toutes vos œuvres. Celles que je puis le mieux apprécier, vos travaux littéraires et historiques, en portent partout l'empreinte. Peu de Sociétés savantes ont rendu à notre histoire nationale des services plus éminents que la vôtre. C'est à la plume de vos membres que sont dus, et de votre esprit que se sont inspirés des chefs-d'œuvre inappréciables d'érudition, comme l'*Histoire des communes du département de l'Eure*, ou les *Recherches sur l'état des classes agricoles au moyen âge*, véritables trésors de science, qui ont éclairé d'une vive lumière les régions les plus obscures du passé de notre patrie. Mais ces écrits si remarquables doivent une grande partie de leur mérite au soin qu'ont mis leurs auteurs à rester exempts de tout esprit de système et de toute inspiration passionnée. Vous y chercheriez vainement ces théories préconçues qui dénaturent trop souvent les œuvres de nos historiens contemporains, et qui ne cherchent dans les tableaux du passé que des arguments pour servir les intérêts et les passions du présent. Point d'enthousiasme ou d'invectives déclamatoires au sujet de l'ancien régime, destinés à incriminer ou à glorifier le nouveau. Partout une recherche impartiale et sereine de la vérité, appuyée sur une critique sévère des textes et des documents, vient donner aux conclusions auxquelles l'écrivain arrive, le caractère incontestable d'une démonstration mathématique.

Avec cette préférence donnée à ce qui est vrai sur ce qui séduit ou ce qui brille, je ne m'étonne pas que parmi tous les objets divers que le but de cette Société propose à votre activité, votre prédilection se soit portée surtout sur l'agriculture. L'agriculture, en effet, doit être l'occupation

Digitized by Google

préférée de tous ceux qui cherchent, en fait de progrès social, non l'apparence, mais la réalité. L'agriculture est une science pratique, par excellence : elle est solide en quelque sorte comme le terrain sur lequel elle travaille. Là, nulle théorie ne peut se donner carrière sans être promptement justifiée ou démentie, et quelquefois chèrement payée par l'expérience. L'agriculteur est obligé de faire à tout instant son compte avec la réalité. Cette épreuve de l'expérience, toutes vos tentatives agricoles l'ont heureusement traversée. Par vos encouragements, par les conférences que de savants professeurs font en votre nom, les récompenses de tout genre que vous distribuez chaque année, vous avez arraché l'agriculture de notre pays à la routine sans la lancer dans des voies aventureuses, et je n'entends pas dire que nos cultivateurs du Vexin ou de la plaine du Neubourg, qui savent pourtant faire leurs comptes, se soient souvent repentis d'avoir suivi vos conseils.

Dans cet ordre d'idées, vous avez dernièrement fait une tentative dont vous attendez, à juste titre, d'heureux effets. Vous avez fondé des prix pour les instituteurs qui consacrent leurs rares moments de loisir à donner aux enfants de la campagne les premières et saines notions de l'agriculture. Je ne connais rien qui caractérise mieux l'esprit à la fois sage et libéral dont vous êtes animés. Que ne dit-on pas de nos jours sur l'utilité de l'instruction populaire et sur l'intérêt que mérite le sort à la fois digne et modeste des instituteurs ? On en parle beaucoup : on n'en parle pas trop. Il est certain, en effet, que dans un pays où tous sont investis du droit de suffrage, il faut que tous aussi soient instruits, si l'on ne veut pas que ce soit l'ignorance qui fasse la loi; et il ne l'est pas moins que ceux qui sont chargés d'instruire le suffrage universel ont à remplir la plus grande tâche à laquelle des hommes puissent être voués. Mais il est certain aussi que le temps dont disposent, pour leur instruction, les enfants des classes populaires, est, par la rigoureuse

Digitized by Google

condition de leur sort, nécessairement très-limité, et que les connaissances de l'instituteur lui-même, habituellement choisi dans des rangs assez voisins de ceux qu'il enseigne, ne peuvent dépasser non plus un certain niveau. Que ces courtes années qui peuvent être consacrées à l'instruction soient employées par le maître à distribuer, par l'enfant à recevoir des connaissances vagues, débitées en phrases creuses, sans rapport direct avec le milieu qui les environne et avec les travaux qui les attendent à la porte de l'école, et vous ferez de l'élève comme de l'instituteur des moitiés ou des quarts de savants, sottement fiers du peu qu'ils ont appris, aigris par la conscience de ce qui leur manque : l'école deviendra ainsi une véritable pépinière de citoyens inquiets et turbulents. Occupez, au contraire, l'esprit de nos jeunes et futurs cultivateurs de notions qui leur soient immédiatement utiles dès qu'ils mettent la main à la charrue, et l'instruction, ainsi vivifiée par la pratique, stimulera leur intelligence sans exalter leur orgueil. L'instituteur lui-même, qui se sent souvent isolé et déclassé au village, se consolera peut-être de l'aridité trop réelle de son existence en ayant sous ses yeux le témoignage vivant du bien qu'il a fait. C'est un pas véritable fait vers la solution des problèmes les plus délicats de l'instruction secondaire. C'est ainsi, Messieurs, que, tandis que d'autres parlent, vous agissez, et vos modestes efforts feront peut-être plus pour le bien réel de l'enseignement et des instituteurs que les déclamations bruyantes répétées par les mille échos de la presse.

Continuez, Messieurs, à concourir ainsi à la cause de tous les progrès véritables, en la contrôlant toujours de l'épreuve sévère de la pratique et de l'expérience. C'est la vraie manière de servir cette grande cause, en la préservant des égarements qui la compromettent. C'est la seule manière aussi de former dans notre pays ce fond d'idées saines et justes qui peut seul servir de base aux institutions solides, et dont l'absence n'explique que trop pourquoi, parmi nous, le sommet des

Digitized by Google

édifices politiques s'ébranle et s'écroule si souvent. C'est la manière aussi de répandre et d'entretenir cet esprit sagement libéral qui, comme une flamme, a besoin, pour se nourrir, d'une atmosphère vivifiante, mais qu'un souffle orageux éteint. Une Société comme la vôtre est faite pour entretenir ce généreux esprit, et pour lui donner à la fois la vie et le repos qui ne lui sont pas moins nécessaires l'un que l'autre.

Digitized by Google

# RAPPORT

DE LA COMMISSION

## CHARGÉE DE VISITER LA FERME DE LISORS

PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ

PAR M. PICQUENOT, INGÉNIEUR DES PONTS ET CHAUSSÉES

Et lu dans la séance générale du 14 juin 1874.

—

MESSIEURS,

La ferme de Lisors se recommande à de trop justes titres pour vivre dans une silencieuse obscurité. A peine terminée, elle a fait parler d'elle beaucoup et dans le meilleur sens. (Voir le *Nouvelliste de Rouen* du 23 mars 1874.)

Vous pressentez déjà ce qu'elle est; dans un comice tenu à Lyons-la-Forêt, le 14 septembre 1873, votre section de l'arrondissement des Andelys a décerné à son fondateur, M. Achille Pouyer, avocat général à la cour d'appel de Rouen, une médaille d'or pour la parfaite installation des aménagements. (Voir le compte rendu du *Courrier de l'Eure* sur le concours de Lyons, 17 et 21 septembre 1873, nos 111 et 113.)

Vous avez désiré connaître les mérites d'une œuvre accomplie à la frontière de votre département et ainsi récompensée dès son apparition. Une commission a été désignée par vous pour la visiter et vous rapporter ses impressions. Elle était composée de MM. le comte de Rostolan, président de la section d'agriculture; Lemaître et Varillon, cultivateurs; Picquenot, ingénieur des ponts et chaussées. Elle s'accrut, le jour de l'exploration, le 4 mai, de MM. Passy, député, prési-

Digitized by Google

dent de la section des Andelys; Izarn, vice-président de la Société; l'abbé Lebeurier et Méry.

Le temps manquait un peu à tous vos commissaires pour se livrer à une étude bien approfondie de cette exploitation. Ce travail de patiente investigation venait d'être entrepris quelques semaines avant par M. Marchand, membre correspondant de la Société d'Agriculture de France, qui en a publié dans le *Journal d'agriculture pratique*, n^os^ des 5, 12, 19 et 26 février 1874, une très-complète et très-intéressante description.

Nous y renvoyons les imitateurs de M. Pouyer, et il en comptera beaucoup, s'ils ne peuvent aller à Lisors même prendre le détail des meilleures dispositions à suivre pour les installations agricoles. Le propriétaire tient à leur service tous les éléments et calculs de la construction.

L'exposé suivant n'abordera que les considérations générales qui ont frappé votre commission pendant ces quelques heures, passées trop rapidement.

Lisors est situé dans la petite et charmante vallée du Fouillebroc. Les accidents de terrain, les versants boisés lui donnent un pittoresque qui le font aimer comme séjour de campagne. Les ruines de l'abbaye de Mortemer, la découverte d'un cimetière franc viennent mêler leurs sévérités aux riants contours du paysage. C'est là que M. Pouyer, arrachant quelques rares loisirs à ses pressantes occupations, venait, non dans le repos, mais dans la variété des travaux et l'exercice en plein air, chercher un délassement désiré. Dans cette studieuse retraite il fut frappé des richesses perdues, du temps consumé en pure perte, des fausses manœuvres de l'ancienne exploitation, et résolut de créer de toutes pièces un établissement agricole en rapport avec les progrès de la science.

Il a d'abord mûri son projet; une fois arrêté, il en a assuré l'exécution la plus économique par deux résolutions très-sensées : s'adresser pour l'outillage aux spécialités les plus

Digitized by Google

recommandées par les gens du métier, et, pour les ouvrages intérieurs, recourir au mode en usage dans les travaux publics ou dans les grandes compagnies de chemins de fer : — travaux en régie, par attachement ; — à forfait ou à l'entreprise. De cette façon aucun mécompte n'est à redouter ; les dépenses restent dans les limites des prévisions, et chaque instrument approprié à sa destination remplit le rôle qui lui est assigné dans cet ensemble harmonieux, sans aucune discordance ou fausse manœuvre.

A une époque où s'élève de toutes parts un concert de plaintes sur la rareté et par suite la cherté de la main-d'œuvre, la première préoccupation du propriétaire devait être d'appliquer à la mécanique agricole ces moteurs inanimés dont l'industrie fait depuis si longtemps un si économique emploi. Un filet d'eau serpentait au fond de la vallée, d'un débit bien faible, 25 litres à la seconde, d'un cours peu assuré et sans cascade naturelle.

M. Pouyer entreprit résolûment de donner à cette rivière naissante l'abondance, la régularité, la force motrice. Son dessein put paraître téméraire dans une région où les sources vont toujours s'appauvrissant, les cours d'eau en perdant de leur volume. Cependant il réussit, et le succès témoigne de la perspicacité de celui qui l'avait formé.

Des opérations de recherche et de captage, dirigées dans la forêt de Lyons, avec l'assentiment de l'administration forestière, doublèrent au moins le débit primitif et le portèrent en moyenne à 50 litres par seconde. Un canal ouvert (1) à flanc de coteau, dans un sol argileux et imperméable, donna une chute de $6^{m},60$ (2) et mit à la disposition de la

(1) Le canal a $660^{m},90$ de longueur totale; il a coûté 1,395 fr., soit par mètre 2 fr. 11 c.
Le vannage en tête, à l'origine de la propriété, 328 fr.

(2) Le puits de la turbine (vide $1^{m},80 \times 1^{m},80$, profondeur $6^{m},68$, en briques); le tuyau de décharge en fonte (diamètre $0^{m},19$) ; l'aqueduc de fuite, en briques et Portland, avec cheminées et regards en fonte, y compris fouille et remblai, sont revenus à 9,651 fr., sans les honoraires de l'architecte.

Digitized by Google

ferme une force utilisable de 3 à 4 chevaux. L'outillage fut coordonné en prévision d'une force moitié moindre, pour n'être pas condamné à un chômage par un retour du cours d'eau à ses conditions originelles.

Habilement conseillé, M. Pouyer a adopté le moteur hydraulique le mieux approprié à l'intensité extrêmement variable des résistances, et il a fait monter une turbine par la célèbre maison Fontaine, de Chartres (Béthouard et Brault, successeurs).

La turbine a 1m,30 de diamètre; elle porte 18 ouvertures qui fonctionnent en nombre proportionné au débit de la rivière et à la force ou la quantité des engins à mettre en mouvement; elle fait 78 tours à la minute.

Le bâtiment (1) qui l'abrite mesure 6 mètres sur 4m,50; il renferme une meule à affûter les outils, un câble en fil de fer, qui va faire tourner à 180 mètres un malaxeur de terres à briques, une pompe aspirante et foulante, qui y porte l'eau nécessaire à la fabrication (2), et quatre poulies de renvoi, qui dirigent, selon les besoins, les efforts du moteur dans telle ou telle partie de l'établissement, pour animer la machine à battre, les concasseurs, le hache-paille, la baratte, le pressoir.

Ces quatre chevaux-vapeur fournissent un tel travail, on les retrouve si fréquemment, qu'on les croirait quarante. Bien leur prend d'être infatigables, car ils s'useraient vite à un pareil labeur et sous un maître tel que M. Pouyer.

Dépouillée de sa force motrice, l'eau n'en reste pas moins douée encore d'une richesse que son possesseur ne devait pas laisser improductive. A la sortie de la turbine, elle est

(1) Bâtiment de la turbine vide (6m,00 × 4m,50, en briques et couverture en pannes), dépense..... 2,811 fr.
(Prix du mètre carré bâti, 104 fr. 11 c.)
Turbine, ses accessoires et les câbles métalliques..... 5,789
Prix du moteur et de son logement..... 8,600 fr.

(2) La brique revient à 13 fr. le mille.

Digitized by Google

dirigée dans une distribution avec tuyaux en fonte et joints en caoutchouc, établie par M. Bigot-Renaux, de Rouen, et va se répandre dans les mares et s'offrir à chaque pas par des robinets qui la débitent dans l'étable, le pressoir, la laiterie, le lavoir, la laverie, le potager (1).

Les cultivateurs de la plaine, qui ont tant à souffrir de la sécheresse, et qui savent à quel haut prix se paye la satisfaction bien incomplète de l'approvisionnement restreint de leurs fermes, apprécieront à leur juste valeur les bienfaits d'une pareille installation.

Le caractère distinctif de la ferme de Lisors, que nous retrouvons dans chaque bâtiment, se résume en trois traits principaux :

Force motrice immédiatement utilisable par le déplacement d'une courroie.

Réserve d'eau disponible par la manœuvre d'un robinet.

Appropriation de tous les engins et de tous les aménagements intérieurs en vue d'un service facile, économique et sûr (2).

(1) La canalisation est composée de trois lignes de tuyaux en fonte de $0^m,05$ et $0^m,04$, joints au caoutchouc, et des tubes d'irrigation de la laiterie :

Première ligne, alimentant le lavoir, la vacherie, le parc aux fumiers, la mare d'eau courante, les trois cases de bergeries et la porcherie, longueur 260 mètres; deux bornes-fontaines, compris les terrassements. Dépense..... 1,970 fr.

Deuxième ligne, s'embranchant sur la précédente, alimentant le jardin potager, longueur 66 mètres, trois bornes-fontaines; compris les terrassements..... 443

Troisième ligne, alimentant les cuves du pressoir, les trois laiteries, la maison de ferme, le lavoir et un herbage de 3 hectares; longueur 440 mètres. Tout compris..... 1,049

Irrigation de la laiterie, tubes de fer, robinets, tubes de cuivre percés de trous capillaires..... 523

} 3,985 fr.

(2) Les deux premières améliorations auront coûté près de 32,000 fr. :

| | |
|---|---|
| Dérivation (dépense applicable à la force motrice et à la canalisation) | 11,374 fr. |
| Moteur et appareil | 16,613 |
| Canalisation | 3,985 |
| Total | 31,972 fr. |

Digitized by Google

Entrons maintenant dans ce domaine, de 150 hectares environ, dont nous connaissons l'ordonnance générale.

Nous rencontrons d'abord l'habitation du propriétaire : un charmant cottage avec ses dépendances, jardin anglais, pièces d'eau, communs, écuries, chenil.

Accolée et complétement séparée se trouve la ferme, dont l'ensemble des bâtiments forme un rectangle, un carré long, selon l'expression impropre, mais acceptée.

A l'angle nord-est s'élève le bâtiment de la turbine, qui donne la vie et l'eau à tout l'ensemble.

La maîtresse conduite suit la diagonale du rectangle, qu'elle traverse par conséquent en écharpe.

Sur le petit côté est du rectangle sont édifiés en un groupe aggloméré l'habitation du fermier, la laiterie, la crèmerie, le pressoir et le cellier.

Le grand côté, en face de l'entrée, est occupé par la grange et son annexe, la remise et la vacherie.

Le petit côté ouest supporte le poulailler et la porcherie.

Le grand côté d'entrée, sur la droite, est fermé par les bergeries, écurie, sellerie.

Un peu en arrière, la boulangerie, le chenil de la ferme et l'infirmerie.

L'enceinte de ces constructions circonscrit la cour de ferme. Sur le côté ouest, un carré de 30 mètres de côté est réservé pour un parc à fumier; son pourtour, clos par une barrière, composée de poteaux montants de $0^{m},14$ sur $0^{m},14$, reliés par deux lisses en fer, offre des ouvertures fermées par des chaînes de fer qui sont levées pour l'introduction du bétail, venant y coucher l'été. Toutes les urines provenant des bâtiments adjacents : étables, écuries, porcheries, se rendent par des rigoles dans une fosse à purin de 10 mètres de longueur, $1^{m},20$ et 1 mètre de hauteur et largeur, d'une capacité de 100 à 120 hectolitres, d'où une pompe, sortie des ateliers de M. Béranger, à Evreux, les extrait pour les répandre sur les fumiers, ou emplir les tonneaux d'arrosage.

Digitized by Google

Près de l'entrée, une eau vive coule dans une mare où se baignent les chevaux et s'abreuve le bétail à son passage.

Derrière la ferme s'étend, sur 70 ares, le jardin potager entouré de murs et pourvu d'une prise d'eau; à l'aide d'une lance un jardinier, en peu de temps, promène un jet sur toutes les plates-bandes.

Nous avons dit qu'à près de 200 mètres le flanc argileux du coteau livre sa terre pour une fabrication économique de la brique, qui ne revient pas à l'exploitant à plus de 13 fr. le mille, cuite au charbon (1).

Mais ne sortons pas des constructions de la ferme, qui ont été le but dominant de l'excursion, et entrons dans les principaux bâtiments, dont la désignation vient d'être donnée.

Laiterie. — Dans les nouvelles fermes, la laiterie joue presque toujours un rôle prépondérant; elle est la source des revenus les plus recherchés, en raison de l'élévation et des chances d'augmentation du prix du beurre. Avec une production annuelle de 2,500 à 3,000 kilogrammes, qui n'a rien d'excessif, un accroissement de 0 fr. 50 à 1 fr. par kilogramme dans la vente se traduit par un profit très-marqué. Si le cellier fait le vin, la cave le fromage, la laiterie n'influe pas moins sur la qualité du beurre. Elle doit être tenue avec la propreté la plus rigoureuse et garder, hiver comme été, une température constante de 15 à 16 degrés.

Voici comment M. Pouyer a assuré ces deux conditions indispensables pour une bonne fabrication. Il a renoncé au système de laiterie en cave, comme favorisant le développe-

| | |
|---|---|
| (1) Moulage. | 8 fr. 25 c. |
| Combustible, $1^h$,85 de charbon, à $85^k$ l'hect., à 21 fr. les 1,000 kil. | 3 29 |
| Sable pour le moulage, $0^m$,10 par mille, à 3 fr. 60 le mètre. | » 36 |
| Charbon de bois, bourrées d'allumage et manutention du charbon | 1 10 |
| Prix du mille | 13 fr. » c. |



Digitized by Google

ment des moisissures, et d'une aération trop difficile. Il place sa laiterie au-dessus du sol.

Il la divise en deux pièces, formant laiterie d'hiver et laiterie d'été ; toutes deux sont pavées avec des carreaux de terre cuite de $0^m,30$ de côté et $0^m,04$ d'épaisseur, posés à bain de mortier de Portland ; un revêtement en enduit de ce même ciment règne sur $0^m,50$ de hauteur à la partie inférieure des murs et cloisons. Toutes les pentes de l'aire basse sont disposées de manière que les eaux de lavage couvrent tous les points de la surface et convergent rapidement dans un conduit de décharge formant ainsi une chasse qui enlève toutes les impuretés.

Les fenêtres sont munies de toiles métalliques qui empêchent l'entrée des insectes.

Avec ces précautions et une bonne distribution d'eau sous pression, la propreté est assurée.

L'égalité de température s'obtient dans la laiterie d'hiver par un calorifère extérieur qui envoie la quantité de chaleur nécessaire pour élever, toujours au même degré, l'atmosphère de la laiterie, sans la vicier par les cendres ou la fumée ; l'été, la fraîcheur est conservée dans l'autre appartement par un ventilateur formé d'une toile à voile appliquée sur la fenêtre et dont les battements renouvellent l'air à l'entrée est, et l'empêchent de s'échauffer par la stagnation. Au pourtour de la laiterie, circule dans un tube de $0^m,05$ de diamètre un courant d'eau froide qui s'échappe en pluie fine par les orifices microscopiques des parties en laiton. Cette eau pulvérisée s'évapore promptement en produisant un notable abaissement dans la température ambiante.

Crèmerie. — Les produits de la laiterie sont portés dans la pièce voisine, à usage de crèmerie, et transformés en beurre dans une baratte venant de chez M. Olivier, à Litry (Calvados), et qui a coûté, avec sa transmission, 458 fr.

Le mouvement de la baratte est donné par la turbine ; la

Digitized by Google

vitesse est de 20, 30, 40 et 50 tours à la minute, selon les exigences de la fabrication : des poulies de diamètres variables permettent de passer de l'une à l'autre.

PRESSOIR (1). — La même entente des commodités de la fabrication se retrouve au pressoir, dont la construction est due à M. Tougard, à Bapaume-lès-Rouen; le cellier y fait suite; les pommes sont entrées à une extrémité, et, sans presque de travail manuel, le cidre est entonné dans les foudres. Un enfant suffit à toute la manutention.

Les pommes sont emmagasinées dans le grenier supérieur; elles sont poussées à la pelle et précipitées par leur poids dans le broyeur placé dans le plafond séparatif; les pulpes tombent dans le pressoir proprement dit; les jus exprimés s'écoulent dans une fosse d'où ils sont dirigés par une pompe vers le cellier. Les marcs, entreposés dans des cuves de trempage au pourtour du pressoir, sont humectés à l'aide de robinets de distribution, puis replacés dans le pressoir et repressés.

Toute cette organisation est si bien agencée qu'on incline à penser que tout se fait tout seul.

GRANGE. — La grange peut remiser plus de 20,000 gerbes. La toiture en pannes revient à environ 2 fr. le mètre superficiel (les pannes ont été achetées chez M. Legros, à Dieppe); elle assure un abri étanche et repose sur des arceaux en maçonnerie, à l'instar des églises, de manière à laisser le plus d'espace libre possible (2).

(1) Bâtiment en briques, grenier à pommes, couvert en pannes, vide $9^m,50 \times 3^m,90$, pavage en briques, quatre cuves en briques et Portland.

| | |
|---|---|
| Dépense | 1,159 fr. |
| Le pressoir et ses transmissions. Dépense | 1,461 |
| Pompe refoulant le cidre dans le cellier | 149 |
| Total | 2,769 fr. |

(2) La grange, qui mesure $23^m,90 \times 10$ mètres, est revenue à

Digitized by Google

Dans l'annexe de la grange (1) fonctionne la machine à battre, de MM. Maupoix frères, de Triancourt (Meuse). Elle fournit un bon travail, les épis sont bien vidés, la paille ménagée; elle consomme peu de force et néanmoins bat à l'heure environ 60 gerbes de 13 kilogrammes.

Au-devant de la batteuse est réservé un espace pour l'approvisionnement de la paille battue, en arrière, un second réduit pour l'entrepôt des criblures.

Dans l'autre partie de l'annexe sont réunis le laveur de racines, le coupe-racines, le hache-paille, l'aplatisseur de grains, si habilement disposés que leurs produits viennent se

9,553 fr. 99 c., soit, par mètre superficiel de terrain bâti, à 39 fr. 97 c. Voici le détail de la dépense, qui donnera une idée de l'économie apportée dans toutes ces constructions :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Terrassements, fondations et nivellements | | | 302 fr. | 05 c. |
| Maçonnerie (main-d'œuvre) | Fondations, 96m. à 4-50... | 432 »» | 2,849 | 25 |
| | Elévation, 380m, à 6 fr.... | 2,280 »» | | |
| | Fouettis, 165m, à 65 c..... | 107 25 | | |
| Charpente (main-d'œuvre) | | | 390 | »» |
| Fermes en charpente pour la construction des cintres... | | | 402 | 09 |
| Bois de charpente, valeur | | | 480 | »» |
| Matériaux de construction | Briques, 100,000, à 13 fr... | 1,300 »» | 3,189 | 20 |
| | Cailloux, 180m, à 1-50..... | 270 »» | | |
| | — 96m, à 1-25..... | 120 »» | | |
| | Chaux, 60m, à 14 fr..... | 840 »» | | |
| | Sable de pays, 112m, à 1-60. | 179 20 | | |
| | Sable graveleux, 80m, à 6 fr. | 480 »» | | |
| Couverture en pannes, 460 mètres, à 2 fr..... | | | 920 | »» |
| Menuiserie, portes-chêneaux | | | 349 | 65 |
| Serrurerie, ferronnerie | | | 704 | 75 |
| Dépense de la grange (non compris l'annexe).... | | | 9,553 fr. | 99 c. |

Il résulte de ce qui précède que le mètre cube de maçonnerie (briques et cailloux) a coûté en moyenne 13 fr.

(1) Bâtiment en briques et cailloux, 23m,50 × 4m,25, couvert en pannes.

| | |
|---|---|
| Dépense | 2,274 fr. |
| Prix du mètre carré bâti, 22 fr. 77 c. | |
| Transmission de la poulie du câble aux divers appareils. | |
| Dépense | 636 |
| Machine à battre. Dépense | 950 |
| Appareils Peltier (laveur, coupe-racines, hache-paille, cribleur, aplatisseur, meule) | 926 |
| Total | 4,786 fr. |

Digitized by Google

confondre au même point, pour former une ration toute composée, propre à l'alimentation du bétail.

Les portes, soutenues par des galets sur un chemin de fer supérieur, sont hermétiquement closes par une serrure aussi solide qu'ingénieuse, et ne paraissant laisser prise à aucune détérioration.

VACHERIE. — La vacherie donne asile à 45 vaches et à 20 veaux, dans un bâtiment de 50 mètres de longueur et 8 de largeur.

Les vaches occupent le milieu de la largeur; en avant, et séparée par une balustrade, règne l'allée de service, bordée d'une auge.

Au moment du repas, les vaches passent leur tête à travers la balustrade et vont chercher dans l'auge le fourrage qui est descendu par une trappe et une échelle en fer du grenier supérieur. Elles ne peuvent ni mêler ce fourrage à leurs fumiers, ni se tracasser les unes les autres, étant retenues à la balustrade par des chaînes, dont les anneaux glissent dans ses montants.

Pour les abreuver, le bouvier ouvre la bonde d'un réservoir dont l'eau atteint la température de l'étable, et va se répandre dans l'auge; un robinet de décharge en assure la vidange immédiate.

PORCHERIE. — La porcherie contient huit cases de $2^{m},50$ sur $2^{m},84$; elle est précédée d'une cour avec une mare où peuvent s'ébattre ses hôtes, auxquels ce bain n'est pas inutile. La nourriture leur est administrée dans une auge en pierre par un valet de ferme qui soulève, à cette fin, une trappe en tôle par une manœuvre facile et sûre.

POULAILLER.—Quatre compartiments reçoivent les volailles. M. Pouyer n'ignore pas qu'elles sont la proie facile des rôdeurs de nuit, dont la répression pénale n'anéantit pas la race. Par de bonnes serrures, fermées à l'intérieur, il les met à l'abri de toutes les tentations.

Digitized by Google

ÉCURIES. — Les écuries jouissent, comme l'étable, de ces trappes et échelles en fer qui permettent d'opérer la distribution des fourrages en dehors des influences atmosphériques, et avec le trajet le plus court.

INFIRMERIE.—L'infirmerie peut recueillir 4 vaches et 3 chevaux; une table porte les médicaments. Un lit est réservé pour l'infirmier.

Jusqu'aux plus petits détails, tout a été prévu.

A la suite de cette visite, M. Passy a remis à M. Pouyer la médaille d'or que la section des Andelys lui avait votée pour des aménagements dont vous appréciez maintenant les mérites. La ferme de Lisors, édifiée selon un plan arrêté, après de sérieuses et approfondies méditations, a une unité qui ne se rencontre que bien rarement ailleurs; elle offre l'exemple de la plus belle ordonnance, des aménagements les mieux entendus. M. Pouyer a prouvé qu'en agriculture pouvoir c'est vouloir, et que l'utile n'exclut pas l'agréable; que ses fermages se trouvent accrus par ces fructueuses améliorations, de manière à assurer aux capitaux engagés un revenu rémunérateur, nous ne le mettons point en doute.

Mais il est une autre récompense d'un ordre plus élevé que procure la création de ces œuvres de progrès, destinées à être citées comme modèles : c'est pour leur créateur la conscience satisfaite d'avoir rendu un utile service au pays.

A ce double titre, votre commission s'est associée, en votre nom, à la remise de la médaille d'or décernée à M. Pouyer par votre section des Andelys, bien persuadée que vous ne la désavouerez pas. Elle a félicité M. Badais, ancien piqueur à la Compagnie du Nord, et le directeur des travaux, pour le soin apporté à l'exécution, à la concordance des diverses parties de la construction, et M. Mabire, le fermier, qui a compris que l'union avec un propriétaire aussi éclairé ferait la principale force et assurerait le succès le plus durable de cette belle exploitation.

Digitized by Google

# MÉMOIRE

RELATIF A UNE PROPOSITION AYANT POUR OBJET

## LA CRÉATION D'UN LABORATOIRE DE CHIMIE

POUR LA VÉRIFICATION DES ENGRAIS DU COMMERCE

Lu par M. FERRAY

A LA SÉANCE DU 14 JUIN 1874

—

MESSIEURS,

Dans les nombreuses analyses d'engrais que j'ai eu l'occasion de faire chez M. Chevallier, alors que je dirigeais son laboratoire, deux choses m'ont frappé : les noms pompeux donnés à la plupart de ces engrais, leur peu de richesse au point de vue de la teneur en azote et en phosphates.

Dernièrement encore, votre section d'agriculture a chargé l'un de ses membres, M. Buisson, d'analyser un engrais vendu sous le nom de Kermarin et annoncé partout comme d'excellente qualité. Les chiffres du rapport pourraient suffisamment vous édifier sur la richesse de cet engrais en principes actifs.

M. Riche lui-même, dans son discours de rentrée de l'École, nous parle d'un engrais soumis à son analyse, un prétendu guano, qui n'était que de la terre jaunie, saupoudrée de vrai guano, pour lui donner la teinte et l'odeur de cet engrais.

Les engrais, en effet, sont peut-être les produits commerciaux qui se prêtent le plus aux sophistications, et les acheteurs de ces produits sont peut-être aussi ceux qui sont le

Digitized by Google

moins à même de se rendre compte *à priori* de la valeur de la marchandise achetée. La plupart du temps, la mauvaise récolte est le seul avis qu'ils reçoivent de la mauvaise qualité de leur engrais, du vol dont ils ont été la victime. Mais il est trop tard.

Cet état de choses est doublement malheureux ; non-seulement le cultivateur subit une perte d'argent d'autant plus considérable que les achats l'ont été, mais encore il arrive à déclarer, de prime abord, mauvais, tout engrais quel qu'il soit, à ne plus accorder aucune confiance à celui qui lui est vendu comme bon, et qui l'est réellement.

C'est un mal auquel il faut porter remède le plus tôt possible, et je crois que ce devoir incombe à notre Société, désireuse qu'elle est de voir l'agriculture prospérer dans sa circonscription.

Pour y arriver, certaines propositions ont été faites, mais on n'y a point donné suite.

Ainsi je lis dans le questionnaire de l'enquête agricole les questions et réponses suivantes, insérées dans le tome IX (3e série) du *Recueil* de vos travaux :

43. — La production du fumier est-elle suffisante ? Y a-t-il besoin d'y suppléer par l'achat d'engrais naturels ou artificiels ?

R. — La production du fumier n'est pas suffisante. Il faut y suppléer par l'achat d'engrais commerciaux, poudrette ou guano. L'emploi des engrais artificiels est une exception.

45. — Quels sont les frais que l'agriculture a à supporter pour l'achat d'engrais naturels ou artificiels ? Trouve-t-elle à cet égard des facilités et des garanties suffisantes ? Que pourrait-il être fait pour augmenter ces facilités et ces garanties ?

R. — En moyenne, il faut compter de 20 à 25 francs par hectare pour achat d'engrais commerciaux complémentaires du fumier de ferme, et l'agriculture *ne trouve pas de garanties suffisantes* pour l'acquisition de ces engrais *trop souvent falsi-*

Digitized by Google

*fiés.* Il serait nécessaire d'établir un système de poinçonnage ; il faudrait également obliger le vendeur à indiquer sur sa facture le dosage de la matière qu'il vend et qu'il devrait garantir.

De la première réponse il ressort que l'emploi des engrais commerciaux est nécessaire, et que toutes causes qui empêcheront le cultivateur d'y avoir recours porteront préjudice à ce dernier et par suite au département.

A mon avis, la deuxième ne donne point le moyen pratique de remédier à l'insuffisance des garanties, et le seul moyen praticable et sûr serait l'analyse chimique d'un échantillon prélevé sur la livraison d'engrais.

Il faudrait alors, sous le patronage de la Société, établir un laboratoire d'analyses agricoles où pourraient se faire tous les essais chimiques des engrais vendus dans le département.

D'ailleurs, plusieurs départements possèdent des laboratoires de ce genre, la Seine-Inférieure par exemple. Mais là chaque agriculteur doit payer l'analyse de son échantillon d'engrais, et le prix de cette analyse est fixé à 10 francs.

Non-seulement je dirai que le prix est trop élevé, mais encore que cette analyse doit être faite gratuitement.

En effet, depuis que je suis à Évreux, un certain nombre d'essais et d'analyses chimiques m'ont été confiés ; et chaque fois que les honoraires ont été réclamés, honoraires d'ailleurs très-raisonnables, on les a toujours trouvés trop élevés.

Le cultivateur surtout ne consentira jamais à payer 10 francs une simple analyse ; mais il voudra bien avoir recours à l'essai chimique de l'engrais qu'il est sur le point d'acheter, à condition qu'il le puisse faire sans bourse délier. Pour atteindre ce but, il est nécessaire que le chimiste chargé de ces analyses reçoive une subvention suffisante pour lui couvrir ses frais.

Il consentira à donner pour rien son temps et ses lumières. Non-seulement la société pourrait au besoin installer un tel

Digitized by Google

laboratoire, mais le département lui-même, intéressé dans cette question, pourrait, sans être accusé de prodigalité, subventionner un laboratoire de chimie agricole.

Nous avons d'ailleurs des exemples à vous offrir; ces exemples, je les trouve dans le Bulletin du ministère de l'instruction publique, 1er semestre 1869.

Arras, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne, Rennes, Nantes, Saint-Brieux, possèdent des laboratoires de chimie agricole subventionnés par le conseil général.

Rouen, comme je vous l'ai dit plus haut, possède également un laboratoire de cette nature; mais, les analyses se faisant aux frais des cultivateurs, il n'a pu rendre tous les services que l'on était en droit d'attendre.

Une subvention suffisante aurait encore un autre avantage: elle permettrait au chimiste subventionné de faire, autant qu'il serait en son pouvoir, l'analyse des différentes terres arables du département.

Vous trouverez tous, Messieurs, ce travail bien considérable. Je ne me dissimule point les difficultés de toute nature que l'on rencontrerait dans l'exécution de ce projet. Mais ces difficultés ne doivent point nous arrêter. Nous ne pourrons en vérité peut-être faire toutes ces analyses, mais nous aurons montré le chemin, et l'on nous y suivra.

Cette analyse du sol arable est excessivement importante; en effet, voyons ce que Deherain dit des engrais dans son ouvrage de chimie agricole.

L'engrais, dit-il, est la matière utile à la plante, qui manque au sol.

Et cette définition ressort des considérations suivantes :

1° Présence dans le sol d'un élément semblable à celui qu'on ajoute et qui enlève toute utilité à ce dernier.

2° Nature du sol qui favorise ou non dans l'engrais ajouté des métamorphoses favorables à son utilisation pour les plantes.

Digitized by Google

3° Nature de la plante elle-même pour laquelle l'engrais est ajouté.

Des analyses de nos meilleurs chimistes répondent à cette dernière considération.

Mais pour les deux premières nous n'avons aucuns documents, et il est de tout intérêt de les posséder. Le moyen d'y arriver est celui que je vous propose.

En faisant cette seconde proposition, je ne fais encore rien de nouveau. En effet, nous voyons dans le rapport du préfet de la session du conseil général de 1864, qu'il est question d'une proposition de M. Guillaume Petit, demandant l'analyse du sol arable et du sous-sol pour tout le département, proposition rejetée à cause des trop grandes dépenses qu'elle occasionne, soit 84,000 francs pour un essai de cinq ans. Mettons-y plus de temps, et sachons nous contenter d'une petite subvention.

Ce travail a été d'ailleurs entrepris non-seulement pour un département, mais bien pour la France tout entière. (Voir le rapport de M. Delesse au ministre, en date du 18 mai 1869.)

Des instituteurs du département ont envoyé au ministère un certain nombre d'échantillons du sol arable de leur contrée, échantillons qui devaient être soumis à l'analyse.

Je n'ai pas entendu dire qu'il ait été donné suite à ce travail, travail certainement trop considérable. Vous le rendrez facile, Messieurs, en ne vous occupant que de votre département, et en faisant arriver à votre laboratoire du chef-lieu des échantillons de terre, dont l'analyse pourra dès lors être faite plus en détail.

Les résultats de ces recherches seront considérables; ils vous permettront de dire au cultivateur : Dans votre terrain, vous voulez récolter telle plante, employez un engrais de telle composition, puisqu'alors vous connaîtrez la nature du sol.

En résumé, Messieurs, ma proposition tend à demander la création d'un laboratoire de chimie agricole, à solliciter une subvention du conseil général, subvention qui permet-

Digitized by Google

trait de faire gratuitement toutes les analyses d'engrais vendus dans le département, avec obligation, de la part du chimiste chargé du laboratoire, de faire autant qu'il le pourra les analyses au point de vue agricole des sols arables du département.

De son côté, le cultivateur qui aurait eu recours au laboratoire prendrait l'engagement de faire connaître les résultats de l'emploi de l'engrais conseillé.

Enfin, Messieurs, si vous croyez ma proposition acceptable, je pense qu'il serait bon de nommer une commission chargée de fixer le chiffre de la subvention à demander, et en même temps d'élaborer le projet d'installation du laboratoire de chimie agricole dont je demande la création.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

—

# CONCOURS AGRICOLE

TENU A THIBERVILLE, LE 13 SEPTEMBRE 1874

—

# DISCOURS

## DE M. LE DUC DE BROGLIE

Président de la Société.

—

MESSIEURS,

Je demande à mon excellent collègue et ami M. Emile Vy la permission de le remercier, sans y répondre, des paroles obligeantes qu'il vient de faire entendre. Non que cette justice rendue avec une bienveillance sans doute excessive à mes efforts ne me touche au point le plus sensible du cœur. S'il est vrai, comme il a bien voulu le dire, que pendant mon rapide passage au pouvoir j'aie contribué en quelque chose à placer le repos et la dignité de la France sous la garde des mains loyales et fermes qui en ont aujourd'hui le dépôt, c'est un souvenir que j'emporterai dans la retraite avec une satisfaction fière et consciencieuse et une page de ma vie que je ne laisserai point effacer. Je ne me défends pas davantage d'avoir voulu donner à ce chef illustre placé à la tête de l'État les moyens légaux et complets, nécessaires, pour remplir toute sa tâche, tout en lui conservant ce caractère de haute impartialité, ce rôle de conciliateur des partis, qui avait fait l'origine de son pouvoir et qui fait encore l'originalité de sa personne. Si j'ai quitté le ministère sans hésita-

Digitized by Google

tion, le jour où j'ai pu douter que la confiance de l'Assemblée me mît en mesure de satisfaire sans délai, sur ce point, la légitime attente du pays, c'est pour contribuer à réclamer plus efficacement de mon banc de député, avec l'autorité qui appartient à une voix désintéressée, le plein accomplissement des promesses constitutionnelles du 20 novembre.

Mais, laissez-moi le dire, ce n'est ni ma personne, si indifférente en elle-même, ni ces grands sujets sur lesquels nous n'en dirons jamais assez, qui doivent nous occuper en ce moment. Les vrais, les seuls héros de notre fête, ce sont les lauréats, auxquels je vous propose en ce moment de rendre hommage. Ils sont assez nombreux, assez riches et assez variés en mérite, pour que nous ne laissions distraire notre attention par aucun autre objet.

Jamais, en effet, Messieurs, notre réunion annuelle ne s'est accomplie sous de si brillants auspices; jamais, depuis dix ans que notre société d'arrondissement existe, nos rangs alors si clair-semés n'ont été si pressés; jamais plus généreuse et plus délicate hospitalité ne nous accueillit. Et pour achever l'éclat de la fête, nous la célébrons sur l'un des champs les plus renommés par sa fécondité bienheureuse de la culture normande, sur un sol qui ne demande qu'à produire, au lendemain de la plus abondante moisson que de mémoire d'homme la bonté de la Providence ait accordée aux vœux du laboureur. Il n'est jusqu'au soleil qui, après s'être fait un peu attendre, a tenu pourtant à prendre sa part d'un succès auquel il avait par avance si largement contribué.

Et quelle variété dans les objets soumis au concours et les récompenses obtenues! Il semble, en vérité, que nous y eussions convié toutes les sciences et tous les arts, puisque nous avons couronné des produits que peuvent réclamer à juste titre les sciences physiques et mécaniques les plus profondes, puisque notre concours s'est terminé par les concerts les plus harmonieux de l'art musical, dont nous entendons

Digitized by Google

encore d'ici les accents qui couvrent ma voix. Les lettres mêmes y ont figuré dans la présence de ce brave militaire qui a raconté dans un travail si intéressant l'histoire de sa ville natale. Vous avez même voulu ouvrir la distribution par ce prix, sans doute par une politesse délicate pour votre président, et pour assurer les assistants que parmi tant de prix qu'on allait tenir de sa main, il y en avait au moins un qu'il avait quelque compétence personnelle pour décerner.

Il n'est qu'un seul genre de travail et d'efforts que nous avons eu le regret de ne pouvoir récompenser ; c'est le travail industriel, celui de l'usine et de l'atelier. Plus d'une fois nous avons regretté de ne pouvoir faire pour le fidèle et laborieux auxiliaire de l'industrie ce que nous faisons chaque année pour les vieux serviteurs de la maison rurale dont nous récompensons les longs et humbles services. Ni les concours, ni les statuts de notre Société ne nous le permettent : nous sommes une Société d'art, de lettres et d'agriculture ; le domaine propre de l'industrie nous est interdit. Mais s'il y a un lieu et un jour où ce regret soit moins vif, c'est dans cette contrée, dans ces riches cantons de Broglie et de Thiberville, où de tout temps l'industrie et l'agriculture, ces deux grandes forces productives de la richesse nationale, ont marché de concert, s'appuyant l'une l'autre, se prêtant réciproquement leurs qualités, leurs procédés et même leurs ouvriers. Cette alliance date de loin ; elle a commencé dans ces petits ateliers domestiques qui peuplent nos campagnes, et où le travail mécanique alterne avec le travail des champs ; elle se continue avec éclat sur de grands théâtres, comme dans cette magnifique exploitation que nous avons trouvée supérieure à notre modeste concours d'arrondissement, et que nous réservons pour concourir, le jour venu, à la prime d'honneur de toute la région normande. Dans ce domaine de Piencourt, le plus renommé de nos contrées, M. Méry-Samson dirige le travail agricole avec l'esprit d'ordre, de progrès, l'abondance de ressources méca-

Digitized by Google

niques et l'intelligent emploi du capital qui sont ordinairement le propre du travail industriel.

Je sais bien que même ici, où il est exceptionnellement intime, ce mélange, ce ménage, si j'ose ainsi dire, de l'industrie et de l'agriculture, a, comme les plus tendres et les meilleurs ménages du monde, ses jours de querelles et d'orages; même ici, il y a des accusations et des récriminations réciproques; même ici, l'agriculture se plaint que l'industrie lui enlève ses ouvriers et fait renchérir la main-d'œuvre; même ici, partout, les jours, — et il y en a eu beaucoup et de bien tristes de cette nature dans ces dernières années! — où il faut partager les charges de l'État, c'est à qui des deux accusera l'autre de se dérober à sa part et de laisser tout porter à sa voisine. L'agriculture accuse l'industrie d'échapper à l'impôt par la mobilité avec laquelle elle déplace ses capitaux et transforme ses produits, tandis que la culture attachée au sol reste captive sous la main du fisc. Même ici, l'agriculture dit souvent à l'industrie, comme dans une poésie célèbre la plante dit au papillon qui voltige autour d'elle :

> Vois comme nos destins sont différents : je reste;
> Tu t'en vas!

Même ici, enfin, l'industrie répond que les charges de la propriété n'ont point augmenté en principal depuis quatre-vingts ans, oubliant trop facilement de dire que les centimes additionnels ont été leur train.

Quand ce différend s'élève, Messieurs, et nous en sommes souvent témoins, savez-vous ce qu'il faut faire? Il faut que l'industrie et l'agriculture se rappellent, et qu'on leur rappelle à toutes deux, non le tort apparent et passager qu'elles peuvent se faire, mais les services durables et réciproques qu'elles se rendent; il faut que l'agriculture se rappelle que si l'industrie est mobile, c'est grâce à cette mobilité même, à cet esprit d'aventure et d'entreprise, à l'impulsion qu'elle a

Digitized by Google

donnée au commerce, à la marine, à tous les rapports internationaux qui se sont ouverts au dehors, ces grands débouchés dont l'agriculture profite; que si elle lui dispute sa main-d'œuvre, en revanche elle lui fournit ces belles machines dont nous avons admiré quelques-unes ce matin, et qui suppléent en partie au travail humain. L'industrie doit se rappeler que l'agriculture, en lui fournissant chaque jour en plus grand nombre, par des cultures nouvelles, des matières premières, contribue à l'affranchir du tribut toujours fâcheux qu'elle paye à l'étranger.

Mais surtout que l'industrie n'oublie pas que, quels que soient ses progrès, quelque soin éclairé qu'elle prenne, — et elle en prend chaque jour davantage, — des âmes et des intelligences et des corps qui lui sont confiés, c'est pourtant toujours l'agriculture qui fournit pour une nation ce dont ne peut se passer aucune des professions de la vie, des hommes dans la pleine étendue des qualités physiques et morales que la plus haute acception de ce mot comporte. C'est l'agriculture qui fait dans les rangs les plus nombreux et les plus laborieux de la société l'homme véritable, le citoyen complet. Cela est vrai de la force physique et de la vigueur corporelle. Quelque progrès que la civilisation et les efforts consciencieux des grands industriels amènent dans la condition de l'ouvrier, jamais le travail mécanique et sédentaire ne vaudra pour la santé et la vigueur du corps le travail des champs, le plein développement de l'énergie musculaire, l'air du matin respiré à pleine poitrine, et la sueur salutaire qui baigne les membres du laboureur. C'est l'agriculture qui, à chaque génération, renouvelle la race et verse dans les veines de la nation un sang pur et nouveau. Ce qui est vrai de la santé physique ne l'est pas moins de la santé morale. Quelque bien tenu que soit l'atelier, quelque moralité intelligente qui y règne, rien ne remplace le travail fait en famille, à deux pas du foyer domestique, sur le champ cultivé par les aïeux. Quand l'agriculture surtout est consti-



Digitized by Google

tuée comme dans notre France, quand de modestes cultivateurs travaillant sur le champ qui leur appartient, ou se payent à eux-mêmes leur salaire de leur travail, ou vivent avec leurs ouvriers de la vie de famille, cette condition à la fois indépendante et modeste développe chez eux l'esprit de prudence, de sagesse et l'essor de l'énergie personnelle, toutes les qualités, en un mot, qui font l'homme complet et le véritable citoyen d'un pays libre.

Ce sont ces qualités viriles qui font l'homme et le citoyen, dont j'ai cru devoir naguère, dans un discours récent, recommander à la jeunesse de cette contrée de cultiver avant tout les germes en elle-même, en lui disant que rien, absolument rien, pas même les meilleures institutions politiques ni aucun principe de gouvernement si élevé ou si juste fût-il, ne pourrait y suppléer. Ceux d'entre vous qui se donnent la peine — que je prends rarement — de lire les journaux d'un certain ordre, savent qu'à la place de cette pensée si simple, on m'a prêté je ne sais quelle immorale sottise qui aurait engagé la jeunesse à renoncer soit à la recherche de bonnes institutions, soit à la pratique de bons principes. Personne de nous ne croit à cette imputation ridicule, et je n'avais pas besoin de cette épreuve pour savoir de quelle mauvaise foi chez ceux qui parlent, et de quelle niaiserie chez ceux qui écoutent, se composent les mensonges de l'esprit de parti. Ce que j'ai dit et ce que je répète, c'est qu'aucune institution politique ne saurait se passer, chez ceux qui y vivent soumis, des qualités qui font l'homme et le citoyen, tandis que ceux qui possèdent en eux-mêmes cet ensemble de qualités civiles peuvent, sans désespérer de l'avenir, traverser ces crises révolutionnaires où les institutions défaillent.

Voulez-vous me permettre une comparaison qui ne nous éloignera pas beaucoup du sujet même qui nous réunit? Je vous parlais tout à l'heure de ces belles machines qui, dans nos exploitations savantes, suppléent parfois au travail humain. Elles le suppléent, oui, mais dans quelle mesure?

Digitized by Google

Peuvent-elles jamais prétendre le supprimer et le remplacer? Y en a-t-il une seule qui puisse se passer du bras de l'homme pour la mettre en mouvement, de sa sagesse pour la conduire, de son économie pour en préparer et recueillir les fruits? Et demandez à ceux qui les possèdent si, après tout, la meilleure machine de leur outillage n'est pas toujours le bon laboureur, qui se lève tôt, se couche tard, supporte la fatigue, prévoit et prévient l'orage, et veille avec économie au bien du maître et au sien.

Eh bien! Messieurs, si je poursuis jusqu'au bout mon apologue, je dirai que la France était dans ces dernières années comme une vaste ferme dévastée par l'ouragan, dont les moissons étaient détruites et les bâtiments ouverts à tout venant, et menacés de plus, comme cela arrive toujours dans les moments de ruine, par ces gens de désordre qui veulent profiter des calamités générales pour satisfaire leurs passions cupides. Pour sortir de cet état malheureux, elle a trouvé un bon ouvrier qui supporte la fatigue, porte le poids du jour, et veille aux grains pendant qu'elle travaille ou repose. Et voilà pourquoi elle a fait avec cet ouvrier un bail de sept années, qu'elle ne laissera pas rompre. Ce qui n'empêche pas que nous demanderons à l'Assemblée, à son retour, de donner au bon ouvrier de bons outils, qui l'aident à creuser le sillon, à semer la récolte et à la recueillir.

Voilà ce que nous lui demanderons au nom de l'agriculture, au nom de l'industrie, au nom du travail tout entier qui a besoin d'ordre, de paix et de liberté...

Digitized by Google

# TOAST DE M. D'AMFREVILLE

MAIRE DE THIBERVILLE

—

MESSIEURS,

J'aurais désiré qu'il m'eût été possible de laisser à d'autres le soin de vous remercier de l'empressement que vous avez mis à répondre à l'appel que nous vous avons adressé de prendre part à notre concours ; mais ma qualité de maire ne me permet pas de décliner l'honneur de porter la parole dans cette circonstance.

Je ne pourrai, j'en ai la conviction, m'acquitter convenablement de ma tâche et rendre à chacun ce qui lui est dû. Ce n'est pourtant pas le cœur qui me manque pour le faire, Messieurs, car je me sens plein de reconnaissance envers vous tous qui avez bien voulu, par votre présence ou votre coopération, contribuer à l'embellissement de notre fête. Ce qui me fait défaut, je l'avoue en toute sincérité, c'est de savoir bien dire ce que je ressens. Vous serez indulgents pour moi en reconnaissant mon insuffisance et quand vous saurez que c'est la première fois qu'il m'arrive de parler devant une assemblée aussi nombreuse et composée de tant d'hommes d'élite. Je serai, j'en suis sûr, l'interprète de vos sentiments à tous en adressant l'expression de ma profonde gratitude à M. le duc de Broglie, notre Président, dont le zèle si ardent pour les intérêts de l'agriculture nous prouve si bien qu'en acceptant la présidence de la Société libre d'agriculture du département de l'Eure, il n'a pas voulu que cette mission fût pour lui une sinécure ; à M. le Préfet et à M. le Sous-Préfet, dont la présence ici nous est si sympathique ; à M. Emile Vy, notre conseiller général, à qui appartient la plus large part

Digitized by Google

dans le succès et l'organisation de notre concours. Nous avons aussi des remercîments bien empressés à adresser à MM. les membres du jury musical, aux membres des commissions et des différents jurys, aux exposants, à M. Cyriaque Lecuyer, qui a bien voulu nous offrir gracieusement son jardin pour l'exposition des produits industriels, agricoles et horticoles. Je me garderai bien d'oublier les habitants de Thiberville qui, de leur côté, ont fait de lourds sacrifices pour embellir notre localité en réparant et décorant leurs maisons. Ces décorations sont autant d'hommages à votre adresse et de preuves de la joie qu'ils ont à vous recevoir. Si notre exposition a quelque importance, notre concours musical un si beau succès, notre fête quelque charme, cela tient, Messieurs, à votre présence au milieu de nous, au zèle et à la bonne harmonie dont se sont constamment inspirés les membres des commissions d'organisation et à l'empressement des exposants des différents concours. Aussi, Messieurs, vous serez heureux, j'en suis persuadé, de vous unir à moi pour porter un toast

**Aux exposants,**
**Aux lauréats,**
**Aux membres des jurys,**
**Et aux organisateurs de nos fêtes.**

---

Digitized by Google

# TOAST DE M. VICTOR MARIE

—

MESSIEURS,

Nous ne pouvons nous détacher du spectacle de ce brillant concours, sans adresser nos félicitations les plus chaleureuses et nos remercîments les plus sincères aux organisateurs de cette fête ravissante.

Nous savions bien qu'en fixant cette année le concours dans cette partie si fertile du Lieuvin, qui produit aussi bien les actions généreuses que les riches moissons, nous trouverions une hospitalité amicale et des cœurs sympathiques aux efforts de notre Société.

Nous savions bien que sur cette terre privilégiée de notre chère Normandie, nous pourrions admirer, à côté du progrès agricole, les merveilles de l'industrie, l'union exemplaire du patron et de l'ouvrier, et ces vertus cachées dans la modestie des chaumières que notre Société tient surtout à récompenser.

Nous savions tout cela; mais vous avez bien dépassé nos espérances.

Ces expositions si variées et si remarquables, ces décorations gracieuses de vos maisons et des rues, ces parures de feuillages et de fleurs, disposées avec art, et ces flots d'harmonie se succédant pour enchanter les échos d'alentour, tout cet ensemble n'est-il pas une véritable féerie ?

Vous avez pensé avec raison que vous ne pouviez trop honorer ces sages populations de nos campagnes, qui n'ont jamais conspiré que pour le travail, et qui ne demandent rien autre chose que le droit d'arroser librement de leurs sueurs le champ qui nourrit la famille et la patrie.

Pour mieux solenniser ce concours, vous y avez convié

Digitized by Google

ces conseillers généraux, si dévoués à nos intérêts, ce Préfet, sérieusement appliqué à ses graves devoirs, qui a conquis à si juste titre l'affection et le respect de tous, modèle de loyauté administrative, dont les traits pleins d'honneur représentent parmi nous cette noble cité de Metz, héroïque portion de la patrie, détachée de nous par une guerre fatale, mais qui ne sera jamais, non jamais, détachée de notre amour.

Enfin, pour attester vos sentiments patriotiques, et pour marquer cette fête d'un éclat particulier, vous avez demandé qu'elle fût présidée par celui qui, naguère encore, le front tranquille au milieu des orages, dirigeait avec tant de vaillance le vaisseau de l'État entre les écueils des partis extrêmes.

Grâce à vous et comme dernier enchantement de cette journée, nous avons pu entendre cette parole éloquente et sympathique qui ne charme pas seulement les savants de l'Institut, mais qui a remporté, sous les voûtes du palais de Versailles, ces victoires pacifiques qui feront le salut du pays.

Merci donc, magistrats municipaux, et vous tous habitants de Thiberville, merci de votre accueil si bienveillant et de tous les sacrifices que vous vous êtes imposés en faveur de notre Société.

Puissiez-vous recueillir de cette journée la semence féconde d'une prospérité nouvelle pour votre agriculture et votre industrie.

Et puissions-nous tous emporter de cette solennité la résolution fortement enracinée dans nos âmes, de nous unir étroitement pour consoler et protéger cette mère commune, qui s'appelle la France.

Messieurs, honneur et reconnaissance aux habitants de Thiberville.

---

Digitized by Google

# RAPPORT

## SUR LA VISITE DES FERMES

PRÉSENTÉ PAR M. LE COMTE DAUGER

—

MESSIEURS,

Pour remplir la mission que vous nous avez confiée, nous avons eu cette année une tâche assez laborieuse dont nous ne devons pas nous plaindre, puisqu'elle témoigne de l'empressement que les cultivateurs des deux cantons de Thiberville et de Broglie ont mis cette fois à se rendre à votre appel. Les inscriptions avaient été bien moins nombreuses l'année dernière, sans doute à cause de la suppression, dans des circonstances douloureuses, des primes à décerner aux meilleures exploitations, qui les avait fait oublier, mais aussi par le louable zèle qui a été mis cette année à les faire connaître. Aussi nous avons eu 17 exploitations à visiter, dont 13 sur le canton seul de Thiberville, le plus riche, il est vrai, des deux, et 4 seulement sur le canton de Broglie. Nous n'avons donc eu que l'embarras du choix; et il était d'autant plus délicat que plusieurs de nos collègues de la commission ont eu des empêchements pour partager avec nous le fardeau de cette tâche.

Nous ne vous apprendrons rien, Messieurs, en vous disant que nous avons eu le bonheur de constater l'une des plus belles récoltes de blé que la Providence dans sa bonté ait jamais accordée à notre pays. Les avoines toutefois sont inégalement bonnes; mais les colzas en général sont très-beaux; parmi les lins il y en a de bons, de médiocres et de mauvais. Mais les colzas, étant dans une plus grande pro-

Digitized by Google

portion, seront une grande richesse pour les cultivateurs du Lieuvin. Les prairies artificielles sont aussi en général d'une belle végétation.

Ce bienfait de Dieu sera au moins une compensation aux agitations politiques provenant des passions humaines et du travail désorganisateur des révolutions ; et si on savait en apprécier la valeur et en être reconnaissant, il pourrait aussi en être le remède par le calme et le bien-être qu'il est destiné à répandre dans nos populations.

Comme partout, le ciel cette année a fait plus que les hommes, et les principales récoltes sont fort belles même dans les petites terres ; nous aurions eu de la peine à discerner le mérite des nombreux concurrents et à classer les meilleures exploitations, si nous ne nous étions pas attachés surtout à leur ensemble et principalement à la tenue des terres et des fumiers, à la proportion du bétail, à la valeur du troupeau, et enfin à l'industrie du fermier pour se créer de nouvelles ressources.

L'exploitation assurément la plus remarquable entre toutes celles que nous ayons vues, est le domaine de Piencourt, appartenant à M. Méry-Samson, qui a prouvé que l'on pouvait être en même temps qu'un éminent industriel un habile agronome. Il est vrai qu'il a eu le bonheur d'être secondé dans son œuvre par un régisseur aussi dévoué qu'intelligent et actif, M. Letellier, qui a fait seul son éducation agricole sur le terrain par l'expérience et l'observation sans avoir passé par aucune ferme-école. Mais n'est-ce pas un mérite de plus de savoir choisir les hommes, et pour M. Méry-Samson en particulier, l'agent principal formé et dirigé sous sa haute inspiration ?

Tout nous a paru éminemment pratique dans cette belle exploitation qui nous semble le type complet de la ferme de notre contrée, telle que nous pouvons en comprendre l'idéal.

Elle se compose de deux fermes : celle dite *de l'Église*, de

Digitized by Google

41 hectares, dont M. Méry-Samson est plus anciennement propriétaire et qui est le principal corps de ferme, et celle de la *Fardouillère*, de 49 hectares, dont il a fait plus récemment l'acquisition; en tout 90 hectares, dont 78 actuellement en culture.

L'assolement est des mieux entendus.

Il s'ouvre : 1° par une récolte sarclée de betteraves et carottes fumées à saturation;

2° Blé avec semis de trèfle;

3° Trèfle;

4° Blé;

5° Lin;

6° Colza;

7° Et enfin blé sur colza.

Nous y avons trouvé cette année 22 hectares de blé, 20 d'avoine, 5 de magnifique colza, le plus beau que nous ayons vu dans notre tournée, 5 de lin fait au semoir et d'une très-belle réussite, 6 de betteraves et carottes d'une végétation luxuriante, et enfin 20 hectares de trèfle, luzerne et minette, toutes prairies artificielles splendides. Les terres ne sont pas toutes de qualité supérieure; les meilleures, situées dans la ferme de l'Église, reçoivent déjà la culture intensive de nos contrées du Nord les plus favorisées; celles de la Fardouillère, encore en voie d'organisation, sont en général moins bonnes, à sous-sol argileux et gardant l'eau; aussi a-t-on commencé à y créer 12 à 15 hectares de nouveaux herbages, entourés déjà de clôtures formées par de larges fossés et banques plantés d'arbres et de haies vives.

Une partie est déjà ensemencée en luzerne, et les avoines noires de végétation sont en général destinées à en préparer le gazonnement. 15 hectares des terres les plus humides ont déjà été amendés par un drainage dont les drains sont habilement disposés de manière à alimenter constamment les abreuvoirs, en retirant l'eau du sous-sol où elle est nuisible et la portant où elle est si nécessaire et précieuse. La seule

Digitized by Google

critique que nous ayons trouvé à faire consiste dans le blé qui, quoique raide sur sa tige et chargé d'épis par la bonne préparation de la terre, est un peu clair à cause de la trop grande convexité des sillons, ce qui est sans doute motivé par la disposition signalée du sol à garder l'eau et la nécessité de donner de l'égout à celle-ci.

Ces résultats n'ont pas été obtenus sans une masse considérable d'engrais et un outillage agricole des plus perfectionnés; et c'est ce que nous avons constaté dans le domaine de Piencourt.

Le bétail se compose de :

1° 11 chevaux, dont une bonne poulinière;

2° 32 bêtes à cornes, dont 3 belles vaches à lait;

3° 1 troupeau d'élevage de 360 moutons et agneaux;

4° 11 porcs, dont une belle truie bien choisie.

En tout, l'équivalent de 82 têtes de gros bétail pour 90 hectares.

Les fumiers sont savamment et soigneusement réunis dans la cour de la ferme qu'entourent des bâtiments d'exploitation, à la différence des usages anciens et constants de notre pays de les disperser dans la masure, réforme que nous ne saurions trop recommander, et qui permet de réunir ensemble toutes les déjections des divers animaux et de façon à ne rien perdre; les bâtiments, construits d'ailleurs solidement mais simplement en bois et hourdis comme notre chalet normand, portent le cachet vraiment rural sans aucun luxe d'apparat; ils n'ont que celui du confortable des animaux et de leur parfaite installation; nous avons remarqué en particulier celle des bergeries ainsi que des écuries et en particulier la tenue parfaitement correcte de la sellerie rurale.

Le vaste tas de fumier est recouvert dans la saison d'été d'un toit de paille de colza qui en prévient l'évaporation; et chaque semaine en y versant le dépôt des étables, on y mêle une couche de plâtre (sulfate de chaux) qui en fixe l'ammoniaque. Le plâtre est également enterré lors des labours dans

Digitized by Google

la proportion de 7 à 800 kilos par hectare, amendement des plus utiles pour la terre. En outre de cette masse de fumier d'étable ainsi disposée, on achète tous les ans une quantité considérable d'engrais du commerce et en particulier du nitrate d'ammoniaque, que l'on préfère au phosphate de chaux. Les déchets de laine provenant des usines de M. Méry-Samson, à Lisieux, sont utilisés dans les herbages, dont ils enrichissent puissamment la végétation.

Enfin l'exploitation est garnie des instruments aratoires les plus perfectionnés pour les façons des terres, savoir : rouleau Kroskill, râteau à cheval, pompe à purin, coupe-racines, hache-paille, etc.; on s'y sert avec grand succès d'une charrue Brabant tourne-oreilles du dernier perfectionnement, fabriquée par M. Denin, de Courval, département de la Somme.

Nous sommes heureux d'être à même de proposer à nos cultivateurs dans notre contrée le domaine de Piencourt comme un modèle d'exploitation rurale, dont chacun d'entre eux peut chercher à approcher autant que ses ressources le lui permettront sans doute (*magno sed proximus intervallo*). Et c'est précisément parce qu'ils ne possèdent pas les moyens matériels qui ont permis à son propriétaire d'arriver à cette belle création, et qu'elle est tout à fait *hors ligne*, que nous avons cru devoir la mettre *hors concours*, et demander seulement pour elle comme marque d'honneur la médaille d'or donnée gracieusement par M. le ministre de l'agriculture, ainsi qu'une médaille d'argent pour son dévoué et habile régisseur, M. Letellier. Nous pensons d'ailleurs qu'elle pourrait aspirer à une plus haute récompense sur laquelle nous appelons l'attention de son propriétaire. Si comme nous n'en doutons pas, par l'esprit d'ordre et d'entente que nous y avons constaté et par les réponses si satisfaisantes données à toutes nos questions, une comptabilité régulière y est pratiquée, elle nous paraîtrait se trouver dans toutes les conditions voulues pour le Concours régional qui, dans deux ans,

Digitized by Google

doit avoir lieu dans notre département, et nous faisons des vœux pour que l'arrondissement de Bernay obtienne encore la prime d'honneur qui y a été une première fois décernée à l'habile autant que modeste et regrettable M. de Beausse, dont vous me permettrez, Messieurs, de rappeler ici la mémoire respectée.

Le juste hommage rendu au mérite exceptionnel de l'exploitation de Piencourt nous a permis de réserver la prime d'honneur des deux cantons réunis à l'un de nos vaillants cultivateurs qui ne peuvent obtenir de succès qu'à la sueur de leur front. La palme nous a paru avoir été remportée par M. Dionis, qui exploite la ferme d'Aurigny, à Duranville; sa contenance est d'environ 81 hectares, se composant de, savoir : en culture, environ 70 hectares, et en masure et herbe, environ 11 hectares.

Sa culture comprenait, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Blé | 27 | hectares. |
| Seigle | 2 | — |
| Avoine | 6 | — |
| Trèfle, vesce, luzerne | 15 | — |
| Colza | 13 | — |
| Lin | 4 | — |
| Betteraves et carottes | 1 | — |
| Terres pour plant de colza | 2 | — |
| Total égal | 70 | hectares. |

L'ensemble de ces récoltes est complétement satisfaisant; le lin même et l'avoine si inégalement réussis cette année y sont des meilleurs. Ces résultats sont dus sans aucun doute à la bonne tenue des terres ainsi qu'à une culture intelligente et soignée. Il en est de même de la cour de ferme et des herbes.

Ses bestiaux se composent de :

| | |
|---|---|
| Chevaux | 11 |

Digitized by Google

Bêtes à cornes. . . . . 29
Moutons. . . . . 212
Porcs . . . . . 5

Représentant un équivalent de 62 têtes de gros bétail dépassant la proportion de 3/5e par hectare. C'est chez lui que nous avons vu la meilleure écurie rurale et les plus beaux chevaux de trait. Ses bêtes à cornes sont également bien choisies ; il a de belles vaches, un bon élevage de moutons ; en un mot, nous n'avons rien trouvé de faible.

Puis nous devons louer l'industrie de M. Dionis qui, pour augmenter la masse de ses fumiers et ne rien perdre du produit de ses bestiaux, a fait à ses frais dans sa cour de ferme une petite enceinte avec un hangar pour abriter ses jeunes bêtes à cornes, qu'il y a parquées pour y consommer du fumier. C'est un procédé très-peu dispendieux et des plus utiles qu'à son exemple nous ne saurions trop recommander. Enfin, il a ajouté à sa masure, qui est des mieux tenues, la création à ses frais d'un bon herbage d'environ 1 hectare.

La prime spéciale du canton de Thiberville nous a semblé devoir être décernée à MM. Pinel père et fils, exploitant la ferme du Rosay, à Drucourt, quoique leur bel élevage de chevaux de demi-sang n'appartienne pas à l'agriculture proprement dite, il s'y rattache à titre d'industrie profitable de la part des cultivateurs qui doivent, nous le savons, se créer d'autres ressources que le produit de leurs céréales ; et cette industrie doit être d'autant plus encouragée chez MM. Pinel qu'elle rend au pays un service réel pour l'amélioration de la race chevaline. Nous aurions pu hésiter à leur donner cette récompense s'ils avaient sacrifié leur culture à leur spécialité d'élevage; mais rien n'est négligé dans leur exploitation, et leur culture mériterait un encouragement par elle-même. L'ensemble de leurs récoltes est satisfaisant ; les terres sont bien tenues et les herbages dans le meilleur état présentent un aspect dénotant qu'ils sont soignés et entretenus d'engrais.

Digitized by Google

La contenance de l'exploitation est d'environ 61 hectares, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Herbages et masures. . . . . | 16 | hectares. |
| Terres en labour. . . . . | 45 | — |
| La culture était ainsi composée : | | |
| Blé. . . . . | 16 h. | 50 a. |
| Seigle et avoine. . . . . | 7 | » |
| Luzerne, trèfle, vesce, minette, etc.. . . | 12 | 50 |
| Colza. . . . . | 2 | 50 |
| Lin. . . . . | 2 | 50 |
| Jachères de terres de qualités inférieures. | 5 | » |
| | 46 h. | » a. |

La proportion du bétail approche de l'équivalent d'une tête de gros bétail par hectare, soit 57. Il est en général des meilleurs. Nous ne parlerons pas de 6 belles poulinières de demi-sang qui sont bien connues à Bernay, et toutes, à l'exception d'une seule, suitées cette année par des poulains de la meilleure origine. Mais MM. Pinel ont de belles vaches, un taureau bien choisi, un bon élevage de moutons, et, de plus, ce qui est rare chez nos cultivateurs, 12 porcs de la meilleure espèce.

Nous avons vu avec intérêt la ferme de M. Jouve, à Saint-Aubin-de-Scellon, pour constater qu'il n'avait pas dérogé depuis l'époque où il avait reçu à l'un de nos concours la prime du canton de Thiberville ; car nous ne pouvons lui donner qu'un rappel, non plus qu'à M. Touquet, à Capelle-les-Grands, dont les bestiaux sont toujours d'une beauté exceptionnelle.

Enfin, nous vous demanderons encore, Messieurs, dans le canton de Thiberville, une médaille pour M. Fourquemin, fermier à Faverolles, dont la culture, en général bonne, laisse cependant un peu à désirer dans certaines parties, mais qui a de très-bon bétail et surtout le meilleur troupeau de moutons que nous ayons vu.

Digitized by Google

Nous demanderons encore une médaille pour M. Bence, à Saint-Mards, dont la petite exploitation de 28 hectares paraît être un modèle de ferme. Enfin nous vous prierons d'accorder une mention honorable à M. Dumont, à Saint-Aubin-de-Scellon, pour la bonne tenue de ses terres et de sa ferme, ainsi que pour MM. Bibay et Avisse, à Saint-Germain-la-Campagne, laborieux et honnêtes cultivateurs, ayant commencé avec très-peu de ressources et méritant d'être encouragés pour leurs efforts; et enfin à M. Legendre, aussi à Saint-Germain-la-Campagne, chez lequel nous avons vu avec intérêt un beau jardin tenu remarquablement par un vieux serviteur octogénaire, et lequel suffit amplement aux besoins de la ferme.

Dans le canton de Broglie, où les concurrents bien moins nombreux ne sont qu'au nombre de quatre, nous avons, après mûr examen, attribué la prime à M. Bouret (Désiré-Honoré), fermier de M. Lebourg, à Saint-Denis-d'Augerons. La contenance de cette ferme est de, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Labours | 90 h. | » a. |
| Masure plantée | 14 | » |
| Prairies baignantes | 4 | 72 |
| Pâtures à moutons | 5 | 63 |
| Total égal | 114 h. | 35 a. |
| Blé | 25 h. | 34 a. |
| Avoine | 27 | » |
| Jachère | 19 | 61 |
| Prairies artificielles | 18 | 5 |
| Total égal | 90 h. | » a. |

Le produit des 25 hectares de blé a été de 14,700 gerbes; la semence du blé a été pour les 25 hectares de 37 hectolitres; et pour les 27 hectares d'avoine de 40 hectolitres.

Récemment en jouissance de cette ferme, M. Bouret s'est mis vaillamment en devoir d'entrer dans la voie tracée par

Digitized by Google

son propriétaire, l'un de nos plus zélés collègues. En effet, vous voyez dans sa culture, Messieurs, un assolement régulier et intelligent, pratiqué avec soin. Il convient d'observer que l'exploitation se compose de petites terres au nombre des moins fertiles du pays d'Ouche. Leur qualité inférieure justifie la jachère qui ne peut sans doute être supprimée qu'à la longue et à la suite d'une prudente expérience.

Le bétail se compose de 6 chevaux, 16 vaches et veaux, 225 moutons et agneaux, 15 porcs; ce qui représente l'équivalent de 49 têtes de gros bétail. Cette proportion ne paraît pas d'abord être en rapport avec l'importance de l'exploitation, mais outre le peu de richesse du sol, qui ne peut en entretenir un grand nombre, il nous a été observé que le fermier, récemment entré en jouissance, n'a pu se monter encore comme il le désire, et que le propriétaire lui-même lui a conseillé d'attendre prudemment une baisse pour l'augmenter, à cause de la cherté excessive du bétail cette année.

Mais nous devons surtout vous signaler, Messieurs, comme digne d'éloge et d'encouragement, la méthode introduite par le fermier de semer en ligne ses céréales par le semoir mécanique; et le succès a été complet. Les blés sont les plus beaux de la contrée, et l'avoine, courte et claire dans son voisinage où elle est infestée d'herbes parasites, présente chez lui la plus belle végétation. Cette heureuse innovation est du meilleur exemple; il en résulte en effet une économie de semence de 35 à 40 p. 100, et, en outre de la diminution considérable des prix de revient pour le fermier, cette pratique s'élève à la hauteur d'une question d'intérêt public; en effet, si elle était suivie partout, un tiers de la semence du blé dans toute la France serait ménagé dans les mauvaises années, et représenterait une valeur qui pourrait nous dispenser d'être tributaires de l'étranger en diminuant d'autant notre capital, comme dans les années d'abondance elle augmenterait la richesse de notre pays, ressource précieuse



Digitized by Google

dont nous avons pu juger l'importance lorsqu'il a fallu payer la rançon de la patrie.

M. Victor Gontier, fermier de la ferme de la Pilette, à Capelle-les-Grands, est digne d'encouragement pour la tenue irréprochable de sa ferme, l'ensemble de ses récoltes et en particulier son magnifique colza. Nous demandons pour lui une médaille d'argent.

Enfin, nous croyons devoir mentionner honorablement M. Roussel, cultivateur à Verneusses, et lui attribuer une médaille de bronze pour le bon ensemble de sa culture, de ses herbes et de son bétail.

Digitized by Google

# RAPPORT

## DE M. TURPIN

SUR LE

## CONCOURS DES DOMESTIQUES ET DES JOURNALIERS DES CAMPAGNES

—

MESSIEURS,

Comme l'année dernière, nous venons vous demander de décerner vos récompenses aux domestiques et journaliers des campagnes qui se sont le plus distingués par leur bonne conduite, leur moralité et leurs longs services. Cette fois ce n'est plus à Bernay, mais à Thiberville que siége ce tribunal ou grand jury d'honneur devant lequel vos lauréats sont à juste titre fiers de comparaître, et c'est justice, car si le canton nous a présenté à lui seul 27 candidats, nous voyons par l'accueil qui nous est fait comment on entend ici et avec quelle intelligence on y pratique les devoirs de l'hospitalité.

Que si vous désiriez savoir pourquoi ce rapport vous est lu à l'exclusion des autres dans la séance de ce jour, nous vous répondrions, pour nous excuser de vous retenir à cette place, que chaque jour nous apportant de nouvelles demandes d'inscriptions, nous avons dû attendre et accepter les ouvriers de la dernière heure, craignant d'écarter des droits légitimes bien que tardivement produits ; et en cela votre commission croit avoir été l'interprète des sentiments de votre Société pour les concurrents de ce concours si sympathique à tous égards. Aussi bien la cause des maîtres n'est-elle pas indissolublement liée à celle des domestiques? Nous en avons

Digitized by Google

pour ainsi dire la preuve sous la main. Ainsi la première prime dans le canton de Thiberville a été méritée par Rose Duclos, âgée de soixante-quinze ans, qui compte quarante-trois ans de services ruraux chez M. Douis, maire de Piencourt. Eh bien, permettez-nous, Messieurs, de citer textuellement à l'appui de la vérité que nous énoncions tout à l'heure une remarque très-fine et très-judicieuse qui émane de M. le juge de paix, attestant les faits concernant cette fille :

« A l'âge où est parvenue la nommée Duclos », dit ce magistrat, « M. Douis peut tout aussi bien être considéré comme étant à son service qu'elle au sien, et participe au mérite de la fidélité pour laquelle on demande une récompense au profit de celle-ci. »

A Saint-Aubin-de-Scellon, c'est M. Dumont qui déclare « que Aglaé Chevallier, servante dans sa ferme depuis 1844, est plutôt regardée comme un membre de sa famille que comme domestique gagée, tant elle apporte de zèle à remplir les services dont elle est chargée ».

A Boissy-Lamberville, nous voyons Charles Harel, domestique chez la veuve Courant, lui prodiguer pendant vingt-huit ans des soins particuliers, et cette femme, maintenant plus qu'octogénaire, loue hautement sa politesse et sa complaisance.

Ceci ne doit point vous étonner, la courtoisie n'est-elle pas une qualité éminemment française qui s'allie merveilleusement à cette autre devenue peut-être un peu plus rare de nos jours, mais qui se rencontre pourtant chez tous les candidats de ce concours : le respect de l'autorité.

Ici, pas de défaillances, mais un travail assidu et persévérant ; là ne se rencontre point cette mobilité de caractère qui fait le malheur de tant d'individus et leur prépare le plus souvent, au lieu d'une félicité par eux cherchée dans des changements successifs de condition, d'amères déceptions. Ces vaillants auxiliaires du cultivateur n'imitent pas ces gens

Digitized by Google

que raille si spirituellement le poëte latin et qui envient étourdiment le sort du citadin :

*Ille datis vatibus, qui rure extractus in urbem est*
*Solos felices viventes clamat in urbe.*

HORACE. Satire Ire.

Ils ont, au contraire, compris et mis en pratique la parole sensée du vieux laboureur : pour eux, « c'est le fonds qui manque le moins. » Ils se sont attachés à lui, et ils vivent contents de la situation que la Providence leur a faite; c'est là un bel exemple que l'on ne saurait trop encourager et publier.

Oui, si la solennité annuelle qui nous réunit ici a pour tous un caractère si attrayant, c'est qu'elle est destinée à couronner des vertus modestes mais constantes et qui resteraient dans l'oubli si on n'en provoquait la manifestation. Il y a je ne sais quoi de touchant et de véritablement grand à voir ainsi surgir tout à coup, à la voix de votre Société, ces noms jusqu'alors ignorés et qui vont être désormais inscrits dans le livre d'or de vos annales; c'est un spectacle digne et émouvant qui nous montre combien sont persistants dans les deux cantons de Thiberville et de Broglie les sentiments de l'honneur et du devoir.

Le philosophe de l'antiquité disait : *quæro hominem*, je cherche un homme, et il se plaignait de n'en avoir pas rencontré; cet homme, nous l'avons ici sous les yeux : c'est le serviteur dévoué, le travailleur infatigable dont les services atteignent une durée qui nous pénètre d'admiration.

Aussi, quand vous allez voir apparaître dans un instant vos lauréats, vous applaudirez, Messieurs, à leur triomphe, et laissez-nous vous le dire en passant, vos acclamations ne s'égareront pas, car la vie de ceux que nous vous proposons de récompenser se résume dans ces trois mots, qui doivent être la devise de tous les vrais Français :

MORALITÉ — TRAVAIL — FIDÉLITÉ !

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR

# L'EXPOSITION AGRICOLE ET HORTICOLE

PRÉSENTÉ PAR M. BAYVEL

—

MESSIEURS,

J'aurais désiré qu'une plume plus autorisée que la mienne eût bien voulu vous rendre compte de la magnifique exposition de produits agricoles et horticoles et d'instruments d'agriculture, organisée par votre commission dans la belle propriété que M. Cyriaque Lecuyer avait si gracieusement mise à sa disposition.

Mais cette tâche m'ayant été imposée, je me suis soumis et je vous ferai connaître aussi brièvement que possible le résumé des observations de votre commission sur la mission délicate dont elle était chargée.

Notre choix était d'autant plus difficile que les produits à primer étaient nombreux et remarquables.

Les fruits, les légumes, les fleurs, les spécimens de blé et de lin excitaient notre admiration.

M. Edouard Rivière, de Beaumont-le-Roger, avait exposé une collection de légumes d'une culture supérieure, qui lui ont valu les honneurs dans la section des jardiniers marchands;—M. Barbey, de Carentonne, des fleurs, des légumes et de très-beaux fruits; —M. Duval, de Beaumontel, une belle collection de légumes où figuraient des concombres de 2 mètres de longueur, et quelques pieds de tabac de Virginie.

M. Ernest Martin, jardinier chez M. le comte de Boisgelin, à Beaumont-le-Roger, avait une belle corbeille de plantes de

Digitized by Google

serre chaude, dont la fraîcheur attestait une excellente culture ; une belle collection de fruits complétait son exposition. Nous avons été heureux de lui décerner le premier prix dans la section des jardiniers d'amateurs. — M. Tremel, jardinier chez M. le comte Dauger, à Menneval, une collection de légumes bien soignés et bien classés.

M. Fleury, jardinier chez M. Meuret, à Beaumont, avait un apport de légumes bien cultivés. — L'exposition de M. Viquesnel, jardinier de M. Jules Benard, à Fontaine-la-Louvet ; et celle de M. Volard, marchand de légumes à Bernay, méritent d'être mentionnées.

Notons en passant les élégantes décorations en mousse de MM. Charpentier père et fils ; les bouquets montés avec un goût exquis par Mlle Julia Lebertre, de Bernay.

M. Letondu, instituteur à Carsix, nous a présenté un herbier de plantes vulgaires avec figures et description sommaire de la famille. Nous croyons qu'il serait utile de répandre cet herbier dans toutes les écoles pour la vulgarisation de la science botanique.

Les betteraves de M. Letellier, de Piencourt, de M. Lepetit, de Thiberville, de M. Joret, de la Rivière-Thibouville, de M. le marquis de Morsan ; les chardons de M. Philippe Forest, du Tilleul-Othon ; l'exposition de sériciculture de M. Raymond Cordier ; les lins et les blés de M. Blot, cultivateur à Bois-Normand, de M. Pinel, à Drucourt, de M. Letellier, à Faverolles, et de M. Lepelletier, à Duranville ; le seigle et l'avoine de M. Desménages, de Saint-Victor, étaient tous des produits à signaler.

M. Delarue, de Beaumont, M. Picard-Massignon, d'Évreux, et M. Milliac, de Saint-Germain-la-Campagne, exposaient à l'état de produits transformés, le premier des huiles de colza, de lin et de sésame, le second des confitures faites avec les fruits de nos jardins, et le troisième des alcools.

Nous arrivons à l'exposition de machines agricoles. Elles étaient représentées par celles si connues de MM. Filoque

Digitized by Google

fils, constructeur à la Neuville-du-Bosc, et J. Cumming, d'Orléans; cette dernière était présentée par M. Desmonts, cultivateur à Saint-Clair.

M. L. Cauchepin, taillandier à Bernay, à côté d'outils fabriqués chez lui, avait exposé les faucheuses de Decker et Mot, le râteau à cheval Ransomes, les semoirs Hornsby, les charrues Dombasle doubles, perfectionnées par M. Th. Denin, la tondeuse à moutons l'*Américaine*, et la collection complète des machines à tondre les pelouses, système Williams. —Tous ces nouveaux instruments, joints à sa belle collection très-complète de taillanderie agricole et horticole, lui ont valu la médaille d'or accordée par la Société de l'Eure à l'exposant le plus méritant dans la section agricole.

M. Letellier, régisseur des fermes de M. Méry-Samson, à Piencourt, avait exposé une collection complète d'instruments agricoles, parmi lesquels nous avons remarqué avec intérêt la charrue tourne-oreilles de Denin, la faneuse et les herses à chaînons.

La charrue et les rouleaux de M. Prevost et une petite machine très-originale de M. Lucas, de Piencourt, servant à semer les carottes, ont attiré nos regards.

M. Delaunay, coutelier à Bernay, a reçu des félicitations de la commission pour la construction de ses instruments, et vu les nombreuses médailles qu'il a remportées dans les précédentes expositions, nous l'avons déclaré hors concours.

M. Gardin, faïencier à Bernay, avait exposé un petit chalet couvert en tuiles normandes, dont nous recommandons l'usage pour les constructions agricoles.

La section industrielle était représentée par M. Borghi, ferblantier à Thiberville, qui avait exposé un aquarium d'un travail très-remarquable. La commission lui adresse ses sincères félicitations. — M. Costard, armurier à Verneuil, avait exposé une ingénieuse machine à faire les cartouches. — M. Rousselet, menuisier à Thiberville, des outils de menuiserie d'un rare travail. — M. Fromage, ferblantier à Bernay,

Digitized by Google

de très-élégantes jardinières. — M. Robert, à Orbec, des œillets en verre pour tissage. — Mentionnons en terminant la collection d'objets provenant de la tribu des Abenakies, exposée par M. Loquet, de Drucourt, et la jardinière de M. Preznoski, d'Orbec.

Ainsi que vous le voyez, Messieurs, par ce rapide examen, l'exposition de cette année n'a pas été moins intéressante que celle si brillante de l'année dernière, grâce au concours empressé des nombreux exposants et aux soins de votre commission d'organisation.

Digitized by Google

# LISTE DES RÉCOMPENSES

—

### CONCOURS POUR L'HISTOIRE DU CANTON DE BERNAY

*Médaille d'or*, d'une valeur de 300 fr., accordée à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'histoire du canton de Bernay, M. A. Goüjon, membre de la Société libre de l'Eure, officier supérieur en retraite, ancien colonel des mobilisés de l'Eure.

### CONCOURS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

*Médaille d'or*, offerte par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, avec un ouvrage ayant pour titre : *les Races Bovines au concours universel agricole de Paris en 1856*, par Emile Baudement, M. Méry-Samson, propriétaire du domaine de Piencourt. — *Médaille d'argent*, offerte par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, avec un ouvrage ayant pour titre : *Cours de chimie agricole*, par Dèhérain, M. Letellier, régisseur du domaine de Piencourt.

*Prime d'honneur* (200 fr., une médaille en vermeil et un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Dionis, cultivateur à Duranville.

*Prime du canton de Thiberville* (100 fr., avec une médaille en bronze et un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), MM. Pinel père et fils, cultivateurs à Drucourt.

*Médaille de bronze*, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, M. Fourquemin, cultivateur à Faverolles. — *Médaille de bronze*, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, M. Bence, cultivateur à Saint-Mards-de-Fresne.

*Mentions honorables* : M. Dumont, cultivateur à Saint-Aubin-de-Scellon ; — M. Bibay, cultivateur à Saint-Germain-la-Campagne ; — M. Avisse, cultivateur à Saint-Germain-la-Campagne.

*Prime du canton de Broglie* (100 fr., une médaille en bronze et un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Bourret, cultivateur à Saint-Denis-d'Augerons.

*Médaille d'argent*, donnée par M. Lebourg, conseiller d'arrondissement, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du

Digitized by Google

commerce, M. Victor Gontier, cultivateur à Capelle-les-Grands. — *Médaille de bronze*, donnée par M. Lebourg, conseiller d'arrondissement, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, M. Roussel, cultivateur à Verneusses.

## RÉCOMPENSES AUX DOMESTIQUES ET AUX JOURNALIERS DES CAMPAGNES

### CANTON DE THIBERVILLE

*1re Prime* (50 fr. avec une médaille de bronze), Rose Duclos, domestique chez M. François Douis, à Piencourt, 43 ans de services ruraux dans la même maison.—*2e Prime* (40 fr. avec une médaille de bronze), Delphine Goulley, femme Lhotlais, 43 ans de services ruraux dans la famille Halbout, aux Places. — *3e Prime* (30 fr. avec une médaille de bronze), Pierre Fresnel, journalier à Saint-Germain-la-Campagne, 42 ans de services ruraux chez M. André Legendre. — *4e Prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Lesage, journalier à Thiberville, 40 ans de services ruraux dans la famille Lecuyer.

### PRIMES OFFERTES PAR M. LE COMTE DE BARVILLE

*5e Prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Rose-Aglaé Chevallier, femme Evrard, servante chez M. Jacques Dumont, à Saint-Aubin-de-Scellon, 30 ans de services ruraux dans la même maison. — *6e Prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Jean-Charles Harel, charretier chez Mme veuve Courant, à Boissy-Lamberville, 28 ans de services ruraux dans la même ferme.

Une médaille de bronze est accordée à Henriette Mourier, domestique à Thiberville, pour longs services ruraux dans la famille Lecuyer.

### CANTON DE BROGLIE

*1re Prime* (50 fr. avec une médaille de bronze), Rose Hamel, femme Delamarre, domestique chez M. Vallée, à Verneusses, 60 ans de services ruraux dans la même maison. — *2e Prime* (40 fr. avec une médaille de bronze), Marie-Marguerite Béchet, domestique chez M. Auguste Leroy, à Notre-Dame-du-Hamel, 55 ans de services ruraux dans la même maison. — *3e Prime* (30 fr. avec une médaille de bronze), Pierre-Auguste Quinquet, berger chez M. Louis Boucher, à la ferme de Glatigny, commune de Notre-Dame-du-Hamel, 50 ans de services ruraux dans la même ferme. — *4e Prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Félix-Désiré Gille, journalier à Saint-Aubin-du-Thenney, 40 ans de services ruraux dans la famille Foulon-Bellais.

Digitized by Google

MÉDAILLE D'ARGENT OFFERTE PAR M. LEBOURG, CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT

Une médaille d'argent est accordée à Louis Peulevey, journalier, demeurant à Broglie, 35 ans de services ruraux chez M. Jean-Baptiste-Nicolas Blin, au Chamblac.

CONCOURS DE BESTIAUX

TAUREAUX. — (Une prime de 100 fr. et 15 fr. pour le bouvier, avec un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Pinel, cultivateur à Drucourt.

VACHES LAITIÈRES. — (Une prime de 50 fr. et 10 fr. pour le bouvier, avec une collection d'ouvrages offerts par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Jouve, cultivateur à Saint-Aubin-de-Scellon.

GÉNISSES. — (Une prime de 40 fr. et 5 fr. pour le domestique, et un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Oursel, propriétaire à Fontaine-la-Louvet.

BÉLIERS. — (Une prime de 60 fr. et 5 fr. pour le berger), M. Bauche, cultivateur à Saint-Mards-de-Fresne.

BREBIS. — (Une prime de 60 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Joseph Domnesque, cultivateur à Duranville.

VERRATS. — (Une prime de 30 fr. et 5 fr. pour le domestique, M. Desmonts, cultivateur à Fontaine-la-Louvet.

TRUIES. — (Une prime de 30 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Rocher, cultivateur à la Chapelle-Hareng.

*Primes offertes par MM. le duc de Bojano, directeur général de la compagnie* le Soleil, *Piéron, receveur des finances, et Prodhomme, architecte expert de la compagnie* le Soleil.

*Médaille d'argent*, M. Lecacher, cultivateur à Fontaine-la-Louvet, pour un taureau qu'il a présenté au concours. — *Médaille d'argent*, M. Gueroult, cultivateur à Saint-Germain-la-Campagne, pour une vache qu'il a présentée au concours. — *Médaille d'argent*, M. Dumont, propriétaire à Saint-Aubin-de-Scellon, pour les génisses qu'il a présentées au concours. — *Médaille de bronze, grand module*, M. Jouve, cultivateur à Saint-Aubin-de-Scellon, pour le lot de brebis qu'il a présenté au concours.

Digitized by Google

### CONCOURS DE LABOURAGE

*Primes offertes par MM. le baron Sers, préfet de l'Eure, le duc de Broglie, député, Pierre Sement, président du tribunal de commerce de Bernay.*

1re *Prime* (60 fr. avec une médaille en vermeil et un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Cornillon, domestique chez M. Louis Matard, à Saint-Aubin-de-Scellon. — 2e *Prime* (40 fr. et une médaille d'argent), M. Frédéric Pinchon, chez M. Fosset, à Saint-Aubin-de-Scellon. — 3e *Prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), M. Pinchon fils, cultivateur à Fontaine-la-Louvet.

### CONCOURS POUR LA CULTURE DU LIN

1re *Prime* (140 fr. avec une médaille d'argent et un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Alfred Robine, cultivateur à Saint-Vincent-du-Boulay. — *Mentions honorables :* M. Florentin Fourquemin, cultivateur à Faverolles-les-Mares; M. Joseph Domnesque, cultivateur à Duranville. — 2e *Prime* (70 fr. avec une médaille de bronze et un ouvrage offert par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. André Bellencontre, cultivateur au Favril. — *Mentions honorables* : M. Désir Deglos, cultivateur à Saint-Aubin-de-Scellon; M. Charles Cassé, cultivateur à Saint-Aubin-de-Scellon. — 3e *Prime* (40 fr. avec une médaille de bronze), M. Louis Martel, cultivateur à Saint-Aubin-de-Scellon. — 4e *Prime* (25 fr. avec une médaille de bronze), M. Elie Desrues, cultivateur à Heudreville.

Une *Médaille d'argent* a été accordée par la Commission à M. Alexandre Lepelletier, de Duranville, qui, en sa qualité de membre de la Commission d'examen, a refusé de concourir. Cette médaille lui a été décernée pour sa bonne culture du lin et pour les sacrifices qu'il fait pour encourager cette culture dans l'arrondissement.

### CANTON DE BROGLIE

*Prime* de 40 fr. accompagnée d'une médaille de bronze, à M. Touquet, propriétaire à Grand-Camp. — *Prime* de 25 fr. accompagnée d'une médaille de bronze, M. Touquet, cultivateur à Capelle.

### EXPOSITION D'ANIMAUX DE BASSE-COUR

1er *Prix* (médaille d'argent), Mme Pinel, pour sa collection complète d'animaux de basse-cour. — *Mention honorable*, Mme Leplé, aux Places, pour son exposition de volailles.

Digitized by Google

## INSTRUMENTS ET PRODUITS AGRICOLES ET HORTICOLES

MÉDAILLES D'HONNEUR. — *Médaille d'or* (offerte par la Société libre d'agriculture de l'Eure, à l'exposant le plus méritant dans la section agricole), M. L. Cauchepin, de Bernay, pour la plus belle collection d'instruments agricoles, horticoles et industriels. — *Médaille d'argent* (offerte par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Fourquemin, cultivateur à Faverolles, pour la bonne tenue de sa ferme et de ses cultures.

### INSTRUMENTS AGRICOLES

*Médailles offertes par MM. de Puyferrat, sous-préfet de l'arrondissement de Bernay, de la Roncière-le Noury, Passy, Prétavoine, de Salvandy, Besnard, députés de l'Eure, Lelu, procureur de la République, Méry-Samson, manufacturier à Lisieux, Pesnel, propriétaire à Bernay, Bié, chef de bureau à la compagnie* le Soleil, *à Paris.*

*Médaille de vermeil très-grand module* (prix d'arrondissement), M. Letellier, représentant de M. Méry-Samson, à Piencourt, pour sa collection d'instruments agricoles. — *Médaille de vermeil très-grand module* (prix d'arrondissement), M. L. Cauchepin, pour sa collection complète d'instruments et de machines agricoles. — *Médaille d'argent grand module*, avec félicitations pour la construction de sa machine, M. Filoque fils, constructeur à la Neuville-du-Bosc. — *Médaille d'argent grand module*, M. Desmonts, à Saint-Clair-d'Arcey, pour sa machine à battre. — *Médaille d'argent grand module*, M. L. Cauchepin, pour sa taillanderie agricole. — *Médaille de bronze grand module*, M. Lucas, au Planquay (Eure), pour son assortiment d'instruments agricoles.

### PRODUITS AGRICOLES

*1er Prix* (médaille de vermeil de la compagnie *le Soleil*), M. Letellier, régisseur de M. Méry-Samson, pour sa culture remarquable de racines fourragères. — *2e Prix* (médaille d'argent grand module), M. Blot, cultivateur à Rouge-Maisons, pour ses blés d'introduction. — *3e Prix* (médaille d'argent), M. Lepetit, chez M. Guenet, à Thiberville, pour sa culture de racines fourragères. — *4e Prix* (médaille d'argent), M. Philippe Forest, au Tilleul-Othon, pour sa culture de chardons qui mérite encouragement dans le pays. — *5e Prix*, M. Milliac, à Saint-Germain-la-Campagne, rappel de la grande médaille d'argent qu'il a obtenue à l'exposition de Bernay. — *6e Prix* (médaille de bronze),

Digitized by Google

M. Raymond Cordier fils, pour ses produits de sériciculture. — 7e *Prix* (médaille de bronze), M. Joret, propriétaire à la Rivière-Thibouville, pour sa culture de betteraves.

INSTRUMENTS HORTICOLES

*Médaille d'argent*, M. Cauchepin, pour sa collection complète d'outils horticoles.

Le jury, vu les nombreuses récompenses obtenues par M. Delaunay, dans toutes les expositions, a cru devoir le déclarer hors de concours et se borner à lui adresser ses félicitations pour la construction de tous ses instruments.

PRODUITS HORTICOLES

Culture Maraichère. — Jardiniers marchands. *1er Prix* (médaille de vermeil de la compagnie *le Soleil*), M. Rivière, à Beaumont-le-Roger, pour ses légumes d'une culture supérieure. — 2e *Prix* (médaille d'argent grand module), M. Barbey, jardinier à Carentonne, pour son exposition de fleurs et de légumes, et particulièrement pour sa collection de fruits. — 3e *Prix* (médaille d'argent), M. Duval, de Beaumontel, pour sa collection de légumes.

Jardiniers d'amateurs. *1er Prix* (médaille de vermeil de la compagnie *le Soleil*), M. Ernest Martin, jardinier de M. le comte de Boisgelin, à Beaumont-le-Roger, pour ses collections de plantes de serre chaude d'une culture très-remarquable et pour sa collection de fruits. — 2e *Prix* (médaille d'argent grand module), M. Tremel, jardinier chez M. le comte Dauger, à Menneval, pour sa collection de légumes. — 3e *Prix* (médaille d'argent), M. Fleury, jardinier chez M. Meurey, à Beaumont, pour sa collection de légumes. — *Mention honorable*, M. Viquesnel, jardinier chez M. Bénard, à Fontaine-la-Louvet, pour son apport de légumes.

CONCOURS SPÉCIAUX

M. Charpentier, jardinier à Bernay. — Le jury regrette de n'avoir pas à sa disposition une aussi haute récompense que celle obtenue par M. Charpentier à l'exposition de Bernay. Il lui adresse ses plus chaleureuses félicitations et lui décerne un rappel de médaille d'or pour le travail très-remarquable qu'il a exposé.

*Médaille d'argent*, M. Charpentier fils, pour l'écusson des armes de Bernay, faites en mousse. — *Médaille d'argent*, Mlle Julia Lebertre, fleuriste à Bernay, pour ses bouquets de fleurs montées, d'un goût

Digitized by Google

exquis. — *Médaille d'argent*, M. Letondu, instituteur à Carsix, pour son herbier très-remarquable. — *Mention honorable*, M. Volard, marchand de légumes à Bernay, pour son apport de potirons.

### INDUSTRIE

*1er Prix* (médaille de vermeil de la compagnie *le Soleil*), M. Borghi, pour son aquarium très-remarquable. — *2e Prix* (médaille d'argent grand module), M. Costard, armurier à Verneuil, pour sa machine à faire les cartouches. — *3e Prix* (médaille d'argent), M. Robert, à Orbec, pour son exposition de verres à tissage. — *4e Prix* (médaille d'argent), M. Gardin, faïencier à Bernay, pour son exposition de tuiles. — *5e Prix* (médaille d'argent), M. Rousselet, menuisier à Thiberville, pour ses outils de menuiserie. — *6e Prix* (médaille de bronze), M. Fromage, ferblantier à Bernay, pour ses jardinières. — *Mention honorable*, M. Loquet, à Drucourt, pour sa collection d'objets provenant de la tribu des Abenakies. — *Mention honorable*, M. Preznoski, à Orbec, pour sa jardinière.

### CONCOURS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ENTRE LES ÉLÈVES DES ARRONDISSEMENTS DE BERNAY ET DE PONT-AUDEMER

Prix d'honneur. — Vétérans. *1er Prix* : François-Ernest Henriot, de l'école de la Haye-de-Calleville.

Un prix de 50 fr. à M. Henriot, instituteur à la Haye-de-Calleville.

*2e Prix* : Achille Desray, de l'école de Caumont.

*3e Prix (ex æquo)* : Adolphe Morisse, de l'école de Caumont, et Georges Piquerel, de la même école.

Un prix spécial, médaille de vermeil, à M. Pichard, instituteur à Caumont.

Nouveaux. *1er Prix* : Pierre-Germain Deshayes, de l'école de Triqueville.

Un prix de 50 fr. à M. Deschamps, instituteur à Triqueville.

*2e Prix* : Eugène Supplice, de l'école de Quillebeuf.

Un prix de 40 fr. à M. Supplice, instituteur à Quillebeuf.

*3e Prix* : Albert Dupin, de l'école de Caumont.

Un prix de 30 fr. à M. Pichard, instituteur à Caumont.

Chacun des instituteurs susdésignés a reçu un ouvrage offert par le ministre de l'agriculture et de l'instruction publique, et chaque élève a reçu un ouvrage d'agriculture.

Digitized by Google

CANTON DE BEAUMESNIL

(Pas de premier prix.)

2e *Prix* : Jules Canu, de l'école de Beaumesnil.

Un prix de 20 fr. à M. Delaplace, instituteur à Beaumesnil.

*Certificats d'études agricoles* : Ernest Vannier, de l'école de Saint-Aubin-le-Guichard; — Michel Langlois, du Noyer-en-Ouche; — Paul Dessaux, de Saint-Aubin-le-Guichard; — Emile-Léon Duval, du Noyer-en-Ouche; — Germain Guilbert, de Saint-Aubin-le-Guichard.

CANTON DE BEAUMONT-LE-ROGER

1er *Prix* : Paul Potdefer, de l'école de Fontaine-la-Soret.

Un prix de 50 fr. à M. Ulrich, instituteur à Fontaine-la-Soret.

2e *Prix* : Gustave Sira, de l'école de Beaumont.

Un prix de 20 fr. à M. Droux, instituteur à Beaumont.

*Certificats d'études agricoles* : Saint-Martin, de Beaumont-le-Roger; — Carité, de Beaumont-le-Roger; — Marie-Joseph Ulrich, de Fontaine-la-Soret; — Rochette, de Beaumont-le-Roger.

CANTON DE BERNAY

1er *Prix* : Auguste Célos, de l'école de Bernay.

Un prix de 30 fr. à M. Houard, instituteur à Bernay.

2e *Prix* : Charles-Henri Blot, de l'école de Carsix.

Un prix de 20 fr. à M. Letondu, instituteur à Carsix (aujourd'hui à Acon).

*Certificats d'études agricoles* : Charles Desmonts, de Carsix; — Léon Letondu, de Carsix; — Eugène Leprince, de Courbépine; — Auguste Letondu, de Carsix; — Louis Heller, de Bernay.

CANTON DE BRIONNE

1er *Prix* : Léon Dubouis, de l'école de Brionne.

Un prix de 30 fr. à M. Lefebvre, instituteur à Brionne.

2e *Prix* : Emile Jourdain, de l'école d'Harcourt.

Un prix de 20 fr. à M. Clouet, instituteur à Harcourt.

Prix offerts par M. Join-Lambert, conseiller général : Dubois, de Brionne; Jourdain, Aulnay et Bérat, d'Harcourt; Henriot, de la Haye-de-Calleville.

*Certificats d'études agricoles* : Pierre Morin, de la Haye-de-Calleville; — Paul Vimont, d'Harcourt; — Alfred Mordret, d'Harcourt;



Digitized by Google

— Charles Beneuil, de la Haye-de-Calleville; — Paul Dorbeaux, de la Haye-de-Calleville; — Joseph Lamboy, d'Harcourt; — Casimir Edmond, de Brionne; — Adolphe Lefrançois, de Brionne.

CANTON DE BROGLIE

(Pas de premier prix.)

2e *Prix* : Hector-Désiré Gire, de l'école de Broglie.

Un prix de 20 fr. à M. Fillâtre, instituteur à Broglie.

3e *Prix* : Edouard Heuzé, de l'école de Broglie.

Prix offerts par M. le duc de Broglie : Modeste Drouin, de l'école de Notre-Dame-du-Hamel; M. Doucet, instituteur à Notre-Dame-du-Hamel.

(Pas de certificats d'études agricoles.)

CANTON DE THIBERVILLE

1er *Prix*: Louis-Paul Thuret, de l'école de Drucourt.

Un prix de 30 fr. à M. Legrand, instituteur à Drucourt.

2e *Prix* : Henri Leroux, de l'école de Thiberville.

Un prix de 20 fr. à M. Guilbert, instituteur à Thiberville.

Prix offerts par M. Emile Vy, conseiller général : Auguste Fosset, de l'école de Saint-Aubin-de-Scellon; M. Goujon, instituteur à Saint-Aubin-de-Scellon.

*Certificats d'études agricoles* : Auguste Fosset, de Saint-Aubin-de-Scellon; — Georges Quesnay, de Thiberville; — Michel Dubus, de Thiberville; — Henri Legrand, de Thiberville; — Louis Lelièvre, de Thiberville.

CANTON DE BEUZEVILLE

1er *Prix* : Désiré-Cyrille Niel, de l'école de Beuzeville.

Un prix de 30 fr. à M. Lamy, instituteur à Beuzeville.

2e *Prix* : Henri-Amand Jourdain, de l'école de Beuzeville.

(Pas de certificats d'études agricoles.)

CANTON DE BOURGTHEROULDE

(Pas de premier prix.)

2e *Prix* : François Rivette, de l'école de Berville-en-Roumois.

Un prix de 20 fr. à M. Vacquerie, instituteur à Berville-en-Roumois.

3e *Prix* : Juste Derais, de l'école de Berville-en-Roumois.

*Certificats d'études agricoles* : Auguste Bacquard, de Berville-en-Roumois; — Norbert-Désiré Legris, de Bourgtheroulde; — Edmond-

Digitized by Google

Joseph Turquety, de Bourgtheroulde; — Désiré Lequesne, de Bosc-Roger ; — Louis Préaux, de Bosc-Roger ; — Théophile Gille, de Bosc-Roger ; — Amand-Victorin Morainville, d'Epreville-en-Roumois; — Louis-Salomon Olivier, de Saint-Denis-des-Monts.

CANTON DE CORMEILLES

*1er Prix* : Albert Courant, de l'école de Cormeilles.

Un prix de 30 fr. à M. Drouin, instituteur à Cormeilles.

(Pas de deuxième prix.)

*3e Prix* : Jules Lamare, de l'école de Cormeilles.

Prix offerts par M. Emile Hébert, conseiller général : Auguste Costard, de Cormeilles, et Marie-Théodore-Henri Robin, de Saint-Pierre-de-Cormeilles.

*Certificats d'études agricoles* : Georges Goupil, de Cormeilles; — Donatien Tassel, de Cormeilles; — Arthur Ferel, de Cormeilles; — Théodule Roussel, de Cormeilles; — Charles David, de Cormeilles; — Albert Boissière, de Cormeilles; — Albert Manchon, de Cormeilles; — Octave Harcourt, de Saint-Pierre-de-Cormeilles; — Marie Robin, de Saint-Pierre-de-Cormeilles; — Arsène Bourdel, de Saint-Pierre-de-Cormeilles.

CANTON DE MONTFORT-SUR-RISLE

(Pas de prix.)

*Certificats d'études agricoles* : Paul-Louis Lainey, de Saint-Philbert-sur-Risle.

CANTON DE PONT-AUDEMER

*1er Prix* : Pierre-Germain Deshayes, de l'école de Triqueville.

Un prix de 30 fr. à M. Deschamps, instituteur à Triqueville.

*2e Prix* : Emile-Alsindor Letellier, de l'école de Corneville-sur-Risle.

Un prix de 20 fr. à M. Guincètre, instituteur à Corneville-sur-Risle.

*3e Prix* : Eugène-Edmond Deshayes, de l'école de Triqueville.

Prix offert par M. de Salvandy, député : Henri Fournier, de Pont-Audemer.

*Certificats d'études agricoles* : Jules-Louis-Joseph Duval, de Pont-Audemer; — Ernest-François-Robert Bellencontre, de Pont-Audemer; — Gaston-Emile Fournier, de Pont-Audemer; — Henri-Charles-Emile Marais, de Pont-Audemer; — Eugène-Edmond Deshayes, de Triqueville.

Digitized by Google

CANTON DE QUILLEBEUF

*1er Prix* : Eugène-Jules Supplice, de l'école de Quillebeuf.

Un prix de 30 fr. à M. Supplice, instituteur à Quillebeuf.

*2e Prix* : Louis-François Lefèvre, de l'école de Quillebeuf.

Prix offerts par M. de Salvandy : Emile-François Bucaille, du Marais-Vernier; M. Damagnès, instituteur au Marais-Vernier.

*Certificats d'études agricoles* : Louis-Béroni Heutte, de Quillebeuf; — Jules-Pascal Mulot, de Quillebeuf; — Charles-Pierre Cardon, de Quillebeuf; — Charles-Pierre Parquet, de Quillebeuf; — Pierre-Louis Pivain, du Marais-Vernier; — Pierre-Désiré-René Aubé, du Marais-Vernier; — Clément-Gédéon Damagnès, du Marais-Vernier.

CANTON DE ROUTOT

*1er Prix* : Albert Dupin, de l'école de Caumont.

Un prix de 30 fr. à M. Pichard, instituteur à Caumont.

(Pas de deuxième prix.)

*3e Prix* : Amand-Théodore Foutrel, de l'école de Hauville.

Un prix de 15 fr. à M. Robin, instituteur à Hauville.

*Certificats d'études agricoles* : Louis Robin de Hauville; — Louis Lallier, de Hauville; — François Lecomte, de Routot; — Alphonse Hareng, de Barneville; — Honoré Caron, de Routot; — Louis Godhamme, de Caumont; — Léon Mansel, de Caumont.

CANTON DE SAINT-GEORGES-DU-VIÈVRE

*1er Prix* : Désir Paillard, de l'école de Saint-Georges.

Un prix de 30 fr. à M. Lemoine, instituteur à Saint-Georges.

*2e Prix* : Gustave Cousinard, de l'école de Saint-Georges.

*Certificats d'études agricoles* : Eugène-Désiré-Alphonse Lebas, de Saint-Georges; — Gaston d'Esgrigny, de Saint-Georges; — Michel-Amédée Tesson, de Lieurey; — Edmond-Donatien Pépin, de Lieurey; — Eugène-Constant Clouet, de Lieurey; — Désir-Aristide Marie, de Saint-Etienne-l'Allier; — Victor-Achille Martin, d'Epreville-en-Lieuvin; — Georges-Ferdinand Fosset, de la Poterie-Mathieu; — Delphin Havard, de Saint-Martin-Saint-Firmin; — Robert-Jules Deschamps, de Saint-Georges-du-Mesnil.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

—

# CONCOURS AGRICOLE

TENU A ÉTRÉPAGNY, LE 20 SEPTEMBRE 1874

—

# DISCOURS

DE M. LE DUC DE BROGLIE

—

MESSIEURS,

Au nom de tous les invités de cette belle fête, au nom de la Société libre de l'Eure, que j'ai l'honneur de présider cette année, j'exprime à M. le maire et à tous les habitants d'Étrépagny notre vive reconnaissance pour la généreuse et délicate hospitalité qu'ils nous ont offerte.

Nous ne les remercions pas seulement de l'accueil cordial qu'ils nous ont fait, nous les remercions encore et surtout du spectacle inattendu, inespéré et si instructif que la ville d'Étrépagny a présenté à nos yeux.

Beaucoup d'entre nous, Messieurs, bien que vos compatriotes et vos concitoyens, mais séparés par la distance et par le fleuve, ne connaissaient de vous que vos malheurs et ne prononçaient votre nom qu'avec une douloureuse sympathie. Nous savions que cette ville, victime d'une impitoyable vengeance, avait péri presque en entier par le fer et le feu de l'envahisseur. Nous pensions trouver partout la trace de cette effroyable ruine, et partout répandu un voile de deuil. Nous trouvons au contraire une cité radieuse, brillante,

Digitized by Google

pavoisée, et qui semble ne garder d'autre trace de sa douloureuse et glorieuse aventure que la nouveauté et l'éclat de ses monuments réédifiés.

Quel est le magicien qui, en moins de trois années, a opéré ce miracle? On nous le disait ce matin, Messieurs, avec émotion : c'est le travail aidé de la nature. C'est le courage laborieux de nos populations, qui, loin de se laisser abattre par l'infortune, ou de se perdre en stériles récriminations, se sont remises à l'œuvre pour exploiter les richesses inépuisables de votre sol si merveilleusement producteur. C'est leur esprit d'ordre, d'économie, leur sagesse; ce sont les bienfaits de la sécurité et de la paix.

Eh bien! Messieurs, ce qu'a fait Étrépagny, c'est l'image et le modèle de ce que fait la France entière, de ce qu'elle doit faire chaque jour de plus en plus, sans se laisser détourner par aucun entraînement et aucune faiblesse de cette sage et ferme conduite. La France entière, il y a quatre ans, était pareille à cette malheureuse contrée. Comme vous, elle montrait à l'Europe étonnée ses monuments incendiés, ses populations dispersées et désolées, tout son corps mutilé et meutri par un fer impitoyable. Mais, pas plus pour vous que pour elle, ce n'était l'heure de se perdre en vaines plaintes, ou de dévorer d'amers et stériles ressentiments.

C'est l'heure, au contraire, de chercher le salut dans le travail, poursuivi courageusement au sein de la paix, sous la garde de ce gouvernement tutélaire dont vous applaudissiez si vivement tout à l'heure le chef renommé.

Qu'elle se garde surtout de renouveler ses fautes, de chercher par un entraînement irréfléchi ou par des provocations insensées à ravir à la fortune un retour prématuré de ses faveurs.

Je sais combien cette sagesse patiente et laborieuse est souvent pénible à pratiquer. Je sais combien elle coûte à une nation qui s'était fait, pendant des siècles, de la victoire, de la renommée, de l'influence, de la prédominance même, une

Digitized by Google

longue habitude; à une nation qui avait lié sa cause et son existence à tant de grands principes de civilisation, de liberté de conscience ou de foi, dont elle s'était fait le champion dans le monde. Ses instincts les plus généreux, ses croyances les plus nobles se plaignent parfois de la réserve qui lui est commandée. Mais c'est ici que le souvenir des souffrances qu'elle a héroïquement supportées, des souffrances telles que celles que vous avez subies et du courage tel que celui que vous avez déployé, peut venir adoucir l'amertume de ce sentiment naturel. Quand une nation tout entière a combattu et succombé, quand elle a vu ses plus paisibles habitants, tels que le magistrat qui est en ce moment à mes côtés, traînés en otages et sentant passer la lame du sabre sur sa tête vénérable; quand elle n'a posé les armes qu'épuisée de force et de sang, elle a douloureusement conquis le droit de se retirer en elle-même dans un repos fécond et salutaire. Elle le peut, elle le doit : elle le doit à l'avenir, qu'elle n'a pas le droit de compromettre; elle le doit à tant de nobles causes inséparables de la sienne, qui, ébranlées par ses malheurs, périraient peut-être par sa ruine et ne peuvent se relever que par sa résurrection.

Souhaitons donc, comme la moralité de cette journée, que la France entière fasse comme Étrépagny et achève de réparer toutes ses ruines par le travail, la sagesse et la paix.

Digitized by Google

# LISTE DES RÉCOMPENSES

—

### CULTURE PERFECTIONNÉE POUR LE CANTON D'ÉTRÉPAGNY

*1er Prix* (médaille d'or), M. Toutain, cultivateur à Doudeauville — *2e Prix* (médaille de vermeil), M. Doré-Letailleur, cultivateur à Gamaches.

### RÉCOMPENSES AUX OUVRIERS AGRICOLES

Charretiers. — *Rappel de prix*, Ferdinand Lecomte, 64 ans de services chez MM. Rouget, de Chauvincourt. — *1er Prix* (50 fr.), Auguste Danois, 46 ans de services chez M. Florimond Defontenay, des Thilliers. — *2e Prix* (50 fr.), Boissel, 46 ans de services chez MM. Adjutor Defontenay, de Sainte-Marie-de-Vatimesnil. — *Mention honorable* (et 10 fr.), Louis Morin, 34 ans de services chez M. Doré-Letailleur.

Bergers. — *Prix* (50 fr. et médaille de bronze), Dominique Guillot, depuis 23 ans chez M. Isidore Catheux, de Nojeon-le-Sec. — *Rappel de mention honorable* (10 fr.), Clovis Benoist, 20 ans de services chez M. Legendre, de Guiseniers.

Hommes de cour. — *Prix* (40 fr. et médaille de bronze), Pierre Lepert dit Bertin, depuis 44 ans chez Mme Vinot-Préfontaine. — *Mention honorable* (et 10 fr.), François Jésus, 36 ans de services chez M. Charles Mignot, de Vesly.

Moissonneurs. — *Prix* (40 fr. et médaille de bronze), Michel Filleul, depuis 59 ans à la ferme de Belleface. — *Mention honorable* (et 10 fr.), Jean-Baptiste Palmentier, depuis 51 ans chez M. Brice Marre, du Thil.

Servantes. — *1er Prix* (40 fr. et médaille de bronze), dame Dubus, née Louise Poucher, depuis 38 ans chez M. Pommeret, d'Étrépagny. — *2e Prix* (40 fr. et médaille de bronze), Marie-Joséphine Dubus, depuis 36 ans chez M. et Mme Mélissent et M. Bertaux, de Corny. — *Mention honorable* (et 10 fr.) Marguerite Gasse, 35 ans de services chez M. Amédée Doré, de Gamaches.

Médaille de vermeil, offerte par M. D. Coutil au lauréat du concours d'Étrépagny qui compterait le plus d'années de services, Auguste Danois, charretier depuis 46 ans chez M. Defontenay, des Thilliers.

Digitized by Google

LABOURAGE. — *1er Prix* (50 fr.), Henri Manginot, chez Mme Lemoine, à Longuemare. — *2e Prix* (40 fr.), Augustin Danois, chez M. Osmont, à Puchay. — *3e Prix* (30 fr.), Élie Feugueur, chez Mme veuve Dujardin, à Longchamps. — *4e Prix* (15 fr.), Émile Deruelle, chez M. Courty, à Puchay. — *1re Mention honorable* (10 fr.), Gabriel Miraux, chez M. Mulot, à la Londe. — *2e Mention honorable* (5 fr.), Louis Lemoine, chez M. Cavelier, à Feuguerolles.

CHEVAUX. — *1er Prix* (médaille de vermeil), M. Marre, du Thil. — *2e Prix* (médaille d'argent), M. Puissant, de Gisors. — *3e Prix* (médaille de bronze), Mme veuve Lemoine, de Longuemare. — *4e Prix* (médaille de bronze), M. Carrière, de Grainville.

TAUREAUX DE 18 MOIS ET AU DESSOUS. — *Prix*, M. Breteuil, de Provémont.

TAUREAUX DE 2 ANS ET AU DESSUS. — *Prix*, M. Henry Lesage, d'Étrépagny.

GÉNISSES. — *2e Prix d'honneur*, pour l'ensemble de son exposition de l'espèce bovine, M. Toutain, de Doudeauville. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Arnoult, de Vesly. — *2e Prix* (médaille d'argent), M. Rousselin, d'Hacqueville.

MOUTONS GRAS. — *Prix*, M. Defontenay, de Vatimesnil. — *Mention honorable*, M. Delacour, du Coudray.

BÉLIERS. — *1er Prix*, M. Caban, de Boisdenemets. — *2e Prix*, M. Delacour. — *Mention honorable*, M. Fleury, de Guiseniers.

BREBIS. — *Prix* : M. Doré-Letailleur, M. Raban et M. Fleury. — *Mentions honorables*, M. Delacour et M. Carrière, de Grainville.

VERRATS. — *Prix*, M. Hébert, de Villers. — *Mention honorable*, M. Pietdefer, de Bosquentin.

TRUIES. — *Prix*, M. Hébert. — *Mention honorable*, M. Lamaury, de Guitry.

### INSTRUMENTS AGRICOLES

*Rappels de médaille de vermeil*, M. Pinel, du Thil, et M. Darras, de Saussay. — *1er Prix* (médaille d'argent), MM. Liot et Foucaud, à Bois-Guillaume. — *Rappel de prix*, M. Lefebvre, de Trye-Château. — *Prix*, M. Gautreau, de Dourdan. — *Mention honorable* (médaille d'argent), M. Montandon, de Tourny.

Digitized by Google

# DISCOURS

## PRONONCÉ PAR M. LE DUC DE BROGLIE

Président de la Société

A LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1874

—

MESSIEURS,

Au moment de quitter le poste où vos suffrages m'avaient élevé, je dois vous remercier de nouveau du grand honneur que vous m'avez fait. Peut-être suis-je mieux en mesure aujourd'hui d'en sentir tout le prix, que le jour même où vous me l'avez conféré. En suivant de près, par moi-même, le cours de vos travaux, j'ai mieux apprécié le zèle éclairé qui les anime et leur utilité chaque jour croissante. Laissez-moi ajouter qu'en m'appelant à vous présider vous m'avez procuré un plaisir et un profit personnels dont je ne puis vous savoir trop de gré. Vous m'avez permis d'étudier, sous les aspects les plus divers, le beau département qui est l'objet de nos communes affections. Appelé à plus d'une reprise, pendant le cours de cet été, à vous représenter dans ces comices qui rassemblent chaque année les cultivateurs de nos cantons, accueilli partout comme doit l'être celui qui vient en votre nom, j'ai pu reconnaître dans ces réunions toujours empreintes de la plus franche cordialité, avec la variété des biens que la nature a prodigués à notre contrée, l'unité de l'excellent esprit qui anime tous ses habitants.

Dans l'espace de peu de jours, j'ai pu tour à tour visiter nos riches plaines du Vexin, et mesurer avec surprise à quel prodige de fertilité un sol naturellement producteur peut

Digitized by Google

être porté par le travail accumulé de plusieurs générations, et la pratique intelligente de tous les progrès ; puis, transporté dans quelques-unes de ces belles vallées qui descendent vers la mer, j'ai pu admirer leurs sites pittoresques, leur fraîche verdure et l'intensité de leur activité industrielle. Mais sur l'un comme sur l'autre théâtre, j'ai retrouvé la même population, laborieuse et paisible, docile à tous les enseignements honnêtes, sourde à toutes les fausses doctrines ; — ne demandant que le droit de travailler en paix, sous la main d'un gouvernement ferme et à l'abri de sages institutions ; composée, en un mot, dans son immense majorité, de ces hommes de bonne volonté à qui une voix généreuse faisait naguère appel du sommet même de l'État.

Continuez, Messieurs, vous aussi, dans votre sphère modeste, à faire appel à la bonne volonté de tous les gens de bien ; continuez à susciter en tout genre leur initiative, à établir entre eux d'utiles communications, à donner une impulsion et un centre à leurs efforts. Vous n'aurez pas le chagrin de parler dans le vide, ou à des ingrats. Nos populations, j'ai pu m'en convaincre, sont dignes de tous les soins qu'on leur consacre, par leur empressement à en profiter et la reconnaissance qu'elles en témoignent.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LE

# CONCOURS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ENTRE LES ÉCOLES PRIMAIRES

DES ARRONDISSEMENTS DE BERNAY ET DE PONT-AUDEMER
(ANNÉE 1874)

LU PAR M. IZARN, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

**A la séance générale du 13 décembre 1874**

—

MESSIEURS,

Comme tous les ans à pareille époque, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur le concours de l'enseignement agricole, au nom de la commission que vous avez chargée d'en surveiller les opérations. Car, plus favorisé que notre concours départemental d'agriculture, celui des écoles peut se renouveler chaque année. Cette périodicité plus rapprochée me semble lui appartenir à juste titre. En effet, les procédés de l'agriculture se modifient lentement, ses produits varient peu, les nouvelles machines deviennent rares, les améliorations, pour mériter ce titre, ont besoin de la sanction du temps; d'un autre côté, nos agriculteurs ne sont pas des nomades, et les constructeurs de machines tiennent à leur profession et à leur clientèle; aussi nos concours retrouvent-ils souvent les mêmes exposants dans les diverses localités où ils se transportent.

Dans l'enseignement, il en est tout autrement. On peut dire que chaque année nous amène une nouvelle couche de

Digitized by Google

jeunesse, puisque le mot a conquis définitivement cette acception. L'âge de nos concurrents étant limité entre onze et quatorze ans, et le concours se représentant tous les trois ans dans les mêmes écoles, il en résulte qu'un enfant, qui avait onze ans accomplis à sa première composition, en a quatorze passés la seconde, et ne peut plus prétendre qu'à un des nouveaux prix de vétérans dont je vous parlerai tout à l'heure.

Quand même il pourrait concourir encore, qui oserait prétendre que le même élève est, intellectuellement parlant, le même individu à onze ans et à quatorze? L'annualité du concours d'enseignement est donc de rigueur.

Mais j'abandonne cette proposition qui me paraît évidente, et je me hâte d'arriver à mon véritable sujet.

Conformément à votre décision, le concours a eu lieu, le 8 juin, dans les arrondissements de Bernay et de Pont-Audemer. Jamais les concurrents n'avaient été aussi nombreux : 20 écoles de l'arrondissement de Bernay ont fourni 71 élèves, 30 écoles de celui de Pont-Audemer en ont présenté 107; total 50 écoles et 178 concurrents. Vous voyez que notre institution est en pleine prospérité et que ce n'est pas faute de combattants que finirait le combat.

Je tiens tout d'abord à payer notre dette de reconnaissance à toutes les personnes qui veulent bien nous seconder dans l'accomplissement de cette œuvre : à M. l'inspecteur d'académie qui approuve nos programmes, nous prête sa publicité et autorise les instituteurs et les élèves à se déplacer pour venir au chef-lieu de canton faire les compositions et se rendre ensuite à la distribution des prix ; à ces commissions cantonales où MM. les conseillers généraux, les juges de paix, les maires, les cultivateurs rivalisent de zèle et de dévouement avec les membres de la société, nos collègues, en présidant aux opérations du concours et en procédant, d'une manière toujours si judicieuse, au premier classement des copies.

J'arrive maintenant aux détails. Vous vous rappelez que,

Digitized by Google

dans nos premiers concours, nous vous avions signalé l'abus de l'emploi de la mémoire. Ce défaut se trouvait favorisé par le mode de position des questions, qui reproduisaient trop servilement les sommaires de l'ouvrage mis entre les mains des élèves. Cette année, nous avons essayé d'éviter cet inconvénient en donnant plus de généralité à ces questions. Voici par exemple celle d'agriculture :

« Une ferme se compose de terres argileuses et sablonneuses; indiquer les préparations telles que labours, hersages, etc., ainsi que les engrais et les amendements qu'on doit appliquer à chaque sorte de terre pour y cultiver les céréales. »

Vous voyez par ce seul énoncé à combien de points touche cette question ; elle comprend presque à elle seule la matière d'un traité de culture. Vous dire qu'elle a été bien résolue serait aller trop loin, cependant un certain nombre de copies étaient très-satisfaisantes. Quoique gêné par la nature de la question, le procédé de la mémoire à outrance n'a pas été pour cela abandonné. Lorsqu'un élève est embarrassé, il puise dans sa mémoire, parmi les choses qui peuvent se rapporter au sujet, celle qu'il sait le mieux, et la développe avec complaisance. Mais ces reproductions littérales, bien qu'exactes, ne répondent plus à la question, et prouvent l'insuffisance de l'instruction ou de l'intelligence de l'enfant.

La composition d'horticulture concernait la sève et l'opération si importante de la plantation des pommiers.

Je vous entretiendrai plus longuement de la question de comptabilité parce qu'elle a été mal traitée par tous les concurrents sans exception, et que je veux attirer sur ce point l'attention des instituteurs.

Les problèmes que nous avions donnés précédemment représentaient un compte particulier de l'exploitation : par exemple celui d'une culture, d'une bergerie, ou d'une vacherie. D'un côté, le prix d'acquisition des bestiaux, l'intérêt de cet argent, toutes les dépenses qu'ils avaient occasionnées : gardien, nourriture, vétérinaire, part de frais généraux, etc.;

Digitized by Google

de l'autre, les produits, laine ou lait, veaux ou agneaux, fumier, etc.; enfin leur valeur à la fin de l'année. Rien n'est plus facile à traiter que les questions de cette espèce; les instituteurs y exercent souvent leurs élèves; aussi notre composition était généralement bien faite.

Cette année, nous en avons donné une autre, complétement différente, et qui cependant constitue le problème fondamental et quotidien de la comptabilité agricole ou industrielle. Mais aucun élève n'était préparé pour le résoudre; tous les maîtres même ne l'étaient pas. Aussi l'ai-je proposé à l'école normale, où il a été d'ailleurs traité convenablement, et j'ai recommandé à notre collègue M. Lecointe, qui y professe la comptabilité, de varier les formes et les difficultés de ce problème, afin de mettre les instituteurs en état de l'expliquer clairement à leurs élèves.

Le voici, et vous vous étonnerez qu'il paraisse si difficile :

Un cultivateur inscrit chaque soir sur un carnet toutes les opérations de la journée : la nourriture des bestiaux, leurs produits, leurs travaux, ceux des différents employés, les achats, les ventes, enfin, tout ce qui se passe dans sa ferme. Il s'agit de relever ces notes sur le brouillon et de les transformer en articles de journal ou de grand-livre suivant les règles de la comptabilité. Ce n'est pas un compte terminé, c'est une page quotidienne de tenue de livres, c'est le travail d'un commis qui vient mettre les écritures à jour. La distinction des opérations, la connaissance exacte des comptes auxquels elles se rattachent, les jeux du débit et du crédit, voilà en effet l'unique problème de la comptabilité, le seul difficile; le reste n'est plus que de l'arithmétique et de la plus simple. Eh bien! ce problème est mal étudié. Beaucoup d'enfants nous ont présenté des copies bien disposées, bien écrites, bien propres, qualités essentielles en comptabilité et sans lesquelles les comptes les mieux faits sont inintelligibles, mais ils ne savent pas que le travail du cheval est un produit de cet animal comme le lait un produit de la vache, comme

Digitized by Google

la laine un produit du mouton. Il en est de même pour les travaux des serviteurs; de sorte qu'à la fin de l'année, on trouverait au débit de l'écurie toute la nourriture qui y a été consommée, et rien au crédit pour balancer cette dépense qui serait considérée comme une perte sèche. Les mêmes observations s'appliquent aux cultures. Il faut porter au débit de chaque champ tout ce qu'on lui donne : le travail des hommes et des animaux aussi bien que le fumier et la semence; le crédit comprend la récolte. Assurément la comptabilité agricole est une chose compliquée, et par la multitude des objets auxquels elle s'applique, et par les transformations qu'ils subissent dans l'exploitation. Il y a même un point sur lequel plane une véritable incertitude : je veux parler de la valeur du fumier et de la proportion que chaque récolte s'en approprie; difficulté qui, pour le dire en passant, pourrait être tournée au moyen de balances générales établies non par années, mais par rotation, alors que tout le fumier est considéré comme absorbé par les récoltes. Cependant, comme la ferme, véritable usine, est bien disposée pour l'application de cette comptabilité dite en partie double, non parce qu'elle est plus compliquée que la simple, mais parce qu'elle est plus complète! Dans la ferme, en effet, il n'y a pas de ces comptes un peu conventionnels comme on en établit dans le commerce; là tout est réel, tout est saisissable.

Voulez-vous enseigner clairement la comptabilité à votre élève? Placez-vous avec lui dans la cour, un carnet à la main, et faites-lui observer ce qui se passe : les fourrages, les grains sortent des magasins pour entrer à l'écurie, à l'étable, à la bergerie. Ouvrez le carnet aux deux pages en regard consacrées au compte *Magasin :* sur la page de droite sont écrits les mots *Donne à* au lieu de *Avoir* ou *Crédit*, dont la signification n'est pas assez nette; sur la page de gauche, au lieu de *Doit* ou *Débit*, il y a *Reçoit de*. Dites à l'élève de noter ce qu'il voit; il écrira naturellement : *Magasin donne à Écurie, à Étable, à Bergerie* tant de bottes de fourrage; puis, à chacun

Digitized by Google

de ces comptes, il écrira : *Ecurie*, *Etable*, *Bergerie reçoit de Magasin* la même quantité de fourrage.

Voici les chevaux qui partent avec le charretier pour labourer un champ. Est-ce que le champ ne va pas recevoir leur travail? L'élève écrira donc que : *Ecurie donne à* telle *Culture* tant de journées de travail; pareillement, que *Serviteurs donne à* la même *Culture* une journée de charretier; enfin il écrira que cette *Culture reçoit de Ecurie* et de *Serviteurs* tant de journées de travail.

Ou je me trompe, ou trois ou quatre séances semblables doivent ouvrir l'intelligence de l'élève, lui faire comprendre la comptabilité agricole et le mettre en état de traiter sur le papier tous les cas imaginables. Son esprit se reportera à la ferme; il verra les serviteurs exécuter tel ou tel travail, la récolte sortir du champ, entrer en gerbes dans le magasin, en grain dans le grenier, arriver aux animaux en paille et en fourrage, retourner aux champs par le travail et par le fumier, être portée au marché à l'état de grain, de viande, de lait, de beurre etc., et en revenir à la fin sous forme d'argent dans la caisse qui le reçoit de tous les comptes producteurs.

En suivant cette filière, en notant une à une toutes ces opérations, l'élève fera forcément, et sans s'en douter, de la comptabilité en partie double, dont il ne sera pas même nécessaire de prononcer le nom. Il la trouvera facile et véritablement simple parce qu'elle est complète, claire parce qu'elle présente au cultivateur une image fidèle de son exploitation.

MESSIEURS,

Lorsqu'en 1872 nous avons organisé le concours d'enseignement agricole sous l'impulsion de MM. de Salvandy et Rateau, qui en apportaient la pratique du département de la Corrèze, si nous avions été plus entreprenants, plus audacieux, ou simplement plus riches, car dans combien d'entreprises le courage ne se puise-t-il pas dans la caisse? nous aurions appelé les onze cantons de l'arrondissement d'Evreux à prendre part à ce concours, et aujourd'hui toutes les



Digitized by Google

écoles du département y auraient été conviées. Mais, timidité ou prudence, nous nous sommes contentés de faire un essai sur six cantons. L'année dernière, le canton de Vernon a été réuni aux arrondissements de Louviers et des Andelys, de sorte que les quatre cantons de Conches, Nonancourt, Rugles et Verneuil sont les seuls dont les écoles n'aient pas concouru. Aujourd'hui, en votant le budget de 1875, vous avez fait la part du concours d'enseignement agricole, et l'arrondissement d'Evreux tout entier pourra cette fois y prendre part. La commission, que je représente, y comptait bien, et son rapporteur vous avait préparé d'avance ses remercîments. Je vous les adresse d'abord en son nom et en celui de tous nos cultivateurs les plus compétents qui, parmi les institutions fondées par la Société, n'en trouvent pas de plus utile, de plus favorable à la propagation des bonnes méthodes et aux progrès de l'agriculture; mais j'irai chercher d'autres compliments plus loin et plus haut, dans les propres paroles de M. le ministre de l'instruction publique (et je suis sûr qu'il approuverait l'usage que j'en fais ici). Parlant de l'instruction primaire, le 16 novembre dernier, dans la première séance de la session du Conseil supérieur de l'instruction publique, il disait : « Un enseignement bien utile aussi, celui de l'agriculture et de l'horticulture, n'a pas encore donné jusqu'ici les résultats que l'on pouvait attendre. Nous manquons de professeurs. » Et le ministre s'inquiétait de cette disette; il rappelait les efforts de son prédécesseur pour y remédier, la création d'une commission dont voici le premier vœu : « qu'à l'avenir les notions élémentaires d'agriculture et d'horticulture soient déclarées obligatoires pour l'obtention du brevet simple d'instituteur primaire. »

Notre département est plus favorisé; l'École Normale possède dans M. Piéton un excellent professeur d'agriculture, et tous les instituteurs qui en sortent sont parfaitement capables d'enseigner cette science à leur tour.

Le ministre bornait là ses vœux; votre concours d'ensei-

Digitized by Google

gnement agricole va plus loin : il suit les instituteurs dans leur école, leur apporte vos encouragements, stimule l'application des élèves et couronne ainsi l'enseignement élémentaire de l'agriculture.

N'avez-vous pas bien mérité les félicitations de M. le ministre?

La distribution des prix s'est faite à Thiberville, le lundi 14 septembre, seconde journée du concours agricole tenu dans cette localité par notre section de Bernay. La cérémonie a eu toute la solennité désirable. Elle était présidée par M. le duc de Broglie, assisté de M. le préfet de l'Eure, de M. le sous-préfet de Bernay, de MM. Émile Vy, Hébert, Join-Lambert, conseillers généraux, d'autres fonctionnaires et de divers membres de la Société. La scène se passait sur la place publique, au milieu d'un grand concours de population ; le théâtre était une estrade sur laquelle montaient les lauréats pour venir recevoir leurs prix. Tout était admirablement disposé pour frapper de jeunes esprits, graver dans la mémoire le souvenir d'un triomphe plus éclatant que celui de l'école de village, récompenser les efforts victorieux et développer l'émulation.

Vous savez, Messieurs, qu'au-delà de quatorze ans les élèves ne peuvent plus concourir et n'ont droit qu'à un certificat d'études agricoles. Or, il n'est pas rare de rencontrer à la campagne des élèves dont l'âge dépasse cette limite, et en nombre plus considérable qu'on ne serait tenté de le croire. Il nous a semblé que cette pratique était bonne à encourager, et nous l'avons fait, dans la limite de nos moyens, en créant des prix de vétérans. Nous réparions en même temps l'injustice du hasard qui, ramenant le concours dans chaque arrondissement une fois seulement en trois ans, prive certains élèves des récompenses auxquelles ils auraient pu prétendre s'ils avaient été admis à les disputer.

Quatre prix de vétérans ont été distribués.

Les prix d'honneur des nouveaux ont été remportés, le

Digitized by Google

premier par Deshayes, de Triqueville; le deuxième par Supplice, de Quillebeuf; le troisième par Dupin, de Caumont.

L'école de Triqueville, dirigée par M. Deschamps, est très-bonne; elle a obtenu le premier et le troisième prix dans le concours particulier du canton de Pont-Audemer, et ce troisième prix a été mérité par un frère de Deshayes, le lauréat du premier prix d'honneur.

Le premier prix de vétérans a été décerné à Henriot, de la Haye-de-Calleville, le fils même de l'instituteur; l'école de Caumont a remporté le deuxième et les deux troisièmes prix *ex æquo*. Ces trois prix, réunis au troisième prix d'honneur des nouveaux, font, pour cette école de village, quatre prix d'honneur. M. Pichard, qui la dirige, mérite que son nom vous soit signalé avec une mention toute particulière.

Les prix ne consistaient plus en livrets de caisse d'épargne, comme dans nos deux premiers concours; l'absence d'un établissement de ce genre à Bernay nous a forcés de les remplacer par des ouvrages d'agriculture. Ce genre de récompenses nous a paru d'ailleurs aller plus directement au but que se propose la Société : encourager les jeunes gens à étudier l'agriculture et répandre les bonnes méthodes dans les campagnes.

Grâce aux recommandations de M. le duc de Broglie et de M. de Salvandy, nous avons obtenu de MM. les ministres de l'agriculture et de l'instruction publique des ouvrages sur l'agriculture et l'horticulture, que nous avons distribués aux instituteurs avec la somme d'argent qui constitue leur récompense ordinaire.

De plus, MM. de Broglie, Emile Vy, Hébert, Join-Lambert ont voulu récompenser personnellement les jeunes gens de leur canton qui s'étaient le plus distingués.

M. de Salvandy avait mis aussi quelques prix à notre disposition; nous les avons attribués aux cantons de Quillebeuf et de Pont-Audemer.

---

Digitized by Google

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LOUIS PASSY, DÉPUTÉ

Sous-Secrétaire d'État au Ministère des finances, Président de la Société

A LA SÉANCE DU 7 MARS 1875

—

MESSIEURS,

Je vous dois des remercîments et je vous les offre, non pas avec cette reconnaissance presque officielle qu'entraîne l'honneur de votre présidence, mais avec cette gratitude profonde qui naît des sentiments les plus vifs et les plus divers. En effet, messieurs, que de souvenirs s'éveillent tout à coup dans ma mémoire pour la remplir tout entière? Ne suis-je pas à Évreux, dans cette ville où j'ai passé sept années de mon enfance, dans cet amphithéâtre qu'a élevé mon père, à la place même qu'il a plusieurs fois occupée et qu'il semble occuper encore aujourd'hui, puisque vous m'y avez placé pour lui rendre un dernier hommage? Ce n'est pas la première fois que j'ai recueilli dans l'héritage paternel des succès qui me sont doublement chers. Quand je me sens porté par le cours des années précisément dans les postes où mon père a laissé des traces profondes, je ne me dissimule pas qu'une influence secrète et mystérieuse me soutient, me conduit naturellement au but que mes regards de jeune homme avaient fixé depuis longtemps. C'est ainsi que, renouvelant l'honneur que m'a fait la Société centrale d'agriculture de France, vous avez bien voulu m'appeler à continuer, au milieu de vous, la tâche que mon père a remplie. C'est ainsi qu'en consacrant dans un même témoignage d'estime

Digitized by Google

et de sympathie les services du passé et les efforts du présent, vous avez confondu deux vies qui auront ce caractère particulier de se succéder et de n'en faire qu'une seule dans la science et dans l'administration. Ce n'est donc pas moi tout seul, c'est aussi mon père qui vous parle aujourd'hui et c'est lui qui vous remercie une dernière fois de l'honneur que vous lui avez fait en me choisissant pour présider à vos travaux, c'est-à-dire pour lui permettre de se survivre en ma personne par le travail et le dévouement.

Si je m'incline devant l'influence qu'a dû exercer sur votre décision la mémoire de votre fondateur, je ne puis m'empêcher de vous avouer que j'ai cherché depuis longtemps à m'en rendre digne. La vie s'avance et nous pouvons déjà nous demander ce que nous avons fait ensemble. Voilà bien des années que je suis inscrit dans vos rangs et que je sers votre cause de la plume et de la parole, dans les champs de l'érudition et sur le terrain des concours. Vous vous souvenez du temps qui n'est pas encore très-éloigné où notre Société tomba tout à coup en disgrâce. Dans ce temps-là, je luttais pour vous, et, tandis que je m'appliquais à la publication de l'histoire de nos communes, je soutenais avec une juvénile ardeur dans l'arrondissement des Andelys l'institution de nos concours. Chaque année, à notre table, je conviais vos amis et vos adversaires et il fallait bien, après les compliments d'usage, boire des lèvres ou du cœur à votre prospérité. Laissez-moi l'illusion de croire que ces vœux nous ont porté bonheur; quant à moi, je ne me rappelle pas de journées plus agréables et de victoires plus précieuses; notre Recueil en a conservé le témoignage et reporté dans les autres arrondissements, alors presque immobiles, l'écho de nos espérances. Aujourd'hui, tout est changé; l'arrondissement de Bernay, sous la vive impulsion de mon éminent prédécesseur, a répondu à l'appel de l'arrondissement des Andelys; une vie nouvelle circule dans toutes les parties du département et le joyeux mois de septembre s'écoule dans

Digitized by Google

ces réunions cordiales dont l'agriculture paraît faire tous les honneurs et tous les frais, quand elle n'invite pas la politique à les partager.

A tout prendre et quoique nous portions le vaste et beau titre de Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, il est bien certain que, par le mouvement des intérêts et des esprits, nous sommes devenus principalement une société d'agriculture. Que vos publications prennent la forme scientifique ou littéraire, que vos efforts se concentrent dans de belles études sur la condition des classes rurales au moyen âge, dans la collection des usages ruraux, dans la géologie du département de l'Eure, ou qu'ils se répandent dans ces rapports excellents dont le Recueil de vos mémoires est rempli, dans ces vives allocutions dont votre dernier président, M. le duc de Broglie, vous a laissé des modèles exquis, il faut toujours en revenir, par un côté ou par un autre, par le fond ou par le détail, par l'histoire ou par la science, vers ces champs bien-aimés qui sont l'image de la patrie, vers ces cultivateurs qui sont les compagnons de notre fortune et nos amis, vers cette terre inépuisable qui nous récompense avec usure de nos soins et de nos labeurs. Le mouvement qui vous entraînait jadis dans le choix de vos études est aujourd'hui irrésistible. Admirez-en la force et le caractère. Portez tour à tour vos regards sur l'établissement des chemins de fer, sur les progrès de la science, sur l'état de notre législation, sur la transformation des mœurs et vous aurez reconnu les causes de l'évolution qui fait désormais de l'agriculture française la base de la fortune publique, et des associations scientifiques et littéraires de nos départements les témoins et les serviteurs forcés de cette évolution.

En présence d'un pareil mouvement, d'une pareille situation, quel est notre rôle? Ai-je besoin de vous le dire? Les cruelles épreuves que nous avons subies sont la règle de notre conduite. Il faut courir au-devant des devoirs que le salut

Digitized by Google

du pays nous impose et des services que l'agriculture attend de nous. Il vous appartient à tous, croyez-le bien, à tous, dans la mesure de vos forces, de contribuer à ce grand acte de la réparation nationale et de redoubler de zèle, d'études, d'émulation, pour seconder cet effort immense de travail qui relève tous les jours et restaure le pays tout entier. L'instinct qui vous portait jadis à étudier, à développer les forces productives de l'agriculture et de l'industrie doit se tourner aujourd'hui en volonté réfléchie et inébranlable.

Dans les épreuves, que vos représentants ont traversées, et où tant de braves cœurs et d'esprits distingués se sont combattus en voulant le bien du pays, je n'ai jamais varié. J'ai toujours été dominé par cette pensée qu'il fallait à tout prix sauvegarder le travail national et permettre aux hommes de labeur de réparer les fautes des hommes politiques. Voilà pourquoi j'ai toujours poursuivi la politique du possible, convaincu que la politique du possible était la politique nationale. J'ai délaissé les théories gouvernementales pour ne m'occuper que de la pratique des faits. J'ai tâché de tirer des passions et des opinions des hommes, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, tout ce qu'on pouvait en tirer pour l'ordre et la paix publique, et j'ai contribué, à mon grand honneur, à organiser un gouvernement qui donnera au travail national quelques années de repos et de sécurité. Eh bien! messieurs, pour tenir cette conduite, à quelle source me suis-je inspiré? A qui étais-je heureux de sacrifier certaines opinions, certains sentiments auxquels les hommes politiques ne peuvent échapper? A qui, messieurs, si ce n'est à vous-mêmes! à vous qui, présents ou absents, représentez les intérêts matériels et moraux de notre pays; à mes amis de la culture dont je connais l'esprit et les besoins; à ces populations laborieuses qui vivent de la peine du jour et auxquelles nous devons absolument la sécurité!

Je dirai donc avec une sereine confiance : « J'ai fait tout ce que j'ai pu, et faire ce que l'on peut, c'est faire ce que

Digitized by Google

l'on doit. » Mais je n'ajouterai pas, comme cela arrive trop souvent : « Advienne que pourra ! »

Non, messieurs, il ne faut pas dire en ce moment, il ne faut jamais dire : Advienne que pourra ! Personne n'a le droit de s'arrêter, en réfléchissant sur la portée de son effort. Nous sommes citoyens avant d'être confrères, et chacun de nous peut concourir indirectement par mille moyens au bon état de la chose publique, sans y concourir directement dans les fonctions publiques. Si votre association vous semble, comme à moi, un puissant instrument de progrès, donnez-lui votre temps, donnez-lui votre zèle. Tout se tient dans les forces des sociétés humaines, comme dans les forces physiques de la nature. Votre association est incontestablement une force. Elle est une force, parce qu'elle réunit dans un but commun, dans un but désintéressé et patriotique, tous les hommes de bonne volonté et de labeur du département. Ce but, c'est la prospérité; le moyen pour atteindre ce but, c'est le travail, et l'inévitable récompense du travail, c'est le succès.

Travaillons, messieurs, travaillons.

Digitized by Google

*Séance publique du 26 août 1875*

—

# RAPPORT GÉNÉRAL

## SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pendant les années 1873, 1874 et 1875

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AOUT 1875

PAR M. ÉMILE COLOMBEL, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

—

MESSIEURS,

Lorsqu'il y a trois ans vous repreniez vos anciennes traditions en vous réunissant publiquement dans cette enceinte, c'était pour inaugurer vos concours d'enseignement agricole. La création récente de ces luttes pacifiques n'avait pas été admise sans difficultés : beaucoup de bons esprits parmi vous la trouvaient prématurée et en auguraient mal. Eh, quoi ! disait-on, ouvrir un concours entre de jeunes enfants, sur des matières qu'ils n'ont jamais étudiées et qui ne sont même pas familières à beaucoup de leurs professeurs, n'est-ce pas mettre la charrue devant les bœufs et commencer par où il faut finir ? Les compositions pourront-elles être autre chose que le produit stérile d'un effort du souvenir et n'a-t-on pas à craindre que les instituteurs ne poussent leurs élèves les plus favorisés sous le rapport de la mémoire pour obtenir des succès flatteurs, en sacrifiant les matières essentielles de l'enseignement ?

Ces objections ne vous ont pas arrêtés, d'abord parce que l'inspecteur primaire, c'est-à-dire l'homme compétent par

Digitized by Google

excellence, vous a affirmé que, dans l'arrondissement d'Évreux au moins, les instituteurs prévenus depuis un certain temps et invités à s'occuper des questions agricoles, seraient préparés suffisamment, eux et leurs élèves, pour répondre à votre appel. — Vous avez passé outre surtout, parce que vous vouliez saisir une nouvelle occasion de stimuler le zèle des instituteurs, de leur témoigner tout le bienveillant intérêt qu'ils vous inspirent. Il n'y a pas, en effet, de fonctionnaires publics qui méritent une plus vive sollicitude, comme il n'est pas de branche de l'industrie nationale qui soit plus digne d'encouragements que l'agriculture. Vous visiez ainsi à atteindre deux résultats précieux et vous devanciez par vos actes les résolutions récemment prises par nos législateurs. Eux aussi se préoccupent depuis longues années d'améliorer la situation de ces éducateurs du peuple, qui ont charge d'âmes et qui tiennent en partie dans leurs mains l'avenir du pays. Eux aussi cherchent les moyens d'honorer l'agriculture et d'en répandre l'enseignement d'une manière sérieusement efficace. Ces préoccupations viennent de se traduire par deux lois auxquelles nous ne saurions trop applaudir, l'une qui, présentée par M. Maurice, élève de 200 fr. par an le minimum du traitement de nos maîtres d'école; l'autre qui, due à l'initiative du gouvernement et votée au rapport de notre député, M. Besnard, prescrit l'enseignement élémentaire pratique de l'agriculture, non-seulement dans les fermes-modèles actuellement existantes, mais encore dans les écoles départementales qu'il reste à organiser. Ce sont là deux lois véritablement libérales et conservatrices, cent fois préférables, suivant moi, à tant de mesures politiques que l'esprit de parti affuble trop complaisamment de ces qualifications élastiques.

Aussi, Messieurs, il faut en remercier sincèrement nos députés, et, puisque nous sommes en séance solennelle de distribution de prix, je vous propose de décerner deux couronnes à l'Assemblée nationale.

Digitized by Google

D'autres projets inspirés par la même pensée généreuse et sage sont encore à l'étude et le temps n'est peut-être pas éloigné où nous verrons créer en France une faculté d'agriculture et où l'on rendra l'enseignement élémentaire pratique de la culture du sol obligatoire dans les écoles primaires. La réalisation de ces idées semble bien naturelle et bien simple, mais les choses naturelles et simples ne sont-elles pas souvent les plus difficiles et les dernières à réaliser?

L'élan est donné, c'est le point important, et je n'ai pu me défendre, au début de ce rapport, de m'en réjouir avec vous.

Mais, quel que soit le haut intérêt de ces questions, je manquerais à mon devoir si, me laissant aller au plaisir de les discuter, j'oubliais que la parole m'est donnée pour vous rendre compte de vos travaux depuis la fin de 1872.

Avant d'aborder l'histoire succincte de ces trois années laborieusement remplies, ce sera me concilier votre bienveillance que de rendre hommage à la mémoire de ceux de vos collègues que la mort impitoyable a trop tôt arrachés à vos sympathies. C'est une longue et douloureuse nécrologie qui vous rappellera de bien tristes souvenirs.

J'ai déjà déploré avec vous la perte de MM. Lachèvre, Huet, Olivier Del'homme, Cauët père, Gadebled auxquels leur âge et leur état de maladie ne permettaient plus de prendre une part active à vos travaux. Depuis lors, ce sont MM. Élie de Beaumont, le marquis de Croix, l'abbé Cochet, Hérissey qui ont laissé trop tôt leur place vide au milieu de vous : M. Élie de Beaumont, savant illustre dont la France a le droit d'être fière et que la Société s'honorait de compter dans son sein ; M. le marquis de Croix, dont la disparition est si vivement ressentie par nos agriculteurs et qui, pendant le cours d'une existence consacrée au bien, a rendu tant de services à notre pays en contribuant par ses magnifiques établissements à l'amélioration des races chevalines ; M. l'abbé Cochet, qui, après avoir rempli les fonctions d'aumônier au lycée de Rouen, sut conquérir par ses travaux archéologiques, et sur-

Digitized by Google

tout par ses découvertes de sépultures gauloises et chrétiennes des premiers temps, une légitime célébrité; M. Hérissey, enfin, qui dans son industrie avait, lui aussi, obtenu une juste renommée. On peut rappeler, à propos de lui, que nul n'est prophète en son pays; mais partout où l'on apprécie à leur valeur les beaux travaux typographiques, le nom de M. Hérissey n'était prononcé qu'avec les plus grands éloges. Vous avez pu juger vous-mêmes de son habileté par les progrès réalisés dans l'impression de votre Recueil depuis qu'il en était chargé et aussi par l'examen des nombreux ouvrages sortis de ses presses, qu'il a eu la délicatesse de vous offrir et qui, pour quelques-uns, sont, dans leur genre, de véritables œuvres d'art. Les traditions de soin, d'exactitude et d'élégance qui distinguaient ses travaux ne périront pas, il faut le croire, dans les mains d'un fils intelligent, jaloux de perpétuer la brillante réputation de l'établissement créé par son père.

Il me reste un dernier nom à prononcer, c'est celui de notre fondateur, que tant de bienfaits rendaient chers à vos cœurs et qui devait à son caractère noblement bienveillant, autant qu'à sa science aimable et au souvenir de ses services administratifs, la vénération dont tous les hommes de bien l'entouraient dans notre département. D'autres voix, plus autorisées que la mienne, ont rendu justice à l'administrateur, à l'homme d'État, au savant : M. le marquis de Blosseville, en votre nom, a su, dans une notice pleine de faits et d'émotion, faire revivre cette figure si profondément sympathique. Aujourd'hui, j'obéis à un dernier devoir en me faisant ici publiquement l'interprète de vos regrets et des sentiments de gratitude dont vous êtes pénétrés.

Comment oublier que nous sommes redevables à M. Antoine Passy de cette organisation dont les bases solides ont résisté depuis 43 ans à tant de redoutables épreuves ? Comment oublier qu'après avoir donné cette vitalité à une Société qui végétait péniblement avant lui, il lui a assuré, par

Digitized by Google

la collaboration la plus assidue, une prospérité que deux révolutions n'ont pu empêcher de grandir ?

Aussi est-ce une consolation pour vous d'avoir pu, par un vote unanime, vous acquitter en partie de votre dette de reconnaissance en appelant au fauteuil, si souvent occupé par M. Passy, l'héritier de son nom et de ses qualités les plus estimables et les plus éminentes. Vous retrouvez dans votre président actuel le même dévouement, la même noble passion pour tout ce qui est vrai, pour tout ce qui est bien.

Avec de si énergiques soutiens, une compagnie vivement éprise de l'amour du bien public ne saurait faillir à son œuvre patriotique, et c'est ainsi que, depuis son origine, elle a marqué ses progrès par une augmentation incessante du nombre de ses adhérents. Au lieu de 161 membres dont elle se composait à son début, elle en compte aujourd'hui plus de 700. Il serait injuste d'omettre qu'une partie de cet accroissement revient à votre importante section de Bernay, et que le bienfait en est dû à l'influence d'une illustration séculaire et au mérite de celui qui porte aujourd'hui un nom glorieux pour le département et que les soucis de la politique n'empêchent pas de penser à ses modestes confrères de la *Société libre de l'Eure*.

Mais ce n'est pas seulement par l'extension de son personnel que la Société a affirmé ses progrès et son action bienfaisante. Comprenant l'intérêt primordial qui s'attache aux améliorations agricoles, dans sa circonscription, elle a mis tout en œuvre pour répondre à l'attente du pays, et, à cet effet, elle a organisé des concours et multiplié les encouragements de toutes sortes. Elle n'a pourtant pas fait tout ce qu'elle aurait voulu, et la cause en doit être ici clairement expliquée.

Vous vous rappelez, en effet, Messieurs, qu'en 1873 le conseil général, gardien vigilant des intérêts financiers du département, préoccupé des charges qui écrasent le budget, crut devoir réduire la subvention qu'il avait l'habitude de

Digitized by Google

vous accorder. Comme compensation nécessaire, il décida que les concours départementaux ne se tiendraient à l'avenir que tous les deux ans. Est-ce là une nécessité qu'il faille grandement déplorer? Je n'oserais affirmer que notre agriculture perde beaucoup à la suppression d'un concours sur deux; il n'est peut-être pas mauvais de laisser aux exposants un peu plus de temps pour se préparer à la lutte, mais alors ce sera à la condition essentielle de doubler les primes et de multiplier les récompenses. Pas de résultats sérieux et profitables sans primes élevées. Les agriculteurs intelligents, les éleveurs habiles ne vous amèneront pas leurs animaux et n'exposeront pas leurs produits sans y être alléchés par l'appât d'un prix rémunérateur capable de les garantir contre les chances de perte et de leur assurer le recouvrement de leurs avances. Ce qu'il faut regretter, par conséquent, c'est la réduction de l'allocation; ce qu'il faut demander à vos protecteurs éclairés, c'est le rétablissement des anciennes subventions.

Toutefois, Messieurs, avec l'aide de vos sections, vous avez su parer autant que possible aux inconvénients de cet état de choses. En 1873, vous vous êtes félicités avec raison du succès du concours d'Amfreville, de ceux de Bernay et de Lyons-la-Forêt. En 1874, vos sections se sont encore réunies à Thiberville et à Étrépagny; cette année enfin, vos confrères de Bernay, à Beaumesnil, l'arrondissement des Andelys, à Gisors, rivaliseront de zèle avec votre section centrale, qui vous convie pour le 5 septembre prochain à un concours départemental organisé avec un zèle digne des plus grands éloges par M. Vauquelin, conseiller général, et par M. le maire de Beuzeville.

A ces solennités, toujours vivement goûtées par nos cultivateurs, il faut ajouter d'autres efforts dirigés dans le même sens. Je veux parler des visites de vos commissions daus les exploitations perfectionnées et dans certains établissements modèles parmi lesquels vous ne serez pas surpris de m'en-

Digitized by Google

tendre citer exceptionnellement les pépinières de M. Cordier, à Bernay, et la belle ferme de M. Pouyer, à Lisors. Les distinctions attribuées à de tels mérites se justifient par trop de titres pour que j'aie besoin de m'étendre sur ce sujet, après les rapporteurs qui s'en sont fait les éloquents apologistes.

Il est bon, au contraire, d'insister sur un errement qui me paraît digne de toute votre approbation. En effet, Messieurs, en envoyant chaque année un délégué au concours organisé par le gouvernement dans la région à laquelle appartient le département, vous vous tenez au courant des progrès mis en lumière au milieu de ces grandes assises agricoles. Les discussions, provoquées par les appréciations diverses d'un grand nombre d'hommes compétents, conduisent toujours à des modifications heureuses dans les programmes, et elles ont notamment démontré qu'il ne faut jamais recourir aux partis extrêmes et supprimer une institution féconde, sous prétexte qu'elle présente des imperfections. C'est ainsi que les concours régionaux, si favorables à la diffusion des bonnes méthodes et à la propagation de tous les progrès acquis, ont été sauvés d'un danger menaçant et maintenus comme un des éléments de notre prospérité générale.

La Société trouve encore dans le rapport de son délégué la mention des avantages obtenus dans les concours par nos compatriotes de l'Eure, et il n'est pas indifférent pour vous d'exciter l'émulation dans nos campagnes en publiant avec éloge les noms des vaillants lutteurs qui, comme MM. Dumoutier, Hellard, Allorge, Coquerel, Pinel, Darras, Chevalier et Dumont-Carpentier, vont soutenir l'honneur du département contre leurs rivaux des contrées voisines.

Enfin, Messieurs, négligeant bien des détails qui fatigueraient votre attention, permettez-moi de vous entretenir d'un projet sur lequel je ne saurais appeler trop sérieusement la bienveillance de l'administration et du conseil général. Vous avez entendu l'un de vos collègues, M. Ferray, chimiste, vous proposer l'an dernier (séance de juin 1874), d'établir à

Digitized by Google

Évreux un laboratoire pour la vérification des engrais du commerce. Cette proposition, comme cela est arrivé plus d'une fois, devançait la pensée du gouvernement, car je recevais, il y a quelques jours, une circulaire ministérielle demandant aux Sociétés, comme la vôtre, d'acheter des échantillons de tous les engrais mis en vente, de les soumettre à un examen scientifique et de se faire les auxiliaires de la justice en adressant aux parquets des rapports sur les résultats de cet examen.

M. le ministre compte sur votre zèle et votre dévouement pour éviter à la production générale du pays des dommages fort sensibles. Voilà un appel auquel vous ne voudriez pas rester sourds, sans doute. Malheureusement, la vérification des engrais ne se fait pas sans bourse délier et la circulaire n'indique pas avec quelles ressources vous pourrez vous rendre à l'invitation qu'elle contient. Mais la Société, sans attendre la communication de M. le ministre, avait pris en considération le projet de M. Ferray, et c'est pour parvenir à une conclusion pratique que, dans mon rapport annuel, j'ai demandé dès l'an dernier et cette année encore à M. le préfet, d'appuyer auprès du conseil général la demande d'une subvention spéciale de 2,000 fr. nécessaire pour les premiers frais d'un établissement dont l'utilité est surabondamment démontrée. Cette demande se trouve aujourd'hui corroborée par celle d'un puissant auxiliaire. C'est M. le ministre lui-même qui se fait votre allié et qui, par une autre circulaire, portant la même date que la précédente, invite MM. les préfets à soumettre aux conseils généraux des propositions identiques portant sur le même objet. M. le ministre comprend que le zèle et le dévouement ne sont pas une monnaie ayant cours pour payer même les analyses chimiques des engrais industriels et il met tout en œuvre pour atteindre le but si louable qu'il poursuit. L'application de cette idée féconde n'est donc plus désormais qu'une question de temps. Remercions toutefois M. Ferray de son initiative intelligente



Digitized by Google

et en même temps de la générosité avec laquelle, depuis trois ans, aidé de M. Buisson, il a intéressé à maintes reprises un auditoire nombreux par des conférences gratuites de chimie appliquée à l'hygiène populaire.

J'en aurais fini avec l'agriculture s'il ne me restait à dire un mot de sa brillante sœur, l'horticulture, que vous n'avez pas oubliée.

Vous avez gardé le souvenir des expositions si élégamment disposées dans le beau parc d'Amfreville, puis à Bernay, à Lyons et à Thiberville. Vous pouvez encore, en 1875, applaudir au succès du cours d'arboriculture si savamment professé par M. Piéton, l'habile directeur du Jardin botanique. Les auditeurs de ces fructueuses leçons ne sont pas seulement des habitants de la ville où elles sont données, ils viennent aussi des communes environnantes. Le cours commencé en février se continue en suivant les phases de la végétation des arbres jusqu'en juillet, et il n'est pas douteux qu'il constitue un puissant moyen de propager les bonnes méthodes de culture et de donner une direction intelligente au goût de plus en plus prononcé pour la plantation des essences fruitières et forestières.

La Société, je crois pouvoir le dire, n'a négligé aucune des branches de l'industrie agricole; mais ses statuts lui imposent l'obligation de suffire à bien d'autres soins, et sa mission ne se renferme pas dans de si étroites limites. Les sciences, l'histoire, la littérature et les arts forment une partie très-importante de son programme. Elle s'est appliquée avec non moins de vigilance à le remplir exactement.

Plusieurs ouvrages d'un mérite exceptionnel ont été publiés dans le cours de l'année qui s'achève au moment où je parle. D'abord la description géologique et agronomique du département, ouvrage de profonde érudition que notre vénéré fondateur a légué à la Société comme un monument impérissable de sa sollicitude pour elle. — Puis l'étude historique

Digitized by Google

sur Saint-Germain-lès-Évreux qui complète le tome I^er^ de la nouvelle série de votre Recueil; enfin la 3^e^ édition des *Usages locaux*, ce code si utilement consulté par nos magistrats dans toutes les contestations relatives aux locations urbaines ou rurales ou aux questions d'exploitation agricole. Ce sont là des preuves dès à présent palpables de votre activité laborieuse; mais vous ne tarderez pas à en rencontrer de nouvelles dans le volume actuellement sous presse et qui contiendra, outre les matériaux de votre histoire, des mémoires que vous avez applaudis dans vos séances antérieures. Vous y lirez la notice de M. Lebeurier sur la belle cathédrale d'Évreux, qui voudrait bien pouvoir, après les réparations qu'elle subit, reprendre la physionomie gracieuse qui nous charmait en elle auparavant, et le travail du même auteur sur les vestiges si curieux du théâtre romain que notre ville n'a pas pu sauver de la destruction. — Je n'ai plus à parler de la notice sur M. Passy, mais j'insiste sur un ouvrage à part, que nous devrons à la collaboration toujours si précieuse de M. de Blosseville, le *Dictionnaire topographique de l'Eure*, dont l'imprimerie nationale a commencé la publication.

Enfin le *Dictionnaire des Patois normands* s'élabore et notre imprimeur s'occupe sérieusement de mettre au jour la *Biographie des hommes illustres du département*, dont un concours institué par la Société a depuis longtemps déjà rassemblé les premiers éléments.

J'allais oublier un travail de longue haleine, dont un aperçu vous a été soumis lors de votre dernière assemblée générale, et que l'auteur, M. Dramard, toujours fidèle au souvenir de vos sympathies, se promet de mener à fin d'ici à peu d'années. Il s'agit d'une étude complète sur Nicolas Poussin, comprenant la publication de ses lettres et de ses notes; le catalogue de l'œuvre du maître, indiquant la transmission de chaque tableau, les prix de vente, etc., etc.; le catalogue des gravures faites d'après l'œuvre et celui des dessins ori-

Digitized by Google

ginaux ; enfin la bibliographie de tout ce qui a été écrit sur Poussin et son œuvre.

Tel est le cadre : vous connaissez assez la persévérance studieuse de M. Dramard pour être convaincus qu'il saura le remplir.

L'organisation du musée d'Évreux a été aussi pour vous l'occasion d'une coopération utile à une création d'avenir. Vous vous êtes empressés d'enrichir ce musée des collections précieuses que vous possédiez ou dont vous aviez le dépôt, en les plaçant dans des vitrines spéciales qui rappellent l'origine de ces trésors.

J'ai hâte, Messieurs, de terminer cette analyse, que l'aridité du sujet vous fait peut-être trouver déjà trop étendue : quelques lignes encore, et je cèderai la parole à notre honorable vice-président, heureux comme vous d'entendre son discours toujours si intéressant sur une matière si digne de fixer votre attention.

Pour moi, après avoir proclamé comme un fait indéniable que vous avez rempli votre programme avec zèle et distinction, je n'ai plus qu'à rendre hommage à la bienveillance de ceux qui vous ont aidé à faire le bien. Nos premiers remercîments doivent s'adresser aux membres du gouvernement qui, dans ces dernières années et récemment encore, viennent de vous donner des témoignages non équivoques de l'estime où ils vous tiennent. — Du ministère de l'agriculture, vous avez reçu, avec des médailles d'or et d'argent, une subvention de 2,200 fr. chaque année, et du ministère de l'instruction publique il vous est échu, avec des livres pour vos concours, une série de magnifiques ouvrages pour votre bibliothèque et une subvention particulière de 400 fr., bienfait dont vous étiez privés depuis bientôt dix années.

Justice vous est donc pleinement rendue aujourd'hui, et ces subsides ont eu le double avantage d'arriver à un moment tout à fait opportun. Des livres tels que ceux de MM. Passy et Izarn ne s'impriment pas sans qu'il en coûte, quelque grandes

Digitized by Google

que soient leurs qualités, et les Sociétés elles-mêmes peuvent éprouver des difficultés à en payer le prix, lorsque ce prix dépasse 5,000 fr.

Mais, en remerciant les représentants de l'État, gardez-vous d'oublier ceux qui vous ont servi d'intermédiaires et se sont faits près d'eux les victorieux défenseurs de vos droits. Cette manne nourrissante n'est pas tombée dans votre champ sans l'intervention de hautes influences. Aussi est-ce du fond du cœur et avec la certitude de rester l'interprète de vos sentiments unanimes que j'offre ici l'expression de votre gratitude à M. le préfet de l'Eure, qui joint aux talents de l'administrateur une aménité et un bon vouloir déjà éprouvés par vous dès les premiers temps de son séjour à Évreux; à M. le duc de Broglie et à M. Louis Passy, qui, par leur empressement à vous servir, se sont montrés les dignes successeurs de M. le baron Sers au fauteuil de la présidence; à M. Léopold Delisle, enfin, dont les démarches ont aussi puissamment contribué à vos succès.

J'ai réservé le dernier cri de notre reconnaissance pour les membres de ce conseil général de l'Eure, toujours composé, par une sorte de privilége, des hommes les plus éminents dans la politique, dans la magistrature, dans l'armée, dans les sciences et les lettres et dans l'industrie. C'est à eux, en effet, qu'il appartient, de par la loi, d'attirer sur vous les libéralités du gouvernement et ce sont eux qui demeurent vos patrons les plus assidus. Rechercher leurs suffrages, parvenir à les mériter, c'est le but constant de vos efforts, et c'est parce qu'ils le savent que vous pouvez espérer d'être écoutés avec faveur en formulant des vœux pour un avenir meilleur encore; l'avenir meilleur, c'est l'élévation des subventions, c'est le retour à ce bienheureux temps où ils vous accordaient une allocation de 8,000 fr.

Il faut pour cela que les difficultés budgétaires soient aplanies, et nous n'osons pas y compter dans une année signalée par tant de désastres. Il faut savoir, en présence des catas-

Digitized by Google

trophes inouïes qui ont épouvanté la France entière, attendre que des plaies si douloureuses aient pu se cicatriser. Vous y avez contribué vous-mêmes dans la mesure de vos faibles ressources, le mouvement charitable a été de toutes parts admirable et réparera, pour partie du moins, les malheurs qui ne sont pas irréparables. Aussi m'est-il bien doux de terminer par cette consolante pensée que le pays où une fraternelle solidarité a pu donner le spectacle d'une si touchante manifestation est toujours cette noble France, cette terre privilégiée des passions généreuses et des élans sublimes.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LE

# CONCOURS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ENTRE LES ÉCOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX
(ANNÉE 1875)

LU PAR M. IZARN, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

**A la séance publique du 26 août 1875**

—

MESSIEURS,

C'est l'arrondissement d'Évreux qui a été appelé cette année à prendre part au concours d'enseignement agricole, non plus seulement une partie de cet arrondissement, comme dans le premier essai que nous faisions, il y a quatre ans, de cette institution nouvelle, mais les onze cantons réunis. Nous les avons convoqués cette fois avec la confiance qu'inspirent trois années de succès et avec la conviction que nous maintenons ainsi la Société dans la direction la plus favorable aux intérêts qu'elle s'est donné mission de protéger.

Permettez-moi de ne pas m'arrêter sur les motifs de cette conviction amplement justifiée par notre expérience et par le mouvement général qui pousse à l'enseignement de l'agriculture. L'Assemblée nationale l'a réglementé par des lois qui l'embrassent dans tous ses degrés, et, il y a peu de jours encore, je lisais une circulaire du ministre aux préfets sur l'application de la dernière de ces lois. Tout le monde marche aujourd'hui dans cette voie où notre Société s'est lancée une des premières ; suivons ce mouvement devenu commun, et continuons à récompenser les maîtres qui donnent les

Digitized by Google

meilleures leçons et les élèves qui en tirent le plus grand profit.

Après ces quelques mots qui expriment, j'aime à le croire, la pensée de la Société tout entière, comme ils reproduisent celle de votre commission (1), j'arrive, sans autre préambule, au concours de 1875.

Cent cinquante élèves y ont pris part. Voici le contingent de chaque canton : Breteuil 16, Conches 11, Damville 9, Evreux (nord) 15, Evreux (sud) 4, Nonancourt 14, Pacy 21, Rugles 11, Saint-André 19, Verneuil 23, Vernon 7. Cela fait un peu plus de 13 élèves par canton, ce qui est à peu près le résultat moyen que nous avons obtenu jusqu'ici. J'ajouterai que l'obligation de conduire les enfants au chef-lieu de canton peut gêner certains instituteurs dont l'école en est trop éloignée et affaiblir le nombre des concurrents.

Les opérations du concours se sont régulièrement accomplies, grâce à l'aide si utile que nous prêtent les commissions cantonales. La présidence en est déférée au conseiller général du canton, qui nous fait toujours l'honneur de l'accepter lorsque ses occupations particulières le lui permettent. Nous craindrions d'offrir aux représentants du département un rôle si effacé, si tout ce qui touche à l'éducation de l'intelligence humaine ne portait pas en soi quelque grandeur, et si ce n'était pas leur fournir en même temps l'occasion de rencontrer réunis une partie des instituteurs de leur canton et de s'entretenir avec eux des intérêts de l'instruction publique.

Quelque modestes, quelque pénibles même que soient ces fonctions, nous avons trouvé dans toutes les régions du département des dévouements empressés pour les remplir, et je n'ai rien à diminuer ici des éloges et de la reconnaissance que méritent chaque année nos zélés collaborateurs. M. l'Ins-

(1) Composée de MM. Izarn, de Rostolan, Buisson, L. Petit, Georges L'Hopital, Piéton, Lecointe, Letellier-Alaboissette.

Digitized by Google

pecteur d'académie, qui autorise nos concours et en facilite l'exécution de tout son pouvoir, a droit aux mêmes remercîments, et je suis personnellement heureux que la tâche de les lui exprimer entre dans mon rôle de rapporteur.

Les élèves avaient à décrire les opérations de la culture du blé. Cette question nous a fourni un certain nombre de copies très-satisfaisantes, où l'on aperçoit le travail de la réflexion et du jugement mettant en œuvre la matière fournie par la mémoire. Un plus grand nombre sont médiocres et, comme partout, il y en a de très-faibles.

Pour guider l'esprit des enfants, nous avions indiqué les points principaux de la question dans l'ordre où ils devaient être traités. Certains élèves n'ont pas su reconnaître et suivre cette voie méthodique que nous leur avions tracée d'avance ; ils se sont jetés à travers le sujet, mettant tout en confusion, terminant, par exemple, leur travail par l'ensemencement du blé. D'autres, et des meilleurs, ne se bornant pas à ce sujet, ajoutent une foule de développements déplacés : ainsi, à propos de la fumure, l'un donnera un traité complet des engrais, mais il omettra de noter la quantité de fumier qui convient au blé ; à propos des labours, un autre décrira toutes les espèces de charrues. Quelquefois, c'est par ignorance de la question que les élèves en traitent ainsi une autre ; le plus souvent c'est par vice de méthode qu'ils donnent un égal développement à toutes les parties du sujet, y faisant entrer tout ce qui s'y rattache de près comme de loin. Je signale ce défaut à MM. les instituteurs en les engageant à le combattre. Que le sujet soit scientifique, littéraire ou historique, il faut d'abord le considérer en lui-même, en reconnaître l'étendue, les limites, et s'y renfermer strictement. Le précepte est général.

En horticulture, les questions portaient sur la greffe en couronne, sur la graine, sur la germination, enfin sur la culture des pommes de terre.

La greffe en couronne a été généralement mal décrite. Il

Digitized by Google

est vrai de dire qu'elle est assez faiblement exposée dans l'ouvrage de Gossin. De plus, comme elle vient immédiatement après la greffe en fente, l'auteur ne répète pas certains détails essentiels de l'opération, tels que la section du sujet par exemple, parce qu'il les a indiqués à propos de la première espèce de greffe. Les élèves, qui n'avaient qu'une seule espèce à décrire, devaient reproduire tout ce qui constitue l'opération complète. Beaucoup l'ont omis, montrant ainsi le défaut du procédé mnémonique isolé de l'intelligence.

L'école d'Ezy, que j'aurai tout à l'heure à vous signaler, est la seule qui nous ait fourni des rédactions irréprochables. Nous y avons reconnu la description du procédé telle que M. Piéton la donne dans ses excellentes leçons d'arboriculture professées ici même et à l'École Normale. Nous savons d'ailleurs que les deux instituteurs qui dirigent l'école d'Ézy complètent leur enseignement à l'aide de leurs cahiers de l'École Normale soigneusement conservés.

La culture des pommes de terre a été mieux traitée. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que la partie historique s'est mieux gravée dans l'esprit des enfants que la partie pratique, bien plus importante cependant pour les agriculteurs.

La comptabilité agricole est ordinairement l'écueil des compositions. Réduite au simple établissement, par dépenses et recettes, d'un compte de culture ou de bétail, elle est trop facile, et tous les enfants s'en tirent généralement bien. Mais si l'on demande de classer, d'après les procédés de la partie double, les dépenses et les recettes dans les divers comptes qui représentent les éléments de l'exploitation, la difficulté surpasse les moyens et le degré d'instruction des élèves.

Notre question, divisée en deux parties, présentait les deux genres de difficultés, de manière que l'une d'elles pût toujours être traitée. Dans la première, il s'agissait d'établir

Digitized by Google

le compte de 10 hectares de blé d'après les dépenses et les produits, et de calculer le bénéfice du cultivateur. Cette partie était à la portée de tous les concurrents, elle était même facile. Cependant elle n'a pas toujours été résolue convenablement, surtout au point de vue de la disposition des sommes et de la netteté de l'écriture. On peut avoir une mauvaise main, et présenter malgré cela un compte propre, clair et bien tenu. Il y a des élèves qui font un compte comme un devoir de calcul, avec des ratures et des surcharges; MM. les instituteurs doivent exiger dans ce travail un soin spécial.

La seconde partie de la question consistait à passer aux comptes : cultures, magasin et caisse, la mise de la récolte dans le grenier, la vente du grain et d'une partie de la paille. Il fallait, pour la traiter, être exercé à la pratique de la comptabilité en partie double. Ceux qui l'ont essayé sont encore assez nombreux, mais ceux qui ont réussi sont bien rares, deux seulement. Cependant au milieu de ces tentatives malheureuses, on entrevoit quelques notions exactes, quelques idées justes; beaucoup d'élèves sont près de comprendre, encore quelques efforts et ils arriveront à se rendre maîtres du procédé général. Nous recommandons donc instamment aux instituteurs de redoubler de soins, de clarté. Cette science n'est pas au-dessus de l'intelligence de leurs bons élèves, le résultat obtenu dans les écoles d'Ezy et de Nonancourt en est la preuve.

Nous reproduirons à ce sujet et d'une manière sommaire nos explications de l'an passé.

Remplacer, en commençant, sur le Journal et sur le Grand-Livre, les mots *Doit et Avoir* par ceux de *a Reçu*, *a Donné* qui expriment le fait matériel dont on passe écriture ; transporter toujours en idée l'élève dans la ferme, lui faire noter les faits dont il est témoin, en lui montrant comment ils peuvent se ranger dans les deux catégories désignées par ces mots sacramentels : *a Donné, a Reçu*.

Digitized by Google

Ainsi dans la question que nous avions posée, *Cultures a donné à Magasin* 198 hectolitres de blé et 40,000 kilogrammes de paille; donc *Magasin a reçu de Cultures* ces quantités de grain et de paille.

Puis *Magasin a donné à Caisse* 3,663 fr. provenant de la vente des 198 hectolitres et 675 fr. provenant de la vente de 15,000 kilogrammes de paille; donc *Caisse a reçu* ces quantités. Le reste de la paille demeure en *Magasin* qui la *donnera* à des bestiaux qui ont aussi leur compte ouvert dans l'exploitation. Tout cela se réduisait à deux articles du Journal et à quatre articles du Grand-Livre, environ dix lignes.

Je le répète, cette science, que nous voyons pratiquée tous les jours dans le commerce par des employés ordinaires, ne dépasse point l'intelligence des enfants; l'important, c'est de la leur bien enseigner.

Je me suis étendu un peu longuement sur ces considérations d'enseignement agricole, parce qu'elles résument les observations qui ont été faites pendant la correction des copies. Si nous les communiquons à MM. les instituteurs, ce n'est pas par esprit de critique : la Société reconnaît les efforts qu'ils font pour enseigner l'agriculture ; plusieurs de ses membres en sont souvent les témoins au sein même des écoles, et tous, nous leur adressons nos remercîments. Mais, au lieu de ces félicitations banales qui ne trompent personne, ni ceux qui les donnent, ni ceux qui les écoutent, pas même ceux qui les reçoivent, il nous a paru plus digne des instituteurs et de nous de traiter librement ces points de pédagogie et de nous montrer par là leurs véritables amis et auxiliaires. Nous avons tous le même but, l'instruction agricole ; nous y poussons les élèves par des récompenses, et nous soutenons les maîtres par des conseils bienveillants qui empruntent leur autorité de la Société au nom de laquelle nous parlons.

Il nous reste, Messieurs à vous signaler les cantons qui ont produit le plus de concurrents et les écoles dont les élèves nous ont paru les mieux préparés.

Digitized by Google

En tête figure le canton de Verneuil avec 23 concurrents, 13 nouveaux et 10 vétérans (c'est-à-dire dépassant 14 ans). L'école laïque de Verneuil a obtenu le deuxième prix d'honneur des nouveaux et les deux prix du canton.

Le canton de Pacy vient ensuite ; il a fourni 21 élèves, 14 nouveaux et 7 vétérans.

Le canton de Saint-André a envoyé 19 élèves, 15 nouveaux et 4 vétérans. L'école d'Ezy, qui se trouve dans ce canton, a remporté le 1er prix d'honneur des vétérans et le 1er prix d'honneur des nouveaux. C'est elle qui nous a donné une description parfaite de la greffe en couronne et un devoir de comptabilité absolument exact.

Nous adressons nos félicitations à M. Lepage, qui dirige cette école, et à M. Launay, jeune maître sorti l'année dernière, le premier, de l'École Normale, qui le seconde avec zèle et intelligence. Les copies de leurs élèves témoignent du soin que les instituteurs apportent à leur enseignement et du bon choix de leurs méthodes.

Dans le canton de Vernon, l'école de Saint-Marcel, tenue par M. Brossé, maintient sa supériorité. Les trois nouveaux qu'elle a présentés ont les trois prix du canton, et un de ses vétérans a remporté le 2e prix d'honneur.

En résumé, l'école d'Ezy a les deux premiers prix d'honneur, vétérans et nouveaux ; celle d'Acon en a deux aussi, un peu moins glorieux, le 3e des nouveaux et le 4e des vétérans ; l'école mutuelle d'Evreux, les écoles de Saint-Marcel, de Nonancourt et de Verneuil en ont chacune un.

Nous continuons de donner en prix des ouvrages d'agriculture, les meilleurs que nous connaissions : le livre de la Ferme de Joigneaux, le cours de Girardin et Dubreuil, des traités de jardinage.

Nous comptons bien que ces livres ne resteront pas inutiles entre les mains des lauréats, qu'ils circuleront dans les campagnes et contribueront à propager les bons principes et les bonnes méthodes.

Digitized by Google

La Société n'a pas eu à faire tous les frais des prix qu'elle distribue. Elle a reçu des dons des ministres de l'agriculture et de l'instruction publique, et aussi des dons particuliers. M. de Salvandy nous a envoyé trois ouvrages, comme il a l'habitude de le faire depuis l'origine de ce concours. M. Passy nous a apporté des livres magnifiques offerts par M. le ministre de l'instruction publique.

Mais je dois vous signaler d'une manière toute spéciale la magnificence de M. Alfred-Firmin Didot. Empêché par ses occupations de siéger dans la commission cantonale de Nonancourt, il a voulu prouver l'intérêt qu'il prend à l'institution de ce concours en offrant à la Société trois exemplaires de l'Encyclopédie de l'agriculture en 13 vol. in-8°, et deux de l'Amateur des jardins en 4 vol. même format, destinés aux lauréats du canton de Nonancourt.

Ce don, je le dis sans aucun sentiment de jalousie et de reproche, ne nous est pas arrivé tout entier. La ville de Nonancourt en a arrêté une partie au passage ; elle a réclamé pour sa bibliothèque, municipale et scolaire à la fois, un exemplaire de chacun de ces ouvrages. Cette demande a été agréée par le donateur, et nous n'avons plus à distribuer ici que trois ouvrages au lieu de cinq. Mais nous nous sommes arrangés pour que d'autres écoles et d'autres élèves que ceux de Nonancourt les reçoivent; ceux-ci auront à leur disposition les exemplaires prélevés par cette ville.

D'ailleurs les élèves auxquels nous les donnons sont les véritables lauréats du canton; cet arrangement nous fournit ainsi le moyen de récompenser le mérite et de disséminer dans les campagnes, selon notre système, ces excellents ouvrages d'agriculture.

---

Digitized by Google

# LISTE DES RÉCOMPENSES

—

## PRIX D'HONNEUR

### VÉTÉRANS

*1er Prix* : Jules Métey, de l'école d'Ézy.

50 fr. à M. Lepage, instituteur.

*2e Prix* : Charles Leleu, de l'école de Saint-Marcel.

40 fr. à M. Brossé, instituteur.

*3e Prix* : Eugène Haimet, de l'école d'Évreux.

30 fr. à M. Quérité, instituteur.

*4e Prix (ex æquo)* : Louis Goy, de l'école de Nonancourt, et Paul Roussel, de l'école d'Acon.

20 fr. à M. Gondoin, instituteur; 20 fr. à M. Letondu, instituteur.

### NOUVEAUX

*1er Prix* : Auguste Désorges, de l'école d'Ézy.

50 fr. à M. Lepage, instituteur.

*2e Prix* : Auguste Mercier, de l'école de Verneuil.

40 fr. à M. Brard, instituteur.

*3e Prix* : Julien Rossignol, de l'école d'Acon.

30 fr. à M. Letondu, instituteur.

### CANTON DE BRETEUIL

*1er Prix* : Édouard Bobet, de Francheville.

30 fr. à M. Desauticux, instituteur.

*2e Prix (ex æquo)* : Rodolphe Saullière, de Francheville, et Gustave Leredde, du Chesne.

20 fr. à M. Le Bret, instituteur.

*Certificats d'études agricoles* : Alfred Boucher, de Francheville; — Alfred Verdier, du Chesne; — Louis Hubert, de Francheville; — Albert Delamarre, des Baux-de-Breteuil.

### CANTON DE CONCHES

*Prix* : Alfred Enos, de Conches.

30 fr. à M. Tonel, instituteur.

Digitized by Google

*Certificats d'études agricoles* : Jules Mulet, du Fidelaire; — vétérans, Pierre Gouel, du Fidelaire, et Henri Pays, de Glisolles.

CANTON DE DAMVILLE

*1er Prix* : Armand Brunet, de Grandvilliers.

30 fr. à M. Tardif, instituteur.

*2e Prix* : Léon Gobbe, de Coulonges.

20 fr. à M. Feller, instituteur.

*Certificats d'études agricoles* : Paul Diot, de Roman; — Georges Thonet, de Coulonges.

CANTON D'ÉVREUX (NORD)

(Pas de premier prix.)

*2e Prix (ex æquo)* : Alfred Jouen, d'Évreux, et Vital Fortin, de Reuilly.

20 fr. à M. Quérité, instituteur; 20 fr. à M. Leroy, instituteur.

*Certificats d'études agricoles* : Louis Hue, d'Évreux; — vétérans, Albert Avenel, Eugène Madeline, Édouard Lefort, N. Vassal, Ludovic Mousse, et Alphonse Boucher, d'Évreux.

CANTON D'ÉVREUX (SUD)

(Pas de premier prix.)

*2e Prix* : René Bonneville, de la Madeleine-d'Évreux.

20 fr. à M. Bourdon, instituteur.

*Certificats d'études agricoles* : Eugène Lelièvre, de la Madeleine; — Jérémie Thouin, d'Arnières.

CANTON DE NONANCOURT

*1er Prix* : Julien Rossignol, d'Acon.

30 fr. à M. Letondu, instituteur.

*2e Prix* : Albert Aumont, d'Illiers-l'Évêque.

20 fr. à M. Amory, instituteur.

*Certificats d'études agricoles* : Gaston Gouilleux, de Nonancourt; — Désiré Coudevillain, d'Illiers-l'Évêque; — vétéran, Alexandre Tanqueray, de la Madeleine-de-Nonancourt.

CANTON DE PACY

*1er Prix* : Jules Moulard, de Villegats.

30 fr. à M. Maillard, instituteur.

Digitized by Google

2e *Prix* : Charles Monin, de Saint-Aquilin (1).

20 fr. à M. Brossard, instituteur.

*Certificats d'études agricoles* : Aimé Lecomte, Charles Chevalier, Raoul Bloche, Désiré Bourlier, Charles Rivière, de Pacy; — Eugène Bonnamy, de Bueil; — Jules Roussel, du Plessis-Hébert; — N. Langlois, de Villegats; — vétérans, Léon Agier, Arcade Siou, Henri Michel, Gustave Garnier, Alfred Lepouzé, de Pacy; — N. Dauvel, de Villegats.

### CANTON DE RUGLES

*Prix* : Henri Lherminier, de la Neuve-Lyre.

30 fr. à M. Leroy, instituteur.

*Certificats d'études agricoles* : Albert Lesaire, Stanislas Delaître, Gustave Metton, de la Neuve-Lyre; — Armand Saulière, de Rugles.

### CANTON DE SAINT-ANDRÉ

1er *Prix* : Auguste Désorges, d'Ézy.

30 fr. à M. Lepage, instituteur.

2e *Prix* : Louis Couturier, de Saint-André.

20 fr. à M. Conard, instituteur.

*Certificats d'études agricoles*: Victor Claye, d'Ézy;—Eugène Ermagie, Charles Duval, Camille Coffin, Adolphe Vassard, Clément Davaille, Charles Lecoq, Modeste Levasseur, de Saint-André;—Étienne Duclos, Louis Peltier, d'Ivry-la-Bataille; — vétérans, Léopold Chédeville, de la Couture-Boussey; — N. Binet, d'Ézy.

### CANTON DE VERNEUIL

1er *Prix* : Auguste Mercier, de Verneuil.

30 fr. à M. Brard, instituteur.

2e *Prix* : Lucien Garçon, de Verneuil.

*Certificats d'études agricoles* : Maximilien Martin, Emmanuel Bailleau, de Verneuil; — Eugène Hommet, Louis Berdat, Alfred Chapel, de Bourth; — Paul Guincestre, de Pullay; — vétérans, Félix Bonneville, Émile Marot, de Verneuil; — Constant Guincestre, Jules Avisse,

(1) Il est juste d'observer que l'élève Monin, porté comme élève de l'école de Saint-Aquilin, n'a fréquenté cette école que fort peu de temps, puisqu'il est sorti de celle de Pacy le 17 mai, c'est-à-dire vingt-deux jours seulement avant le concours.



Digitized by Google

Edmond Rimbert, de Pullay;—Jules Girard, Mary Girard, Philémon Maignan, de Bourth.

CANTON DE VERNON

*1er Prix* : Léon Lecoq, de Saint-Marcel.

30 fr. à M. Brossé, instituteur.

*2e Prix* : Pierre Devaux, de Saint-Marcel.

*3e Prix* : Paul Duhamel, de Saint-Marcel.

*Certificats d'études agricoles* : vétérans, Auguste Mercier, Edmond Chaumont, Victorien Fleury, de Saint-Marcel.

Digitized by Google

# CONCOURS AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

## TENU A BEUZEVILLE (ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER)

**Le 5 septembre 1875**

—

Le concours agricole départemental organisé par la Société, de concert avec la municipalité de Beuzeville, s'est tenu dans ce chef-lieu de canton le 5 septembre 1875.

Les opérations ont commencé le matin par le concours de labourage, qui s'est fait sur une pièce de terre située à l'entrée de la ville.

A midi, le maire et le conseil municipal, accompagnés des membres de la Société et précédés de la musique municipale, sont allés recevoir M. Louis Passy, président de la Société, MM. Vauquelin, Legendre et de Blangy, conseillers généraux, et M. Mettais-Cartier, sous-préfet de Pont-Audemer.

Après la messe, les jurys ont procédé aux opérations des divers concours dont l'éclat se trouvait augmenté par l'adjonction du concours des races chevalines institué par l'État et par le département.

Les animaux, les instruments et les produits agricoles étaient installés dans une vaste prairie. Les produits horticoles se trouvaient réunis sous la halle.

Les travaux des jurys terminés, la Société s'est réunie à cinq heures en séance publique pour la distribution des récompenses. Sur l'estrade avaient pris place M. Louis Passy, président, ayant à ses côtés M. le duc de Broglie, M. le comte d'Osmoy et M. le comte de Salvandy, députés; MM. Vauquelin, Legendre, Hébert (de Cormeilles), Lereffait (de Saint-Georges) et de Blangy, conseillers généraux; Mettais-Cartier, sous-préfet; Vauquelin, maire de Beuzeville; Izarn, vice-président de la Société, de Rostolan, président, et Léon Petit,

Digitized by Google

secrétaire de la section d'agriculture; Buisson, trésorier de la Société, et un grand nombre de notabilités locales.

Au début de la séance, M. Passy a remercié en quelques mots l'administration municipale de Beuzeville et toutes les personnes qui avaient contribué par leur initiative et leur dévouement au succès de cette fête agricole.

M. de Rostolan a lu un rapport sur les prix de culture perfectionnée, et enfin M. Petit a fait l'appel des exposants et des serviteurs ruraux, auxquels des récompenses ont été décernées.

Après la distribution des prix du concours de musique organisé par la ville de Beuzeville, un banquet a réuni près de deux cents convives, et des toasts ont été portés : par M. Vauquelin, au maréchal de Mac-Mahon; par M. Passy, à la ville de Beuzeville, et par M. d'Osmoy, à l'art musical.

Le soir, de brillantes illuminations et un feu d'artifice ont dignement terminé la fête.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LES

# PRIX DE CULTURE PERFECTIONNÉE

DE L'ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

**Lu à la séance publique de Beuzeville, le 5 septembre 1875**

PAR M. LE COMTE DE ROSTOLAN

**Président de la Section d'agriculture.**

—

MESSIEURS,

La Société libre d'agriculture de l'Eure, en répondant à l'appel du canton de Beuzeville, a tenu à prouver de nouveau que là où il y a du bien à faire, des améliorations à signaler, elle était prête à vaincre les distances comme les difficultés pour récompenser le mérite, sous quelque forme qu'il se présente.

En effet, Messieurs, les divers lauréats dont les noms seront tout à l'heure proclamés devant vous, bien qu'appartenant à des situations différentes, se recommandent tous par leurs mérites personnels à votre intérêt bienveillant; et, pour nous, c'est avec une égale satisfaction que nous présentons à vos récompenses l'agriculteur habile qui, par son intelligence, sait faire rendre au sol tout ce qu'il peut fournir de richesses; ou l'honnête ouvrier, son utile et indispensable auxiliaire, qui, attaché depuis nombre d'années à la même exploitation, y a consacré sa vie et en a arrosé les sillons de ses sueurs; ou bien encore, la femme laborieuse qui a aidé et remplacé la ménagère dans les soins intérieurs de la ferme,

Digitized by Google

et quelquefois aussi a remplacé la mère près de la jeune famille!

Depuis quinze ans, Messieurs, l'arrondissement de Pont-Audemer n'avait pas vu de concours départemental, et je suis heureux d'avoir contribué pour ma part, dans une certaine limite, à ramener la Société libre de l'Eure dans cette partie de notre beau département, si intéressante au point de vue agricole par la richesse et la variété de ses productions.

Chargé, Messieurs, de vous rendre compte des travaux de la commission à laquelle vous avez confié le soin de visiter les diverses exploitations qui ont pris part à ce concours, je ne fatiguerai pas votre attention par la lecture d'un long rapport; ce serait abuser des moments courts et précieux que veulent bien nous consacrer aujourd'hui les hommes éminents venus ici rehausser par leur présence cette solennité agricole ; j'essayerai seulement de vous signaler en quelques mots les divers mérites des concurrents.

Quatre agriculteurs de l'arrondissement de Pont-Audemer se sont fait inscrire cette année pour la visite des fermes à l'occasion du concours départemental de Beuzeville.

Les quatre exploitations ont été visitées avec le plus grand soin par la commission.

Deux catégories de récompenses étaient mises, par la Société libre d'agriculture de l'Eure, à notre disposition, selon l'importance et le mérite des concurrents; c'est-à-dire récompenses pour les exploitations au-dessus de 30 hectares, considérées comme grande culture, et récompenses pour les exploitations au-dessous de 30 hectares, considérées comme petite culture.

Nous avons attribué, Messieurs, le prix de la première catégorie à M. Legrand, cultivateur à Trouville-la-Haule, ferme de Guiville, canton de Quillebeuf. Nous avons en effet trouvé chez M. Legrand une ferme bien tenue sous tous rapports : des terres propres, bien cultivées; un bon

Digitized by Google

ensemble de bestiaux; enfin des récoltes dont la belle apparence annonçait également le bon entretien des terres. M. Legrand ne dédaigne pas le secours si utile aujourd'hui des instruments perfectionnés; il possède dans sa ferme une machine à battre, un semoir Leclère, et un bon concasseur en grès, mu par un manége. Le reste de ses instruments aratoires sont ceux en usage dans le pays. Nous avons remarqué, toutefois, une voiture organisée par M. Legrand, pour charrier le colza, et qui est disposée de telle sorte que tout est déchargé en un instant. Nous croyons devoir recommander cette invention, fort simple du reste, mais très-pratique, à tous les cultivateurs de colza; ils y trouveront une économie considérable dans la main-d'œuvre. En un mot, M. Legrand est entré tout à fait dans la voie d'un progrès sage et intelligent, et nous vous demandons, Messieurs, de vouloir bien lui accorder une médaille d'or grand module et 250 fr. en argent.

Nous avons placé au second rang, dans la première catégorie, M. Delamare, propriétaire à Beuzeville, et exploitant sa ferme par lui-même. La culture de M. Delamare nous a paru très-bonne, et les récoltes elles-mêmes attestaient les bons soins donnés aux terres comme engrais et labours. Une partie de la propriété de M. Delamare est en cours plantées, bien entretenues, où il élève et nourrit bon nombre de vaches, bœufs, génisses, génissons; et chaque année le surplus des bestiaux nécessaires à l'exploitation est vendu, soit pour la boucherie, soit pour la reproduction.

L'exploitation de M. Delamare étant généralement bien tenue sous tous rapports, nous avons cru devoir ajouter un second prix en sa faveur dans la première catégorie où il n'existait pas, et nous vous demandons, Messieurs, d'accorder à M. Delamare, à titre d'encouragement comme propriétaire exploitant par lui-même, une médaille d'or grand module.

M. Fortier, fermier à Bosbénard, commune de Bourgthe-

Digitized by Google

roulde, se trouve naturellement placé le premier dans la seconde catégorie, bien que par l'importance de son exploitation il appartienne autant à la première. La culture de M. Fortier nous a paru bonne. Les terres sont bien soignées. Les récoltes avaient également une bonne apparence et laissaient espérer un bon rendement en grains et paillers. Les bestiaux qui meublent la ferme sont de bonne nature, les instruments convenables, et la tenue intérieure bonne.

Nous vous demandons, Messieurs, d'accorder à M. Fortier le premier prix de la seconde catégorie, une médaille d'argent grand module et 100 fr. en argent.

Vient enfin M. Nicolas, fermier à la Lande, canton de Beuzeville, dont l'exploitation, bien que moins considérable, ne le cède en rien aux autres sous le rapport de la bonne culture. Un tiers de sa ferme est en cours plantées d'excellentes herbes qui nourrissent un certain nombre de vaches, génisses et génissons; plus, quelques juments poulinières très-remarquables. Au moyen de fortes fumures et d'un entretien bien entendu de ses terres, excellentes par elles-mêmes, M. Nicolas tire de sa ferme un très-beau produit.

Son assolement est partie biennal, partie quadriennal.

Deux choses seulement laissent à désirer chez M. Nicolas, qui du reste paraît être un agriculteur très-intelligent; ce sont l'entretien intérieur des cours et le soin des fumiers qui, trop négligés, laissent perdre leurs purins. Nous ne doutons pas que M. Nicolas ne rectifie ces deux côtés défectueux de son exploitation, sans lesquels il serait placé au premier rang, et nous vous demandons, Messieurs, de lui accorder, comme encouragement, le second prix de la deuxième catégorie, une médaille d'argent et 50 fr. en argent.

Messieurs, la Société d'agriculture de l'Eure, en transportant son concours dans une contrée où les herbages sont une des principales sources de richesses, a cru devoir encourager cette sorte de culture, qui offre à l'exploitant diverses sortes de produits très-rémunérateurs, et récompenser en même

Digitized by Google

temps les hommes intelligents qui depuis plusieurs années se sont lancés dans cette voie, soit par un très-bon entretien des herbages déjà existants, soit par la création de nouveaux herbages plantés des meilleures essences d'arbres fruitiers.

Nous avons regretté que cette détermination ait été prise trop tardivement, sans cela nous eussions eu sans doute des demandes pour visiter les herbages, comme nous en avons eu pour les fermes. Votre commission, Messieurs, dans l'embarras du choix, s'est transportée là où la notoriété publique l'a dirigée; et, aujourd'hui, nous venons vous demander d'accorder deux médailles, comme récompenses exceptionnelles non prévues dans le programme, et à titre d'encouragement, aux deux propriétaires ou locataires d'herbages de ce canton qui ont le mieux entretenu depuis nombre d'années ceux existants et en ont créé de nouveaux avec plantation d'arbres fruitiers.

Nous demandons une médaille d'or grand module pour M. Campion (Jean), propriétaire à Beuzeville, et une de vermeil pour M. Durand, fermier à Saint-Maclou.

Digitized by Google

# LISTE DES RÉCOMPENSES

—

### CONCOURS DE LABOURAGE

1er *Prix* (50 fr,), M. Margeot, cultivateur à Fatouville. — 2e *Prix* (40 fr.), M. Le Batard, charretier à Martainville. — 3e *Prix* (30 fr.), M. Pilatre, charretier à Fatouville. — 4e *Prix* (25 fr.), M. Ernest Jacques, cultivateur à Beuzeville.

### PRIX POUR LA CULTURE PERFECTIONNÉE ET POUR L'AMÉLIORATION DES HERBAGES

Exploitations d'une étendue supérieure à 30 hectares : 1er *Prix* (médaille d'or et 250 fr.), M. Legrand, de Trouville-la-Haule. — 2e *Prix* (médaille d'or), M. Delamare, de Beuzeville.

Exploitations d'une étendue inférieure a 30 hectares : 1er *Prix* (médaille d'argent et 100 fr.), M. Fortier, de Bosbénard-Commin. — 2e *Prix* (médaille d'argent et 50 fr.), M. Nicolas, de la Lande.

Herbages : 1er *Prix* (médaille d'or), M. Campion, de Beuzeville. — 2e *Prix* (médaille de vermeil), M. Durand, de Saint-Maclou.

### RÉCOMPENSES AUX DOMESTIQUES ET JOURNALIERS

(*Prix offerts par la ville de Beuzeville.*)

1er *Prix* (60 fr.), Rose Bien, 49 ans de services à Sainte-Croix-sur-Aizier. — 2e *Prix* (50 fr.), Alexandre Goblot, 43 ans de services aux Préaux. — 3e *Prix* (40 fr.), Elisabeth Jacques, 39 ans de services à Beuzeville. — 4e *Prix* (30 fr.), Louis Longval, 38 ans de services à Fort-Moville. — 5e *Prix* (25 fr.), Pascal Lallemand, 38 ans de services à Foulbec. — 6e *Prix* (25 fr.), Aimée Petit, 35 ans de services à Martainville. — 7e *Prix* (20 fr.), Euphrasie Dionis, 35 ans de services à Conteville. — Une médaille de bronze a été, en outre, décernée à chacun des susnommés. — *Mention très-honorable,* Victor Cyrme, 35 ans de services à Flancourt.

*Médailles d'argent* : Ferdinand Mutel, jardinier depuis 64 ans au château de la Tuilerie, à Cauverville-en-Roumois; — Pierre Guilbert, domestique depuis 50 ans au Torpt; — Mélanie Faride, domestique

Digitized by Google

depuis 25 ans à Fatouville-Grestain, a fait preuve d'un grand dévouement lors d'une épidémie.

### PRIMES POUR LES BESTIAUX

TAUREAUX DE 1 A 2 ANS. — *Prix* (125 fr. et médaille d'argent), M. Pierre Adam, de Triqueville.

TAUREAUX DE 2 A 3 ANS. — *Prix* (125 fr. et médaille d'argent), M. Auguste Coge, de Triqueville.

VACHES LAITIÈRES. — *1er Prix* (150 fr. et médaille d'argent), M. Auguste Helley, de Beuzeville. — *2e Prix* (100 fr. et médaille de bronze), M. Baptiste David, de Saint-Léger-sur-Bonneville.

VACHES PLEINES OU A LAIT, DE MOINS DE 5 ANS. — *1er Prix* (90 fr. et médaille d'argent), M. Jean Campion, de Beuzeville. — *2e Prix* (60 fr.), M. Pierre Delarue, de Beuzeville.

GÉNISSES DE 2 A 3 ANS. — *1er Prix* (60 fr. et médaille d'argent), Mme Gabrielle Auzerais, de Beuzeville. — *2e Prix* (40 fr.), M. Jean Campion-Carré, de Beuzeville.

GÉNISSES DE 1 A 2 ANS. — *1er Prix* (50 fr. et médaille de bronze), M. Marc Thierry, de Beuzeville. — *2e Prix* (30 fr.), M. Pierre Boissière, de Beuzeville.

BÉLIERS. — *1er Prix* (100 fr. et médaille d'argent), M. d'Hiérosme de Tourlaville, de Beaubray. — *2e Prix* (80 fr. et médaille de bronze), M. Lucas, de Bosguérard-de-Marcouville.

BREBIS. — *1er Prix* (100 fr. et médaille d'argent), M. Delamarre, de Beuzeville. — *2e Prix* (80 fr. et médaille de bronze), M. d'Hiérosme de Tourlaville, de Beaubray.

PORCS. — *1er Prix* (60 fr. et médaille d'argent), M. François Rabel, de Beuzeville. — *2e Prix* (50 fr. et médaille de bronze), M. Louis Vallée, de Saint-Pierre-du-Val.

TRUIES. — *1er Prix* (60 fr. et médaille d'argent), M. Jean Durand, de Saint-Maclou. — *2e Prix* (50 fr. et médaille de bronze), M. Ferdinand Rabel, du Torpt.

### PRIMES POUR L'ESPÈCE CHEVALINE

CHEVAUX DE TRAIT DE 3 A 5 ANS. — *1er Prix* (150 fr. et médaille d'argent), M. Jean Deshayes, de Boulleville. — *2e Prix* (65 fr.), le même. — *3e Prix* (65 fr.), M. Pierre Beaudouin, de Beuzeville.

Digitized by Google

CHEVAUX DE TRAIT DE 2 A 3 ANS. — 2e *Prix* (50 fr.), M. Jules Castel, de Sainte-Opportune-près-Vieux-Port.

JUMENTS DE TRAIT DE 4 ANS ET AU-DESSUS. — 1er *Prix* (150 fr. et médaille de vermeil), M. Baptiste Cardon, de Beuzeville. — 2e *Prix* (100 fr. et médaille de bronze), M. Jean-Pierre Remy, de Beuzeville.

JUMENTS SUITÉES. — 1er *Prix ex æquo* (40 fr. chacun), MM. Layer, de Berville-sur-Mer, et Durand, de Saint-Maclou. — 2e *Prix* (médaille d'argent), M. Hémery, de Martainville.

POULICHES DE 2 A 3 ANS. — 1er *Prix* (50 fr. et médaille de bronze), M. Louis Auzerais, de la Lande. — 2e *Prix* (50 fr.), M. Delamarre, de Beuzeville. — 3e *Prix* (50 fr.), M. Mathurin Hémery, de la Lande. — 4e *Prix* (25 fr. et médaille de bronze), M. Alphonse Lhérondel, de Beuzeville. — 5e *Prix* (médaille d'argent), M. Pierre Gosse, à Manneville-la-Raoult.

POULICHES DE 1 A 2 ANS. — 1er *Prix* (30 fr.), offert par M. de Rostolan, M. Pierre Duval, à Fort-Moville. — 2e *Prix* (20 fr. et médaille de bronze), M. Durand, de Saint-Maclou. — 3e *Prix* (médaille d'argent), M. Pierre Paillot, de Beuzeville.

### PRIMES AUX ANIMAUX DE BASSE-COUR

1er *Prix* (20 fr. et médaille de bronze), M. Moulin, de Beuzeville. — 2e *Prix* (10 fr. et médaille de bronze), M. Alphonse Platel, de la Poterie-Mathieu. — 3e *Prix* (10 fr. et médaille de bronze), M. Cardon, de Beuzeville. — 4e *Prix* (10 fr. et médaille de bronze), M. Beaudoin, de Beuzeville.

### PRIMES POUR LES INSTRUMENTS ET PRODUITS

*Médailles de vermeil* : MM. Potel et Levieux, constructeurs à Fécamp; — M. Delaunay, coutelier à Bernay. — *Médailles d'argent* : MM. Frechon père, constructeur à Saint-Maclou; — Viel, instituteur à Saint-Martin-Saint-Firmin; — Leprieur, jardinier à Saint-Germain-Village; — Danjard, propriétaire à Beuzeville; — Dufour aîné, fabricant d'engrais à Évreux; — Edouard Yvon, pépiniériste à Saint-Paul-sur-Risle. — *Médailles de bronze* : MM. Lamy, instituteur à Beuzeville; — Léon Peintier, jardinier à Manneville-la-Raoult; — Eleron, entrepreneur à Beuzeville.

Une médaille d'argent spéciale a été offerte par la Société d'agriculture à M. Pierre Campion, de Beuzeville, pour son zèle dans l'organisation du concours.

Digitized by Google

**PRIMES POUR LES POULICHES ET JUMENTS POULINIÈRES**

*(données par l'État et le département)*

Poulinières. — Deux primes de 500 fr. : MM. Dufour, de Pont-Audemer, et Jules Castel, de Sainte-Opportune. — Trois primes de 400 fr. : MM. Georges Chapmann, de Pont-Audemer ; — Jules Castel (2 primes). — Une prime de 300 fr. : M. Tocque, de Boisssey. — Cinq primes de 200 fr. : MM. de Saint-Laurent, d'Epaignes ; — Paul Castel, de Sainte-Opportune-près-Vieux-Port ; — Henri Chapmann, de Berville-sur-Mer ; — Saussaye, de Manneville-la-Raoult ; — Legrettain, de la Poterie-Mathieu. — Une prime de 100 fr. : M. Henri Chapmann.

Poulinches. — Une prime de 150 fr. : M. de Saint-Laurent.

Digitized by Google

# TOAST DE M. LOUIS PASSY

—

C'est le privilége, l'honneur et le devoir du président de la Société d'agriculture de clore cette belle journée par des témoignages publics de gratitude.

Il est vrai que Messieurs Vauquelin, d'Osmoy et Daviel ont pris les devants et parcouru sous vos yeux cette route des félicitations réciproques, avec un succès qui me cause quelque embarras. En les voyant s'incliner respectueusement devant le chef de l'Etat, puis saluer tour à tour la Société d'agriculture, les lauréats du concours, les organisateurs de la fête, les membres du jury musical, je sentais bien qu'ils m'enlevaient peu à peu l'occasion de vous plaire, mais tout espoir n'est pas perdu.

Je marche droit sur Beuzeville et je m'y arrête quelques instants avec vous.

Messieurs, je suis un vétéran de nos concours. Voilà quinze ans que je provoque et que j'organise de concert avec les municipalités et les populations, ces belles fêtes où nous célébrons à l'envi les services rendus par l'agriculture, où nous honorons la fidélité des serviteurs agricoles, où nous nous exhortons les uns et les autres à des sentiments de concorde et d'honneur. Eh bien ! Je n'ai jamais rencontré de municipalité et de population qui paraissent sentir avec plus de vivacité le plaisir de l'hospitalité ! Tout à l'heure, je livrais mes impressions à M. le maire de Beuzeville, lorsque du haut de l'estrade nous considérions ensemble les mouvements de la foule joyeuse dans le cadre fleuri de la grande place de Beuzeville. Et M. Vauquelin me répondait : « *C'est vrai, cela semble bon, cela fait du bien.* » Oui, Monsieur le maire, cela fait du bien, cela fait du bien à tout le monde, et la Société d'agriculture qui n'est pas ingrate n'oubliera pas

Digitized by Google

l'éclat de cette réunion cordiale, l'aspect de Beuzeville en fête, ces arbres plantés dans toutes les rues, ces portiques de verdure dans lesquels se balancent des girandoles de lanternes vénitiennes; elle n'oubliera pas ce que j'appellerai le jardin de Beuzeville; car tous les habitants ont si bien fait que chacun d'eux paraît avoir donné la fête à lui tout seul et étalé devant sa porte enguirlandée son cœur et ses sourires.

C'est ainsi que nous aimons à être reçus gaiement et, pour me servir de l'aimable expression dont usait à l'instant M. Vauquelin, conseiller général, « comme en famille. » C'est ainsi que la Société d'agriculture peut faire quelque bien et laisser de bons et durables souvenirs. Terminons donc cette fête par un échange de félicitations, de vœux et de remercîments et buvons ensemble à la santé de M. Vauquelin, maire de Beuzeville, à la santé de M. Vauquelin, conseiller général, à la santé du conseil municipal et des organisateurs du concours, à tous les habitants de Beuzeville !

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

—

# CONCOURS AGRICOLE

TENU A GISORS LE 12 SEPTEMBRE 1875

—

# RAPPORT

SUR LES

# PRIX DE CULTURE PERFECTIONNÉE

LU PAR M. PITHON, CULTIVATEUR A TOURNY

RAPPORTEUR DE LA COMMISSION (1)

—

MESSIEURS,

En décidant que des prix de culture seraient décernés cette année dans le canton de Gisors, la section des Andelys, dans sa séance du 26 avril dernier, a nommé une commission pour visiter les fermes qui lui seraient désignées, et c'est le travail et les conclusions de cette commission que je suis chargé de vous faire connaître.

Sur la demande qui a été faite au maire de chacune des communes du canton, par M. Coutil, secrétaire de la section, six cultivateurs avaient accepté la visite de la commission, mais deux se sont d'abord retirés, puis plus tard un troisième, en sorte que la commission n'a eu que trois exploita-

(1) Cette commission était composée de MM. Dupas, cultivateur à Hennezis; Toutain, cultivateur à Doudeauville; Boullenger, cultivateur à Lyons; Delesque, cultivateur à Marcouville; Pithon, cultivateur à Tourny.

Digitized by Google

tions à visiter. Ce sont : celle de M. Dambreville, à Amécourt; celle de M. Raban, à Boisdenemetz, et celle de M. Hébert (Émile), à Vesly.

*Ferme d'Amécourt.*

M. Dambreville exploite à Amécourt une ferme d'une contenance de 205 hectares qui appartient à M. Batardy, propriétaire et maire à Amécourt.

Les terres, ayant presque partout un sous-sol imperméable, ne se prêtent guère à la culture de la betterave, aussi M. Dambreville ne fait-il que 6 hectares de betteraves et carottes pour la nourriture de ses bestiaux. Quelques hectares passent chaque année en jachères nues, mais une large part est faite à la luzerne et au sainfoin. 40 hectares y sont consacrés.

M. Dambreville a besoin de 15 chevaux pour son exploitation. De plus, il élève chaque année 3 poulains de ses juments.

Il entretient 40 vaches et génisses qui proviennent presque toutes de son élevage, et un troupeau de 450 moutons métis-mérinos, dont le renouvellement se fait partiellement chaque année au moyen de 120 à 130 agneaux qu'il fait naître de ses brebis.

Le lait des vaches est vendu pour Paris.

Les blés et les luzernes se sont ressentis de la sécheresse de l'année et n'ont dû donner qu'un rendement bien ordinaire ; mais les avoines avaient une apparence magnifique lors de la visite de la commission, et comme cette céréale s'est partout améliorée en mûrissant, la récolte de M. Dambreville, sous ce rapport, a dû être exceptionnellement bonne.

La marne est très-difficile à trouver sur la terre d'Amécourt, cependant M. Dambreville a fait marner 30 hectares qui n'avaient pu l'être par son prédécesseur.

Enfin, messieurs, nous sommes heureux de vous faire connaître et de vous signaler avec la plus grande satisfaction



Digitized by Google

que le propriétaire de cette ferme, M. Batardy, a déjà fait drainer 50 hectares de ses terres et qu'il se propose d'en drainer encore prochainement une certaine quantité.

Ce fait parle de lui-même assez haut, sans que j'aie besoin d'en dire davantage; aussi, messieurs, nous allons quitter Amécourt pour venir à Authevernes.

*Ferme de Boisdenemetz.*

La ferme de Boisdenemetz, commune d'Authevernes, qui appartient à M. Olivier de Saint-Foix, membre du conseil général de l'Eure, se compose de 190 hectares de terre cultivés par M. Raban fils qui, depuis trois ans, a succédé à son père dans cette exploitation.

Ce cultivateur fait alterner la culture des céréales avec celle des plantes sarclées et notamment la betterave. Il est tenu, par un marché passé avec la sucrerie de Fontenay, à faire chaque année 20 hectares de betteraves. Cette année il en a 26 hectares.

Indépendamment de 12 hectares d'herbages et de 19 hectares de trèfle incarnat, minette et sainfoin pour pâturage annuel, nous avons encore trouvé 30 hectares de très-bonne luzerne sur la ferme de Boisdenemetz.

M. Raban a entrepris de marner à nouveau toutes ses terres. La quantité de marnage faite cette année ayant été assez considérable, et la sécheresse s'étant fait sentir assez fortement à Boisdenemetz, l'ensemencement des betteraves s'en est ressenti, et cette culture ne présente pas, pour cette cause, l'aspect que le fermier pouvait en attendre.

L'exploitation de M. Raban se fait au moyen de 16 chevaux achetés à 3 ans et conservés tant qu'ils peuvent donner un bon travail. Sa machine à battre, de la force de 3 chevaux, a été construite par M. Lafosse, mécanicien à Mainneville, et son semoir sort des ateliers de M. Leclerc, à Rouen.

M. Raban entretient dans sa ferme :

Un troupeau de 430 moutons métis, croisés de dishley, se

Digitized by Google

renouvelant chaque année par l'élevage de 180 à 200 agneaux ;

30 vaches et génisses qui naissent chez lui et dont le lait est converti en beurre vendu pour Paris;

Et une vingtaine de porcs.

Tous les fumiers sont réunis avec soin en une seule couche entourée d'un barrage qui permet d'y faire séjourner les vaches, surtout pendant les nuits d'été, ce qui doit donner un bon résultat.

De notables améliorations ont été apportées récemment dans la ferme par le propriétaire, M. de Saint-Foix. Ainsi l'eau, qui par des conduites est amenée d'Authevernes à Boisdenemetz, a été également mise à la disposition de M. Raban pour l'alimentation des bestiaux et le service de la maison et de la cave à lait. L'habitation du fermier a été rendue plus convenable par la construction d'un étage et la réparation du rez-de-chaussée ; et une belle mare, qui se trouve au milieu de la cour, a été entourée de murs d'appui.

M. de Saint-Foix a déjà manifesté par quelques acquisitions l'intention qu'il a d'augmenter l'importance de sa ferme, et nous avons la conviction qu'il y sera encouragé par la manière de faire de M. Raban. De même qu'ils se sont entendus pour la bonne viabilité à donner aux chemins de la ferme, nous avons l'espoir que le propriétaire et le fermier s'entendront encore pour les aménagements nouveaux et les constructions que réclame le corps de ferme et qu'ils feront, dans un temps très-rapproché, de la ferme de Boisdenemetz une des plus belles fermes du Vexin et l'une des mieux tenues.

Nous ne quitterons pas Boisdenemetz sans féliciter Mme Raban de sa participation au bon maintien de la ferme, comme aussi de la bonne tenue de sa cave, malgré les difficultés qu'elle y rencontre, et de ses jardins, où nous avons remarqué un soin tout particulier.

*Ferme de Vesly.*

M. Émile Hébert exploite à Vesly 200 hectares de terre

Digitized by Google

dont la majeure partie et le corps de ferme principal appartiennent à M. Charles Vinot-Préfontaine.

Les terres de Vesly sont encore divisées en trois soles et les cultivateurs de cette commune sont contraints de se soumettre à cette division à cause de la grande quantité des parcelles et du petit nombre des chemins d'exploitation. C'est dire assez, je pense, les difficultés qu'il faut savoir vaincre dans cette localité.

Néanmoins, M. Hébert n'emploie que 14 chevaux pour les besoins de son exploitation, y compris les deux chevaux qui sont presqu'exclusivement occupés à son service personnel.

Il est vrai qu'il ne se sert que bien rarement de sa machine à battre, et que ses battages se font à l'entreprise par une machine ambulante et à vapeur; mais, d'un autre côté, il a beaucoup de transports à faire du corps de ferme qui lui appartient et qui lui sert de magasin à celui qu'il habite et où toute la consommation est faite. Il est aussi obligé de transporter à la bascule des Thilliers, à 4 kilomètres en moyenne de son exploitation, toute sa récolte de betteraves et chaque année 25 hectares sont ensemencés de cette racine.

35 hectares de bonne luzerne et sainfoin, indépendamment de 12 hectares de trèfle, minette et pâturages annuels, fournissent en quantité suffisante les fourrages qui sont nécessaires à la nourriture des bestiaux entretenus par M. Hébert et qui consistent en :

20 ou 22 bœufs achetés à 18 mois et engraissés en 2 ans;

2 vaches à lait pour les besoins de la maison;

Et 5 à 600 moutons achetés maigres et engraissés, et vendus dans le courant de l'année.

M. Hébert a un semoir Smyth duquel il ne s'est encore que peu servi; mais, depuis 5 à 6 ans, il a une moissonneuse Samuelson avec laquelle il coupe la plus grande partie de ses blés et avoines. Nous l'avons vu fonctionner et le travail était bien fait.

Nous avons surtout remarqué chez M. Hébert une bonne

Digitized by Google

récolte en blé. Les betteraves ont aussi une belle apparence et devront donner un bon rendement, malgré leur espacement un peu grand.

Depuis qu'il a eu le malheur de devenir veuf, M. Hébert a cessé de nourrir ses employés et domestiques; même dans la moisson, ses calvaniers doivent pourvoir eux-mêmes à leur nourriture. Il peut le faire et s'en trouve bien, mais nous ne pensons pas qu'il soit donné à tous les cultivateurs de pouvoir agir de même. Du reste, il nous a déclaré ne pas y trouver d'économie.

Il me reste maintenant, messieurs, à vous faire connaître les récompenses que votre commission vous propose de décerner.

Malgré le mérite des concurrents, votre commission a pensé qu'il n'y avait pas lieu à décerner le premier prix de culture. Elle vous propose d'accorder deux prix *ex-æquo* à M. Émile Hébert et à M. Raban, et une mention honorable à M. Dambreville pour sa belle récolte d'avoine.

De ce que votre commission vous propose de ne pas décerner de 1er prix cette année, il n'en faut pas conclure que la culture se fait moins bien dans le canton de Gisors que dans les cantons voisins. Non, messieurs, ce n'est pas cela qu'il faut penser, car ce ne serait pas exact. Seulement, pour obtenir un premier prix, votre commission a jugé qu'il fallait que le cultivateur, à qui il serait décerné, puisse réunir un ensemble de bonnes récoltes et de tenue de ferme susceptible d'être cité comme exemple, et c'est ce que la rigueur de la saison et diverses circonstances indépendantes pour la plupart, nous le reconnaissons, de la volonté des concurrents, ne nous ont pas permis de trouver cette année.

Sachez bien aussi, messieurs, que nos récompenses, rendues nécessairement peu importantes à cause de la modicité de nos ressources, ne tentent malheureusement pas assez nos cultivateurs pour les faire sortir de leur modestie naturelle et que, par conséquent, bien des portes sont restées

Digitized by Google

fermées à votre commission qui ne saurait trop le regretter, quand elle se prend à considérer les principales exploitations du canton de Gisors.

En effet, je tiens à vous rappeler en terminant, à l'honneur de ce canton, et quoique je n'aie guère le droit d'en parler, qu'à la porte de Gisors existe une des exploitations les plus importantes du département, dirigée par le propriétaire lui-même, et qu'à cette exploitation est annexé un haras où l'élevage du cheval se fait d'une manière si bien entendue, que de ses écuries sont sortis les chevaux qui ont porté le plus loin et soutenu avec le plus d'éclat l'honneur et le mérite du cheval français.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LES

## RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX OUVRIERS AGRICOLES

LU PAR M. COUTIL, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

Depuis 42 ans, la Société d'agriculture de l'Eure décerne des récompenses aux plus anciens ouvriers de ferme. Chaque année même ardeur de la part des concurrents, même empressement des cultivateurs à présenter les états de services de leurs dévoués et fidèles serviteurs.

Si vos récompenses sont modestes, les brevets que vous décernez n'en sont pas moins les titres de noblesse des ouvriers des campagnes. Ils ne sont pas gagnés sur le champ de bataille, mais dans ces luttes pacifiques dont le but est le bien-être de tous et la prospérité du pays.

L'an dernier 46 concurrents avaient pris part au concours. Les candidats sont un peu moins nombreux cette année; plusieurs de ceux qui s'étaient présentés ont compté leurs concurrents et ils se sont résignés à attendre encore quelques années. Nous les trouverons dans nos prochains concours.

Grâce à la subvention de 1,000 fr. accordée par M. le ministre de l'agriculture, sur la demande de M. Passy, notre président, la Société a augmenté le nombre des prix et celui des récompenses à décerner aux ouvriers agricoles. La liste en a été arrêtée de la manière suivante :

Le 1er prix des charretiers (50 fr.) a été décerné à Peteau (Narcisse), pour 31 ans de bons services chez M. Laporte, de Bezu-Saint-Éloi.

Digitized by Google

2e prix, à Ridou (Alexandre), 26 ans de services chez M. Monfilliâtre, d'Écos.

Mention honorable, Lafosse (Léon), 20 ans, chez M. le comte de Lagrange, à Dangu.

Le 1er prix des bergers (50 fr.) a été accordé à Jean (Maximilien), depuis 23 ans chez M. E. Poitevin, d'Authevernes. Non-seulement ce berger est probe, laborieux, vigilant; mais il a rendu de nombreux services dans la contrée qu'il habite, par son expérience et son savoir.

2e prix, Benoist (Clovis), 22 ans chez M. Legendre. Services exceptionnels; il a exposé sa vie lors d'un incendie qui a éclaté dans la ferme de Guiseniers.

Mention honorable, Duval (Maximilien), 21 ans chez M. Feugueur, du Mesnil-Guilbert.

Les quatre candidats pour le prix des hommes de cour comptaient chacun plus de 30 ans de services.

Le 1er prix (40 fr.), a été décerné à Jésus (François), depuis 37 ans chez M. Mignot, de Vesly.

2e prix, Désiré Huppé, 34 ans chez M. J. Legrand, d'Aveny.

Mention honorable, Guérin (Armand), 32 ans chez MM. Mélissent et Bertaux, de Corny.

Le 1er prix des servantes (40 fr.) a été accordé à Octavie Roussel, domestique depuis 1840 dans la famille Monfilliâtre, d'Écos. Pendant 35 ans, elle a toujours été très-dévouée pour ses maîtres et d'une conduite exemplaire. La Société est heureuse de lui accorder un prix et de lui adresser de sincères felicitations.

M. H. Besnard, vice-président, offre à Octavie Roussel une médaille de vermeil.

Le 2e prix est décerné à Aimée Lepert pour 26 ans de services chez MM. Labbé et Thiberge, de Bezu-Saint-Éloi.

Mention honorable, Jeanne Roussel, 20 ans de services chez M. Arnoult, de Vesly.

Parmi les moissonneurs, Robine compte 16 ans chez M. Mignot; Dumont, 26 ans chez MM. Pagnerre; Chéron, 27 ans

Digitized by Google

chez M. Bouillet ; et Bougosse, 36 ans chez MM. Foubert et Raban.

Le prix (40 fr.) a été accordé à Parmentier (Jean-Baptiste), depuis 52 ans chez MM. Marre, du Thil, et une mention honorable à Bougosse.

Le prix des vachers a été décerné à Piard (Auguste), depuis 23 ans chez MM. Deverny et Tassart, de Saint-Denis-le-Ferment.

La médaille de vermeil offerte par votre secrétaire a été accordée à François Jésus, qui compte le plus d'années de services agricoles.

Il nous reste à vous entretenir d'un candidat très-intéressant, Revert *dit* Romain, âgé de 71 ans, et au service de la famille de M. Passy depuis 56 ans, comme homme de cour, employé à l'écurie et au jardin.

Déjà aux Andelys, en 1861, vous avez récompensé Hottot et Patout, qui comptaient chacun un demi-siècle de bons services chez MM. Passy et de Vatimesnil.

Nous voyons encore dans quelques familles de la contrée de ces hommes dévoués, n'ayant jamais eu qu'un seul maître, et attachés à lui jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de leur accorder la récompense méritée par une vie de travail et de probité.

Faire l'éloge des serviteurs, c'est faire aussi celui des maîtres qui inspirent un pareil dévoûment.

Une médaille de vermeil, offerte par M. Louis Passy, a été décernée à Revert *dit* Romain, pour 56 ans d'excellents services.

Digitized by Google

# LISTE DES RÉCOMPENSES

—

## CONCOURS DE BESTIAUX

### RACE BOVINE

TAUREAUX. — *Prix unique* (médaille de vermeil) : M. Breteuil, à Provemont.

VACHES LAITIÈRES. — *1er Prix* (médaille de vermeil) : M. Bellenger, à Gisors. — *2e Prix* (médaille de bronze) : M. Pinson, à Bezu-Saint-Éloi.

GÉNISSES. — *1er Prix* (médaille d'argent) : M. de Boispréaux, à Gisors. — *2e Prix* (médaille de bronze) : M. Bellenger, à Gisors. — *1re Mention honorable* : M. Duval, à Guerquesalle. — *2e Mention honorable* : M. Poitou, à Bezu-Saint-Éloi.

### ANIMAUX DE BOUCHERIE

BŒUFS. — *Prix unique* (médaille d'argent) : M. Coffin, à Gisors.

VACHES GRASSES. — *Prix unique* (médaille d'argent) : M. Coffin, à Gisors.

MOUTONS, BÉLIERS. — *Prix unique* (médaille de bronze) : M. Chevalier (Amédée), à Hébécourt.

### RACE MÉTIS-MÉRINOS

BREBIS DE 3 ANS. — *1er Prix* (médaille de vermeil) : M. Doré-Letailleur, à Gamaches.

### RACE ANGLAISE CROISÉE

BREBIS DE 3 ANS. — *1er Prix* (médaille d'argent) : M. Lonfier, à Longchamps.

### RACE MÉTIS-MÉRINOS

BREBIS ANTENAISES. — *1er Prix* (médaille d'argent) : M. Doré-Letailleur, à Gamaches.

Digitized by Google

### RACE CROISÉE

2e *Prix* (médaille de bronze) : M. Lonfier, à Longchamps.

AGNEAUX. — *Prix unique* (médaille de bronze) : M. Juhel, à Bezu-la-Forêt.

### PORCS

RACE CROISÉE AUGERONNE

TRUIES. — *Prix unique* (médaille d'argent) : M. Coffin, à Gisors.

### CHEVAUX

ÉTALONS. — *Prix unique* (médaille de vermeil) : M. Arnoult, à Vesly.

CHEVAUX DE TRAIT. — *Prix unique* (médaille de bronze) : M. Puissant, à Gisors.

JUMENTS PERCHERONNES DE 3 ANS. — 1er *Prix* (médaille d'argent) : M. Arnoult, à Vesly. — 2e *Prix* (médaille de bronze) : M. Coffin, à Gisors.

JUMENTS DE 3 ANS DEMI-SANG. — *Prix unique* (médaille de bronze) : M. Pinson, à Bezu-Saint-Éloi.

POULICHES DE 30 MOIS DEMI-SANG. — 1er *Prix* (médaille d'argent) : M. Breteuil, à Provémont. — 2e *Prix* (médaille de bronze) : M. Delatre, à Gisancourt.

POULICHES PERCHERONNES DE 18 MOIS. — *Prix unique* (médaille de bronze) : M. Delamarre, à Hébécourt.

POULICHES DE SANG DE 18 MOIS. — 1er *Prix* (médaille d'argent) : Mme veuve Doré, aux Thilliers-en-Vexin. — 2e *Prix* (médaille de bronze) : M. Prevost, à Gisors.

JUMENTS PERCHERONNES DE 5 A 6 ANS. — *Prix unique* (médaille de bronze) : M. Coffin, à Gisors.

### ANIMAUX DE BASSE-COUR

*Prix unique* (médaille d'argent) : Mlle de Boispréaux, pour sa collection de poules Bentam argentées. — *Prix unique* (médaille d'argent) : Mlles de Briey, pour l'ensemble de leur exposition de pigeons et canards de Labrador. — *Prix unique* (médaille d'argent) : M. Champy,

Digitized by Google

pour sa collection de lapins et de poules soyeuses. — *Prix unique* (médaille d'argent) : M. Biquelle, pour sa collection de faisans.— *Prix unique* (médaille d'argent) : M. l'abbé Bohéroux, pour sa collection de poules Crèvecœur.

### CONCOURS DE CHARRUES

*1er Prix* : 50 fr., Auguste Ledanois, chez M. Osmont, à Puchay. — *2e Prix* : 40 fr., Émile Deruelle, chez M. Berruyer, à la Lande de Puchay. — *3e Prix* : 30 fr., Élie Feugueur, chez M. Lonfier, à Longchamps. — *4e Prix* : 15 fr, Gabriel Miraux, chez M. Mulot, à la Londe. — *1re Mention honorable* : 10 fr., Élie Narcisse, chez M. Toutain, à Doudeauville. — *2e Mention honorable* : 5 fr., Jules Flanet, cultivateur aux Mathurins-Gisors.

Les trois dernières récompenses ont été offertes par les membres du jury.

### INSTRUMENTS ARATOIRES

*1er Prix* (médaille de vermeil) : M. Pinel, au Thil, pour l'ensemble de sa collection et les perfectionnements qu'il a apportés à la confection des charrues. — *2e Prix* (médaille d'argent) : M. Darras, à Saussay-la-Vache, pour sa collection d'instruments.

### INSTRUMENTS D'INTÉRIEUR

*1er Prix* (médaille de vermeil) : MM. Jacquet frères, constructeurs-mécaniciens, à Vernon, pour leur machine à battre et leur collection d'instruments. — *2e Prix* (médaille d'argent) : M. Montaudon aîné, constructeur-mécanicien à Vernon, pour sa collection d'instruments. — *3e Prix* (médaille de bronze) : M. Montaudon jeune, constructeur-mécanicien, à Tourny, pour sa collection d'instruments. — *Mention honorable* : M. Duval, constructeur à Gisors, pour sa collection de vases en tôle galvanisée.

## EXPOSANTS HORS RÉGION

*1er Prix ex æquo* (médaille de vermeil) : M. Lefebvre, constructeur à Trye-Château (Oise), pour sa collection d'instruments, et M. Legrand, constructeur à Bresles (Oise), pour son tonneau à purin. — *2e Prix*

Digitized by Google

(médaille d'argent) : M. Liot, à Bois-Guillaume, pour semoir. — *1re Mention honorable* : M. Leclerc, à Rouen, pour semoir. — *2e Mention honorable* : M. Desbrosses, à Beauvais (Oise), pour son pressoir. — *3e Mention honorable* : M. Lacroix aîné, à Taverny (Seine-et-Oise), pour sa charrue multiple. — *4e Mention honorable* : M. Guillot-Baudoin, constructeur d'instruments, à Ivry-le-Temple, pour sa collection de rouleaux en tôle. — *5e Mention honorable* : M. Dudouy, chimiste à Pontoise, pour son broyeur d'engrais et de grains. — *6e Mention honorable* : M. Monnier, à Saint-Gervais (Seine-et-Oise), pour son râteau à cheval perfectionné.

## EXPOSITION DE GRAINS ET GRAINES FOURRAGÈRES

*Prix unique* (médaille d'argent) : M. Dumont-Carpentier, pour sa collection de grains et farines. — *Prix unique* (médaille d'argent) : M. Dumont-Carpentier, pour son blutage à air libre, breveté. — *Prix unique* (médaille d'argent) : M. Crosnier, pour sa collection de graines fourragères. — *Prix unique* (médaille d'argent) : M. Sauvé, à Magny-en-Vexin, pour sa collection de cordages.

### PRIX DE CULTURE

Deux *Prix ex æquo* ont été accordés à M. Émile Hébert, cultivateur à Vesly, et à M. Raban, de Boisdenemetz. — Une *Mention honorable* a été acordée à M. Dambreville, d'Amécourt.

### RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX OUVRIERS AGRICOLES

Charretiers. — *1er Prix* : 50 fr., Narcisse Peteau, 34 ans de services chez M. Laporte, à Bezu-Saint-Éloi. — *2e Prix* : 30 fr., Alexandre Ridou, 26 ans, chez M. Monfilliâtre, d'Écos. — *Mention honorable* : Léon Lafosse, 20 ans, chez M. le comte de Lagrange, à Dangu.

Bergers. — *1er Prix* : 50 fr., Maximilien Jean, 23 ans chez M. Poitevin, d'Authevernes. — *2e Prix* : 30 fr., Clovis Benoist, 22 ans chez M. Legendre, de Guiseniers. — *Mention honorable* : Maximilien Duval, 21 ans chez M. Feugueur, à Mesnil-Guilbert.

Hommes de cour. — *1er Prix* : 40 fr., François Jésus, 37 ans chez M. Mignot, de Vesly. — *2e Prix* : 20 fr., Désiré Huppé, 34 ans chez M. Legrand, d'Aveny. — *Mention honorable* : Armand Guérin, 31 ans chez MM. Mélissent et Bertaux, de Corny.

Digitized by Google

François Jésus a obtenu une médaille de vermeil offerte par M. Coutil, secrétaire de la Société.

Servantes. — *1er Prix* : 40 fr., Octavie Roussel, 35 ans chez M. Monfilliatre, d'Ecos. — *2e Prix* : 20 fr., Aimée Lepert, 26 ans chez MM. Labbé et Thiberge, à Bezu-Saint-Éloi. — *Mention honorable* : Jeanne Roussel, 20 ans, chez M. Arnoult, de Vesly.

Octavie Roussel a obtenu aussi une médaille de vermeil offerte par M. Besnard, député.

Moissonneurs. — *Prix* : 40 fr., Jean-Baptiste Parmentier, 52 ans chez M. Marre, du Thil. — *Mention honorable* : Bougosse, 36 ans chez MM. Foubert et Raban, de Boisdenemetz.

Vachers. — *Prix* : 40 fr., Auguste Piard, 23 ans chez MM. Deverny et Tassart, de Saint-Denis-le-Ferment.

Une médaille de vermeil, offerte par M. Passy, président de la Société, a été accordée à Revert *dit* Romain, 56 ans chez M. Passy, à Gisors.

Digitized by Google

# TOAST DE M. LOUIS PASSY

—

MESSIEURS,

L'année dernière, à pareille époque et dans une semblable fête, je dérobais à M. le préfet l'honneur et le plaisir de porter la santé de M. le président de la République, de M. le maréchal de Mac-Mahon. Je vous disais alors combien il était désirable que pour le maintien de l'ordre et la défense des intérêts conservateurs, l'Assemblée nationale tînt les engagements formels pris avec le chef de l'État, et qu'elle groupât autour du président de la République les institutions nécessaires au fonctionnement d'un gouvernement régulier. Ces vœux, ces espérances ont été pleinement et heureusement réalisés. La politique des affaires, que jai toujours regardée comme la politique du patriotisme, a remporté une victoire décisive. Aussi, d'un bout à l'autre de son vaste territoire, la France est rentrée dans ce calme laborieux qui est le fond même de sa nature et la raison de sa fortune. Le gouvernement en reçoit de tous les côtés le précieux témoignage, et les faits, parlant plus haut que les paroles, nous révèlent aujourd'hui que le calme de la France est l'image de sa prospérité.

Est-il permis de le croire? Comment, après tant de malheurs, malgré tant d'impôts, la France est prospère! Oui, messieurs, et quelques faits me suffiront pour le prouver. Considérez le taux de nos rentes. La rente est au-dessus du pair. L'argent se place difficilement dans les bonnes valeurs à 5 p. 100. Que voulez-vous de mieux? Il y a quelques années, on ne voyait circuler dans nos campagnes que des billets, et l'on entendait répéter partout que l'or et l'argent avaient disparu avec l'empire. L'or et l'argent ont reparu,

Digitized by Google

chassant de la circulation les billets que la Banque retire peu à peu. Les impôts rentrent dans les caisses de l'État avec leur régularité ordinaire. Que dis-je : pour les huit premiers mois de l'année, nous avons un boni de soixante millions sur les prévisions budgétaires, et comme ce boni nous est en très-grande partie donné par les contributions indirectes, c'est-à-dire par des impôts volontaires, il est impossible de ne pas y voir un symptôme de la prospérité publique.

Enfin, messieurs, un dernier mot. Sous l'empire la Loire porte le ravage sur ses bords. On ouvre une souscription, on recueille 12 ou 14 millions, et l'on crie au miracle ! Aujourd'hui, la Garonne renouvelle les ravages de la Loire, le gouvernement fait appel à la charité publique, qui lui envoie 23 millions. Voilà des faits, des faits d'une éloquence irrésistible, et je pourrais en citer bien d'autres. Pourquoi ne pas les constater ? Pourquoi ne pas nous en réjouir ensemble ? Ne s'agit-il pas de la France, de notre cher et malheureux pays !

Et en effet, messieurs, s'il serait injuste de ne pas accorder dans ces succès une part considérable à l'habileté avec laquelle le gouvernement et l'Assemblée nationale ont mené depuis quatre ans les affaires financières, c'est à la France agricole, industrielle et commerciale que nous devons la réparation de nos désastres. L'agriculture n'a pas cessé de travailler courageusement et heureusement. Elle a fait l'année dernière une belle campagne. Dans son ensemble et au point de vue de la richesse générale, elle n'en fera peut-être pas une moins belle aujourd'hui. La récolte du blé est, il est vrai, un peu au-dessous de l'ordinaire ; mais il y a des réserves importantes dans le commerce et chez les cultivateurs. Les prix se soutiendront sans exagération, mais ils se soutiendront, car les pays qui exportent : la Russie, les États-Unis, la Hongrie ont des récoltes médiocres, et l'Angleterre s'inquiète déjà de pourvoir à ses besoins. Si la récolte du blé laisse à désirer, les deux grandes récoltes du vin et de la betterave ont pris tout à coup, sous l'influence

Digitized by Google

bienfaisante de la température du mois d'août, des proportions inattendues et tout à fait exceptionnelles.

Partout la récolte fruitière est excellente. Quant à l'industrie, elle devrait subir, à cette époque, l'influence générale des vacances, et pourtant allez dans notre belle vallée de Fleury-sur-Andelle, à Louviers, à Rouen, et dans toute la Normandie, vous verrez partout peu ou point de stocks, des commandes, de l'activité, du travail, de la confiance ; et quand l'agriculture et l'industrie marchent, comment le commerce ne les soutiendrait-il pas ! Le commerce lui-même n'a-t-il pas repris son essor et devons-nous oublier que l'ensemble des exportations et importations, au commerce spécial de la France, était en 1870 de 5,600 millions de francs, et qu'en 1874, cet ensemble s'est élevé à 7,600 millions ? Différence en plus, deux milliards.

Si nous ne nous rendons pas justice, messieurs, l'Europe nous la rend. Elle connaît les difficultés que la France et son gouvernement traversent et surmontent. Elle leur en tient compte. Assurément, nous n'avons pas la prétention de nouer de ces alliances secrètes dont l'histoire nous apprend qu'on est souvent la dupe, qui conduisent à d'amères déceptions et à des guerres désastreuses et qui n'empêchent pas qu'on ne se trouve isolé, comme la France en 1870, devant l'Europe coalisée ou indifférente. Ce à quoi nous avons droit, ce que nous méritons, ce que nous avons reconquis, ce sont les sympathies de l'Europe. Dans une occasion récente, la Russie et l'Angleterre nous ont tendu cordialement la main, et je demeure confondu, je l'avoue, quand j'entends dire que la France par elle-même et pour elle-même ne peut pas entrer dans le concert européen au moment où elle est invitée à prendre sa part du règlement pacifique de la question d'Orient.

Messieurs, notre pauvre France a été trop humiliée, ne l'humilions pas par esprit de parti. Relevons-nous les yeux fixés sur les devoirs du présent et non pas sur les souvenirs



Digitized by Google

du passé. Soutenons loyalement une constitution et un gouvernement que le patriotisme impose à tout le monde et saluons de nos applaudissements le nom de celui qui les personnifie, de celui qui a eu l'honneur de commencer sa glorieuse carrière en étant l'homme de la guerre et qui a l'honneur plus grand encore de la terminer en étant l'homme de la paix. A M. le président de la République ! A M. le maréchal de Mac-Mahon !

Digitized by Google

# DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. BESNARD, DÉPUTÉ DE L'EURE

Membre de la Société.

—

MESSIEURS,

Après les paroles que vous venez d'entendre et que vous avez couvertes de vos chaleureuses acclamations, ce n'est pas sans émotion que je viens vous proposer un toast aux héros de cette fête, aux lauréats qu'il y a peu d'instants vous avez accueillis de vos plus vives sympathies. En particulier, à ces deux agriculteurs dont les mérites égaux ont tenu en suspens la décision du jury et l'ont contraint d'accorder à l'un et à l'autre la même récompense. A ces laboureurs qui, par leur adresse, ont provoqué votre admiration, aux éleveurs intelligents, aux constructeurs habiles, aux soins desquels nous devons ces remarquables produits, ornement du concours, et surtout à ces serviteurs dévoués que leur maître considère moins comme des hôtes à son foyer que comme des membres de sa famille, et dont le zèle et le dévouement ont permis de réaliser ces progrès que chaque année voit naître dans nos contrées si riantes et si fécondes.

L'excellente exécution des morceaux que nous ont fait entendre les lauréats du concours de musique et leurs joyeuses fanfares, un des plus grands attraits de cette fête, nous ont causé, à tous, un trop vif plaisir, pour que je ne m'empresse pas de porter aussi leur santé.

Je suis également heureux d'y joindre celle des horticulteurs distingués qui ont émerveillé nos yeux par la beauté de leurs fruits et l'éclat de leurs fleurs et ce n'est pas sans

Digitized by Google

éprouver une joie très-vive et j'ajouterai même un léger sentiment d'orgueil, que je vois au milieu d'eux un grand nombre de nos excellents voisins du département de l'Oise, car je suis presque un de leurs compatriotes.

Enfin, j'ai conservé trop présent au fond du cœur le souvenir des années de mon enfance passées dans cette bonne ville de Gisors, pour que je ne prenne pas la liberté (l'orateur qui doit la remercier de sa gracieuse hospitalité me le pardonnera) pour que je ne prenne pas, dis-je, la liberté d'unir la santé de ses habitants à celle de tous les lauréats.

Aux lauréats du concours, aux habitants de la ville de Gisors !...

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

—

# CONCOURS AGRICOLE

TENU A BEAUMESNIL, LE 19 SEPTEMBRE 1875

—

# DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LE DUC DE BROGLIE

Président de la Section.

—

MESSIEURS,

M. le préfet de l'Eure veut bien me céder son droit, me presser même de prendre sa place, pour vous proposer un hommage que vous aimerez tous à rendre à M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République. Il a pensé que, quelque haute que soit son autorité, ce témoignage de notre dévouement en aurait plus encore, s'il partait de celui qui a l'honneur de présider cette réunion. Je le soupçonne de penser aussi que, de tous les convives assis à cette table, il n'en est aucun que ses sentiments personnels rendent, dans cette circonstance, plus naturellement l'interprète du sentiment commun.

J'obéis donc et je laisse à d'autres la tâche (que j'aurais pourtant un vif plaisir à remplir), celle de remercier, au nom de la Société de Bernay, nos lauréats des beaux produits dont ils ont enrichi notre agriculture, la ville de Beaumesnil de l'accueil hospitalier qu'elle nous a fait, le noble propriétaire du magnifique château voisin — ce digne héritier d'un

Digitized by Google

grand nom — du généreux concours qu'il nous a prêté (1). Je vous propose non-seulement l'hommage traditionnel au chef de l'État, qui n'est que l'expression légale d'un devoir, mais un hommage tout personnel d'affection et de respect à M. le maréchal de Mac-Mahon, à celui qui a été le modèle de l'unité dans la conduite et de la constance dans les sentiments à travers les vicissitudes les plus variées de la vie militaire et politique.

C'est cette unité, cette constance qui font le trait particulier du caractère de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il en avait déjà donné la preuve avant que la France eût songé à le placer à la tête du Gouvernement, surtout avant qu'il y eût songé lui-même. Pendant plus de trente ans, vous le savez, il a vécu de la vie des camps, inconnu à la politique et aux partis. Il servait alors la France, rien que la France. Le malheur de nos révolutions a fait passer pendant ce quart de siècle au-dessus de sa tête plus d'un gouvernement. Étranger à leur avénement comme à leur chute, n'ayant contribué ni à en élever ni à en renverser aucun, toujours le dernier à saluer la fortune, le dernier aussi à rester fidèle au malheur, dans chacun de ses pouvoirs il n'avait vu que la France. A chacun il avait apporté plus de gloire qu'il n'en avait reçu d'honneurs. C'est pour la France qu'il avait vaincu à Magenta et à Malakoff; c'est avec elle qu'il avait succombé à Sedan, à ce point qu'on a pu dire que tombé ce jour-là comme la France sur la poussière sanglante du champ de bataille, comme elle aussi il avait été retiré par miracle des bras de la mort.

Tel on l'avait vu dans la vie militaire, tel il s'est trouvé dans l'apprentissage inattendu de la vie politique. A la guerre il était le soldat de la France; au Gouvernement il a été le soldat de l'ordre légal et des principes conservateurs. C'est la consigne qu'il a gardée et le poste auquel il est resté fidèle,

(1) M. le comte de Maistre, propriétaire du château de Beaumesnil.

Digitized by Google

à travers toutes les agitations des partis, les incidents des débats parlementaires, le changement même des institutions.

Et voyez quel est, au milieu même des orages politiques, l'empire de la constance dans le désintéressement. Il a reçu le pouvoir dans les circonstances les plus difficiles. Il succédait à un homme d'État éminent, à un vétéran de la politique européenne, dont l'Assemblée ne méconnaissait ni les talents ni les services, et ne se séparait qu'à regret, pour un dissentiment inconciliable de vues politiques. Quatorze voix seulement le portaient à la présidence, en lui imposant un programme hardiment défini, qui lui suscitait plus d'un adversaire. Personne ne peut dire qu'il ait déserté un seul jour ce programme ni faibli dans son accomplissement. Et cependant si aujourd'hui, après deux années, l'Assemblée avait à voter de nouveau, ce ne serait pas par quatorze voix, ce serait à l'unanimité presque complète de ses membres qu'elle le confirmerait dans le pouvoir suprême.

Au reste, l'épreuve a été faite : par trois fois, l'Assemblée a eu à se prononcer; à chaque fois elle a donné au Maréchal une marque de confiance plus étendue. C'était d'abord un pouvoir révocable, puis une autorité déléguée pour sept ans; enfin, en encadrant son pouvoir dans des lois organiques, elle lui a réservé, à lui seul, pour un temps déterminé, — par un privilége peut-être inouï, le droit de provoquer la révision du pacte constitutionnel.

Quand une Assemblée a donné à un homme une telle confiance, on peut dire qu'elle s'est personnifiée en lui. Aussi, que je le veuille ou non, l'hommage que je vous demande pour le maréchal oe Mac-Mahon, vous le rendrez en même temps à l'Assemblée nationale, qui voit dans ce nom glorieux la représentation la plus complète de tout ce qu'elle a fait et de tout ce qu'elle a voulu.

Vous le savez, Messieurs, si le jour n'est pas fixé, il ne peut être éloigné où cette Assemblée souveraine, faisant place à

Digitized by Google

de nouveaux pouvoirs, n'appartiendra plus qu'à l'histoire. Quand elle devra comparaître devant ce juge incorruptible, j'ai la confiance qu'elle le fera le front levé, sans craindre ni la comparaison du passé, ni la sentence de l'avenir. Pour se faire apprécier, elle n'aura qu'à dire dans quel état elle a trouvé la France et dans quel état elle la laisse.

Elle dira qu'elle a trouvé le territoire ravagé par six cent mille ennemis, et qu'elle le laisse libre et couvert de moissons fécondes. Elle dira qu'elle a trouvé le nom de la France presque rayé de la carte de l'Europe, par suite de désastres inouïs, fruits naturels d'une politique imprévoyante, qui avait laissé croître toutes les influences contraires à nos intérêts et dissous toutes nos alliances traditionnelles, et qu'elle laisse notre patrie non-seulement rentrée, mais appelée, mais désirée dans le concert des grandes puissances. Elle dira qu'elle a trouvé une armée détruite et découragée, et qu'elle laisse une jeune armée — celle qui couvre en ce moment de ses tentes les plaines voisines — dans l'ardeur, peut-être aussi dans l'incertitude de ses débuts — mais pleine de sève et d'espérance, et où toutes les classes et tous les rangs rivalisent de zèle et de dévouement. Elle dira qu'en face de l'armée nationale détruite, elle a trouvé l'armée du désordre debout, maîtresse de la capitale, de ses forts, de ses canons, et souillant même parfois de sa présence odieuse ou grotesque l'administration et la magistrature, et qu'elle laisse cette armée du mal terrassée, anéantie, réduite à cacher ses fureurs dans l'ombre ou à les voiler sous la feinte modération du langage. Elle dira que pour l'empêcher de renaître et la désarmer à jamais, elle a substitué à l'institution dénaturée de la garde nationale le service obligatoire sous la discipline militaire. Elle dira qu'elle a trouvé le Trésor vide et qu'elle laisse le budget en équilibre, sans que les impôts qu'elle a prescrits aient ni découragé le travail en opprimant le pauvre, ni tari les sources de la fortune nationale en vexant le riche, ni même gêné l'essor du commerce en chargeant les matières

Digitized by Google

premières de l'industrie. Elle dira qu'elle a fait tout cela au grand jour d'une discussion libre, sans recourir à un acte arbitraire, sans violer une seule loi, sans renouveler les déportations en masse pratiquées par la République de 1848 avant le coup d'État de 1852, sans prononcer le nom de la confiscation ni de l'exil; et elle ajoutera que la seule loi d'exception qu'on lui ait proposée contre une famille déchue, elle l'a repoussée.

Voilà ce qu'elle dira, Messieurs ; ai-je raison de dire qu'elle ne rougira point devant la comparaison d'aucun passé ?

Dans l'ordre politique proprement dit, ses efforts, je le reconnais, n'ont pas été couronnés du même succès. Elle n'a pas réussi, — comme elle en avait, — non pas reçu le mandat impératif, — elle n'avait reçu d'autre mandat que celui de sauver la France, — mais comme elle en avait le désir, — elle n'a pas réussi à rétablir dans leur intégrité et sur leur base véritable ces belles institutions constitutionnelles, cet accord parfait, célébré par tous les maîtres de la science politique et libérale, entre la tradition et le progrès, entre le mouvement et l'ordre, entre l'autorité et la liberté. Elle l'a voulu, elle y a échoué. L'équitable histoire, qui ne lui reprochera pas de l'avoir tenté et de n'avoir pas désespéré trop tôt de la meilleure des causes, ne l'accusera pas non plus de son impuissance. Car elle a échoué devant le plus redoutable, j'ai presque dit le plus respectable des obstacles, devant les dissentiments héréditaires d'un pays travaillé par quatre-vingts ans de révolutions, qui n'ont pas mis seulement les intérêts, les préjugés, les passions en lutte, mais les scrupules, la conscience, les convictions contraires aux prises. S'il y a quelqu'un ici que l'histoire condamne (supposé qu'elle daigne s'occuper des personnes), j'affirme que ce ne sont pas ceux qui ont travaillé sans relâche à concilier ces dissentiments et qui ont été dans cette pensée jusqu'au bout de toutes les concessions que leur permettait leur conscience, mais bien ceux qui, par les écarts successifs et contraires d'une

Digitized by Google

ambition turbulente, n'ont jamais songé qu'à les envenimer.

A défaut de ce qu'elle a voulu et n'a pas pu faire, l'Assemblée laissera des lois politiques imparfaites, mais sages, où l'élément conservateur conserve une grande place et de puissants moyens d'action ; — où l'un des pouvoirs législatifs est recruté presque exclusivement par les délégués de nos braves communes rurales, mises sur un pied d'égalité avec les grandes cités industrielles ; — où le pouvoir exécutif, dépourvu, il est vrai, du prestige de l'hérédité et de la durée, demeure doté du reste de ses prérogatives essentielles ; — où la sécurité de la France est garantie contre les agitations de la capitale ; — des lois, en un mot, qui nous permettront, je l'espère, si nous savons faire un vigoureux effort de courage et de patriotisme, d'éviter la triste alternative qui a deux fois affligé notre histoire entre les horreurs de l'anarchie et les aventures du pouvoir absolu.

Mais, ici encore, c'est M. le maréchal de Mac-Mahon qui doit nous servir de modèle. Je n'apprendrai rien à personne en disant que lui aussi, comme beaucoup d'entre nous, n'a peut-être pas trouvé dans les lois nouvelles tout ce qu'il aurait désiré pour son pays. Je l'ai vu, quand d'autres solutions paraissaient possibles, prêt à descendre de grand cœur du premier rang, pour reprendre sa place favorite parmi ses frères d'armes, la première au péril, sous le drapeau de la France. Mais je l'ai vu aussi, quand le vote de l'Assemblée s'est prononcé, fidèle serviteur de la loi, reprendre dans l'enceinte des institutions nouvelles sa tâche d'appui et de défenseur de la conservation sociale. Il l'a fait en appelant auprès de lui un ministère ferme et prudent, pris dans les rangs de tous les partis modérés, même parmi d'anciens adversaires, et qui s'est montré dès le premier jour unanime pour proclamer et pour soutenir un programme nettement conservateur.

Voilà nos guides, suivons-les. Quelle que soit, en effet,

Digitized by Google

l'étiquette que portent les institutions d'un pays, ce pays lui-même, ses conditions sociales, ses périls, ses besoins, les devoirs qui en naissent pour les citoyens, tout cela ne change pas. Les lois changent, la France reste et conserve sur nous les mêmes droits. On m'a reproché d'avoir conseillé, par une pensée pourtant bien banale, à la jeune génération de cette contrée de ne pas placer une confiance exagérée dans la vertu abstraite des institutions, parce que les meilleures et les plus nobles ne peuvent rien sans le courage et le bon sens de ceux qui les appliquent. Bien loin de me repentir de cette pensée, je la complète en ajoutant qu'il n'est, en revanche, aucune institution dont les faiblesses soient telles qu'elles ne puissent être atténuées et surmontées par ce même bon sens et ce même patriotisme. Cessons donc de récriminer stérilement sur les institutions qu'on regrette et les institutions qu'on espère. Servons-nous activement de celles que nous avons. Laissons au temps son œuvre, laissons l'avenir pourvoir aux espérances que la loi lui réserve : obéissons à l'appel et faisons la tâche de l'heure présente. Serrons-nous autour du Maréchal et de son Gouvernement ; étouffons les voix discordantes qui voudraient nous affaiblir en nous divisant, et que ce soit là le sens du toast que vous allez porter unanimement avec moi. A M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République !

Digitized by Google

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. VICTOR MARIE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

**Au nom de la Section de Bernay, je porte un toast, à monsieur le maire de Beaumesnil et à messieurs les commissaires organisateurs du concours.**

Messieurs,

Notre Société n'a point oublié l'accueil bienveillant qu'elle a reçu en 1866 dans ce charmant pays de Beaumesnil, alors qu'elle inaugurait son premier concours agricole.

Nous joindrons à ces souvenirs ceux de la nouvelle et très-gracieuse hospitalité qui nous est offerte aujourd'hui.

Laissez-nous donc vous remercier et vous féliciter sincèrement de tout le zèle et de tous les efforts que vous avez déployés pour donner à ce concours une importance et un éclat dont nous avons été les témoins émerveillés.

Qu'il nous soit permis en même temps de nous réjouir avec vous des bons résultats produits par ces concours que notre Société renouvelle chaque année dans un des cantons de l'arrondissement.

Ils ont excité parmi les possesseurs et les serviteurs de la ferme une émulation généreuse, qui a relevé dans cette contrée le niveau de la science agricole et développé, au sein de nos campagnes, un progrès non moins moral que matériel.

Puis, Messieurs, ces concours ont aussi pour effet de resserrer les liens naturels de fraternité qui existent entre

Digitized by Google

les divers cantons de notre arrondissement; liens étroits, cimentés par le temps, par les traditions, par la communauté des intérêts, et qu'on ne pourrait rompre sans froisser les instincts les plus généreux du cœur humain.

Je sais bien que les théoriciens contestent à l'arrondissement en général le sens patriotique, l'intelligence des grandes questions, les pensées élevées et désintéressées.

Mais il est bien permis de protester contre cette doctrine qui, sous prétexte d'agrandir notre esprit, nous plongerait dans un milieu confus où nous serions privés de lumière comme de liberté.

Il est bien permis de protester au nom de l'amour indestructible du sol natal, de ce fonds moral et religieux qui fait le charme comme la force de notre âme, au nom du saint amour de la famille qui est la base la plus solide comme la plus étendue de l'amour de la patrie.

Oui, Messieurs, quand on aime bien ce coin de notre territoire où nous respirons l'air natal, on aime bien la France tout entière et on peut s'élever facilement à la connaissance et à la hauteur de ses intérêts les plus chers.

Et c'est aussi pourquoi je remercie du fond du cœur tous ceux qui par leurs soins et leur dévouement ont organisé cette fête de famille, gage de l'union de notre arrondissement.

Messieurs, à la santé de monsieur le maire de Beaumesnil, qui voudra bien transmettre aux habitants de sa commune l'expression de notre vive gratitude.

---

Digitized by Google

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE BARON DE FORVAL, CONSEILLER GÉNÉRAL

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

Une prérogative du mandat, que je dois à l'affection de mes concitoyens, me réserve aujourd'hui le périlleux honneur de vous exprimer notre reconnaissance d'avoir bien voulu, cette année, tenir un concours dans notre canton.

A votre arrivée, mon excellent collègue, le si honorable maire de Beaumesnil, vous souhaitait une cordiale bienvenue et vous remerciait au nom de sa commune, dont le sympathique accueil vous témoignait de l'empressement avec lequel elle saluait votre présence.

Vous avez pu vous convaincre depuis, pendant cette journée passée au milieu de nous, qu'en sollicitant l'honneur de vous recevoir, nous avions sérieusement à cœur de vous montrer notre agriculture et de vous faire juger de ses progrès constants qui sont dus à l'intelligence et au rude labeur de tous.

En effet, Messieurs, sur notre sol peu riche et privé de cours d'eau, on peut dire avec plus de raison encore que partout ailleurs, qu'on n'obtient rien sans peine; mais nous pouvons répéter aussi avec un légitime orgueil, que notre bien-être est uniquement dû au travail de la terre.

Ici, Messieurs, où l'industrie ne peut se développer, nous n'avons que la terre; mais elle nous suffit, et grâce au travail incessant de notre excellente population dont le courage et

Digitized by Google

la patience ne se laissent rebuter ni par la sécheresse qui parfois nous fait tant de mal, ni par les difficultés si nombreuses de notre sous-sol, nous sommes parvenus à presque doubler son produit, depuis un quart de siècle.

La prime d'honneur, venue cette année parmi nous, n'est-elle pas un éclatant témoignage de la vérité de mes paroles?

Nous ne sommes pas de ceux que le succès énerve; aussi cette haute récompense dont le pays est fier, sera-t-elle pour tous un stimulant de plus.

Le nombre de charrues entrées en lice ce matin vous a montré encore, Messieurs, que nos communes, sans en excepter une seule, ont compris que dans ce canton, essentiellement agricole, il était nécessaire de largement encourager le labourage, cette base première de toute culture.

Elles se sont associées, je les en remercie du fond du cœur, pour nous donner les moyens d'établir, dans des conditions jusqu'alors inusitées, ce concours dont vous avez bien voulu approuver l'idée.

J'avais, Messieurs, un devoir à remplir au nom de mon pays, celui de vous renouveler l'expression de notre gratitude; — autrement, comment pourriez-vous excuser ma témérité d'avoir pris la parole après l'homme d'Etat éminent que vous venez d'entendre?

Messieurs,

A la Section d'agriculture de l'arrondissement de Bernay!

Et permettez au conseiller général d'ajouter,

A toutes les communes du canton de Beaumesnil, toujours si étroitement unies dans l'intérêt du bien public!

---

Digitized by Google

# RAPPORT

## SUR LA VISITE DES FERMES

PRÉSENTÉ PAR M. JOIN-LAMBERT

AU NOM D'UNE COMMISSION

Composée de MM. JOIN-LAMBERT, DESMÉNAGES, DESMARES MÉRIMÉE et CAUCHEPIN

—

MESSIEURS,

Depuis que M. le comte Dauger a été enlevé à l'affection des siens et à l'estime de tous, les regrets inspirés par sa perte se sont fait jour, sa mémoire a reçu les hommages qui lui étaient dus. Au moment d'aborder un sujet sur lequel nous serions si heureux d'entendre encore les enseignements de son expérience, nous ne pouvons pas ne pas nous rappeler ses titres particuliers à nos regrets et à nos souvenirs. Rapporteur en quelque sorte attitré du concours ouvert aux meilleures exploitations agricoles, vous savez avec quel tact et quel dévouement il a rempli cette mission. Certes il trouvait des dédommagements d'un ordre élevé aux fatigues répétées qu'il a acceptées en dépit de sa santé et de ses années. Pénétré pour la vie et les œuvres de la campagne d'un goût vif et sincère, auteur ou témoin attentif des améliorations réalisées autour de lui, les efforts vaillants et les résultats heureux, dont il devenait juge, excitaient toutes ses sympathies et lui causaient les meilleures joies. Les principes politiques dont il croyait l'application nécessaire à son pays n'étaient un mystère pour personne, mais sur le terrain agri-

Digitized by Google

cole, ouvert à toutes les bonnes volontés, jamais aucune préoccupation étrangère ne l'a suivi.

M. le comte Dauger se plaisait cependant à revenir sur ces considérations qui ne risquent pas de diviser les hommes de bien, à savoir que la prospérité de l'agriculture importe à la sécurité et à la grandeur du pays autant qu'à sa richesse, en formant et en retenant les éléments les plus sains et les plus robustes de sa population. Nous n'avons eu, Messieurs, qu'à nous inspirer de ces mêmes sentiments et à nous attacher respectueusement à la tradition et aux exemples qui nous sont légués.

Votre Commission, d'ailleurs, a retrouvé dans M. Desménages un des collaborateurs les plus constants de M. le comte Dauger; sa compétence et celle de MM. Mérimée, Desmares et Cauchepin, prête aux propositions qui vous seront soumises l'autorité dont elles ont besoin.

Quinze exploitations ont été visitées — quatre dans le canton de Beaumesnil, onze dans celui de Beaumont. — Dans le nombre se trouve celle de M. Hermier, à Plessis-Sainte-Opportune, canton de Beaumont. M. Hermier est un de vos anciens lauréats les plus distingués. Il n'avait donc plus à rechercher vos récompenses; mais la visite de son exploitation et l'exposé des modifications et améliorations qu'il y a introduites depuis quelques années, nous a intéressés au plus haut degré.

Dans les 160 hectares exploités par M. Hermier, une forte proportion est en terres médiocres; cinq hectares et demi sont même des bruyères défrichées par lui. Aussi, depuis sept ans, à la suite de ravages causés par les pucerons, a-t-il abandonné la culture du colza; et après avoir observé que le sol où les plantes parasites de la région sont défavorables à l'élevage des moutons, il l'a remplacé par l'engraissement des bêtes à cornes sur la plus large échelle.

Les hommes qui, reconnaissant une transformation complète nécessaire, ne reculent ni devant la routine dont il faut



Digitized by Google

s'affranchir, ni devant l'incertitude de méthodes nouvelles, ni devant le surcroît de labeur qui en résulte, offrent un exemple digne d'être cité. M. Hermier a d'ailleurs uni la prudence à la résolution. Il s'est engagé dans une nouvelle voie à mesure seulement que l'expérience est venue confirmer ses prévisions. Ce n'est pas aux premiers temps de sa réforme agricole que nous eussions rencontré le spectacle dont il nous a été donné de jouir, de près de cent animaux, chevaux et poulains, vaches laitières et d'engrais pâturant sur un vaste champ de luzerne. On ne peut se figurer à quel point un tel capital vivant anime l'uniformité de nos plaines. En hiver, à ce riant tableau succède presque le travail d'un établissement industriel : d'étables ou hangars pouvant recevoir cent trente-quatre têtes à la fois, sortent près de deux cents animaux gras chaque année.

Pour alimenter de tels troupeaux, M. Hermier a mis quarante hectares en luzerne; il ensemence vingt-quatre hectares en trèfle rouge ou ordinaire; enfin il récolte douze hectares de betteraves. Cependant un supplément énorme d'environ 75,000 kilos de tourteaux lui est encore nécessaire. On conçoit que la valeur des fumiers ainsi produits se chiffre par milliers de francs et que leur abondance ait permis à M. Hermier des labours de vingt-cinq centimètres dans un sol manquant de profondeur. Il estime que si les fumiers d'étable agissent sur les terres froides moins vivement que l'engrais des moutons, leur effet est plus durable. Ses récoltes en blé, avoine et seigle, les seules que M. Hermier demande à ses terres en dehors des fourrages et des racines, sont assurément des plus belles.

De même qu'il a augmenté les locaux destinés aux animaux, il a construit deux hangars pouvant recevoir alternativement des fourrages ou 36,000 gerbes de blé. D'autres hangars construits ou en construction abritent des silos à betteraves et une locomobile qui met en mouvement la plupart des machines agricoles usitées et même des meules à

Digitized by Google

blé. M. Hermier a construit plusieurs kilomètres de chemins particuliers ou publics et a créé une pépinière, actuellement en rapport, d'environ 120,000 sujets. Enfin il a drainé à ses frais 14 hectares.

Tout est l'objet d'un grand soin, fumiers, cour, bâtiments et matériel; celui-ci paraît fonctionner sans peine entre les mains de serviteurs bien formés et bien dirigés.

Les chevaux de M. Hermier viennent en général de l'Artois et sont d'un grand mérite.

Voulant surtout vous tenir au courant des progrès constants réalisés dans une des exploitations qui honorent notre contrée, nous n'avons pas à entrer dans plus de détails.

Ce que vous venez d'entendre suffira sans doute pour vous faire désirer que M. Hermier se décide, lorsque l'heure viendra, à se mettre sur les rangs pour des récompenses nouvelles et plus élevées.

M. Vairon qui exploite dans la commune de Goupillières une ferme de 33 hectares est arrivé depuis peu de temps de la région du Nord, dont il applique avec habileté et succès les procédés de culture. C'est dire qu'il n'a pas de moutons, mais un grand nombre de bêtes à cornes. La proportion de têtes de gros bétail par hectare est élevée, mais assez difficile à calculer, ainsi que chez M. Hermier, par suite de remplacement des animaux d'engrais.

M. Vairon cultive environ 14 hectares en blé, 3 hectares 1/2 en avoine, 50 ares en seigle, 8 hectares 1/2 en betteraves à sucre, le reste en trèfle, pommes de terre, pois, vesce, etc.

Toutes ces récoltes sont exceptionnellement belles; les blés et avoines magnifiques. Les betteraves promettent un rendement très-supérieur à celui généralement obtenu dans notre région; les terres, il n'est pas besoin de le dire, sont d'une propreté irréprochable. Le retour d'une grande quantité de pulpes, conservées en silos, fournit une alimentation abondante pour les bestiaux engraissés à l'étable. M. Vairon ne se

Digitized by Google

contente pas des fumiers qu'il produit, il achète d'autres engrais énergiques; aussi le labour à une grande profondeur de terres excellentes et copieusement fumées procure-t-il les résultats splendides que nous avons constatés.

Quelques félicitations que nous ayons adressées et vous proposions d'adresser à M. Vairon, nous ne le considérons pas, et il a admis l'observation que nous lui en avons faite, comme étant dans les conditions normales du concours. Sa culture intensive succède à une culture du même genre appliquée par M. Cartier, directeur de la fabrique de sucre de Nassandres; les terres lui ont été transmises labourées profondément, chargées d'engrais puissants et à haute dose et sans doute parfaitement purgées de plantes nuisibles. Il n'occupe la ferme que depuis un an et les récoltes précédemment décrites seront les premières qu'il y aura recueillies. On peut dire que sa situation est en partie son œuvre, mais en partie aussi celle de son prédécesseur; s'il la maintient et l'améliore, comme nous le croyons en voie de le faire, M. Vairon pourra dans quelques années se prévaloir très-légitimement d'un système de culture remarquable, dont la preuve sera faite aux yeux de tous et dont tout le mérite lui appartiendra.

Nous vous proposons, Messieurs, d'adresser à M. Vairon les félicitations et les encouragements les plus formels et d'admettre l'ajournement que les circonstances nous ont paru lui imposer.

M. Basset, cultivateur à Thevray, se trouve dans le même cas que M. Hermier, il a remporté la prime du canton de Beaumesnil en 1866.

En se rapportant aux renseignements et aux éloges contenus dans le rapport fait à cette date par M. le baron de Forval, on est heureux de constater que chez vos lauréats les années n'ont pas refroidi le goût du progrès et de la bonne culture, et qu'elles leur ont plutôt apporté tout ensemble les moyens et le désir de mieux faire.

Avant de vous entretenir des exploitations entre lesquelles

Digitized by Google

votre commission a dû faire ses choix, il était nécessaire de vous soumettre les impressions recueillies dans celles que des importations agricoles heureuses rendent des sujets d'observation et d'étude intéressants pour l'avenir de la contrée, mais qui, par des raisons diverses, sont hors du concours.

C'est à M. Aroult, cultivateur à Gisay-la-Coudre, que la prime d'honneur paraît devoir être décernée.

Il exploite depuis seize ans une ferme dont la contenance s'est élevée à 100 hectares 40 ares par suite d'additions successives. L'état de culture des terres est ainsi l'œuvre de M. Aroult, de même que les constructions, clôtures et annexions utiles sont dues au concours généreusement donné par le propriétaire. On connaît les défauts du sol dans le pays d'Ouche. Les terres exploitées par M. Aroult sont classées comme il suit : 1/4 de 1re classe, 1/4 de 2e, 1/2 de 3e, 4e et 5e classe.

L'assolement se décompose ainsi :

| | | |
|---|---|---|
| Cours, herbages et prés . . . . . | 21 hect. | 60 a. |
| Luzernes . . . . . | 16 | 60 |
| Vesces d'hiver et trèfle rouge . . . . . | 4 | 40 |
| Vesces de printemps . . . . . | 2 | » |
| Minettes . . . . . | 6 | » |
| Pois . . . . . | 4 | » |
| Betteraves . . . . . | » | 90 |
| Carottes. . . . . | » | 30 |
| Pommes de terre. . . . . | » | 80 |
| Blé et seigle. . . . . | 19 | 60 |
| Avoines. . . . . | 16 | » |
| Orge (dont 3 semés en luzerne) . . . . | 5 | 40 |
| | 97 | 60 |
| Bois . . . . . | 1 | 60 |
| Bruyères . . . . . | 1 | 20 |
| | 100 hect. | 40 a. |

Digitized by Google

La surface des terres livrées à l'agriculture est de 97 hectares 60 ares.

Les céréales ou récoltes d'épis représentent un peu plus des 4/10$^{es}$ de cette contenance. Les herbes ou les plantes fourragères presque permanentes comme la luzerne en occupent un peu moins de 4/10$^{es}$, et si l'on y ajoute les plantes fourragères annuelles et les racines ou tubercules, on trouve presque les 6/10$^{es}$ de l'exploitation consacrés à la production d'aliments pour les bestiaux. Cette proportion est très-digne d'éloges.

Un esprit judicieux et des terres également peu fécondes ont amené M. Aroult à se rapprocher de l'assolement du Norfolk recommandé par M. de Lavergne et par tous les agronomes. Il n'applique pas tout à fait l'assolement quadriennal, puisque par suite de la présence prolongée de la luzerne, des récoltes d'épis se succèdent encore sur les mêmes terres, dans une faible proportion, il est vrai; mais, de même qu'avec l'assolement quadriennal, les céréales ne couvrent guère plus de la moitié des terres soumises aux labours, c'est-à-dire à l'évolution agricole. En effet, déduction faite des 21 hectares 60 ares d'herbages ou prairies permanentes, il reste 76 hectares de labour, dont 41 sont affectés aux céréales et 35 portent de la luzerne, des fourrages ou des racines.

C'est là un mode d'exploitation réellement améliorant. La production des fumiers augmente avec les moyens de nourrir les bestiaux; les plantes fourragères procurent un certain repos du sol, et la culture des plantes sarclées entraîne sa propreté croissante. En outre M. Aroult n'a pas manqué de donner à ses terres un marnage complet, opération si efficace lorsque le sol ou le sous-sol sont trop compacts.

Nous avons trouvé chez M. Aroult 32 bêtes à cornes :

| | |
|---|---|
| Vaches à lait . . . . . | 6 |
| Veaux . . . . . | 4 |

Digitized by Google

| | |
|---|---|
| Taureaux . . . . . | 3 |
| Génisses . . . . . | 11 |
| Vaches d'engrais . . . . . | 8 |

Ce troupeau est excellent dans l'ensemble; un taureau et plusieurs vaches laitières nous ont paru remarquables. Il est visible que M. Aroult s'est attaché au choix et à l'amélioration de ses types reproducteurs.

En 1866, M. le baron de Forval écrivait dans son rapport : « Nous voyons avec regret que, dans l'espèce bovine surtout, « la reproduction n'est pas choisie avec assez de réflexion; « qu'on livre la vache sans discernement au taureau le plus « voisin, et uniquement parce qu'il est le plus voisin, sans « chercher s'il réunit les qualités qui manquent à la mère, « et si au contraire il n'en perpétuera pas les défauts; dans « ces cas malheureusement trop nombreux, que doit-on « attendre pour l'avenir, sinon un appauvrissement de la « race? »

On ne trouverait encore que trop d'occasions d'appliquer ces sages conseils. Il faut du moins reconnaître que M. Aroult est entré dans la voie recommandée. Il possède 5 chevaux et 3 poulains généralement bons et 6 porcs gros et petits de bonne espèce. Le troupeau de moutons composé de 314 têtes (149 moutons, 85 brebis et 80 agneaux) est inférieur aux autres bestiaux de l'exploitation. M. Aroult explique que par suite de circonstances qu'il regrette, son troupeau de moutons a dû plusieurs fois changer de mains depuis un an, et en a souffert.

Le total des animaux fournit la proportion très-rare, surtout dans une région peu fertile, d'environ une tête de gros bétail par hectare; mais il faut remarquer que dans le nombre figurent 8 vaches d'engrais qui peuvent être remplacées quand elles partent, mais ne sont pas représentées durant toute l'année. La ferme de M. Aroult n'en reste pas moins, tout compté, qualité et quantité, supérieurement pourvue de bestiaux.

Digitized by Google

M. Aroult possède la plupart des machines usitées. Citons d'abord une moissonneuse (système Wood). La machine à battre, le concasseur, le hache-paille, le coupe-racines, le moulin à beurre sont mis en mouvement par un manége. Son matériel de voitures, charrues, herses, etc., n'est pas moins complet. Il est bien tenu, de même que les cours, herbages et terres en général. Les récoltes, sans offrir cet aspect luxuriant que la qualité des terres ni l'année ne comportent, sont belles.

Avant de vous transporter dans le canton de Beaumont, la commission vous propose, Messieurs, d'accorder à M. Buisson, cultivateur au Noyer, la prime spéciale au canton de Beaumesnil.

M. Buisson exploite depuis sept ans une ferme de 80 hectares. Les terres sont en assez grande partie médiocres. Grâce à un bail d'une longue durée (il a encore 17 ans à courir), M. Buisson par lui-même et avec le concours des propriétaires a pu entreprendre les améliorations réclamées, nous a-t-on dit, par l'état antérieur de la ferme. 53 hectares ont été marnés; 500 pommiers que M. Buisson n'était tenu de planter qu'au fur et à mesure, et dans un délai assez long, l'ont été spontanément et par anticipation, et son intention est de continuer ces plantations pour en recueillir plus tôt les avantages. La cour a été notablement agrandie et des travaux de clôture ont été exécutés. Nous avons remarqué une bonne haie élevée par M. Buisson.

Il faut lui tenir grand compte du goût d'améliorations dont il s'est montré animé, de ce qu'il a fait déjà dans une période relativement courte et de ce qu'il est en voie d'accomplir.

Les terres de labour sont divisées en quatre parts à peu près égales : un quart est consacré aux fourrages artificiels, luzerne, sainfoin, trèfle, etc.; un quart au blé, un quart à l'avoine; un quart est occupé par le colza, les betteraves, et en partie laissé en jachère. Ce n'est pas l'assolement qua-

Digitized by Google

driennal, puisque, la portion semée en luzerne étant distraite, le surplus des terres est presque entièrement soumis au retour des mêmes récoltes tous les trois ans. Cependant M. Buisson a déjà compris la nécessité d'étendre les cultures fourragères pour entretenir des bestiaux en aussi grand nombre que possible et augmenter en proportion la fertilité des terres portant les céréales.

Les animaux qu'il possède représentent environ 60 têtes de gros bétail, soit pour 80 hectares 75/100$^{es}$ de tête par hectare.

Il est à présumer que, le temps aidant et les autres améliorations étant pour la plupart réalisées, M. Buisson augmentera cette proportion.

Dès à présent les terres sont en bon état et les récoltes dont elles sont couvertes sont belles. Chez M. Buisson les résultats actuels nous ont paru dignes d'éloges et l'avenir nous semble plein de promesses.

L'exploitation de M. Colombe, à Bosc-Renoult, avait été déjà citée en 1866. Les circonstances atmosphériques du commencement de l'année s'y sont fait sentir. Votre commission a remarqué un bon ensemble de bestiaux, mais surtout un excellent troupeau de moutons d'élevage de 380 têtes.

Il n'était pas dans nos attributions de proposer de ce chef une récompense qui nous eût paru très-méritée, mais nous avons cru devoir en faire une mention toute spéciale. L'éloge que M. Colombe nous a fait de son berger n'avait plus rien d'inattendu après l'examen du troupeau. Il serait heureux de voir récompenser ce serviteur qui lui est attaché depuis 12 ans.

Nous ne savons si ces titres seraient ou non primés par des services plus anciens, mais nous appelons sur eux l'attention de la commission des récompenses aux bons serviteurs.

Dans le canton de Beaumont, où la fertilité du sol seconde en général les efforts des cultivateurs, la tâche de votre commission a été non-seulement plus longue, mais surtout plus

Digitized by Google

complexe. Entre plusieurs belles exploitations dont il vous sera rendu compte, elle croit devoir vous signaler celles de MM. Ramier, à Écardenville, et Hervieu fils, à Beaumontel. Les deux exploitations sont de 80 hectares chacune et composées de terres réputées excellentes.

La ferme de Pierrelée, où M. Hervieu père a remporté des succès que vous n'avez pas oubliés, est favorisée sous le rapport des bâtiments et de l'assiette des cours et des terres. La ferme de M. Ramier n'est guère bien moins dotée.

MM. Hervieu et Ramier ont remplacé, le premier son père depuis trois ans, le second son beau-père depuis quatre ans, et ils ont sans doute reçu l'un et l'autre des exploitations bien pourvues en toutes choses et des terres mises en état par des cultivateurs de la bonne école.

Ils se sont trouvés dans des conditions semblables, n'ont pas eu plus de difficultés à vaincre l'un que l'autre, et ont eu surtout à poursuivre des entreprises en bonne voie.

Leur mérite est de parfaitement tirer parti des avantages et des exemples transmis.

Les bestiaux de M. Ramier représentent 79 têtes de gros bétail, ceux de M. Hervieu 81, soit pour les deux environ une tête par hectare.

Les animaux de M. Ramier dans leur ensemble sont bons; mais M. Hervieu joint à l'avantage d'un nombre total un peu supérieur celui de bêtes à cornes et de chevaux de qualité à peu près égale et d'un troupeau de moutons hors ligne, obtenu par le croisement de la race locale, métis-mérinos, avec la race Dishley.

Par contre, les récoltes de M. Ramier doivent être mises au premier rang. Les blés sont peut-être plus beaux que ceux de M. Hervieu; mais ses colzas et ses lins, malgré les circonstances défavorables, sont certainement supérieurs.

Des deux côtés la tenue des cours est bonne; chez M. Hervieu le fumier est arrosé au moyen d'une pompe à purin. Les

Digitized by Google

deux exploitations sont bien pourvues d'instruments agricoles.

Suivant l'usage de la contrée où ils se trouvent, MM. Hervieu et Ramier cultivent sur une large échelle les plantes industrielles qui pourraient fatiguer la terre, si elle n'était excellente, et si une forte proportion de bestiaux et d'engrais n'assurait la constance de sa fertilité.

Vous avez compris, Messieurs, que ces comptes rendus parallèles ont pour but de vous faire mieux saisir combien il est difficile d'établir un degré entre les deux exploitations. Les points sur lesquels ils ont l'avantage se compensent. Nous vous proposons de ne les point séparer; et non pas de partager, mais de doubler la prime cantonale. Renseignements pris, votre commission estime que le moyen existe de réaliser la proposition, et si vous l'admettez, elle sera l'objet d'un renvoi à la commission d'organisation des concours.

M. Goubert exploite depuis deux ans la ferme de la Vacherie, dont les succès agricoles de M. de Montenol ont fait si bien connaître le nom. C'est vous dire qu'il est entré dans une ferme-modèle sous le rapport des bâtiments, de l'assolement et de l'état des terres.

Votre commission aurait pu faire l'examen de cette vaste exploitation au point de vue des récompenses à décerner et dès lors des comparaisons à établir, si tout d'abord elle n'avait été frappée de ce fait, que la récolte sur pied sera la seconde seulement de M. Goubert. Est-il facile d'apprécier un mode de culture avant que les récoltes placées devant vos yeux aient succédé à une évolution complète de l'assolement et témoignent ainsi des soins que les terres ont constamment reçus de celui qui les exploite? Votre commission ne l'a pas pensé. Nous eussions voulu que ces conditions fussent remplies plus complétement qu'elles ne le sont par MM. Ramier et Hervieu, mais M. Goubert s'en écarte encore davantage.

Ce que nous nous bornerons à dire suffira pour montrer que M. Goubert peut attendre de l'avenir ce que la date de ce

Digitized by Google

concours, trop rapprochée de son entrée en jouissance, lui interdit. Il est d'ailleurs une satisfaction dont M. Goubert peut jouir dès à présent en se voyant à la tête de plusieurs grandes exploitations, car celle de la Vacherie n'est pas la seule qu'il dirige, il peut se rendre ce témoignage que ces fructueux résultats sont dus à son industrie; car le capital lui manquait absolument à ses débuts.

Pour 175 hectares de terre peu fertile, M. Goubert possède déjà une quantité de bestiaux correspondant à 114 têtes de gros bétail et ses animaux de toutes sortes appartiennent aux bons types.

Les récoltes nous ont paru belles, eu égard au sol et à l'année.

L'exploitation est enfin complétement pourvue en machines agricoles. Nous avons remarqué la tenue des bâtiments et des cours et spécialement celle d'un très-beau jardin potager.

Un compte rendu détaillé des autres exploitations que nous avons visitées amènerait de nombreuses redites. Elles appartiennent en effet dans l'ensemble à ce qu'on pourrait appeler le niveau élevé de l'agriculture de notre contrée. Nous nous en tiendrons à quelques observations spéciales.

M. Hybert, à Thibouville, nous a montré du lin très-beau pour l'année et le plus beau colza qu'il nous ait été donné de voir.

La commission a remarqué chez M. Pommery, de Goupillières, et chez M. Dupré, de Barc, des écuries remarquablement composées.

M. Leclère, de Fontaine-la-Soret, a introduit dans sa ferme le mode de culture flamand; il remplace les moutons par l'engraissement des bêtes à cornes et nous avons vu ses labours faits avec une belle paire de bœufs nivernais.

M. Polard, ancien élève de Grignon, a mis à profit les connaissances qu'il a acquises pour remettre en parfait état le domaine dont il est propriétaire et qu'il a trouvé en souf-

Digitized by Google

france, et il en a étendu la surface productive par des défrichements.

Par suite d'un malentendu, nous n'avons pu examiner complétement l'exploitation de M Bain, à Plessis-Sainte-Opportune, mais elle nous a paru bien dirigée.

En parcourant nos cantons, trop souvent nous avons vu se balancer au-dessus des blés l'aigrette de l'avoine à chapelet, connue sous le nom de jarnotte. Elle s'est multipliée depuis 20 ou 30 ans dans les plaines. Peut-être sa graine a-t-elle été répandue avec les fumiers d'animaux nourris au foin de vallée. Le vent peut aussi propager sa graine et elle se reproduit par la multiplication de ses tubercules. M. Bayvel m'avait signalé l'extension du mal; des labours de profondeurs diverses suivis de hersages et la culture des plantes sarclées sont les meilleurs moyens de la combattre.

M. Delarue, membre de la Société et adjoint de Beaumont, a obligeamment proposé à votre commission de lui montrer les deux établissements industriels qu'il possède à Beaumontel et à Grosley. Ils se rattachent en effet l'un et l'autre à l'agriculture.

Si nous disons que la minoterie pourvue de cinq paires de meules est montée suivant les meilleurs systèmes, nous serons certainement dans la stricte vérité; mais nous excèderons, je le crains, les limites de notre compétence en mécanique.

Dans l'usine à huile très-complétement outillée nous avons vu un de ces établissements précieux, qui non-seulement ouvrent à notre agriculture le débouché prochain de ses graines de colza et de lin, mais qui mettent à sa portée les tourteaux, cette substance si efficace pour la fertilisation du sol et l'engraissement des bestiaux. Pourquoi nos cultivateurs la laissent-ils presqu'entièrement s'écouler dans le nord de la France et en Belgique? Il faut sans doute attribuer ce fait à ce que dans ces régions prospère la culture des racines; c'est surtout au moyen de la combinaison avec elle

Digitized by Google

que le tourteau peut être utilement employé comme nourriture. Maintenant que la culture des betteraves à sucre et ordinaires se répand parmi nous, il faut supposer que les Normands auront plus souvent recours au tourteau dont les Flamands et les Belges se trouvent bien et que ceux-ci leur enlèvent.

Constatons d'ailleurs que dans les plaines de notre région, les moutons tiennent la place des bêtes à cornes; que celles engraissées le sont en été en plein air, sur les herbages artificiels ou permanents, et que l'engraissement d'hiver à l'étable n'est pas dans nos habitudes.

L'exposé de la méthode appliquée par M. Hermier nous a donné l'occasion de faire ressortir ses avantages pour la production simultanée de la viande et des fumiers abondants.

M. Delarue fabrique des huiles de bonne qualité avec une graine de pavot tirée des Indes. J'ai lu qu'avant le percement de l'isthme de Suez ces graines ne pouvaient être employées qu'à la fabrication des savons; parvenant aujourd'hui beaucoup plus vite et plus fraîches en Europe, elles sont propres à des usages plus rémunérateurs. M. Delarue, à une question posée par nous, a répondu que sous notre climat cette graine de pavot ne mûrirait pas; mais il expérimente la culture de l'œillette et n'a pu être fixé encore sur le résultat de ses essais.

Votre commission, sur l'invitation qu'elle a reçue, a renouvelé la visite faite en 1866 aux pépinières du domaine de Beaumesnil, dirigées par M. Lecorné. Nous ne pourrions vous en rendre compte entièrement sans reproduire un exposé et des éloges que vous avez déjà entendus, le mieux est de nous borner à l'indication des quelques modifications apportées.

Leur surface a été réduite de 2 hectares 1/2 à 1 hectare 60 ares environ, et le nombre des sujets qui s'est élevé jusqu'à 80,000 est descendu à 40,000 ou 45,000. Il fallait, au moins momentanément, rendre à d'autres usages des ter-

Digitized by Google

rains dont la qualité plus que médiocre ne se prête à l'éducation du plant de pommiers que grâce à un défonçage suffisant et à des soins bien entendus. D'autres bruyères défrichées ont, il est vrai, pris en partie la place de celles abandonnées par les pépinières. Le sol au pied des jeunes arbres est entièrement couvert d'une épaisse couche de feuilles qui maintient la fraîcheur, alimente les racines en se consommant, empêche toute végétation concurrente et évite les frais de binage. Il est parfaitement connu que les arbres ainsi élevés ayant toute chance, lors de leur replantation, de se trouver dans des conditions meilleures, reprennent aisément et prospèrent, tandis que ceux obtenus dans des terrains riches et fumés languissent s'ils ne rencontrent pas, ce qui est rare, des circonstances plus favorables encore. Aussi, les sujets des pépinières de Beaumesnil, même après le prélèvement opéré pour les besoins du domaine, sont-ils justement recherchés. Ils le sont d'autant plus que le choix des meilleures espèces a été soigneusement étudié, et que la plupart sont écussonnés en pied des espèces reconnues propres à fournir des jets droits et vigoureux. Nous avons remarqué beaucoup de beaux sujets appartenant à l'espèce dite Messire Jacques, très-bien classée, d'après des indications contenues dans l'ouvrage de MM. de Boutteville et Hauchecorne, et venus sur écusson, parfaitement droits; leur écorce est lisse et d'un vert clair et doré; il paraît qu'ils produisent abondamment et régulièrement tous les deux ans.

D'autres sujets en grand nombre portent l'espèce dite Moulin à Vent, dont la tendance très-recommandable est de former des arbres en pyramide, et celles dites Bedan et Marin-Anfray si connues et si appréciées.

M. Lecorné a reçu en 1866 une médaille de bronze. Si, comme nous le souhaitons, la Société peut disposer en sa faveur d'une médaille supérieure, elle serait la récompense bien méritée de réels services rendus à une branche importante de notre agriculture locale.

Digitized by Google

M. Lecorné nous a également montré un champ de belles betteraves et de belles carottes blanches à collet vert. Il donne aux bestiaux ces deux racines mélangées; mais il estime le rendement et les qualités nutritives de la carotte supérieures à celles de la betterave.

C'est ainsi, Messieurs, que votre commission a rempli sa mission dont je vous ai soumis un compte rendu trop long sans doute, mais aussi exact qu'il m'a été possible.

Digitized by Google

# RAPPORT

DE M. TURPIN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR LE

# CONCOURS DES DOMESTIQUES ET DES JOURNALIERS DES CAMPAGNES

—

MESSIEURS,

L'année dernière, à Thiberville, l'éminent promoteur de notre Société, M. le duc de Broglie, vous retraçait en ces termes les principes qui, en 1875, ont dû plus particulièrement servir de règle à votre commission.

« Il n'est, disait-il, qu'un seul genre de travail et d'efforts « que nous avons eu le regret de ne pouvoir récompenser : « c'est le travail industriel, celui de l'usine et de l'atelier. « Plus d'une fois nous avons regretté de ne pouvoir faire « pour le fidèle et laborieux auxiliaire de l'industrie ce que « nous faisons chaque année pour les vieux serviteurs de la « maison rurale dont nous récompensons les longs et hum- « bles services. Ni les concours ni les statuts de notre Société « ne nous le permettent; nous sommes une société d'arts, « de lettres et d'agriculture; le domaine propre de l'industrie « nous est interdit. »

Appelé en ce jour à vous rendre compte du concours des domestiques et journaliers des campagnes, nous ne pouvions, ce nous semble, mieux faire que de reproduire, au début de ce rapport, des paroles toujours précieusement recueillies par vous.

C'est, en effet, aux considérations ci-dessus exprimées



Digitized by Google

qu'il faut attribuer dans une certaine mesure le nombre relativement restreint des concurrents appartenant au canton de Beaumont-le-Roger.

A Beaumesnil, au contraire, pays exclusivement adonné à la culture, nous avons trouvé un chiffre plus considérable de candidats remplissant les conditions exigées par vos règlements. Cela n'a rien qui doive nous étonner; n'est-il pas vrai que tout ici, jusqu'à ces ombrages séculaires que nous apercevons à quelques pas de là, nous rappelle les charmes de la vie champêtre, et n'est-ce point le cas de s'écrier avec le poëte (1) :

*Novistine locum potiorem rure beato?*

Ce n'est pas à dire toutefois que dans les deux cantons nous n'ayions rencontré de bons et loyaux services également dignes de vos récompenses; car si, dans l'un, nous voyons Alexandre Vincent obtenir votre première prime pour 50 années de travaux dans la même famille; dans l'autre, nous trouvons Louis Gastine qui se présente avec des titres non moins recommandables.

Nous vous demandons cependant, Messieurs, à l'occasion de ce concours, la permission d'émettre un vœu qui, nous le pensons, n'a rien d'illégal.

Vous avez jusqu'alors contracté la louable habitude de remettre aux autorités locales ou aux maîtres des formules imprimées de certificats à délivrer aux intéressés. Il ne semble pas qu'il ait été fait cette fois un grand usage de ces modèles. Nous souhaitons vivement que les candidats du concours se montrent plus empressés à se procurer ces sortes de questionnaires, que M. Lerenard-Lavallée tient sans cesse à leur disposition. En exprimant ce désir, j'ai l'espoir de n'être pas désavoué par le zélé et sympatique secrétaire de la Section de Bernay.

(1) Hor. Epitre x, Livre 1er.

Digitized by Google

La vérité est que la modestie des vieux serviteurs voile le plus souvent leur mérite et nous prive d'utiles renseignements. Non pas que ceux-ci ne soient fiers de vos éloges, loin de là, ils en comprennent toute la portée et la valeur. Nous savons tous que, si les Normands ne donnent leur confiance qu'à bon escient, c'est afin de la mieux placer; aussi en constatant l'extension sagement progressive que sous une heureuse impulsion votre Société n'a cessé de prendre, on acquiert la certitude que le but élevé qu'elle se propose et qu'elle poursuit est justement apprécié de nos populations; mais il importe toujours et malgré cela de ne pas laisser dans l'oubli des dévouements qui resteraient la plupart du temps inconnus si vous n'en facilitiez la manifestation. C'est cette manifestation que nous voudrions voir se produire régulièrement et dans les termes de votre programme.

Nous avons appris ainsi que Marie-Victoire Prevost, servante chez M. Pelvilain, cultivateur aux Jonquerets, depuis le mois de septembre 1830, et qui, en 1866, avait obtenu la première prime au concours de Beaumesnil, sollicitait aujourd'hui vos suffrages. Comme il ne nous a pas été possible de lui décerner une récompense, puisqu'elle les a toutes épuisées, nous vous demandons de comprendre son nom dans vos acclamations.

MESSIEURS,

Dans quelques jours, le chef de l'État, qui récemment daignait honorer de sa présence le Comice agricole de Montargis, et donnait ainsi une nouvelle preuve de sa haute sollicitude pour les intérêts qui vous ont réunis en ces lieux, doit passer la revue de ces braves soldats qui, à l'heure présente et en quelque sorte à nos côtés, nous offrent le touchant spectacle d'une grande nation qui se relève par le patriotisme de tous ses enfants.

Vous aussi, vous êtes ici venus pour assister à la revue d'honneur de cette autre phalange de la paix, de ces vaillants

Digitized by Google

auxiliaires du laboureur. Tout à l'heure vous allez applaudir à leurs succès; vous ne voudrez pas, j'aime à le croire, vous séparer sans avoir applaudi en même temps aux efforts de ceux que leur jeunesse a momentanément éloignés du foyer domestique; ils y rentreront, soyez-en sûrs, de plus en plus pénétrés de cet esprit de sacrifice et de dévouement qui se rencontre chez vos lauréats et qui fera toujours la gloire et l'apanage de notre France bien-aimée.

Digitized by Google

# RAPPORT

DE M. BOREL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

AU NOM D'UNE COMMISSION

Composée de MM. DEVISMES, BOREL, MALBRANCHE, LAMBERT et BLAIN

—

MESSIEURS,

Sur la demande de notre président, M. le ministre de l'instruction publique a accordé à la Section de Bernay trois collections de tableaux d'histoire naturelle de Derolle. — Dans votre séance du 4 avril dernier, vous avez nommé une commission que vous avez chargée de vous faire des propositions pour la remise de ces tableaux à des écoles de l'arrondissement, et la commission m'a imposé la tâche de vous faire connaître les résultats de son travail.

Je dois vous dire d'abord la nature du don qui vous a été fait. Chaque collection comprend vingt tableaux :

Sept pour l'homme et les animaux ;

Onze pour les plantes ;

Deux pour les minéraux.

Ils présentent au moyen de dessins coloriés, en grandeur naturelle, les éléments les plus indispensables, les faits saillants et pratiques. Sur le n° 8 sont collés des spécimens de nos principaux bois industriels et une rondelle d'un jeune tronc, montrant le bois parfait et l'aubier et les couches concentriques qui font connaître l'âge de l'arbre. Aux n°s 19 et 20 sont attachés en saillie, avec de petits fils de fer, des fragments des minéraux et des métaux les plus employés. A côté

Digitized by Google

de chaque dessin ou de chaque échantillon se trouve une courte légende à l'usage des élèves. Enfin chaque collection est accompagnée d'un ouvrage, véritable manuel pratique à l'usage du maître, et au moyen duquel il pourra préparer ses leçons.

En introduisant ces tableaux dans nos écoles vous n'avez pas la prétention d'y établir un enseignement régulier de l'histoire naturelle; mais vous vulgarisez des connaissances qu'il n'est plus permis d'ignorer. A l'aide de ce cours élémentaire, les élèves connaîtront les organes de la respiration et de la circulation du sang; ils sauront comment ils digèrent; ils étudieront la structure et le développement des graines et des plantes, ainsi que les usages des matériaux que le sol nous fournit.

Que de préjugés aussi peuvent être détruits! C'est l'occasion d'apprendre qu'un hibou dévore à lui seul autant de rats et de souris que plusieurs chats ensemble : dès lors il ne nous porte pas malheur puisqu'il nous rend service, et l'ignorant, qui le tue et qui le cloue à la porte de sa grange ou de sa cour, expose à l'air ou au soleil une chair bientôt corrompue, dont se repaissent les mouches charbonneuses: elles iront ensuite le piquer lui et sa famille, châtiment mérité par un maladroit qui tire sur ses troupes. Les passereaux se nourrissent particulièrement de chenilles, de vers et d'insectes: alors il ne faut plus détruire les nids et les œufs; une couvée de mésanges consomme à elle seule plus de 600 chenilles par jour. Jugez donc quel pillage elles empêchent! Si ces oiseaux becquètent quelques-uns de nos fruits ou mangent un peu de notre grain, n'est-ce pas le juste salaire qui appartient à de si précieux gardiens de nos récoltes? Enfin, quand les enfants auront compris que les êtres inférieurs ont comme nous des organes et des besoins, qu'ils sont sensibles à la douleur, ils apprécieront sans doute qu'un animal bien nourri, tenu proprement et traité avec douceur, dure plus longtemps, rend plus de services ou s'engraisse plus vite; et

Digitized by Google

ils seront amenés tout naturellement à traiter avec bonté les animaux domestiques, à ne pas leur demander un travail au-dessus de leurs forces, et à éviter des souffrances inutiles à ceux que nous voulons détruire ou que nous sacrifions à nos besoins. Or, la compassion pour les animaux est un acte de justice qui rend l'homme meilleur pour ses semblables.

En outre, Messieurs, l'instruction proprement dite, qui se communique par l'enseignement du maître et qui s'acquiert par le travail de l'élève, comprend une partie essentielle, dont on s'occupe malheureusement trop peu : c'est l'éducation de l'esprit. Est-ce que l'instrument, qui met en œuvre les idées, nous est donné tout formé ? N'est-il pas indispensable de l'exercer et de le perfectionner tout d'abord ? C'est à l'instituteur, au début des études, par une série d'exercices choisis et gradués, d'amener peu à peu ses élèves à bien voir, à observer, à décomposer méthodiquement un tout en ses parties, à remonter des détails à l'ensemble, à réfléchir, à comparer, à juger, à raisonner, à rendre leurs pensées en termes clairs et justes. C'est ainsi qu'on forme des hommes de bon sens. Alors l'intelligence qui sait déjà discerner, combiner, approfondir, se joue des abstractions de la grammaire et de l'arithmétique ; et l'étude a perdu toute son aridité, parce que la tâche n'est jamais au-dessus des forces de celui qui doit l'exécuter. Or, la matière de ces exercices, qui forment comme une sorte de gymnastique intellectuelle, ne peut être prise par l'instituteur que dans des choses familières à ses écoliers, ou parmi des objets à leur portée, tangibles ou visibles, ou au moins qui puissent tomber sous un de leurs sens. C'est pourquoi l'enseignement par l'aspect donne de si excellents résultats : il dispense le maître d'explications et de descriptions souvent incomplètes et toujours mal comprises. Et l'étude de la nature, qui agrandit les idées et qui élève l'âme, est éminemment propre à cet objet.

En introduisant ces tableaux d'histoire naturelle dans les

Digitized by Google

écoles, la Section de Bernay fait pénétrer parmi nos populations des idées saines, elle contribue à détruire les préjugés, elle prépare les enfants à l'étude de l'agriculture, et elle fournit aux bons instituteurs des matériaux pour travailler à l'éducation de l'intelligence, si généralement négligée, et dont l'absence produit tant d'esprits faux et superficiels.

Nous considérons ces trois collections comme une première annuité qui nous est remise cette année : Notre président obtiendra sans doute de M. le ministre de l'instruction publique que cette faveur nous soit continuée encore quelque temps, jusqu'à ce que nos distributions, les dons des particuliers et les achats des communes aient pourvu toutes les écoles de l'arrondissement.

La commission a jugé convenable de limiter aux deux cantons de Beaumesnil et de Beaumont le choix des trois écoles qui doivent recevoir les trois collections, et de prendre pour base d'appréciation les résultats des concours de cette année.

M. l'inspecteur d'académie a bien voulu, sur la demande de M. Devismes, mettre à notre disposition un extrait certifié par lui des tableaux d'examen. De plus il exprime, dans sa lettre d'envoi, sa gratitude à la Section de Bernay pour la nouvelle marque d'intérêt qu'elle donne à l'instruction primaire du département.

Le canton de Beaumesnil n'a présenté qu'un aspirant au certificat d'études, lequel n'a pas été reçu.

Le canton de Beaumont ayant obtenu des succès assez notables (onze certificats), nous avons trouvé équitable d'accorder deux collections au canton de Beaumont et une seule au canton de Beaumesnil.

L'école de Beaumontel ayant obtenu la moyenne la plus élevée de tout l'arrondissement était désignée pour recevoir la première collection. Vient ensuite l'école de Barc. — La troisième collection, d'après les renseignements fournis par

Digitized by Google

M. l'inspecteur primaire de Bernay, serait accordée à l'école de Beaumesnil.

La commission vous propose donc à l'unanimité de remettre ces trois séries de tableaux aux trois écoles dont les noms suivent :

1° Ecole de Beaumontel, instituteur Damois ;
2° Ecole de Barc, instituteur Matte ;
3° Ecole de Beaumesnil, instituteur Delaplace.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR

# L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

PRÉSENTÉ

PAR M. L. LOUTREUL

Président de la Société d'horticulture de Lisieux.

—

A l'occasion des assises du Concours agricole tenues, cette année, à Beaumesnil, par la Société libre d'agriculture de l'Eure (Section de Bernay), une exposition de produits horticoles exclusivement réservée aux cantons de Beaumesnil et de Beaumont-le-Roger, avait été annexée à l'ensemble des concours qui devaient avoir lieu le 19 septembre en cette localité.

Une gracieuse invitation m'avait appelé à faire partie du jury chargé d'examiner les produits présentés, et d'en juger le mérite.

Avec l'assistance bienveillante de M. le comte de Maistre et de M. Lambert, nous avons procédé, vers quatre heures, à ce travail que rendait facile et rapide le petit nombre d'exposants qui avaient répondu à l'appel des membres de la commission d'organisation.

Les arceaux gigantesques de verdure qui forment une entrée seigneuriale au château, remarquable modèle de l'architecture de la fin du XVII^e^ siècle, abritaient de leur ombrage les collections exposées.

Les lots eussent eu, à notre avis, un emplacement moins vaste et surtout moins élevé, cela eût produit un tout autre effet, plus favorable à leur présentation.

Digitized by Google

Néanmoins, nous devons tenir compte aux organisateurs de leur zèle et de leur dévouement, et surtout les remercier ici de leur affectueuse hospitalité et de leur si aimable accueil.

Ce rapport succinct ne mentionnera que les exhibitions les plus saillantes et les plus dignes d'être signalées.

M. Fleury, jardinier chez M. Meuret, à Beaumont-le-Roger, possédait un magnifique lot de légumes, qui lui a valu, à juste titre, la plus haute récompense affectée à cette section du programme, c'est-à-dire une médaille d'or offerte par M. le comte de Maistre.

L'assortiment de produits maraîchers soumis à l'examen des jurés par M. Rivière, jardinier à Beaumont-le-Roger, offrait un bon conditionnement et provenait d'une culture soignée.

M. Duval, jardinier à Beaumontel, avait formé un apport de légumes qui eût certainement valu à son propriétaire plus qu'une mention honorable, s'il eût été aussi complet, aussi bien soigné que ceux de ses concurrents.

Je mentionnerai en passant la petite exposition des élèves de l'école de Beaumesnil, et je dirai quelques mots de l'herbier agricole de M. Delaplace, leur directeur.

Compris dans une section se rattachant plus spécialement à l'agriculture, cet herbier ne doit pas figurer dans l'appréciation du jury horticole; mais je saisis cette occasion pour féliciter cet estimable instituteur des soins intelligents qu'il continue à donner à un travail qui comprend, indépendamment des plantes fourragères essentielles, celles qui, par leurs bonnes ou leurs mauvaises qualités, doivent intéresser l'agronome, le cultivateur et l'éleveur.

Dans la section fruitière, aucun lot ne nous ayant paru mériter la médaille d'or, nous avons cru devoir donner un second prix, c'est-à-dire une médaille d'argent à M. Fleury, susnommé, et une mention honorable à M. Benard, maire de Beaumesnil.

Digitized by Google

Il n'en a pas été de même pour la partie florale dans laquelle nous avons pu admirer une magnifique exhibition de plantes de serre et de plantes à feuillage ornemental.

C'est M. Brunet, jardinier chez M. le comte de Maistre, à Beaumesnil, qui a cultivé ces végétaux.

La liste exacte des sujets soumis à notre vue ne m'est pas présente, mais je dois signaler de fort beaux Caladiums hybrides, des Broméliacées, des Musacées, entre autres un Musa discolor portant un régime, quelques fougères de taille et de *facies* différents, dont la verdure fraîche et tendre le dispute à l'extrême élégance du feuillage, diverses espèces de Maranta, Trades cantia, à côté de Ficus elastica, Rubiginosa, de Curculigo recurvata, et d'une foule de plantes de serre chaude, dont la bonne disposition formait un ensemble très-bien compris.

Inutile de dire que la plus haute récompense de la section, une médaille d'or, a été accordée par acclamation à M. Brunet.

A M. Petit, jardinier chez M^me^ de Montenol, à Barquet, est revenu le second prix pour ses corbeilles de Zinnias, Reines marguerites et autres fleurs coupées, et à M^me^ Martin, de Beaumont-le-Roger, une mention honorable pour ses bouquets à la main, que j'eusse préférés d'un poids plus léger; du reste, leur agencement et l'harmonie des couleurs en faisaient un joli motif de concours.

Il est de mon devoir de faire une mention toute particulière des fleurs coupées de M. E. Martin, jardinier chez M. le comte de Boisgelin, à Beaumont-le-Roger, et de l'apport de légumes et de produits maraîchers de M. Charpentier, jardinier à Lisieux; l'un et l'autre de ces lots avaient été mis par leurs présentateurs *hors concours;* ils étaient très-remarquables et eussent certainement mis les membres du jury dans un sérieux embarras pour les classer selon leur véritable mérite.

Je ne terminerai pas ce rapport sans manifester de nouveau

Digitized by Google

aux organisateurs du Concours de Beaumesnil tous mes sentiments de gratitude pour le cordial et aimable accueil qu'ils m'ont fait, et la vive satisfaction que j'ai éprouvée de me trouver encore une fois à côté d'une grande partie des membres d'une Société avec laquelle je me ferai un devoir et un honneur de continuer d'excellentes relations, nées dans une autre commune, et dont les féconds résultats s'accentuent tous les jours.

Digitized by Google

# RAPPORT

ADRESSÉ A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

PAR M. LE BARON DE FORVAL

—

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la destination qui a été donnée à la médaille d'argent que vous avez bien voulu mettre à notre disposition, et dont nous sommes profondément reconnaissants, pour être décernée au nom de la Société des Agriculteurs de France, à l'un des principaux lauréats du Concours agricole qui a eu lieu, à Beaumesnil, le 19 septembre dernier.

Une des branches les plus importantes de la production agricole en Normandie, est, vous le savez, Monsieur le Président, la culture du pommier et la fabrication du cidre.

Depuis l'établissement des chemins de fer, cette industrie a pris un développement considérable, comme conséquence des facilités qui nous sont offertes pour le transport, non-seulement des pommes dont un nombre considérable d'hectolitres est expédié pour des destinations éloignées, mais aussi du cidre dont l'usage s'établit à Paris dans des proportions qui augmentent sensiblement chaque année.

Je pourrais même ajouter sans crainte de voir mon assertion contestée, qu'au fur et à mesure de l'ouverture de nouvelles lignes ferrées, les pépinières prennent une plus grande extension ; que la plantation du pommier est plus considérable et mieux entendue, et que la fabrication du cidre est aussi l'objet de plus de soins. Le pays voit en effet dans cette culture un avenir assuré de richesse, surtout sur les terrains médiocres et produisant peu de céréales, tandis que le

Digitized by Google

pommier y prospère et donne des fruits d'excellente qualité.

Il résulte de renseignements statistiques puisés à bonne source qu'en 1840, les 25 départements français qui produisent le cidre ont donné 11,455,000 hectolitres de cidre évalués ensemble à 84,800,000 francs.

Nos cinq départements normands sont entrés pour plus de moitié dans cette production générale, puisqu'ils ont fourni 6,655,000 hectolitres vendus 46,400,000 francs.

Depuis lors, cette production a beaucoup augmenté et prend des proportions qui permettent de sérieusement espérer que, lorsque les arbres plantés depuis 30 ans seront en plein rapport, le rendement dans un avenir peu éloigné pourra s'accroître de moitié.

Nous avons donc pensé, Monsieur le Président, entrer complétement dans les vues de votre grande Société, en vous signalant cette marche régulièrement progressive de l'une des branches si importantes de notre industrie agricole.

Aussi, avec la conviction de l'avenir certain réservé au cidre, ainsi que de l'intérêt qui s'attache à encourager tout progrès qui tend à ce but, et après avis unanime du jury chargé de l'examen des produits agricoles, la médaille d'argent, grand module, offerte par la Société des Agriculteurs de France, a été décernée à titre de médaille d'honneur par MM. le duc de Broglie et Barbié du Bocage, deux de vos délégués, à M. Henry Quevilly fils, propriétaire à Beaumesnil, *pour son mode spécial de fabrication du cidre, pouvant offrir de nouveaux débouchés.*

M. Quevilly, associé comme chimiste à une importante fabrique de produits chimiques a déjà, bien que jeune encore, collaboré à l'ouvrage « *sur le cidre* » publié par MM. de Boutteville et Hauchecorne et récompensé par votre Société.

Ses cidres ont encore été l'objet de flatteuses récompenses au Concours de Saint-Lô en 1874, et tout récemment au Concours de Granville, en un mot, dans le pays normand et

Digitized by Google

par des jurés normands, excellents appréciateurs des richesses de notre sol.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de mettre sous vos yeux, aussi brièvement que possible, le mode de fabrication au moyen duquel M. Quevilly est parvenu le premier en France à améliorer notre boisson normande et à l'emprisonner dans des bouteilles champenoises sous le nom de Champagne normand pour le poiré, et de Tisane normande pour le cidre de pommes.

M. Quevilly n'emploie que des fruits parfaitement mûrs et de premier choix. Après avoir été soumis au pressurage et à une fermentation régulière à l'abri de toute variation atmosphérique, le liquide est soutiré et collé par un procédé particulier, qui, tout en n'introduisant dans le cidre aucun élément étranger à sa composition, le débarrasse néanmoins des dépôts flottants, germe de fermentation secondaire.

Mise en bouteille, selon la méthode champenoise, cette boisson qui est excellente peut se conserver dix ans.

Si j'ai dépassé les limites du court exposé réclamé par votre lettre du 29 avril dernier, soyez assez bon, Monsieur le Président, pour vouloir bien trouver mon excuse dans le grand intérêt que j'attache à la production du cidre dans le canton que j'ai l'honneur de représenter.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Signé :* A. DE FORVAL,

Président de la Commission d'organisation du Concours de Beaumesnil, membre du Conseil général et de la Commission départementale de l'Eure.

Grandchain, le 14 octobre 1875.

---

Digitized by Google

# LISTE DES RÉCOMPENSES

—

## CONCOURS ENTRE LES INSTITUTEURS DES CANTONS DE BEAUMESNIL ET DE BEAUMONT-LE-ROGER

Une collection de vingt tableaux pour l'enseignement primaire des sciences naturelles, offerte par M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, est accordée à chacune des trois écoles dont les noms suivent :

École de Beaumontel, instituteur M. Damois ;
— Barc, — M. Matte ;
— Beaumesnil, — M. Delaplace.

## CONCOURS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

*Prime d'honneur* (200 fr. avec une médaille d'or et un ouvrage offerts par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Aroult, cultivateur à Gisay-la-Coudre.

*Prime du canton de Beaumesnil* (100 fr. avec une médaille d'argent et un ouvrage offerts par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Amand Buisson, cultivateur au Noyer-en-Ouche.

*Prime ex æquo du canton de Beaumont-le-Roger* (100 fr. avec une médaille d'argent et un ouvrage offerts par M. le ministre de l'agriculture et du commerce), M. Hervieu fils, cultivateur à Beaumontel ; M. Ramier, cultivateur à Écardenville-la-Campagne.

Une médaille d'argent est accordée à M. Lecorné, régisseur du château de Beaumesnil, pour la bonne tenue de ses pépinières.

## CONCOURS DE DOMESTIQUES

### CANTON DE BEAUMESNIL

1re *Prime* (50 fr. avec une médaille de bronze), Louis Gastine, domestique chez M. Amand Buisson, cultivateur au Noyer, 43 ans de services ruraux dans la même famille. — 2e *Prime* (40 fr. avec une médaille de bronze), Joseph Jouvin, berger chez M. Denis Duval, à Landepereuse, 31 ans de services ruraux dans la même maison. — 3e *Prime* (30 fr. avec une médaille de bronze), Jules-Alexandre Gobbe,



Digitized by Google

journalier à Beaumesnil, 60 ans de services ruraux dans la même maison. — *4e Prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Isidor Boisguérin, charretier chez M. Basset, à Saint-Pierre-du-Mesnil, 21 ans de services ruraux dans la même ferme.

Une médaille de vermeil est accordée à Hyacinthe Lahupe, servante chez M. Jean-Baptiste Bicherel, aux Jonquerets, 21 ans de services ruraux dans la même maison. — Une médaille de bronze est accordée à Victor Lechardeur, journalier à Saint-Aubin-le-Guichard, 20 ans de services ruraux dans la maison Jouvin.

CANTON DE BEAUMONT-LE-ROGER

*1re Prime* (50 fr. avec une médaille de bronze), Alexandre Vincent, domestique à la Rivière-Thibouville, 50 ans de services ruraux dans la famille Loisel. — *2e Prime* (40 fr. avec une médaille de bronze), Pierre-Louis Dumoutier, charretier chez M. Courtillet, à Beaumont-le-Roger, 43 ans de services ruraux dans la même maison. — *3e Prime* (30 fr. avec une médaille de bronze), Victor Caillot, domestique chez Mme veuve Chouel, à Beaumont-le-Roger, 36 ans de services ruraux dans la maison. — *4e Prime* (20 fr. avec une médaille de bronze), Exélie Bréant, servante chez M. Noël, de Verneuil, propriétaire à Combon, 31 ans de services ruraux dans la même maison.

Une médaille de bronze est accordée à Rosalie Parey, domestique chez M. Deschamps, cultivateur à Écardenville-la-Campagne, 20 ans de services ruraux dans la même maison. — Une médaille de bronze est accordée à Michel-Élysée Thomas, domestique de ferme chez M. Blard, cultivateur à Beaumontel, 14 ans de services ruraux dans la même maison.

**CONCOURS DE BESTIAUX**

Taureaux. — *1re Prime* (100 fr. et 15 fr. pour le bouvier), M. Roussel, cultivateur à Sainte-Opportune-du-Bosc. — *2e Prime* (une médaille de vermeil), M. Aroult, cultivateur à Gisay-la-Coudre.

Vaches laitières. — *1re Prime* (50 fr. et 10 fr. pour le bouvier), M. Dodon, cultivateur à Landepereuse. — *2e Prime* (une médaille de vermeil), M. Aroult, cultivateur à Gisay-la-Coudre.

Génisses. — *1re Prime* (40 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Aroult, cultivateur à Gisay-la-Coudre. — *2e Prime* (une médaille de vermeil), M. Basset, cultivateur à Thevray.

Béliers. — (Une prime de 60 fr. et 5 fr. pour le berger), M. Goubert, cultivateur à la ferme de la Vacherie, à Barquet. — *Mention honorable*, M. Basset, cultivateur à Thevray.

Digitized by Google

Brebis. — (Une prime de 60 fr. et 5 fr. pour le berger), M. Piéton, cultivateur à Ajou. — *Mention honorable*, M. Basset, cultivateur à Thevray.

Verrats. — (Une prime de 30 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Aroult, cultivateur à Gisay-la-Coudre.— *Mention honorable*, M. Buisson, cultivateur au Noyer.

Truies. — (Une prime de 30 fr. et 5 fr. pour le domestique), M. Buisson, cultivateur au Noyer. — *Mention honorable*, M. le comte de Maistre, propriétaire au château de Beaumesnil.

*Primes offertes par les habitants de Beaumesnil et par MM. de Broglie, Prétavoine, de la Ronciére-le Noury, de Salvandy, députés à l'Assemblée nationale; Sers, préfet de l'Eure; Richard de Lavallée, sous-préfet de l'arrondissement de Bernay; Join-Lambert, de Forval, Simon, de Chambray, conseillers généraux; de Maistre, propriétaire à Beaumesnil; Pierre Sement, président du tribunal de commerce; de Bojano, directeur général de la compagnie* le Soleil; *Piéron, receveur particulier; Loisel, Panthou, conseillers d'arrondissement :*

### CONCOURS DE CHEVAUX DE TRAIT

*1re Prime* (80 fr. et 10 fr. pour le domestique, avec une médaille d'argent), M. Hermier, cultivateur au Plessis-Sainte-Opportune. — *2e Prime*, (10 fr. et 5 fr. pour le domestique, avec une médaille de bronze), M. Dodon, cultivateur à Landepereuse. — *Mention honorable*, M. Delarue, propriétaire à Beaumont-le-Roger.

### CONCOURS DE JUMENTS POULINIÈRES

*1re Prime* (80 fr. et 10 fr. pour le domestique, avec une médaille de vermeil), M. Marais, cultivateur à Beaumontel. — *2e Prime* (20 fr. et 5 fr. pour le domestique, avec une médaille de bronze), M. Domnesque.— *Mention honorable*, M. Marais, cultivateur à Beaumontel.

### INSTRUMENTS AGRICOLES

*1er Prix* (médaille d'or), M. Aroult, cultivateur à Gisay-la-Coudre, pour sa belle collection d'instruments agricoles. — *2e Prix* (médaille de vermeil), M. Dumoutier, de Barquet, pour sa machine à battre.— *3e Prix* (médaille d'argent, grand module), M. Auguste Legrain, de Barquet, pour sa machine à battre.— *4e Prix* (médaille d'argent, petit module), M. Dudouis, taillandier à Beaumont-le-Roger, pour son exposition de

Digitized by Google

taillanderie agricole. — *5e Prix* (médaille de bronze), M. Goubert, cultivateur à la ferme de la Vacherie, pour sa pompe à purin. — *6e Prix* (médaille de bronze), M. le comte de Maistre, pour sa collection d'instruments agricoles. — *Mentions honorables*, M. Alexandre Bertrand, à Beaumont-le-Roger, pour son exposition de briques ; M. Alphonse Paulmier, à Beaumont-le-Roger, pour son exposition de maçonnerie ; M. Léopold Paulmier, à Beaumont-le-Roger, pour un cadre en ciment ; M. Albert Lefort, à Beaumont-le-Roger, pour son pavage avec du béton ; M. Amand Trouvé, à Beaumont-le-Roger, pour son exposition de maçonnerie.

Une mention honorable (hors concours) a été accordée à M. Dufour, d'Évreux, pour son extirpateur-semeur. — Une médaille de vermeil est accordée à M. Pierre Guérin, charretier chez M. Aroult, à Gisay-la-Coudre, pour l'habileté avec laquelle il conduit une moissonneuse.

### PRODUITS AGRICOLES

*Médaille d'honneur* (en argent), offerte par la Société des Agriculteurs de France, M. Henri Quevilly, de Beaumesnil, pour son mode particulier de préparation du cidre pouvant ouvrir de nouveaux débouchés. — *1er Prix* (médaille d'or), M. Aroult, de Gisay, pour un bel ensemble de produits. — *2e Prix* (médaille de vermeil), M. Leclerc, de Fontaine-la-Soret, pour ses expériences utiles. — *3e Prix* (médaille de vermeil), M. le comte de Maistre, à Beaumesnil, pour un bel ensemble de racines. — *4e Prix* (médaille d'argent), M. le docteur Lhomme, à Beaumesnil, pour sa belle avoine. — *5e Prix* (médaille d'argent), M. Joret, propriétaire à la Rivière-Thibouville, pour ses belles betteraves. — *6e Prix* (médaille de bronze), M. Bisson, du Noyer, pour son beurre.

### PRODUITS HORTICOLES

Légumes. — *Médaille d'or*, M. Fleury, jardinier chez M. Meuret, à Beaumont-le-Roger, pour sa belle collection de légumes. — *Médaille d'argent*, M. Rivière, jardinier-maraîcher à Beaumont-le-Roger, pour son apport remarquable de légumes. — *Mentions honorables*, les élèves du cours d'horticulture de l'école de Beaumesnil : directeur, M. Delaplace ; M. Duval, jardinier-maraîcher à Beaumontel, pour son apport de légumes.

Fruits. — *Médaille d'argent*, M. Fleury, jardinier chez M. Meuret, à Beaumont-le-Roger, pour sa collection de fruits. — *Mention honorable*, M. Benard, maire de Beaumesnil, pour sa collection de fruits.

Digitized by Google

Fleurs. — *Médaille d'or*, M. Brunet, jardinier chez M. le comte de Maistre, pour sa belle collection de plantes de serre et de plantes à feuillage ornemental. — *Médaille d'argent*, M. Petit, jardinier chez Mme de Montenol, à Barquet. — *Mention honorable*, Mme Martin, à Beaumont-le-Roger, pour ses bouquets montés.

Les membres du jury signalent à l'attention des membres de la Société des apports de fleurs coupées présentées par Mr. Martin, jardinier chez M. le comte de Boisgelin, au château de Beaumont-le-Roger, et les légumes présentés par M. Charpentier, jardinier-maraîcher à Saint-Jacques-de-Lisieux : ils sont heureux d'adresser leurs félicitations et leurs remercîments à ces deux exposants hors concours.

### INSTRUMENTS HORTICOLES

*Mention honorable*, M. Rocher, coutelier à Beaumont-le-Roger, pour ses instruments servant à l'horticulture.

### CONCOURS DE LABOURAGE

*Primes offertes par toutes les communes du canton de Beaumesnil*

1er *Prix* (120 fr. et une médaille en vermeil), M. Louis Pelcot, au Noyer. — 2e *Prix* (100 fr. et une médaille d'argent), M. Constant Mérimée, à Thevray. — 3e *Prix* (80 fr. et une médaille d'argent), M. Albert Montier, au Bosc-Renoult.— 4e *Prix* (60 fr. et une médaille de bronze), M. Pierre Hamon, au Bosc-Renoult. — 5e *Prix* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Jules Piéton, à Ajou.

### ANIMAUX DE BASSE-COUR

1er *Prix* (médaille de vermeil), M. Delarue, à Beaumont-le-Roger, pour une collection de dindons et de canards. — 2e *Prix* (médaille d'argent, grand module), M. Ferdinand Aroult, à Gisay-la-Coudre, pour ses oies. — 3e *Prix* (médaille d'argent, petit module), M. Léon Legrand, de Beaumont, pour ses canards blancs. — 4e *Prix* (médaille de bronze), M. Jacques Basset, de Thevray, pour une collection d'oies et de canards blancs.

Digitized by Google

Digitized by Google

**Société libre d'Agriculture**

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

# TRAVAUX DIVERS

AGRICULTURE

## RÉPONSES

FAITES EN DÉCEMBRE 1874

## AU QUESTIONNAIRE SUR L'ENQUÊTE DU BÉTAIL

ADRESSÉ A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'EURE PAR LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

1re QUESTION. — *Quelles sont les races secondaires? leur origine, leur importance, leur utilité, leur spécialité?*

Dans la race bovine l'espèce dominante, dans le département de l'Eure, est la race dite normande renfermant l'espèce cotentine, qui en est le type primitif et pur; puis les diverses variétés de cette espèce modifiées suivant les régions où elles ont été transplantées.

Certains croisements durham avec nos vaches normandes ont produit d'excellents sujets, surtout au point de vue de la viande.

Dans le département de l'Eure on améliore les vacheries du pays par des taureaux venant du Cotentin.

La race normande est surtout appréciée par la richesse de ses productions en laitage, beurre, fromages; elle fournit

Digitized by Google

aussi à la boucherie une quantité considérable de viandes d'une qualité supérieure qui, avec les produits déjà cités, fournissent à l'alimentation du pays, de Paris, dans une forte proportion et sont encore l'objet d'une exportation importante avec l'Angleterre. En somme la race durham est très-peu répandue dans notre région et il n'y a pas lieu de le regretter.

La race ovine dominante dans l'Eure est le métis-mérinos croisé, dans la plupart des bergeries, avec la race anglaise dishley, surtout depuis quelques années, lors de la baisse des laines a la suite du libre-échange. Ce croisement a généralement satisfait, en fournissant une qualité supérieure de viande unie au plus gros volume. Quelques troupeaux presque purs mérinos existent en très-petit nombre ; et nos agriculteurs, pour remonter leurs bergeries, s'adressent généralement aux éleveurs de la Beauce (Eure-et-Loir), ou directement à Rambouillet, qui fournit à ces derniers leurs types reproducteurs purs mérinos et même les béliers dishley ou southdown élevés dans les bergeries de l'Etat.

Quelques cultivateurs au contraire tirent leurs brebis du pays de Caux (Seine-Inférieure), et les croisent avec des métis-mérinos, qui pour la plupart ont déjà du sang anglais. Ce croisement fournit des sujets grands et fortement établis, mais très-aptes à l'engraissement et ayant l'avantage de fournir un fort poids en viande.

Les produits sortant de nos bergeries sont vendus et expédiés dans certaines contrées voisines, où la nature du sol ne permet pas l'élevage, ou bien sont engraissés à 3 et 4 ans pour fournir la consommation du pays et en outre les boucheries de Rouen, Paris, etc.

La race porcine du pays est la race dite Augeronne, parce qu'elle est originaire du pays d'Auge (Calvados). Grande et forte, cette race fournit généralement d'excellents croisements avec les diverses races anglaises importées chez nous depuis nombre d'années, mais principalement depuis les

Digitized by Google

premiers concours régionaux; elle fournit aussi une qualité de viande infiniment supérieure, jointe à un poids aussi considérable, et de plus est d'un engraissement beaucoup plus facile.

La viande de porc fournit la principale nourriture en viande de nos contrées; mais une quantité très-considérable est expédiée sur Paris ou exportée en Angleterre.

2e QUESTION. — *Quels essais ont été faits pour améliorer ces races, par sélection ou par croisement? Quel développement ont pris ces essais, dans quel but étaient-ils tentés? Quels résultats ont été obtenus?*

La réponse à cette 2e question s'est trouvée tout naturellement traitée avec la première, dont elle est le corollaire. Nous y avons indiqué les moyens d'amélioration divers, soit pour revenir à la race pure, soit les divers croisements usités pour perfectionner, à certains points de vue, les races d'animaux domestiques qui nous intéressent le plus, ainsi que les résultats obtenus jusqu'à ce jour; ajoutons toutefois que pour toutes ces races ou espèces en dérivant, les améliorations ont toujours mieux réussi par une sélection intelligente de femelles accouplées ensuite avec des étalons de sang pur ou se rapprochant le plus possible du sang que l'on veut obtenir.

3e QUESTION. — *Quelles ont été l'impulsion et l'influence de l'administration centrale et de l'administration départementale, des Sociétés et Comices agricoles, et de l'initiative privée? Quels moyens ont été employés?*

L'impulsion produite par l'administration centrale, sous la forme des concours régionaux, a été d'un heureux effet, puisqu'ils nous ont fait connaître les meilleures races et espèces d'animaux et les croisements avantageux à opérer entre ces diverses espèces; mais on en a peut-être trop

Digitized by Google

abusé, en ce sens que dans notre département les résultats obtenus ne sont pas en rapport avec le nombre des concours et la masse d'argent dépensée. L'administration départementale est à peu près seule à exercer une influence sérieuse sur l'agriculture; mais les subventions, accordées chaque année par les Conseils généraux et même par le Ministère aux Sociétés d'Agriculture départementales et cantonales, ont permis à ces Sociétés et Comices d'encourager les progrès, de récompenser les améliorations intelligentes obtenues chaque année, soit au point de vue de la culture, soit au point de vue de l'amélioration des races d'animaux qui s'y rattachent; et ainsi, depuis quelques années, une heureuse impulsion a été donnée et de bons résultats ont été produits par le renouvellement annuel de concours départementaux ou cantonaux qui, occasionnant moins de déplacements et de frais aux agriculteurs, sont plus suivis que les concours régionaux et ont le grand avantage d'être plus que ces derniers à la portée de la moyenne et de la petite culture. Cette initiative individuelle et collective, agissant en dehors de l'administration, mais généralement protégée par elle, a été sans contredit la meilleure influence qui ait poussé au progrès agricole. Quelques conférences agricoles ont été faites sur divers points du département, mais elles étaient malheureusement peu suivies. L'instruction agricole, établie depuis plusieurs années dans nos écoles primaires, y est protégée et encouragée chaque année par des concours entre ces diverses écoles établis depuis trois années par les soins de la Société d'Agriculture de l'Eure.

4° QUESTION. — *Quelle influence les vacheries et les bergeries de l'État et autres institutions analogues, ont-elles exercée sur l'amélioration du bétail?*

Notre département ne possédant aucun des établissements agricoles de l'Etat, tels que : fermes-écoles, vacheries ou

Digitized by Google

bergeries, leur influence n'a pu s'y faire sentir; seulement, comme nous l'avons dit en répondant aux questions 1re et 2e, les agriculteurs plus intelligents, qui veulent améliorer leurs races d'animaux, s'adressent à ces établissements qu'ils connaissent très-bien et ils y trouvent principalement au moment des ventes annuelles un choix de reproducteurs de sang très-pur et qui conviennent très-bien à leurs besoins.

5e QUESTION. — *Quels sont les procédés d'élevage et d'engraissement généralement usités? Quels résultats ont-ils donnés? Quels sont leurs avantages et leurs inconvénients?*

L'élevage des bêtes à cornes dans les herbages est toujours employé de préférence, partout où il est possible; parce que c'est le mode qui réussit le mieux, surtout pour notre race normande, qui se développe davantage sous l'action de la liberté.

Quant à l'engraissement du bétail, il y a deux modes usités : celui qui est le plus naturel, dans de bons pâturages, où les animaux jouissent aussi de la liberté, donnent une viande incomparablement supérieure; puis l'engraissement à l'étable au moyen de racines fermentées, pulpes, résidus de bière, (là où il s'en trouve,) tourteaux, sels et même farines diverses, en y joignant des fourrages. Ce procédé est infiniment moins bon sous le rapport de la qualité de la viande; mais dans nos vastes plaines, où il y a encore très-peu d'herbages établis et où le sol arable exige de fortes fumures, l'engraissement par la stabulation offre l'avantage de fournir d'abondants fumiers au cultivateur.

La race ovine dans ce pays est généralement engraissée à l'étable et par les mêmes procédés que les bêtes à cornes; seulement, certains fermiers préfèrent donner aux moutons en graisse, au lieu de farine, une ration d'avoine ou d'orge en gerbe, chaque jour.

Les porcs, comme nous l'avons indiqué plus haut, sont

Digitized by Google

dans le département de l'Eure élevés principalement pour fournir de la viande; et l'engraissement se fait dans les fermes au moyen de racines et pommes de terre mélangées, fermentées avec diverses farines. Ils sont, comme nous l'avons déjà dit, l'objet d'un commerce considérable.

6e QUESTION. — *Quels sont les débouchés? Quelles sont les spéculations auxquelles donne lieu le commerce du bétail, soit pour la reproduction, soit pour la boucherie? Ces débouchés sont-ils avantageux ou simplement suffisants? Quels sont les principaux marchés?*

Les débouchés du commerce du bétail pour le département de l'Eure sont, en dehors de l'alimentation du pays lui-même, l'approvisionnement des grands centres voisins: Paris, Rouen, etc.; puis un excédant assez considérable est exporté en Angleterre : le tout, bien entendu, pour ce qui concerne les animaux de boucherie fournis par les trois races sur lesquelles nous nous sommes étendus.

Ces débouchés sont généralement très-avantageux pour les propriétaires; car les commerçants viennent généralement chercher nos animaux par eux-mêmes, ou par des courtiers jusque sur nos marchés les plus importants: soit, chez nous, le Neubourg, Bernay, Routot; soit, sur les marchés voisins, Rouen, Poissy, la Chapelle, la Villette, etc.

Quant aux animaux destinés à la reproduction et élevés dans ce but, ils sont en très-grande partie conservés dans les fermes pour les besoins de l'exploitation, puis engraissés, lorsqu'ils ont passé l'âge de la reproduction; et les autres sont vendus pour les contrées où l'on ne se livre pas à l'élevage. Toutefois, sous ce rapport, le commerce est beaucoup moins considérable, parce que nos animaux, malgré tous les efforts faits à cet égard, laissent encore beaucoup à désirer pour leurs formes et qualités comme reproducteurs mâles ou femelles. Au reste, il faut l'avouer pour être franc,

Digitized by Google

si nous sommes encore en retard sur ce point important, c'est que nos agriculteurs, hommes très-pratiques, sont tellement en garde contre les innovations aventureuses, qu'ils ont quelquefois de la peine à quitter leur routine, même en face de résultats acquis.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR

# L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

Organisée à Caen à l'occasion du Concours régional, en mai 1875,

PRÉSENTÉ PAR M. LAPELTEY

HORTICULTEUR A ÉVREUX, DÉLÉGUÉ DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

La Société d'horticulture du Calvados faisait cette année une exposition d'horticulture, en même temps qu'avait lieu le concours régional agricole.

Le jury chargé d'attribuer les récompenses aux produits horticoles était composé des délégués des sociétés correspondantes. C'est à ce titre, Messieurs, que je me rendis à Caen le 29 mai dernier ; je viens vous rendre compte de la mission qui m'a été confiée.

L'emplacement de l'exposition, située en face de la Préfecture, se trouvait en tête des promenades où se tenait le concours régional. D'un terrain vague et inculte, les organisateurs avaient su faire un charmant jardin, orné de rochers avec jets d'eau, et d'un grand nombre de belles plantes offertes pour la décoration par les membres de la Société et le jardin botanique.

Autour des clôtures, des tentes habilement disposées abritaient des massifs où les exposants pouvaient placer leurs produits à l'abri d un soleil ardent et d'une température desséchante.

Le jury, composé de délégués des sociétés correspon-



Digitized by Google

dantes, de membres de la Société d'horticulture de Caen et d'horticulteurs choisis par les exposants, nomma à l'unanimité M. Louis Neumann, délégué de la Société centrale d'horticulture de France, pour président ; c'est dire qu'avec une telle autorité en matière horticole les opérations furent conduites sûrement et rapidement.

Le concours de légumes était remarquable par la beauté des produits. Citons d'abord M. Collette, maraîcher à Caen, pour un magnifique lot de choux-fleurs d'une grosseur et d'une blancheur très-rares en cette saison, et des melons non encore arrivés à leur maturité, mais d'une belle venue et cultivés en grande quantité.

Ensuite M. Levée, aussi maraîcher à Caen, exposait un ensemble de légumes très-variés, qui annoncent un travail bien soigné ; c'est à son établissement qu'a été accordé le prix de la ville de Caen, pour la bonne tenue et l'abondance des produits cultivés pour l'approvisionnement du marché.

Le lot de M. Buhot, jardinier à l'Hôtel-Dieu, se distinguait par plusieurs variétés de haricots verts, si rares au mois de mai, des petits pois, des melons et la collection des bons légumes de pleine terre ; tout cet ensemble le plaçait au premier rang des exposants amateurs.

M. Godefroy, jardinier chez M. Larenaudière, à Vaudry, avait un ensemble moins complet ; mais trois variétés de beaux melons en maturité, des fraises et des champignons bien cultivés indiquent son habileté comme primeuriste.

M. Héroult, instituteur à Hamars, est un des habitués des expositions de Caen, qui répand le goût de la culture maraîchère, autant que sa position le lui permet ; son apport de légumes de saison était accompagné d'une remarquable collection de haricots et de pois secs d'un très-grand nombre de variétés étiquetées avec beaucoup de soin.

M. Touchart, membre de la Société, avait envoyé une petite couche à champignons, dans une caisse très-portative, et d'une réussite parfaite comme culture ; c'est un perfection-

Digitized by Google

nement apporté à la production de ce comestible, que chaque amateur pourra cultiver dans un espace restreint.

L'obscurité nécessaire à la végétation du champignon s'obtient en plaçant une épaisse couverture sur des cercles disposés en croix au-dessus de la caisse.

De grosses asperges prouvaient que cette culture prend toujours de l'extension.

Les fruits conservés, exposés par plusieurs amateurs, étaient d'une grande fraîcheur et assez variés d'espèces; ils attestaient le grand soin apporté généralement à la culture des arbres fruitiers et au choix des bonnes variétés.

Les exposants pour les concours de plantes de serre étaient moins nombreux que l'on n'aurait pu l'espérer dans une ville qui renferme de si beaux établissements d'horticulture ; mais si le nombre était petit, quelques collections étaient remarquables et auraient pu soutenir avec avantage une lutte plus sérieuse.

M. René Cornu, horticulteur-marchand, avait un lot très-complet, composé de plantes de serre chaude, de pélargoniums à grandes fleurs, inquinants et zonales, de verveines, de rhododendrons et d'azalées de l'Inde, toutes plantes bien cultivées ; mais ce qui attirait surtout les amateurs, c'était un yucca de pleine terre à feuilles panachées et un très-remarquable apport de bégonias bulbeux fleuris.

M. Paas, horticulteur au Havre, concourait avec des géraniums à feuilles panachées ; ces plantes, très-jolies et encore peu connues, formeront de magnifiques massifs de pleine terre par la grande variété des couleurs de leur singulier feuillage. Cet habile horticulteur exposait aussi une collection de primevères de la Chine, à fleurs doubles, bien variées et d'une grande fraîcheur ; c'était une sérieuse difficulté à vaincre que de conserver jusqu'en juin ces plantes si fragiles au soleil.

M. Pelpel, marchand grainetier à Caen, avait fait un très-bel apport de renoncules bien fleuries et très-variées ; c'est

Digitized by Google

une de ces rares collections que l'on ne trouve plus guère que dans le Calvados, et surtout chez ce spécialiste.

Un seul lot de calcéolaires assez variées était exposé par M. Gallimas, jardinier chez Mme Jobert, à Mathieu, près Caen.

Pour terminer la liste des concours de plantes fleuries, il ne me reste qu'à mentionner deux collections de roses fleuries d'un bon choix de variétés, quelques bouquets à la main très-bien montés et des jardinières d'appartement d'une bonne composition.

L'exposition des conifères et arbustes de pleine terre était aussi complète que possible. M. Bricon, pépiniériste à Caen, remportait le premier prix avec un magnifique lot de conifères, dont quelques-uns encore fort rares, et une collection d'arbustes de pleine terre; ses pépinières, que j'ai parcourues, renferment aussi un grand nombre d'arbres fruitiers de jardin et de plein champ, bien cultivés.

MM. Levavasseur et fils, pépiniéristes à Ussy, concouraient avec une collection de conifères aussi complète et savamment étiquetée; leur culture spéciale, que j'ai visitée l'année dernière, consiste surtout dans la multiplication en très-grande quantité des arbustes d'ornement et des plants forestiers pour reboisement. Le troisième et dernier concurrent était M. Letellier, pépiniériste à Caen, qui exposait quelques bons spécimens d'arbustes et de conifères; son établissement, de nouvelle formation, dirigé avec soin, pourra lutter avec succès dans les prochains concours.

Il me reste à parler de l'industrie horticole qui se perfectionne toujours et rend le travail plus facile et souvent plus économique. Je citerai particulièrement M. de Vandœuvre, ingénieur civil à Asnières, pour un thermosiphon; cet appareil, muni de deux réservoirs à charbon placés de chaque côté de la chaudière, s'alimente seul pendant une durée moyenne de quinze heures; c'est une économie de surveillance bien précieuse; en même temps que par la disposition des grilles qui permettent aux cendres de tomber sans former de mâchefer,



Digitized by Google

il y a une plus grande formation de chaleur, et par conséquent économie d'une grande quantité de combustible ; ce système facilitera beaucoup le chauffage des serres et pourra même, en beaucoup de circonstances, être employé avec avantage dans l'industrie.

M. Delaunay, coutelier à Bernay, avait apporté un de ces lots de coutellerie horticole qu'il sait si bien améliorer, tout en maintenant des prix modérés et qui lui valent des récompenses à tous les concours.

Une élégante exposition de statuettes, vases et poteries en terre cuite, par M. Comptet, fabricant à Caen, ornait le jardin de l'exposition par ses nombreux modèles. Un spécimen de briques à bordures attirait surtout les amateurs par l'élégance des formes.

Les concours d'industrie horticole étaient complétés par les expositions :

De MM. Louet frères, à Issoudun, pour des fils de fer galvanisés et filés en cordes très-solides ;

De M. Michaux, constructeur à Asnières, pour une serre en fer très-solidement montée ;

Et de M. Beaume, fabricant à Boulogne-sur-Seine, pour ses pompes d'arrosement perfectionnées dans le montage, qui permet un nettoyage facile des soupapes de retenue.

Je termine, Messieurs, cet exposé par de sincères remercîments aux membres de la Société d'horticulture du Calvados, pour l'aimable et cordial accueil qu'ils ont fait aux membres des Sociétés correspondantes.

Digitized by Google

—

# NOTE

SUR

# LA CATHÉDRALE D'ÉVREUX

LUE A LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 15 MARS 1874

PAR M. L'ABBÉ LEBEURIER, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

—

MESSIEURS,

La cathédrale d'Evreux n'est pas seulement un superbe édifice, la principale gloire de notre cité; elle présente encore un très-haut intérêt au point de vue de l'histoire de l'art, parce qu'elle renferme d'importants spécimens d'architecture de chaque siècle, depuis le onzième jusqu'au dix-septième.

Les arcades des deux dernières travées de la nef, du côté du transept, appartiennent à une cathédrale du XI^e^ siècle, qui avait été dédiée en 1072 par le célèbre Lanfranc, archevêque de Cantorbéry.

L'édifice ne vécut pas 50 ans et fut incendié en 1119 par l'ordre d'Henri I^er^, roi d'Angleterre, qui faisait alors le siége de la ville. L'évêque d'Evreux, Audin, était dans le camp anglais, et il consentit à la ruine de sa cathédrale à condition que le roi la reconstruirait de ses propres deniers.

Henri I^er^ exécuta fidèlement sa promesse; il donna de grandes sommes à Audin pour relever l'édifice, et obtint du pape Honoré II, en 1126, l'absolution solennelle du sacrilége qu'il avait commis.

Les arcades des cinq premières travées de la nef appar-

Digitized by Google

tiennent à cette cathédrale du XII^e^ siècle. On voit même encore aujourd'hui au-dessus du vestibule, dans la tribune de l'orgue, une travée entière conservée jusqu'à la naissance de la voûte ou du lambris qui en tenait lieu.

Au-dessus des arcades inférieures règne sur un mur plein une arcature composée d'arcs à plein cintre qui s'entre-croisent et portent sur des colonnes. Les entre-colonnements sont ornés de fleurons et de figures grotesques d'un style imposant. Au-dessus de l'arcature s'ouvraient de larges fenêtres à plein cintre aujourd'hui bouchées. Une voûte aussi à plein cintre, dont il ne reste aucune trace, ou peut-être un lambris plat, couvrait la nef. Cette dernière hypothèse expliquerait la fréquence des incendies et la gravité de leurs résultats.

La cathédrale d'Audin et d'Henri I^er^ ne dura que 69 ans. En 1195, Philippe-Auguste, irrité de l'odieuse trahison de Jean-sans-Terre, qui avait fait massacrer 300 français en garnison à Evreux, s'y rendit précipitamment avec une partie de son armée. Le château d'Evreux étant encore dans ses mains, il pénétra promptement dans la ville, et à son tour il fit passer au fil de l'épée les Anglais et les bourgeois, incendia les édifices et en particulier la cathédrale.

Le traité du Goulet (22 mai 1199) termina définitivement la guerre. Evreux et son comté furent cédés à la France, comme dot de Blanche de Castille mariée à Louis, fils aîné du roi. De grands biens dans le comté (entr'autres Acquigni et Aunay) furent donnés par Philippe-Auguste à son plus intime conseiller, Barthélémi de Roye, et un parent de Barthélémi, Robert de Roye, occupa le siége d'Evreux, de 1202 à 1203.

Quoique le roi de France n'ait pas manifesté les mêmes scrupules qu'Henri I^er^, et que l'histoire ne mentionne point d'absolution de sacrilége donnée par le pape, il est impossible d'admettre qu'à une époque, où la foi religieuse était si puissante, Philippe-Auguste ne se soit pas empressé de

Digitized by Google

réparer le mal qu'il avait fait. Evreux, d'ailleurs, était devenue une ville française souvent visitée par le roi dont la présence y est constatée par des signatures de chartes en 1200, 1203, 1206, 1207, 1211 et 1218. De plus, la reconstruction de la cathédrale, pendant l'épiscopat de Robert de Roye (1202 et 1203), est prouvée par ce fait que le prélat obtint du pape Innocent III une bulle d'indulgence en faveur des fidèles qui contribuaient par leurs aumônes à cette bonne œuvre.

Nous ne pouvons douter qu'il ne s'agisse des parties hautes de la nef; car la partie inférieure n'était pas détruite et subsiste encore aujourd'hui. La nef et ses bas-côtés formaient presque toute la cathédrale, puisque le chœur du XII^e^ siècle, dont feu M. Bonnin a retrouvé les fondations, était extrêmement court. Dès lors on ne pouvait pourvoir aux besoins du culte et des fidèles qu'en se hâtant de reconstruire la partie supérieure de la nef.

Dans le cours du XIII^e^ siècle, on bâtit les chapelles de la nef que M. Viollet-le-Duc attribue au XV^e^ siècle (1). Pour m'expliquer une erreur aussi grave, je dois supposer que le célèbre archéologue a regardé ces chapelles d'assez loin et du dehors. Quand, en effet, de la place publique ou de la cour de l'évêché on regarde les chapelles à une certaine distance, tout ce qui frappe les yeux : les moulures prismatiques, la partie inférieure des contre-forts, les menaux flamboyants des fenêtres, les gables qui les surmontent, tout indique la fin du XV^e^ ou le commencement du XVI^e^ siècle. C'est qu'alors en même temps qu'on consolidait les contre-forts et qu'on arrêtait l'écartement des voûtes, on enveloppait, pour ainsi dire, toute la partie inférieure de la cathédrale,

(1) « La nef de la cathédrale d'Évreux a été bâtie vers la fin du XIII^e^ siècle sur des piles d'une église du XII^e^..... Au XV^e^ siècle, des chapelles ont été bâties entre ces contre-forts. » (*Viollet-le-Duc. Rapport lithographié au Comité des Inspecteurs généraux, séance du 27 janvier 1873*, p. 1 et 2.)

Digitized by Google

chœur et nef, d'une sorte de chemise de pierre d'une ornementation élégante et uniforme. Mais quand on s'approche pour regarder avec soin, quand surtout on examine l'intérieur des chapelles, on y retrouve encore aujourd'hui une partie des colonnettes et des arcatures du XIII^e^ siècle. En sorte, Messieurs, qu'en dehors des preuves historiques que je vais vous donner, l'état actuel de l'architecture suffirait encore pour établir ma thèse.

Dès la fin du même siècle, toujours le XIII^e^, on s'occupa du chœur. Comme on trouvait avec raison la nef beaucoup trop étroite, le chœur du XII^e^ siècle qui la continuait fut rasé, et on jeta les fondements du chœur actuel avec ses collatéraux et ses chapelles, dans des proportions en hauteur et en largeur de beaucoup supérieures à celles de la nef. Le gros œuvre du chœur était terminé à la fin du XIII^e^ siècle et les chapelles elles-mêmes l'étaient dans les premières années du XIV^e^.

La preuve de tout ce que je viens d'avancer, Messieurs, c'est que non-seulement les chapelles de la nef et celles du chœur étaient construites aux époques que j'indique ; mais leurs fenêtres étaient fermées par des verrières peintes dont beaucoup existent encore et portent leur date.

Ainsi, Jean de Meulan, qui fonda l'une des chapelles de la nef en 1261, y fit peindre assez grossièrement son image dans une verrière qui subsiste avec cette inscription : MAITRE JOHEN DE MEULENT.

Les verrières de deux chapelles des bas-côtés du chœur ont été données par Geoffroy de Bar, qui fut évêque d'Evreux de 1298 à 1299. Elles portent son écusson et sur l'une d'elles, le prélat est peint à genoux avec cette inscription : L'EVESQUE GIEFROY DONNE CESTE VERRIÈRE.

Son successeur, Mathieu des Essarts, fonda aussi deux chapelles du chœur en l'honneur de saint Louis et de saint Claude. Il leur donna des verrières qui subsistent également et il y fit peindre son image et ses armes. Bien plus, il fut

Digitized by Google

enterré, en 1310, dans le mur extérieur de la chapelle Saint-Claude, où se voit encore son tombeau.

Le cardinal Nicolas de Nonancourt qui fut inhumé, vers 1299, dans une chapelle du chœur qu'il avait fondée, y est représenté tenant une verrière avec cette inscription : NICOLAUS CARDINAL.

Enfin, dans une autre chapelle du chœur, Louis de France, qui fut comte d'Evreux, de 1307 à 1319, et Marguerite d'Artois, sa femme, sont peints sur les verrières avec des inscriptions qui les désignent. Le comte tient en sa main et présente la verrière qu'il donne à l'église.

Des vitraux, certainement de la même époque, mais qui ne portent point de date, se voient encore dans toutes les chapelles du côté sud de la nef.

Si j'ai insisté, Messieurs, sur ces preuves vraiment surabondantes, c'est qu'elles renversent le système de M. Viollet-le-Duc, qui, dans son mémoire sur les travaux de la cathédrale, attribue la reconstruction des parties hautes de la nef à la fin du XIII^e^ siècle.

Le savant écrivain revient à plusieurs reprises, dans son dictionnaire d'architecture, sur les difficultés qu'eurent à vaincre et les tâtonnements auxquels se livrèrent les architectes du moyen âge pour passer de la voûte à plein cintre à la voûte ogivale. Or, si les parties hautes de notre nef ne remontent qu'à la fin du XIII^e^ siècle, à une époque où la construction des voûtes ogivales n'était plus qu'un jeu pour les architectes de France, elles n'offrent qu'un intérêt secondaire, malgré leur belle ordonnance, la simplicité et la pureté de leurs lignes. Mais si, comme je crois vous l'avoir prouvé, elles ont été bâties dans les premières années de ce même XIII^e^ siècle, elles deviennent du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art en Normandie, et revêtent, à ce point de vue, une importance hors ligne (1).

(1) La voûte de la nef, construite après l'incendie de 1195, a pour arcs doubleaux de simples plates-bandes qui se prolongent en pieds droits jus-

Digitized by Google

Aujourd'hui, Messieurs, ces vieilles murailles, témoins pendant tant de siècles des événements qui ont ému ou passionné nos pères au point de vue de la famille, de la cité ou de la patrie ; ces murailles auxquelles se rattachent tant de grands souvenirs sont sur le point de disparaître.

Votre section des lettres a cru bon qu'une note spéciale constatât du moins leur âge et leur intérêt archéologique. Elle m'avait chargé de la rédiger : heureux serais-je, Messieurs, si je n'ai pas été trop au-dessous de la mission qui m'a été confiée.

qu'aux chapiteaux des colonnes romanes de la partie inférieure. L'ogive est peu marquée, et l'ensemble offre le plus curieux spécimen de la transition, en Normandie, de la voûte romane à la voûte ogivale.

Digitized by Google

# ÉTUDES SUR LE POUSSIN

PAR M. E. DRAMARD, MEMBRE DE LA SOCIÉTE

## PREMIÈRE ÉTUDE

Lue à la séance de la Société du 13 juin 1875.

### I

Venir après tant d'autres parler encore du Poussin, c'est choisir un thème qui peut paraître bien usé et tout près du lieu commun; il a été tant de fois écrit sur le grand peintre des Andelys! Tout au moins faudrait-il, pour dépouiller une pareille tentative de ce qu'elle a de téméraire et d'inopportun, la racheter par le mérite de considérations élevées, d'aperçus nouveaux, ou même encore par des détails pittoresques et piquants comme il est de mode parmi certains critiques d'art d'épicer leurs ragoûts. Rien de cela ne se rencontrera ici; et cependant, en dépit des avertissements de la raison, malgré l'écueil que nous entrevoyons, nous abordons ce difficile sujet. C'est qu'il nous a paru qu'à une époque où l'art et la critique à sa suite semblent s'égarer de plus en plus dans les sentiers du matérialisme, il n'est pas indifférent de rappeler le souvenir du peintre qui a été peut-être l'expression la plus haute, à coup sûr la plus raisonnée du spiritualisme dans l'art; de montrer comment autrefois un grand artiste entendait sa mission et comment il l'a remplie.

Considérant d'un autre côté le public auquel s'adressent

Digitized by Google

plus particulièrement ces études, n'avons-nous pas quelque raison de compter sur son indulgence? Si modeste que l'on soit, il ne déplaît jamais d'entendre parler bien des siens; aussi avons-nous espéré qu'en venant entretenir pendant quelques instants des compatriotes du Poussin d'une des gloires les plus chères et les plus pures de leur province, nous aurions quelque chance de nous faire écouter.

Notre dessein n'est d'ailleurs pas de refaire après tant d'autres la vie de Nicolas Poussin, vie des plus simples et des plus calmes, qui ne se prête guère à des recherches bien minutieuses, et n'est pas de nature à promettre des détails bien inattendus. Mais n'est-ce pas le propre des génies comme le sien de provoquer toujours de nouvelles appréciations, d'ouvrir à la pensée des aperçus toujours nouveaux? N'a-t-on pas écrit des volumes sur chacune des œuvres de Pierre Corneille, et n'en écrit-on pas encore aujourd'hui sur le *Corneille inconnu* (1)? Pourquoi donc ne serait-il pas permis de rendre un semblable tribut à son illustre compatriote et contemporain, aussi grand que lui dans son art, plus grand encore peut-être par le caractère? Si nombreux que soient les écrits qu'il a inspirés à ses admirateurs, hormis quelques travaux remarquables, nous n'avons guère sur lui que des biographies, qui toutes se reproduisent à peu près. Est-ce donc pourtant à dire qu'une composition du Poussin soit moins digne de faire l'objet d'une analyse approfondie qu'une scène de Corneille? Le décider témoignerait plus en faveur de notre goût pour les choses de la littérature que de notre intelligence des œuvres les plus sérieuses de l'art pictural. Car nous pensons, après d'autres plus compétents et mieux autorisés, que plus d'une des toiles du sublime maître vaut à elle seule un poème achevé; qu'elle inspire autant de pensées élevées, fait naître autant de réflexions profondes que l'épisode le plus drama-

(1) Voir l'Etude de M. Jules Levallois dans le *Correspondant*.

Digitized by Google

tique d'un chef-d'œuvre du grand tragique normand. L'idéal spiritualiste, tel est en effet le cachet du génie de notre peintre, ce qui lui doit assurer une place d'honneur parmi les plus éminents de ses confrères.

Et pourtant, cette place, en jouit-il sans conteste? Ne doit-il pas à cette qualité supérieure, que ne relèvent pas aux yeux de la foule certains mérites pittoresques et matériels, d'être en même temps un des talents les moins appréciés à leur véritable valeur, d'être souvent mis en balance par des esprits distingués, d'ordinaire excellents juges en ces questions? C'est qu'il n'est pas de ceux qui séduisent de prime abord ou qui simplement même commandent l'attention par des dehors brillants et leurs qualités extérieures, qui produisent du premier coup une impression de plaisir rapide bien que souvent fugitive. Des œuvres aussi élevées ont des qualités abstraites que la foule ne perçoit pas aisément. C'est parce qu'elle ne les découvre pas tout d'abord qu'elle passe auprès d'elles sans émotion. Rien chez lui ne sollicite le regard du spectateur indifférent, et l'aspect trop généralement terne de ses tableaux n'est pas un motif d'attraction. La faute, hélas! en est moins à lui qu'au temps dont il a été maltraité plus que d'autres qui ne le valaient pas. Il exige plus qu'une inspection superficielle. Comme le grand poëte qui vient d'être mis en regard de lui, il faut l'étudier pour le comprendre. Mais quand une fois on est entré en communion de pensée avec lui, alors on ne peut plus se détacher de ces scènes pathétiques où il l'a mise toute entière. Aussi le plus grand de nos peintres est-il loin d'être, entre tous ceux que nous pourrions compter, le plus populaire parmi nous. Est-ce à dire que ce soit un génie méconnu? Ce serait aller au delà de notre intention; pour le plus grand nombre des vrais connaisseurs le doute sur ce point ne saurait être émis. Mais l'opinion, ce juge susceptible de si singulières préventions dans tous les sens, d'engouement comme d'indifférence, ce juge, qui en somme fait les réputations et

Digitized by Google

dont relève la gloire, l'opinion professant pour le Poussin une admiration plutôt platonique que sincèrement émue, le néglige volontiers et croit avoir assez fait en lui accordant une faveur d'estime.

Voilà, pensons-nous, bien des raisons pour justifier cette étude.

Nous venons de mettre en face l'un de l'autre Corneille et Poussin et nous aurons plus d'une fois encore à les rapprocher : la France se fait gloire du premier, et certes personne, à ce propos, ne la taxera d'immodestie ou d'exagération quand elle le proclame, à la face des nations rivales dans les lettres, un des génies les plus éminents dont elle ait droit de s'enorgueillir. Quant à l'autre, elle le laisse avec quelque indifférence dans la pénombre du second plan, presque perdu au milieu des illustrations de deuxième ordre dont elle tire vanité, si l'on nous passe l'expression, plutôt par le nombre que par la qualité. C'est qu'en France, quand il s'agit de peinture, on fait trop volontiers litière des illustrations nationales au profit des gloires de l'Italie, voire même de la Flandre et de la Hollande. N'a-t-on pas été jusqu'à dire que la peinture ne date guère en France que du XVIII[e] siècle! Tandis que pour un grand nombre c'est le moment où s'ouvre une ère de décadence; pour d'autres c'est alors seulement que commencerait, avec Watteau, l'art français. « L'école française, dit W. Bürger, ne daterait-elle que de la fin du règne de Louis XIV? — Peut-être... Au XVI[e] siècle, en France, on n'aperçoit en effet que le style italien importé par André del Sarto... Au XVII[e] siècle, la fureur de l'imitation italienne est telle que Molière, le plus français des écrivains français, glorifie Mignard, « ce grand homme devenu tout romain ». L'école romaine et bolonaise de Vouet, de Mignard et de Lebrun domine si exclusivement que les meilleurs artistes indigènes s'étaient même expatriés et dénationalisés. Poussin le Normand, Claude le Lorrain, Courtois le Bourguignon, Valentin et d'autres, vivent et meurent

Digitized by Google

à Rome... Ceux qui n'ont pas la chance — d'aller à Corinthe, encore se forment-ils dans les ateliers des « princes de l'Académie de Saint-Luc, chez maître Vouet ou chez Lebrun, et en copiant Raphaël ou Poussin » (1).

Il est vrai, tout alors était à l'imitation de l'Italie, dans la littérature aussi bien que dans les arts; et, quant à ceux-ci, il est certain que c'est là qu'il fallait aller chercher des modèles, mais encore est-il que tous n'ont pas su distinguer les meilleurs. Cet engouement doit-il raisonnablement se perpétuer, et devons-nous encore à l'heure présente vivre sur des préjugés d'il y a deux siècles? L'Italie a eu deux bonnes fortunes refusées à la France, celle d'avoir conservé intactes les œuvres de ses anciens artistes, et celle d'avoir eu Vasari (2). Ajoutons qu'elle a encore eu cette fortune de pénétrer de son influence, pendant plus d'un siècle, notre littérature et nos arts. Parce que, héritière directe de la Grèce, elle a produit en ce genre avant nous des gloires devant lesquelles se sont effacées toutes les autres, sera-t-il de bon goût de ne reconnaître de génie qu'aux grands maîtres italiens? Dans l'illusion de ce paradoxe l'on confond aisément, en ce qui les concerne, l'incomparable phalange qui a illustré la première moitié du XVI^e^ siècle, avec les élèves qu'elle a laissés si loin derrière elle; et parce que notre Poussin a vécu à Rome, ce n'est pas une raison pour mettre au nombre de ceux-ci un peintre de génie, le plus français de tous nos peintres. Bien plus, pour certains esprits, et des plus fins cependant, il ne vient même qu'après eux. Quand pour mieux préciser le caractère de nos poëtes, Montesquieu établit un parallèle au moins bizarre entre eux et les peintres, il en va chercher de fort ordinaires, même de médiocres. « Je compare, dit-il, Corneille à Michel Ange, Racine à Raphaël, Marot au Corrége, la Fontaine au Titien, Despréaux au Dominiquin, Crébillon

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, t. VII, p. 257.

(2) E. Renan. *Discours sur l'état des arts au XIV^e^ siècle.*

Digitized by Google

au Guerchin, Voltaire au Guide, Fontenelle au Bernin; Chapelle, la Fare, Chaulieu au Parmesan; Regnier au Giorgion, la Motte à Rambrandt; Chapelain est au-dessous d'Albert Dürr... » (1). Pour le Poussin, il n'y songe même pas. Et, cependant, n'a-t-il pas eu sa part dans cette réaction énergique qui, au commencement du XVII^e^ siècle, se produisit contre le dévergondage de mœurs du siècle précédent. Les arts aussi bien que la littérature n'eurent qu'un but, celui de mettre en honneur une morale épurée, qu'une inspiration, celle du christianisme si compromis au milieu des cours italiennes. C'est à cette source que puisèrent Corneille et Poussin, aussi bien que Pascal et Arnauld.

Les Pays-Bas hollandais et flamands ont à leur tour excellé dans un genre de peinture bourgeoise et humoristique, où leurs peintres n'ont pas rencontré de rivaux. Deux d'entre eux ont donné à ce genre, autant peut-être au moyen de procédés relevés par l'éclat d'un coloris inimitable que par la puissance du génie, un caractère de grandeur auquel il serait injuste de ne pas rendre le plus sincère hommage. C'en est assez pour que Rembrandt et Rubens, et les écoles dont ils sont la plus solide gloire priment la nôtre de toute la hauteur où les a portés la vogue dont ils jouissent. Enfin, tandis que, pour ne pas parler des contemporains, l'Angleterre s'enthousiasme pour Reynolds; que l'Allemagne, avec plus de patriotisme que de goût, oppose Albert Dürer à Raphaël, ou Holbein à Léonard de Vinci; que l'Espagne à son tour ne jure que par Velasquez ou Murillo, chez nous, au contraire, par une sorte d'affectation d'impartialité, il est presque de bon ton, au moins dans la grande généralité du public aussi bien que chez beaucoup d'adeptes, de parler négligemment

(1) *Pensées diverses. Des Modernes.* Un autre, un jurisconsulte académicien, comparant aux grands peintres nos avocats célèbres, après une longue énumération où nous voyons Berryer mis en face de Titien, Jules Favre de Léonard de Vinci, termine ainsi : « Quant à M^e^ Dufaure, il serait le Poussin avec plus de force, Michel Ange avec moins de largeur. »

Digitized by Google

d'un artiste qui mérite, non assurément d'être placé avant tous les autres, mais au moins de marcher de pair avec quelques-uns de ceux que l'on cite parmi les plus illustres.

Il y a sans doute à cela plus d'une cause. A côté de celles qui sont contingentes et personnelles au Poussin, et que nous n'avons fait encore qu'effleurer pour y revenir plus à loisir, il y a celles que nous pourrions appeler les causes extrinsèques. La principale est la dispersion, l'expatriation des œuvres du maître. Certes, notre musée du Louvre nous en offre la réunion la plus riche qui soit, et si l'on peut rencontrer dans certaines galeries publiques de l'Europe des toiles également belles, nulle part on n'en rencontre en aussi grand nombre. Mais c'est à nos dépens que ces dernières se sont enrichies depuis près d'un siècle, c'est une perte que nous ne pouvons trop déplorer, et les collections privées de nos voisins n'ont pas eu moins de bonheur. Les galeries de la noblesse et de la haute finance étaient autrefois remplies de magnifiques peintures, dispersées à l'époque de la Révolution, et dont la majeure partie a été recueillie à l'étranger, où elle est restée. On ne réparera pas, dit à ce propos un critique des plus délicats, artiste lui-même, M. Timbal (1), on ne réparera pas ces pertes à jamais regrettables; on ne reformera plus des collections comme celle de la maison d'Orléans, comme les cabinets Choiseul, Tallard et tant d'autres. Là, on n'admirait pas seulement les productions de ces petits maîtres hollandais ou français, si fort prisés aujourd'hui; les plus grands artistes de l'Italie, Raphaël, Titien y tenaient le premier rang à côté de Rubens et du Poussin. Rien n'est plus rare à l'heure présente que d'entendre livrer ces noms illustres aux caprices des enchères, rien n'est plus difficile que d'acquérir quelque toile où ils soient écrits sans conteste. Toutefois, remarque

(1) *L'Exposition de peinture au profit des Alsaciens-Lorrains. Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1874.

Digitized by Google

le même écrivain, la récente exposition de peinture au profit des Alsaciens-Lorrains nous a causé, au sujet du Poussin, une surprise aussi agréable qu'inattendue. Le Louvre lui-même n'a rien de supérieur aux compositions que, par une bonne fortune peu facile à prévoir, on a trouvées là réunies. Le peintre s'y est montré dans toute la variété de son inspiration, jamais plus dramatique que dans ce grand *Massacre des Innocents*, où il a dépassé Raphaël par la terreur et la pitié, jamais plus suave ni plus tendre que dans cette petite *Sainte Famille*, où il mêle la gravité et la noblesse de l'art antique à la grâce pieuse et aux chastes colorations de l'école mystique.

N'oublions pas non plus que ce délaissement que nous déplorons, que ce délaissement dont le grand art souffre encore plus que notre Poussin, ne s'explique que trop encore par une autre raison où son talent n'est aussi pour rien : le luxe à la fois frivole et grossier qui, dans notre société avide des jouissances de toute sorte que peut lui offrir une civilisation matérialiste, a contraint l'art à n'avoir presque plus d'emploi lucratif, que la décoration de ses salons et de ses boudoirs. Le luxe payerait sans doute fort cher encore les tableaux du Poussin, s'il pouvait les payer, non pas pour leur beauté, mais pour leur extrême rareté, comme certaines curiosités bibliographiques qui sont sans prix, et aussi parce que cela serait du plus grand effet sur l'opinion (1). L'art s'est émietté, s'est éparpillé, et nous n'avons plus aujourd'hui que la monnaie du génie, monnaie souvent de mauvais aloi. Le plus fâcheux de ces dispositions du public n'a pas été que la gloire du Poussin en fût obscurcie, il est de l'essence du beau de ne tirer sa valeur que de soi-même, mais que ses œuvres n'ont pas été recherchées comme elles le méritent; elles n'ont pas eu, dans l'engouement souvent capricieux des amateurs, la part qui leur était due. Ne pou-

(1) Baudrillart. *Le Luxe dans la société moderne.*

Digitized by Google

vant d'ordinaire aborder les toiles, si rares dans les ventes publiques, des maîtres de l'Italie, ils se sont épris des espagnols, des hollandais, des peintres de la décadence, dont ils ont porté certaines productions à des prix insensés, et ils ont laissé les amateurs étrangers, du goût desquels ils affectent de n'avoir qu'une médiocre opinion, enrichir leurs galeries des plus éminents peintres de notre école.

Éclairée par l'investigation des faits et par la comparaison des qualités respectives des artistes, la critique, c'est-à-dire l'appréciation des œuvres de l'intelligence et des mérites particuliers de ceux qui les créent, en devient plus juste et plus féconde, elle fait une part plus équitable des qualités de chacun.

On a voulu mettre hors de pair sept grands maîtres dans l'art de peindre, comme en étant les représentants les plus parfaits, et l'on a créé pour eux une sorte de cénacle d'où l'on a systématiquement exclu tous les autres. Ces sortes de jugements procèdent de théories sur la philosophie des beaux-arts qui flattent trop les goûts et les tendances esthétiques de notre époque, ils ont par cela même trop d'influence sur les appréciations des gens du monde et des amateurs pour qu'il n'y ait pas toujours opportunité à revenir sur une apologie qui peut paraître avoir été acceptée par le plus grand nombre, mais que repoussent ceux qui appuient sur d'autres principes la science du beau. Il ne faudrait d'ailleurs pas se méprendre sur l'esprit qui doit nous guider dans cette étude. Il ne s'agit pas ici de rabaisser de parti pris d'autres peintres justement estimés comme des plus grands et de contester quelques-unes de leurs qualités les plus sérieuses au profit d'un maître français; mais l'admiration que l'on doit professer à leur endroit n'exclut pas une admiration semblable, sinon de tout point égale, pour celui dont nous nous occupons. Pour nous, comme pour tout le monde, Raphaël sera toujours le prince de la peinture, le génie divinement doué, qui a su réunir dans une si juste



Digitized by Google

proportion toutes les qualités du peintre; Léonard de Vinci, Michel-Ange, Titien, Corrége, Rembrandt, Rubens ont excellé entre tous par des qualités supérieures qui leur sont propres. Mais sans rien retrancher de leur gloire, on peut en ajouter un peu à celle de Nicolas Poussin. Ce que j'en veux dire ici ne paraîtra pas hors de proportion avec son mérite, si l'on se rappelle l'estime qu'en faisait un homme très-compétent, qui avait vécu dans l'intimité des peintres les plus célèbres de son temps, et auquel le nôtre avait appris à comprendre les plus grands maîtres de l'Italie, Félibien (1), dont M. Cousin a résumé la pensée, quand il dit qu'en aucun pays d'Europe on ne peut trouver un peintre plus philosophe, d'une conception et d'une composition plus fécondes (2), jugement qu'ont accepté sans appel tous ceux qui l'ont compris, ceux-là même qui ont trouvé ces qualités insuffisantes pour le mettre au rang de leurs étoiles de première grandeur.

Cette classification, qu'un critique très-distingué, G. Planche, a défendue avec un talent remarquable, présente bien, à première vue, quelque chose de séduisant, et l'on peut se laisser surprendre à l'admettre tout d'abord. On a tant de fois entendu déifier Raphaël et Michel-Ange, Vinci et le divin Corrége; on a tant de fois vanté le splendide coloris du Titien et de Rubens, et les puissants effets de lumière de Rembrandt! Et puis! combien connaissent réellement Poussin, combien à qui sont plus familières les allégories de l'Albane ou les grandes machines de Lebrun? Mais si l'on examine de près cette théorie, si l'on essaie de la justifier en cherchant des éléments de comparaison en dehors du champ où elle prend les siens, on ne tarde pas à n'y voir qu'un jeu d'imagination, le produit de l'enthousiasme d'un juge à la fois délicat et savant, l'attrayant paradoxe, en un mot, d'un

(1) *Entretiens*, préface, p. 3.

(2) Le *Grand Cyrus*. *Revue des Deux-Mondes*, 15 fév. 1858, p. 935, note.

Digitized by Google

esprit aussi ingénieux que pourtant éclairé. Il y a en effet souvent dans les théories de ce genre plus de système que de jugement raisonné. Nos préférences sont quelquefois affaire de tempérament, quelquefois encore affaire de principe; la manie du curieux y est rarement aussi étrangère. « Ainsi, observe justement M. Ch. Blanc, tel admirateur passionné de l'école italienne condamne sans pitié tout ce qui n'a pas été peint à Florence, à Bologne, à Rome, à Parme ou à Venise et témoigne pour Rembrandt, Rubens et Van Dyck la même horreur que Louis XIV pour Téniers; il ne tolère le Poussin, Lesueur et Lebrun que parce qu'ils se sont formés sur le modèle de Rome, de Florence et de Bologne, et qu'il regarde l'école française comme une colonie de l'école italienne! Tel critique profond arrête la peinture au XV^e^ siècle, n'admet que les fresques et proscrit la toile à l'huile. Pour lui Raphaël donne le signal de la décadence, les Carrache sont d'abominables corrupteurs, et il fait un crime au Dominiquin d'avoir été leur élève (1). »

Il est tout d'abord un point que personne n'a jamais songé à méconnaitre et que l'ardent champion de la théorie en question proclame tout le premier. C'est que dans cet olympe de la peinture, comme dans l'olympe mythologique, les sept dieux qui l'habitent ne tiennent pas un rang égal; que dans cette heptarchie, comme il s'est plu à la désigner, les sept rois ne jouissent pas d'honneurs égaux; au contraire, il ordonne entre eux une certaine hiérarchie, quelque malaisé qu'il semble, sous bien des rapports, d'établir et de justifier la préséance qu'il accorde aux uns sur les autres. L'un excelle dans la couleur, qui pèche par le dessin; l'autre

(1) *Trésor de la curiosité*, t. I, p. 5. — « Le moment qui, pour le plus grand nombre, marque l'apogée de l'art chrétien, était, aux yeux de Montalembert, le commencement de la décadence. Ainsi Raphaël, dans sa troisième manière, lui semblait un ange déchu; il ne comprenait pas Michel-Ange; le Corrége était matérialiste; faut-il ajouter que l'école bolonaise n'existait pas pour lui? » (Duc d'Aumale, discours de réception à l'Académie française.)

Digitized by Google

se recommande par la science du clair-obscur, dont la forme est incorrecte; celui-ci est passé maître par la pureté de son modelé, celui-là par les jeux et les combinaisons de la lumière; mais aucun ne réunit toutes les qualités à un égal degré de perfection; d'où la difficulté de les comparer les uns aux autres et de les classer à raison du caractère de leurs œuvres, de la diversité des aptitudes, des genres, des manières, des procédés qui leur sont propres, aussi bien que des sources différentes d'inspiration auxquelles ils ont puisé et des principes d'esthétique qui leur ont servi de guide.

Mais est-ce tout? — Quelle règle a-t-on adoptée pour déterminer le nombre des élus à admettre dans le sanctuaire? Quel minimum de mérites fallait-il atteindre pour y pénétrer? Pourquoi en choisir sept; pourquoi n'en choisir que sept? — Est-ce à cause du caractère fatidique de ce nombre? Ne serait-on pas presque tenté de le penser, n'était la gravité du sujet et celle du critique? N'y a-t-il pas au moins une coïncidence fâcheuse dans ce nombre de sept grands peintres, comme s'il fallait les mettre à l'unisson des sages de la Grèce et des merveilles du monde? D'après l'ordre de mérite adopté, Rembrandt et Rubens sont les derniers de la liste; y a-t-il donc une si grande distance entre Rubens et le Véronèse, par exemple, qu'après le chef de l'école d'Anvers on descende tout d'un coup de plusieurs degrés, et que l'on n'ait plus ensuite affaire qu'à des peintres d'ordre inférieur, à une classe secondaire d'artistes? Y eût-il d'ailleurs, ce qui peut être contesté, une différence marquée entre la valeur des deux maîtres qui viennent d'être cités, il suffirait que la distance ne fût pas plus grande entre eux que de Rubens au Titien ou au Corrége pour que la classification manquât de base et dût être repoussée. Serait-ce à cause de la dimension de leurs compositions, serait-ce à titre de chefs d'école que les sept maîtres d'élection ont pris rang dans l'heptarchie?... Mais écoutons G. Planche lui-même justifier sa théorie. « Qu'on vienne me dire, écrit-il dans

Digitized by Google

une étude sur Titien, que Nicolas Poussin est l'égal de Rubens par l'expression poétique, je ne m'en étonnerai pas et j'accepterai sans hésiter cette affirmation très-légitime, seulement le procédé de Nicolas Poussin n'a rien de nouveau; les effets qu'il produit sont des effets connus avant lui; aussi, malgré l'élévation constante de la pensée, malgré le choix exquis de ses lignes, *il ne fait pas partie de l'heptarchie* (1). » Omettons pour l'instant, sauf à y revenir plus tard, ce que les termes de ce parallèle ont, selon nous, de beaucoup trop avantageux pour le Flamand, et ne retenons que la conclusion et l'aveu qu'il renferme.

La netteté avec laquelle sont formulés les motifs de la décision ne permettent pas de s'y méprendre. Les effets que produit Poussin, ces effets qui étaient connus avant lui, ce sont des effets matériels, puisqu'ils sont le résultat de procédés eux-mêmes connus, et que l'élévation de la pensée y est étrangère. Telle est bien la portée du jugement que nous venons d'entendre. Quant à l'effet moral, on n'en tient nul compte, et pourtant nous n'éprouvons aucune hésitation à affirmer que jamais avant Poussin aucun peintre n'avait agi aussi puissamment sur l'esprit et sur la pensée, et c'est précisément là qu'est son genre de supériorité. Nous ne parlerons pas du paysage, où il a produit des effets de tout point inconnus et par des procédés nouveaux, parce que le paysage, à quelque hauteur qu'il l'ait élevé, n'est qu'un genre secondaire. Ainsi toute la différence se réduirait à une affaire de procédés; ce qui distinguerait les chefs d'école, ce ne serait plus que la *manière*, c'est-à-dire, suivant la formule de M. Vitet, cette méthode expéditive et systématique qui applique les mêmes procédés, les mêmes formes à tous les sujets, à toutes les situations. Envisager la question par ce côté, n'est-ce pas, si nous ne nous abusons, confondre le *faire* avec l'art? c'est au moins se tromper étrangement sur

(1) *Étude sur le Titien. Revue des Deux-Mondes*, 1er fév. 1857, p. 484.

Digitized by Google

l'essence de l'art, sur le but auquel doit viser tout artiste vraiment digne de ce nom. Ah! sans doute, suivant certaine école critique, le peintre, dans le domaine de l'art, n'a en propre que ses procédés; l'inspiration, c'est un don de la nature; les éléments du beau, il les trouve en dehors de soi. Mais à ce compte, que devient le génie de Corneille? Si ses procédés, pour employer ce mot, doivent faire son seul mérite, la forme, au point de vue de la correction grammaticale, de la pureté de la versification, le laisserait parfois bien loin après maint poëte dont le seul talent est d'arrondir heureusement une période et de correctement frapper ses vers. Les beautés de Corneille ne sont-elles pas au contraire dans la magnificence de la pensée et la grandeur du langage qui l'exprime, quelque rude et incorrecte qu'en puisse être quelquefois la forme?...

Mais on ne s'est pas arrêté là; d'autres ont été plus loin encore : qui l'ignore aujourd'hui où ces théories funestes pénètrent partout, chez tous? Ceux-là nient l'inspiration. La chair vivante, la représentation de la vie matérielle, pour eux tout l'art est là, et il n'est que là. Ce qu'on lui demande, c'est l'harmonie des formes, des couleurs, et l'on a prodigué l'admiration à des habiles dont les tableaux n'offrent qu'un fouillis de couleurs heureusement juxtaposées pour le plaisir des yeux. G. Planche, toutefois, avait de l'art un sentiment trop vif et trop délicat pour ne pas se garder de ces excès. Mais il n'en procédait pas moins d'un principe qui y a conduit tout droit cette école esthétique, dont les dogmes ont dans M. Taine leur expression la plus accentuée (1). Il comprenait

(1) « Puisque nous n'avons d'autre but que de produire la perfection morale, dit M. Taine en critiquant la doctrine de M. Cousin, nous dirons qu'il n'y a d'autre beauté que la beauté morale, et que l'objet de l'art est de l'exprimer. L'art ainsi défini deviendra un auxiliaire de l'éloquence, et l'artiste devra se considérer comme un maître de vertu. Nous appliquerons cette règle aux diverses écoles, et nous avancerons cette conséquence ridicule, que Lesueur et Poussin égalent ou surpassent Murillo, Corrége, le Titien, Rembrandt et Rubens. » (*Les Philosophes français au XIX^e^ siècle*, 4^re^ éd., p. 143.)

Digitized by Google

le danger quand il écrivait : « Le matérialisme a corrompu notre littérature, le spiritualisme peut seul lui rendre son éclat et sa jeunesse. Que la matière redescende au rang qui lui appartient, que l'esprit remonte au rang qu'il n'aurait jamais dû quitter et l'art renouvelé retrouvera l'autorité qu'il a perdue. C'est mon vœu, c'est mon espérance, c'est le vœu, c'est l'espérance de tous les hommes sensés (1). » En dépit de ces protestations il se faisait illusion à lui-même, lorsqu'il se croyait un critique spiritualiste. Son tempérament, sa façon de sentir, ses aptitudes ne perdaient jamais leurs droits. La sentence qu'il a rendue contre le Poussin est un exemple des erreurs où peut mener une critique qui se préoccupe plus des beautés plastiques que de la grandeur des idées auxquelles elles servent de forme. De ce que les arts du dessin ont surtout pour objet de parler aux yeux, est-ce que c'est aux yeux seuls qu'ils s'adressent? N'est-ce pas plutôt à l'âme dont les yeux ne sont que les agents? La poésie, la musique ne parlent-elles qu'aux oreilles? S'il en était ainsi, Lefranc de Pompignan serait l'égal de Corneille, et une composition de Berlioz vaudrait une symphonie de Beethoven. C'est en vertu des mêmes principes que Rubens, malgré l'éclat de sa palette, est au-dessous du Poussin par l'expression poétique, loin d'être son égal, comme Planche veut bien le concéder à ce dernier, de même qu'Anacréon ne passe qu'après Pindare. On comprend déjà comment Poussin, le peintre spiritualiste qui s'applique avant tout à exprimer une pensée noble et élevée à l'aide de formes pures et majestueuses, est supérieur à Rubens, le peintre des chairs frémissantes et voluptueuses (2).

(1) *État de la littérature en 1852. Revue des Deux-Mondes*, 1853.

(2) G. Planche, par son tempérament, était plus porté à admirer Rubens que Poussin, dont il ne comprit pas complétement le génie. « Croit-il, a écrit à propos de lui un autre critique, son adversaire habituel, croit-il avoir jamais fait de la critique spiritualiste?... Adorateur de la forme, amant insensé de la beauté plastique, il ne jette aucune idée spiritualiste dans ses

Digitized by Google

## II

Lorsque Rubens et le Poussin parurent, il y avait près d'un siècle que les grands peintres qui avaient porté l'art à son plus haut degré de perfection avaient cessé de vivre. En fait de procédés, ils avaient laissé fort peu de chose à inventer à leurs disciples. C'est pourquoi ceux-ci, satisfaits d'avoir été initiés par leurs devanciers à tous les secrets de l'art, se persuadèrent aisément qu'ils n'avaient qu'à exploiter le magnifique domaine qui leur était livré, sans s'ingénier à découvrir des voies nouvelles. Aussi l'imagination n'ayant plus désormais de part à l'œuvre, les grandes traditions morales s'effacèrent; l'inspiration déserta bientôt des ateliers où l'on s'abandonnait à un pur travail d'imitation, dont la facilité du faire était le seul et bien médiocre mérite. Les Carrache, le Guide, le Dominiquin essayèrent de ramener l'art à des principes plus élevés. Les premiers, en s'éloignant de l'affectation qui était à la mode, ne trouvèrent qu'un genre théâtral et froid; il leur arriva ce qui devait advenir plus tard à David réagissant contre les mièvreries des peintres de boudoirs. Quant au Dominiquin, il ne lui a manqué que de la force et une inspiration plus sévère pour se rapprocher de très-près des maîtres de la grande époque.

Poussin, né en France, mais ayant passé presque toute sa vie en Italie, chercha aussi à se rattacher à ces modèles; mais, doué d'un génie tout français, il ne lui suffit pas de s'appliquer à une plus grande correction du dessin et de la

articles. » Sans nous associer à cette exécution sommaire, où se manifeste trop d'amertume personnelle, nous devons reconnaître que si l'éminent critique n'a pas été insensible aux charmes de l'expression morale, il a toujours réservé sa plus chaleureuse admiration à la beauté des formes et à la manifestation de la vie physique.

Digitized by Google

composition, il sentit qu'il manquait surtout à toute cette peinture de son temps quelque chose d'essentiel, la vérité, la vie; non pas cette vie matérielle que ses prédécesseurs avaient su faire palpiter dans leurs sujets, souvent avec une rare perfection, mais la vie intellectuelle, celle qui exprime au delà de la scène représentée, qui en fait deviner toutes les péripéties, celles qui l'ont précédée comme celles qui vont suivre, ce souffle enfin qui révèle le caractère de la scène, sa portée, les mobiles divers auxquels obéissent les acteurs. Son but fut dès lors de faire pénétrer la pensée dans ses compositions, la pensée mise en harmonie avec le sujet du tableau, de manière à produire un effet direct sur le spectateur, moins encore par la représentation du beau plastique que par l'expression de la scène placée sous ses yeux. En cela il fut vraiment novateur; il introduisit ou tout au moins il fit prédominer dans la peinture un élément jusque-là secondaire, et en ce faisant il l'a spiritualisée. A ce titre, il mérite d'être appelé, suivant l'expression d'un éminent critique, un peintre souverain; car ceux-là seuls méritent ce nom qui ont eu une plus pure vision du beau idéal, lequel est le but suprême de l'art. Il s'est plus rapproché de ce but que d'autres, qui lui ont pourtant été de beaucoup supérieurs par tous les moyens d'exécution.

Si les œuvres du Poussin n'ont pas conquis une popularité en rapport avec son génie, si on lui dispute le rang qui doit lui être assigné, cela tient précisément à ce qu'il s'adresse moins directement aux yeux qu'à l'esprit. Il n'est pas sympathique au vulgaire. Que dis-je? Bien des esprits éclairés eux-mêmes n'en sont pas touchés sans quelque effort. Un homme heureusement doué pour sentir les sublimes beautés de la nature et de l'art, mais que la mort a moissonné dans sa fleur, Alfred Tonnellé, parlant de l'émotion qu'il ressentait d'une symphonie, ajoutait : « C'est surtout celui de tous les peintres que j'avais le moins compris, qui m'avait le moins parlé, en qui je n'avais trouvé rien de beau, c'est Poussin

Digitized by Google

qui m'a fait le mieux sentir de prime abord cette impression de beauté (1). »

Nous ne voudrions pas trop insister sur un parallèle avec Raphaël ou Léonard, dont la supériorité absolue est incontestable, car si l'on peut avancer qu'il les surpasse en ce point, sur tous les autres il leur est trop inférieur pour que la comparaison puisse être soutenue; mais puisque l'on a songé à établir des préséances, il est permis d'estimer que ses titres sont assez sérieux pour balancer les suffrages qui ont été accordés avec plus d'entraînement que de réflexion peut-être à certains de ses rivaux.

Après avoir combattu quelques objections élevées par une partie de la critique contre le génie du Poussin et cherché à détruire les préventions dont il était de ce côté l'objet, il convient maintenant d'envisager diverses causes qui ont pu nuire à sa réputation, c'est-à-dire, d'apprécier les côtés défectueux de son talent.

Et tout d'abord ne se peut-il pas que l'éclat des relations brillantes, les hautes protections, l'existence mondaine de plusieurs illustres maîtres, à la fois courtisans et artistes, aient contribué en une certaine mesure à étendre rapidement leur gloire, et que leur réputation soit arrivée jusqu'à nous quelque peu relevée par cette splendeur d'emprunt? Tout chez eux concourait à l'effet, leur genre de vie aussi bien que leurs œuvres. Peintre attitré des rois, ambassadeur à l'occasion, Rubens, pour le conserver comme terme de comparaison, Rubens devait éclipser quelque peu le mérite naissant du modeste artiste qui se concentrait dans l'étude esthétique de son art, et cachait dans la retraite ses efforts opiniâtres, son travail consciencieux et assidu. Une manière de vivre si opposée n'était pas faite pour triompher du long prestige d'une existence aussi fastueuse et de l'exubérante

(1) *Pages d'un Rêveur inconnu*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1859, p. 724.

Digitized by Google

fécondité du peintre d'Anvers. Antérieur de quelques années à Poussin, Rubens remplissait encore la scène de son nom, quand notre jeune Normand arrivait à toute la maturité de son talent; mais déjà l'astre de Lebrun s'était levé, et Lebrun sut bientôt se mettre en position de recueillir l'héritage d'honneur et de grandeurs mondaines de Rubens.

Toutefois, si la célébrité du Poussin s'est ressentie de la modestie de sa vie privée, il a su éviter ainsi des écueils qui ont été funestes à plus d'un de ses rivaux. Au surplus, son génie s'accommodait mieux des conditions d'existence qu'il avait choisies; la grandeur et la noble simplicité de son caractère se sont reflétées dans ses magnifiques compositions, où tout est naturel avec noblesse, sans qu'aucun semblant d'apparat n'en vienne corrompre la sincérité. Rien en lui, tant s'en faut, ne ressemblait à ce que l'on appellerait aujourd'hui un faiseur. Loin de s'efforcer à se produire, il recherchait au contraire avec passion la retraite et le calme. Il n'était pas de ceux qui trouvent leurs inspirations au sein des splendeurs du grand monde; plus volontiers il se fut enfermé dans la cellule de Fra-Angelico que dans les galeries du Vatican. Tandis que nous voyons Raphaël vivre sans embarras au milieu des pompes de la cour pontificale et aspirer un instant à la pourpre romaine, Rubens se produire dans tous les palais de l'Europe occidentale et s'acquitter avec habileté de missions diplomatiques, Poussin, au contraire, hésite longtemps avant de se résigner à venir à Paris, où l'appelaient les offres les plus séduisantes. Quand, enfin, pressé à ce point qu'il ne pouvait plus refuser sans quelque danger l'invitation de Louis XIII et de Richelieu, il se décide à faire le sacrifice de ses préférences, ce n'est qu'avec tristesse qu'il se rend auprès du roi de France. Une fois arrivé, au lieu de tirer parti de la position qui lui était faite pour se créer une influence prédominante en prenant soin de ménager certaines susceptibilités et de se plier à bien des concessions afin de s'élever plus sûrement, il reste toujours lui-même, c'est-à-

Digitized by Google

dire indépendant, digne, fermement attaché à ce qu'il croyait être bon et bien, et finit, après une épreuve de deux années, par abandonner un théâtre qui convenait si peu à ses goûts, pour retourner à ses travaux solitaires du Pincio. Et cependant quelles n'auraient pas été ses destinées sous un règne aussi brillant que celui qui s'ouvrait au lendemain de son départ! Quelle n'eût pas été la gloire de Lebrun avec le génie du Poussin, ou celle du Poussin avec un peu des aptitudes et du savoir-faire de Lebrun!

Une autre cause encore a nui à la renommée du Poussin, c'est qu'il n'a pas produit de ces grandes compositions qui frappent par l'étendue de leurs proportions. Michel-Ange disait que la peinture à la fresque convenait seule à des hommes, que tout le reste n'était que peinture de femmes. Boutade de jalousie peut-être! paradoxe dans tous les cas, qu'expliquent le génie de Michel-Ange, ses aptitudes multiples, son caractère, la tournure de son esprit; mais, pour avoir été émise par lui, cette sentence n'en est pas plus un axiome. Ce n'en serait pas davantage un de soutenir que l'on ne peut pas être un grand peintre, si l'on n'exécute pas de grands tableaux. Avoir égard aux dimensions des œuvres d'un peintre quand il est question de lui assigner un rang dans la hiérarchie du mérite est un mode d'appréciation qui ne peut toucher que des juges superficiels, et c'est bien là vraiment une affaire de procédés. La vision d'Ézéchiel, qui se voit au palais Pitti, étonne par la grandeur de la composition malgré l'exiguité des figures (1). Ce n'est pas non plus d'après les proportions des tableaux de Rembrandt que l'on estime son talent. Ce qui fait le grand peintre, c'est le sentiment de l'art porté au plus haut degré; c'est la grandeur des conceptions avant la grandeur matérielle des formes qui les réalisent. Poussin n'a pas fait de grands tableaux, mais il a

(1) Planche. *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1857, p. 378.

Digitized by Google

fait de grandes œuvres, et c'est ainsi qu'il a conquis un rang qui ne peut pas lui être contesté.

Ce n'est pas à dire néanmoins que les compositions de grandes dimensions ne se prêtent naturellement à plus d'ampleur et à plus de majesté, et n'offrent aussi des difficultés d'exécution plus sérieuses. Mais, dans beaucoup de cas, les qualités qui ressortent directement de semblables conditions en tirent leur principale valeur, et c'est de là tout d'abord que procède le plus souvent l'impression qu'elles produisent : elles provoquent l'attention, elles étonnent. Il y a plutôt là, au résumé, une affaire de pratique et de procédé ; il n'en faut d'autre preuve que le nombre d'œuvres médiocres produites sur des toiles immenses. Mais si à ces avantages se trouvent réunies d'autres qualités, telles que la perfection du dessin, un coloris brillant, elles peuvent devenir des chefs-d'œuvre, titre que leurs dimensions seules seraient insuffisantes à leur attribuer. Nous n'entendons pas dire que ce soit là de tout point le cas du Poussin ; mais, au moins, s'il a su faire naître l'intérêt et très-souvent émouvoir en suppléant, par l'effet moral, à ces moyens tout matériels de fixer l'attention, n'a-t-il pas supprimé la distance que l'on voudrait apercevoir entre ses compositions et des productions de proportions plus grandes?

Comme le fait très-judicieusement remarquer E. Delécluze (1), il n'y a que les compositions où le nu domine qui gagnent à être peintes en grand; du moment que les vêtements et les accessoires occupent presque toute la surface d'un tableau, l'art exige que l'on en réduise le plus possible l'étendue. C'est une loi que Poussin comprenait très-bien, et à laquelle il a toujours obéi. Le même critique a dit ailleurs : « Cette importante modification dans l'art de la peinture, consacrée heureusement par de nombreux et excellents ouvrages de l'homme qui l'a introduite, a conservé

(1) *Débats*, 24 avril 1857.

Digitized by Google

toute son influence depuis deux siècles et elle s'exerce même encore aujourd'hui (1). » Bien que la pureté de son style, sa science approfondie de la forme humaine et son intelligence délicate de la beauté plastique lui eussent aisément permis de couvrir mieux que d'autres des toiles immenses, il n'a jamais eu de goût pour les tableaux de trop d'étendue (2). Ce n'était pas de sa part dédain ni affectation, il appréciait fort au contraire l'avantage de représenter les figures en grandeur naturelle (3). C'était une détermination raisonnée et judicieuse. Il voulait concentrer sa pensée dans un plus petit cadre pour en mieux traduire la profondeur; la perfection de la forme n'était pour cet esprit vigoureux et grave qu'une manière d'exprimer des conceptions de l'ordre le plus élevé auxquelles on a même reproché d'être trop visiblement empreintes d'intentions philosophiques. Heureusement le penseur ne dominait pas l'artiste et son pinceau était doué d'une grâce assez séduisante pour prévenir la sécheresse qui aurait été infailliblement la conséquence de cette manière de traiter ses sujets.

Nicolas Poussin n'avait pas à décorer des basiliques ni des palais. En France il n'aurait tenu qu'à lui peut-être d'avoir de grands travaux; il n'en a pas voulu. En Italie le temps en était un peu passé; il est douteux dans tous les cas qu'il les eût acceptés. Il lui aurait peu convenu d'entrer en lutte avec les disciples du Caravage ou du Josépin qui se disputaient alors ces sortes de commandes. Il n'aimait à travailler que chez lui; il n'entendait pas non plus qu'on lui imposât des façons de traiter ses sujets. Il se serait donc mal accommodé

(1) *Plutarque français*, t. II, *Notice sur Nicolas Poussin*.

(2) Les tableaux de Poussin paraissent plus petits qu'ils ne sont réellement; ils ont en moyenne 10 à 12 pieds de large.

(3) « Pour ce qui touche, écrivait-il à M. de Chantelou, la Vierge en grand que Mme de Montmort voudrait que je lui fisse au lieu d'une petite, il me semble qu'en changeant d'avis elle ne choisit pas plus mal, les choses représentées de grandeur naturelle saisissant davantage la vue. » (*Lettres*, 29 août 1655.)

Digitized by Google

de ces genres de composition où l'artiste doit plier ses goûts, ses inspirations aux caprices d'un puissant amateur qui prétend indiquer jusqu'aux motifs du tableau qu'il commande. Il l'a bien prouvé en quittant ses travaux de la galerie du Louvre pour ne pas subir les exigences de l'architecte Lemercier.

Ce n'était donc pas impuissance de sa part. Outre son propre témoignage contenu dans ses lettres, nous en avons sur ce point un autre qui résume celui de ses contemporains et fait autorité à son égard, celui de Félibien : « Cette manière, dit-il dans ses *Entretiens*, de peindre de grands sujets plut extrêmement à tout le monde : de sorte que la réputation du Poussin s'étant répandue partout, on lui envoyait de divers endroits, et particulièremeut de Paris, des mesures pour avoir des tableaux de cabinet, et d'une grandeur médiocre. Ce qui lui donna occasion de renfermer son pinceau dans des bornes plus étroites, mais qui lui donnaient cependant assez de lieu pour faire paraître ses nobles conceptions et pour étaler dans de petits espaces de grandes et savantes dispositions (1). »

A ceux d'ailleurs qui conserveraient des doutes, le tableau du *Miracle de saint François-Xavier*, que l'on voit au Louvre, est là pour répondre victorieusement ; les personnages y sont plus grands que nature. Toutes les perfections réunies dans cette magnifique composition prouvent que Poussin, quand il le voulait, savait déployer ses heureuses qualités avec autant de bonheur, en traitant un sujet dans un cadre beaucoup plus grand que ceux dont il faisait ordinairement usage. C'est un chef-d'œuvre dans toute l'acception du mot. Toutes les qualités du Poussin sont réunies dans ce tableau qui tient une place des plus distinguées au milieu de ceux de tant de peintres illustres qui ont mérité au Louvre les honneurs du grand salon carré. Il laisse selon

(1) *Entretiens sur les plus excellents peintres*, t. II, p. 324.

Digitized by Google

nous bien loin après lui les Guide, les Carrache, les Ribera qui l'entourent, et le superbe Rubens lui-même, *Thomyris recevant la tête de Cyrus*, qui est placé en regard de lui, le plus beau que notre musée possède de ce célèbre artiste.

De ce reproche d'impuissance, dont on voudrait trouver une marque dans cette circonstance, que Poussin n'a composé que des tableaux de moyenne grandeur, découle un autre grief qui n'est que le développement de la même idée, celui de manquer d'originalité dans la composition, de copier des types connus plutôt qu'il n'en invente. La remarque d'où ce grief procède n'est pas dépourvue d'exactitude, mais elle est insuffisante à servir de base à l'imputation d'un défaut ou d'une infériorité. Pour contester la conclusion qu'on en tire, il suffira d'invoquer une saine intelligence de l'art, de ses ressources et de ses procédés, en même temps que l'autorité de tous ses adeptes et de ses appréciateurs les plus éclairés. C'est le cas de rappeler que le génie prend son bien où il le trouve.

Il est en effet bien vrai de dire qu'il n'est point de tableau du Poussin où l'on ne retrouve des réminiscences, nous dirons plus, souvent même des détails presque textuellement empruntés à l'antique, ou bien aux grands maîtres des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Mais n'était-ce pas aux mêmes sources que ceux-ci avaient eux-mêmes puisé et n'avaient-ils pas si bien étudié et compris leurs modèles qu'ils se les étaient complétement assimilés? Poussin, qui vint longtemps après eux avait trouvé déjà bien rétréci le champ des découvertes possibles, en même temps que le nombre des modèles à imiter avait déjà considérablement augmenté. En ce point sa tâche était donc plus difficile qu'à ses devanciers et il n'a eu que plus de mérite d'avoir évité la banalité. Combien de ses rivaux qui visent à se singulariser, dont on ne pourrait pas faire le même éloge! Oui, sans doute! on reconnaît immédiatement en lui l'artiste qui a vécu au milieu des chefs-d'œuvre de la statuaire grecque et romaine, et des

Digitized by Google

merveilles de la peinture italienne, au point qu'on peut dire, suivant l'expression naïve de Bellori, « qu'il suçait le lait de Raphaël et en recevait la nourriture et l'esprit de l'art à mesure qu'il en voyait les ouvrages. » En cela il faisait preuve de plus de goût et d'intelligence que ses contemporains et c'était déjà se montrer supérieur à eux, que de s'attacher d'abord à les étudier pour profiter de leurs leçons et les imiter avec discernement. Mais ce n'était pas là faire œuvre de copiste, ce n'était pas l'imitation servile ; et, loin de lui en faire un reproche, on doit le louer d'avoir si bien « compris les diverses beautés de Raphaël et de J. Romain, qu'il les imitait parfaitement dans sa manière d'historier et d'exprimer les choses (1). »

Où d'ailleurs un pareil reproche s'arrêterait-il ? Les types du beau dans la représentation de la forme humaine sont-ils susceptibles d'une telle multiplication que l'on puisse à son gré en découvrir ou en créer de nouveaux ? Ce fut l'erreur des peintres italiens des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, de produire des formes à côté de la nature, sous prétexte de l'exprimer les uns avec une fidélité plus scrupuleuse, les autres en l'idéalisant. On sait où les a conduits une pareille folie ? C'était contre ces tendances outrées que Poussin eut la sagesse de réagir en ramenant l'art à l'étude de modèles plus purs. Mais ce que d'autres ne savaient pas faire, ce qui lui permit d'être original tout en faisant de nombreux emprunts aux trésors qu'il trouvait sous sa main, c'était de corriger par l'étude assidue de la nature la sécheresse de ces leçons. Ces types, ces attitudes qu'il savait demander à l'antique ou à ses devanciers, il ne les introduisait dans ses compositions qu'après les avoir vérifiés, en avoir contrôlé la vérité dans ses promenades journalières au milieu de ces populations dont les allures et les poses sculpturales se sont conservées dans leur pureté. « A la nature comme à l'antique il ne

(1) Félibien. Loc. cit. p. 312.



Digitized by Google

demandait que des indications, des souvenirs qu'il réglait ensuite par la pensée (1). »

Aussi s'est-il si complétement assimilé ses modèles par la façon dont il les a compris et traduits dans ses œuvres, qu'il leur a imprimé son cachet propre, de telle façon qu'avant de constater la parenté des sujets, des groupes qu'il a placés dans ses tableaux, on reconnaît d'abord un Poussin. C'est que dans cette étude de l'antique et de ses devanciers il s'est élevé de beaucoup au-dessus de tous ceux de son temps; on pourrait même dire que le sentiment profondément chrétien et philosophique, qui éclairait son jugement, lui a donné une plus saine intelligence de l'art grec et romain, et lui a inspiré plus de discernement dans le choix des modèles que n'en avaient eu les grands maîtres des XV^e^ et XVI^e^ siècles. « Raphaël, a dit M. Beulé, dispose son école d'Athènes sur les degrés d'un monument magnifique, s'inquiète-t-il de produire un monument de style grec? Les statues, les tombeaux, les vases, les stucs qui inspirent les sculpteurs et les peintres, on ne se demande point, en les copiant, s'ils sont grecs ou romains, d'une belle époque ou d'une époque déchue? L'antiquité n'est plus qu'un vaste ensemble où tout se présente sur un seul plan. Est-ce antique? Cela suffit; il y a du beau, il y a du laid, chacun choisit au gré de son génie; mais qui se doute des principes et des époques? (2). »

« Est-il besoin, dirons-nous encore avec un autre savant appréciateur de l'art, de ses droits, de ses devoirs, est-il besoin de justifier en détail les emprunts que les plus grands parmi les grands maîtres ont de tout temps pratiqués? Depuis Raphaël, dont le pinceau n'hésitait pas à reproduire,

(1) Vitet. *Eustache Lesueur.*

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 1^er^ juin 1855, p. 1053. Plus loin, le même écrivain ajoute : « L'imitation de l'antique a commencé avec la Renaissance, mais combien l'intelligence complète de l'antique est venue plus tard? Notre siècle est sans contredit celui qui applique à l'art grec le sens le plus juste, la critique la plus ingénieuse, l'admiration la plus raisonnable. »

Digitized by Google

dans le tableau des *Trois Grâces*, le groupe en marbre de la Libreria de Sienne, jusqu'à notre Poussin qui trouvait dans un bas-relief représentant la mort de Méléagre l'ordonnance de sa composition sur l'*Extrême-Onction*, le nombre est infini des artistes auxquels on pourrait reprocher de pareils larcins, si l'indépendance de la manière et la loyauté des intentions n'excluaient du reste chez eux tout soupçon de tromperie ou d'indigence personnelle. Pourvu qu'en s'aidant des enseignements du passé, on ne convertisse ni un juste moyen de secours en exaction, ni ces leçons en pures recettes, on a bien le droit, on a le devoir de disposer des ressources qui sont pour tous les esprits de haute race un patrimoine commun (1). » Enfin, s'il en était besoin, nous aurions encore en faveur de notre peintre et pour clore la discussion en ce point, le témoignage peu suspect de G. Planche : « Si M. Ingres, écrit-il dans une étude consacrée à cet artiste, exécute plus habilement ce qu'il a conçu que l'auteur de l'*Enlèvement des Sabines* et du *Déluge*, s'il manie plus adroitement le pinceau, il n'est pas son égal dans le domaine de l'invention, il a moins de fécondité, de variété. »

En voilà certes assez pour justifier Poussin de tout ce qui pourrait ressembler à un reproche d'indigence ou de stérilité ! L'invention ! mais c'est un des points précisément où le Poussin a excellé ! C'est par la création de ses sujets et de ses personnages qu'un peintre sort des sentiers battus et se fraie des voies nouvelles. C'est par là, bien plutôt que par des procédés, qu'un artiste heureusement doué témoigne d'une véritable originalité et fait éclater son génie. Mais ce point est trop important pour être traité incidemment, et nous ne devons pas oublier que nous n'avons à tâche en ce moment que de réduire à leur juste valeur certaines critiques auxquelles ont servi de prétexte les défectuosités ou les défail-

(1) H. Delaborde. *La Sculpture florentine. Revue des Deux-Mondes*, 1er oct. 1865, p. 588.

Digitized by Google

lances que l'on a pu relever, et non pas de mettre en lumière toutes les qualités et toutes les prééminences où éclate le génie de l'homme illustre que nous avons entrepris d'étudier.

Sa composition n'est pas moins excellente, et son ordonnance aussi savamment simple que naturelle. Quant à la correction du dessin, c'est une qualité qu'on ne lui conteste guère. Ces points, toutefois, ont une connexité trop étroite avec le précédent pour que nous entrions ici dans aucun développement. Tous ceux d'ailleurs qui ont admiré les tableaux du Poussin, ont été frappés de la simplicité, de la sobriété de sa composition, même dans ceux où il met en scène le plus de personnages : rien de forcé dans les attitudes, rien de théâtral dans l'exposition; tout est à son rang, tout est noble, pathétique. Dans ses productions les moins bien réussies, quelque défectueuse que soit parfois l'exécution, quelque défaillance qu'elle trahisse, il y a toujours une expression dramatique profonde et vraie. Prenez, par exemple, celle qui représente *Jésus et la Femme adultère*, presque tous les acteurs sont gauches, laids même : étudiez cependant l'ensemble du tableau, et abstraction faite de l'idée qu'il traduit, vous ne pourrez pas méconnaître la largeur de la composition et une intelligence aussi juste qu'élevée du sujet (1).

Parlerai-je maintenant, pour ne rien omettre, d'un élément de composition fort apprécié de nos jours du public, mais sur lequel, dans le domaine de la critique et de l'esthétique, les préceptes les plus contraires ont été formulés, ce que l'on a appelé la couleur locale? Cette divergence d'opinions se comprend, du reste, car toute la querelle des classiques et des

(1) Il est peut-être piquant de produire sur cette question l'opinion d'un homme d'un grand esprit assurément, mais que l'on ne s'attend pas d'ordinaire à rencontrer parmi les appréciateurs de l'art. « Lesueur, dit Horace Walpole, que je regarde comme l'égal du Poussin pour le dessin et l'expression, et comme le second après Raphaël pour les grandes conceptions de ses têtes et de ses attitudes, manquait de coloris comme le premier et n'avait pas les belles draperies du dernier. » (*Ædes Walpolianæ.*)

Digitized by Google

romantiques est là. Il semble qu'il n'y aurait guère de raison de faire un grief au Poussin de ne pas avoir appliqué des théories qui n'avaient pas encore vu le jour et de ne pas avoir réformé, comme on l'entend de nos jours, des usages qui étaient partout observés de son temps. et dont les représentations scéniques étaient assurément la plus bizarre application. On sait jusqu'où l'on est allé dans cette voie; et, sans parler de la littérature, on connaît dans l'art des produits du genre précieux dont tout le monde était alors engoué. Il faut savoir gré à Poussin d'avoir non-seulement évité l'écueil, mais encore d'avoir énergiquement protesté contre une mode à laquelle Rubens a sacrifié sans aucun scrupule (1). Il serait plus exact même de dire que, sous ce rapport, il a été, dans une juste mesure, un réformateur. Les maîtres de la grande époque, en donnant à leurs sujets d'amples vêtements qui se prêtaient à de majestueux effets de draperie, quand ils ne laissent pas voir le nu, avaient au moins adopté une mode, de convention sans doute, mais respectant jusqu'à un certain point la vérité historique, puisqu'ils rappelaient la façon de s'habiller des Grecs et des Romains. Les Vénitiens, au contraire, ainsi que les Flamands, les Hollandais et les Allemands s'étaient abandonnés à tous les écarts de la fantaisie; les écoles italiennes de la décadence avaient subi l'influence de ces exemples.

Ne serait ce pas, au surplus, attacher de l'importance à ce qui n'est qu'un accessoire? Remplacer l'inspiration par l'exactitude historique et la couleur locale, c'est abaisser l'art; et, en ce point, notre peintre mérite plutôt l'éloge que le blâme. « Cela est triste à dire, les exigences du costume et de l'érudition ne sont venues qu'aux époques de décadence. Le seul Nicolas Poussin, observe M. Ch. Blanc, a su profiter de ses connaissances en les subordonnant aux grandes lois de son

(1) Voir le tableau de *Thomyris*, dont il était parlé plus haut, où la reine des Massagètes et ses sauvages compagnons sont représentés sous le costume et dans l'apparat d'une cour du commencement du XVII[e] siècle.

Digitized by Google

art; il s'en est servi, non pour les montrer, mais pour augmenter l'intérêt de ses tableaux, pour fortifier l'impression qu'ils devaient produire. Ainsi comprise, l'archéologie est sans doute une ressource pour l'artiste, mais ce n'est pas autre chose; et encore faut-il en user discrètement. Aujourd'hui la peinture a une tendance trop évidente à se spécialiser, à se rapetisser de plus en plus dans la recherche des minuties; elle abandonne les grandes idées pour les petits moyens (1). »

C'est qu'en effet, au-dessus de ces considérations touchant au côté extérieur de l'art, il y en a d'autres d'un ordre plus élevé qui doivent préoccuper à plus juste titre les artistes. C'est surtout de celles-là que tiennent compte les esprits supérieurs. A côté de la vérité historique, qui n'est la plupart du temps qu'accessoire, il y a la vérité humaine, l'expression des sentiments et des passions qui, en dehors de toute idée de temps et de lieu, sont toujours les mêmes chez l'homme. Ce sont ces grandes vérités morales qui sont le but le plus élevé des beaux-arts et des lettres; le reste n'est qu'épisodique et de genre. C'est à ce côté de l'interprétation des faits historiques que s'attachent les grands peintres, c'est par là qu'il faut les juger. « Costumer la Bible, dit Eug. Fromentin, c'est la détruire, comme habiller un demi-dieu c'est en faire un homme. La placer en un lieu reconnaissable c'est la faire mentir à son esprit; c'est traduire en histoire un livre antéhistorique. Comme à toute force il faut vêtir l'idée, les maîtres ont compris que dépouiller la forme et la simplifier, c'est-à-dire supprimer toute couleur locale, c'était se tenir aussi près que possible de la vérité... Donc, hors du général pas de vérité possible dans les tableaux tirés de nos origines, et bien décidément, il faut renoncer à la Bible, ou l'exprimer comme l'ont fait Raphaël et Poussin (2). »

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, t. II, p. 269.

(2) *Un Été dans le Sahara*, p. 61.

Digitized by Google

## III

Abordons maintenant la grosse question, quand il s'agit de porter un jugement sur Poussin, le coloris : question délicate, car il serait difficile de se dissimuler qu'ici les apparences lui sont défavorables. L'aspect que nous offrent actuellement ses tableaux est terne, quelquefois désagréable, et si c'est le coloris que l'on avait en vue lorsque l'on a parlé d'effets nouveaux, oh! il faut bien reconnaître que loin d'avoir rivalisé dans cette voie avec les Vénitiens, avec Allegri, Rembrandt ou Rubens qui ont, il est vrai, produit des effets admirables et inconnus jusqu'à eux, il faut reconnaître, disons-nous, que le Poussin n'a imité que bien imparfaitement les effets trouvés par ses prédécesseurs et connus de tous ses contemporains. Néanmoins, bien qu'en fait de couleur l'apparence soit tout, et que, pour juger un tableau, il n'y ait guère qu'à s'en rapporter à ce que l'on a sous les yeux, prenons garde cependant de trop précipiter le jugement et de le baser d'une façon trop absolue sur un état matériel qui ne serait pas celui dans lequel se trouvait l'œuvre quand elle est sortie des mains de l'ouvrier et qu'ont pu apprécier dans toute sa valeur native ses contemporains.

La plupart des tableaux du maître des Andelys se présentent, cela est incontestable, au spectateur sous un aspect extérieur terne et peu attrayant. Mais il y a là surtout un vice de procédé, une cause toute matérielle d'infériorité plutôt qu'insuffisance personnelle de l'artiste; car il n'est pas le seul de son temps qui se distingue par ce genre de défectuosité du coloris. Le Guide, le Guerchin, les Carrache, d'autres encore, nous offrent des peintures dont les gammes de couleurs sont dans un ton identique ou analogue à celles de l'auteur du *Déluge*, malgré les différences de procédés et des partis pris de ces peintres. Chez Poussin, cet effet

Digitized by Google

provient uniquement de ce qu'à l'exemple de plusieurs de ses contemporains il employait des toiles recouvertes d'un enduit rouge assez épais, dont l'action s'est fait sentir d'une manière funeste sur les couleurs qui étaient étalées dessus, et qui a fini par en absorber l'éclat tout en en dénaturant la valeur. Le ton général qui en résulte est verdâtre. Il y a là une action chimique et à la fois un effet d'optique dont chacun peut aisément faire l'expérience. Le minium dont la toile est couverte éteint les couleurs qui y sont superposées et les fait tourner au vert. C'est ainsi qu'après avoir fixé pendant quelque temps un objet de couleur rouge, les objets de teinte plus ou moins foncée, que l'on regarde aussitôt après, se présentent avec une nuance verdâtre (1). Poussin croyait avoir reconnu à ce procédé quelques avantages au point de vue de la solidité et de la durée; mais, s'il les réunit en effet, le temps nous en a démontré sous un autre rapport la pernicieuse influence. C'est à cela en particulier qu'il faut attribuer la teinte livide étendue jusque sur les meilleures compositions du maître, et les ravages que les années leur ont infligés bien plus cruellement qu'à d'autres œuvres moins anciennes. Cette dégradation a dû se produire très-rapidement, peut-être même déjà du vivant du Poussin, mais sans être aussi accusée qu'elle l'est devenue depuis.

Cette proposition semble aujourd'hui scientifiquement mise hors de doute. Nous citerons néanmoins quelques autorités pour ne pas rester dans le vague des appréciations. « Le peintre, suivant M. A. Laugel, doit éviter de donner à son tableau un ton prédominant, de peindre trop bleu, trop rouge, trop violet; l'impression totale doit autant que possible se rapprocher du blanc ou du gris. Si le rouge prédomine dans l'en-

(1) Je m'en suis un jour inopinément rendu compte : après avoir lu une feuille imprimée à l'encre rouge, les pages suivantes en lettres noires m'ont, pendant quelques instants, paru imprimées en encre verte. Rappelons-nous que dans le prisme solaire la dégradation se fait du rouge au vert en passant par le jaune.

Digitized by Google

semble, la rétine se fatiguera promptement de cette couleur, l'œil verra pour ainsi dire vert, et il en résultera que tout semblera faux et assombri... C'est pour la même raison qu'il faut mettre beaucoup de soin à placer les tableaux sur des fonds qui ne soient pas trop vivement colorés, surtout s'ils sont de petite dimension. Sur un fond violet, une petite toile jaunit; sur un fond rouge, elle verdit... Les fonds rouge brun, si communs dans les musées, conviennent assez bien aux paysages (1). » C'est pour cette raison que les paysages du Poussin sont, parmi ses œuvres, celles qui ont le moins souffert (2).

Nous sommes d'autant mieux fondés à croire que telle est bien la cause de cette défectuosité de coloris que cette considération ne paraît avoir eu aucune influence sur le jugement qui a été porté sur les œuvres de Nicolas Poussin par les hommes de son temps, et qu'ils se plaisent au contraire à louer son pinceau. Le savant Félibien, qui écrivait ses *Entretiens sur les plus excellents peintres* quelques années après la mort de notre maître (3), nous dit à ce propos : « que si Poussin n'a pas toujours suivi les maximes des peintres vénitiens dans l'épanchement des ombres et des lumières par de grandes masses, ni suivi entièrement leur conduite dans la manière de coucher les couleurs pour aider à donner plus de relief aux corps, il a travaillé sur un autre principe. Il a pris Raphaël pour son guide; et, fondé sur les observations qu'il faisait continuellement en voyant la nature, il a fort bien su détacher toutes les figures par la diminution des teintes et par cette merveilleuse entente qu'il avait de la perspective de

(1) *L'Optique et les Arts. Revue des Deux-Mondes*, 15 fév. 1869, p. 889.

(2) Voir encore l'*Optique et la Peinture*, par M. Jamin. *Revue des Deux-Mondes*, 1er fév. 1857. — *L'Œil et la Vision*, *ibid.* 1er oct. 1868, p 721. — *De la loi du contraste simultané des couleurs*, par M. Chevreul. — *Matières colorantes et Procédés de peinture employés par Rubens*, par M. Regnier-Gand, 1847, in-8°.

(3) La première livraison en parut en 1660; Poussin est mort en 1665.

Digitized by Google

l'air. Cette manière et cette conduite ont fait dans ses tableaux un effet conforme à ce que l'on voit dans la nature : car dans l'artifice des grandes ombres et des grands clairs, on y voit les objets tels qu'on les découvre ordinairement dans le grand air et en pleine campagne, où l'on ne voit point ces fortes parties de jour et d'obscurité. » (p. 401.) Il faut s'en rapporter au jugement de Félibien sur ce point; bien qu'il s'agisse plutôt ici du genre paysage, il a pu contempler les ouvrages du grand artiste lorsqu'ils étaient encore dans l'éclat de leur fraîcheur, et que le temps n'avait pas déjà accompli son œuvre à moitié destructive, en leur donnant l'aspect maussade qui nous afflige aujourd'hui. Même d'après ce que nous voyons maintenant, une étude attentive ne nous permet pas de douter que ces tableaux ne fussent, dans leur nouveauté, d'un effet agréable et harmonieux, puisque nous pouvons encore constater, après deux siècles écoulés, que les tons heurtés y sont fort rares, et qu'en général, quelque ternes et grisâtres qu'ils soient devenus, ils sont toujours habilement harmonisés. L'harmonie des couleurs et une certaine intensité de ces couleurs pour obtenir des tons chauds, voilà surtout ce qui constitue la science de la couleur. Ce n'est pas tout le coloris, assurément, il y faut encore ajouter le sentiment de la couleur; mais c'en est pourtant une partie importante, la partie scientifique, et cette partie Nicolas Poussin la possédait, car il n'avait négligé aucun des côtés de son art. A l'exemple de certains maîtres de la Renaissance, il avait voulu s'initier aux connaissances qui peuvent concourir à la perfection, et la chimie aussi bien que l'anatomie avaient fait l'objet de ses études et de ses méditations (1).

(1) Il avait entrepris d'illustrer le *Traité de peinture*, de Vinci, et il a dessiné des figures, dont quelques-unes ont été copiées par l'auteur d'un ouvrage sur la figure humaine, publié en 1773, attribué à Rubens, ce qui ne peut être, puisqu'il contient des copies de figures du Poussin. Il serait plutôt de Diepenbeke, élève de Rubens.

Digitized by Google

Enfin, l'estime considérable en laquelle ce peintre français était placé en Italie, qui le revendique même comme un de ses maîtres, nous défend de supposer que ce défaut, s'il eût été aussi apparent qu'il l'est aujourd'hui, n'aurait pas blessé des yeux habitués aux splendeurs du Titien ou du Corrége. On aurait peut-être même plutôt été porté à lui en faire un sujet d'éloge et à le considérer comme le résultat d'un procédé systématique qui l'aurait rattaché à l'une des écoles, dont la facture déréglée et maniérée et les luttes aussi passionnées que vaines conduisaient alors l'art italien à une ruine irrémédiable. Avoir réuni les suffrages de tous ces sectaires n'est pas un médiocre mérite. Voici un autre fait qui confirme cette opinion. Le chevalier del Pozzo écrivait au sujet du *Ravissement de saint Paul*, qu'il ne l'estimait pas moins que celui de Raphaël qu'il avait acheté à Bologne; il ajoutait que c'est ce que le Poussin avait fait de meilleur et qu'en les comparant l'un avec l'autre on pourra voir que la France a eu son Raphaël! Et c'est un Italien qui a porté ce jugement! — Exagération italienne, dira-t-on, et d'ailleurs le chevalier était un ami du Poussin. — Soit; mais en prenant le compliment dans la mesure de ce qu'il vaut, il n'y en a pas moins là un témoignage qui a bien sa valeur dans la question.

Ce tableau du *Ravissement de saint Paul* est sans doute un de ceux qui ont le moins souffert des causes que nous avons indiquées; il justifierait ce que Félibien nous a dit plus haut et prouverait qu'en prenant Raphaël pour guide, Nicolas Poussin s'est rapproché de son modèle. Entre quelques autres toiles du maître nous citerons encore les *Bergers d'Arcadie*. Que manque-t-il à ce tableau, pour qu'il soit de tout point irréprochable? Quelques tons plus chauds, plus lumineux peut-être, une antithèse plus accentuée des ombres et de la lumière. Il est un autre tableau, le seul où Poussin ait été bien servi par son procédé, c'est le *Déluge* : le temps a répandu sur cette toile un aspect de désolation qui produit

Digitized by Google

un effet pathétique plus puissant peut-être que ne l'avait conçu et recherché l'auteur lui-même. C'est son dernier tableau, le produit de sa vieillesse, un de ses chefs-d'œuvre.

Ainsi donc l'action du temps rendue plus funeste par un procédé vicieux, voilà une première cause de l'imperfection que nous avons signalée.

La seconde, Félibien nous l'indique dans le passage cité plus haut : Poussin n'a pas assez suivi les maximes des peintres vénitiens dans l'épanchement des ombres et des lumières; les *Bergers d'Arcadie* viennent de nous en fournir un exemple. Mais ne peut-on pas se demander avec Félibien si les Vénitiens ne sont pas moins dans la vérité de la nature que la sage modération de Raphaël et de Poussin, son disciple? Voyez le peintre d'Urbin, il n'a assurément pas la fougue du Titien ou de Rubens, l'éclat du Corrége, la vigueur de Rembrandt; assez souvent on rencontre chez lui des tons grisâtres et ternes; mais en est-il moins pour cela supérieur à chacun de ces maîtres?

Le Sanzio avait mis en pratique dans la *Transfiguration* une manière de peindre qu'employèrent Paul Véronèse et le Poussin dans leurs plus beaux ouvrages, et que L. David essaya de remettre en vigueur parmi ses élèves, surtout depuis l'exécution de son tableau des *Sabines*. Elle consiste à employer des teintes faites d'après la nature et qu'il faut appliquer l'une auprès de l'autre en s'efforçant de les fondre, non pas avec le pinceau, mais en les juxtaposant avec assez de justesse pour qu'elles se succèdent sans blesser l'œil, et en exprimant la différence des tons et la dégradation de la lumière. Ce procédé est l'un de ceux qui demandent le plus d'attention et de talent (1); il n'est pas non plus sans danger parce qu'il produit une peinture plus légère et moins résistante, et que, pour le cas de Poussin particulièrement, il expose davantage les teintes à la réaction du fond.

(1) E.-J. Delécluze. *L. David*, p. 305.

Digitized by Google

Sous le bénéfice des circonstances considérablement atténuantes qui viennent d'être développées, nous ne devons, en fin de compte, faire nulle difficulté de reconnaître que notre peintre n'a jamais eu aucun titre à être classé parmi les coloristes. Il savait apprécier cet élément de l'art pictural, il comprenait aussi bien que personne les ressources qu'y avaient trouvées les grands maîtres du genre ; mais le sens de la couleur n'était pas assez développé chez lui pour qu'il essayât de lutter avec le pinceau vénitien. Il n'était pas né coloriste et n'avait jamais fait profession de l'être. Bien au contraire, il craignait trop, disait-il, que le charme du coloris lui fît oublier ou négliger la pureté du dessin. Il était des premiers à confesser qu'on ne trouve pas dans ses tableaux tout le charme du coloris et du pinceau. Ce n'est pas cependant, et nous croyons l'avoir prouvé, qu'il ne connût aussi bien et mieux même que peintre de son temps la valeur relative des tons de chaque couleur ; il avait fait sur ce sujet, ainsi que sur l'optique, des études aussi approfondies qu'on les pouvait faire à cette époque. Mais la science en ce point était encore bien rudimentaire, et il a pu être induit par elle en plus d'une erreur fâcheuse. Le sentiment de la couleur est affaire de tempérament bien plus que d'étude ; il consiste moins dans l'emploi de couleurs variées et éclatantes que dans leur harmonie et la disposition de quelques teintes habilement combinées avec les effets d'ombre et de lumière. Le grand secret des coloristes n'est pas d'être harmonieux avec des couleurs pâlies, mais de conserver l'harmonie avec des couleurs éclatantes (Ch. Blanc). Voilà ce qui a manqué au Poussin. Il était loin de dédaigner ce côté de son art qui vise à charmer plus directement les yeux, mais il n'a jamais été un coloriste franc et sincère comme le furent Titien, Corrége et le Véronèse. Sa couleur est celle d'un fin appréciateur de cet élément de l'art pictural, qui avait pu, sous l'éclatant ciel d'Italie, en comprendre les effets dans la nature, et qui s'était pénétré de la façon dont les grands coloristes vénitiens

Digitized by Google

l'avaient su rendre; c'était celle d'un homme de goût, qui recherche l'harmonie des tons et veut produire des effets pittoresques. Comme moyen d'exécution il a recherché avant tout la pureté du dessin. « Il considérait, dit encore l'auteur que nous avons plusieurs fois cité, il considérait ceux qui ont un beau pinceau, et l'on ne peut nier que dans ses commencements il n'ait beaucoup observé le coloris du Titien; mais on peut remarquer qu'à mesure qu'il se perfectionnait il s'est toujours de plus en plus attaché à ce qui regarde la forme et la correction du dessin qu'il a bien connu être la principale partie de la peinture, et pour laquelle les plus grands peintres ont comme abandonné les autres aussitôt qu'ils ont compris en quoi consiste l'excellence de leur art (1). »

Il ne faudrait pas toutefois prendre dans un sens trop absolu le principe qui est formulé dans cette dernière phrase; ce n'est pas non plus ainsi que l'entendait Nicolas Poussin, nous croyons l'avoir démontré : il ne faut y voir qu'une sorte de protestation contre l'exclusivisme de la doctrine contraire. Réduire le rôle de la peinture à l'expression de la beauté par la couleur équivaudrait à réduire l'éloquence à un artifice de rhéteur, ou, mieux encore, à la mimique théâtrale. On obtiendra bien de la sorte des œuvres qui charmeront les yeux en provoquant une sensation physique agréable, mais on n'aura pas trouvé le moyen d'émouvoir ni de persuader, et ce n'est pas ainsi que l'on peut espérer entrer en communication intime avec l'âme et l'intelligence.

Il n'a, d'ailleurs, été donné qu'à un seul peintre peut-être d'unir le sentiment de la couleur à la pureté des formes et à l'expression de la pensée. Ce qui fait la grandeur incomparable de Raphaël, c'est que, sans être d'une façon absolue parfait en tous ces points, il a su les réunir tous dans une égale proportion et un juste équilibre. Poussin n'a pas pu

(1) *Entretiens*, p. 321.

Digitized by Google

atteindre à ces sommets, pas plus du reste que ne l'avaient fait les heureux rivaux qu'on lui préfère. Nous avons essayé de discuter les motifs du jugement dont il est l'objet. Soumises à l'épreuve d'une critique inspirée des principes que nous faisons profession de croire les seuls vrais en cette matière, les objections que nous avons passées en revue nous paraissent ropoussées victorieusement par ces principes et par d'autres considérations accessoires que nous avons mises en lumière. Cependant une sorte de préjugé subsiste parmi le plus grand nombre et il ne faut pas chercher ailleurs les motifs de l'espèce d'indifférence qui atteint chez nous un artiste qui est la plus haute expression du génie français en même temps que du spiritualisme dans l'art. Cette indifférence, nos voisins ne semblent guère la partager, car les galeries de Hamptoncourt, de Dresde, de Pétersbourg, de Stockholm et de Rome témoignent de toute l'estime que l'on fait à l'étranger du maître illustre des Andelys.

Digitized by Google

Digitized by Google

# OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS ET PAR LES ÉDITEURS

**Ou envoyés par le Gouvernement.**

—

**PAR LES AUTEURS :**

MM.

ANONYMES. De l'équilibre social en France. Br. in-8°. Paris, 1873.

— Un gouffre financier. Br. in-8°. Paris, 1875.

ARCELIN (Adrien). Les Fouilles de Solutré, lettre à M. Chabas, par MM. l'abbé Ducrost et Adrien Arcelin. Br. Mâcon, 1875.

— Association des architectes et ingénieurs autrichiens. Bericht des hydrotechnischen comite's über die Wasserabnahme in deu Quellen, Flüssen und Strömen. Br. Vienne, 1875.

AUBERTIN (Charles). Notice sur une sépulture célèbre, à Beaune, par Ch. Aubertin, ex-conservateur du musée archéologique de Beaune. Br. Dijon, 1874.

— Note sur la chapelle des chevaliers de Malte, à Beaune, par le même. Beaune, s. d.

BATAILLARD (Charles), [membre de la Société]. L'Ane glorifié, l'Oie réhabilitée. — Les trois Pigeons. — L'École de village et l'Ane savant, par Ch. Bataillard, avocat à la cour de Paris, Br. in-18. Paris, 1873.

— Remède contre l'amour malheureux indiqué par Pierre Corneille, par Ch. Bataillard. Br. in-8°. Caen, 1875.

BEAUREPAIRE (E. de Robillard DE). M. de Caumont, sa vie et ses œuvres, par M. E. de Robillard de Beaurepaire, conseiller à la cour d'appel de Caen. Br. in-8°. Caen, 1874.

BELGRAND. Carte géologique et hydrologique du bassin de la Seine, par M. Belgrand, ingénieur.

— La Seine. Etudes hydrologiques : régime de la pluie, des sources, des eaux courantes, par M. Belgrand, ingénieur. 1 vol. gr. in-8° avec atlas in-f°. Paris, 1872.

BLOSSEVILLE (le marquis DE), [membre de la Société]. Les Puységur, leurs œuvres, études par le marquis de Blosseville. Br. in-8°. Paris, 1873.

— Plusieurs brochures émanées de divers auteurs, traitant de questions législatives, agricoles et économiques, 1855-1864.



Digitized by Google

MM.

Bonnaterre. Étude sur l'alimentation d'eau des campagnes élevées et des plateaux, par M. Bonnaterre, ingénieur civil. Br. in-8°. Andelys, 1875.

Bonnin (membre de la Société). Note sur la passerelle d'Andé, par M. Bonnin, agent voyer en chef du département de l'Eure, in-4° avec plans.

— Mémoire sur la reconstruction du pont d'Andé, sur la Seine, par le même. Br. in-8°. Paris, 1875.

Bouillon. La Vigne, sa régénération, par Louis-Hubert Bouillon. Feuille in-4°. Nancy, 1875.

Bouis (A. de), [membre de la Société]. Instruction sur le renouvellement de Vie, par dom Jean Mabillon, publié par M. de Bouis. In-8°. Rouen, 1874.

Cavelier. Réponse de MM. Osborne et C^e^, au rapport de M. Goussart de Mayolle sur son concours de moissonneuses à Mettray en 1874, par E. Cavelier. Br. in-8°. Paris, 1875.

Croix (le marquis de), [membre de la Société]. La Vérité sur les étalons de l'Etat, par le marquis de Croix. Br. in-8°. Rouen, imprimerie Lapierre.

Douvillé. De l'Encéphalite, par le docteur Douvillé. Br. in-8°. Anvers, 1873.

Dramard (Eugène), [membre de la Société]. Questions sur l'ordre et la faillite, par Dramard, juge à Béthune. Br. in-8°. Paris, 1875.

Drouyn de Lhuys. Notice biographique sur M. Antoine Passy, par M. Drouyn de Lhuys. Br. in-8°. Paris, 1875.

Duwarnet (Gustave), [membre de la Société]. Pour chasser la bécasse, par M. G. Duwarnet. 1 vol. in-8°. Paris, s. d.

Fleury. Cinquante ans de l'histoire du chapitre de Notre-Dame de Laon, par Édouard Fleury. 1 vol. in-8°. Laon et Paris, 1875.

Foucher de Careil. Discours sur les blés d'Amérique, par M. Foucher de Careil. Br. in-4°. Paris, 1870.

Gibson-Richardson. De l'Importance de la culture de l'orge en France pour son importation en Angleterre, par G. Gibson-Richardson. Br. in-8°. Paris, 1873.

Girardin, (membre de la Société). Rapport sur l'ouvrage de MM. de Boutteville et Hauchecorne intitulé *le Cidre*, par M. J. Girardin, correspondant de l'Institut. Br. in-8°. Rouen, 1875.

Giraud. Ma Correspondance avec quelques hommes de lettres, par M. Paul-Émile Giraud, ancien député de la Drôme. Br. in-8°. Lyon, 1872.

Digitized by Google

MM.

JORDAN. Remarques sur les espèces végétales affines, par Alexis Jordan. Br. in-8°. Lyon, 1873.

LARSEN. La Vie et les Œuvres de Peter Christen Asbjarnsen, par Alfred Larsen, traduction par Victor Molard. Gr. in-8°. Br. Christiania, 1873.

LETELLIER, (membre de la Société). Le Mot, base de la raison et source de ses progrès, par Letellier, ex-inspecteur des écoles du Calvados. 1 vol. in-8°. Paris, Caen, 1875.

MABILLON. Instruction sur le renouvellement de Vie, par dom Jean Mabillon, publié par M. de Bouis. In-8°. Rouen, 1874.

MÉNIER. Mémoire sur la pulvérisation des engrais, par M. Ménier, manufacturier. Br. in-8°. Paris, 1875.

— La Réforme économique. Revue mensuelle. 1re livraison, novembre 1875.

MOLARD. La Vie et les Œuvres de Peter Christen Asbjarnsen, par Alfred Larsen, traduction par Victor Molard. Br. gr. in-8°. Christiania, 1873.

NEYMARCK. Aperçus financiers, 1872-1873, par Alfred Neymarck. 1 vol. in-8°. Paris, 1873.

— La Rente française, son origine, ses développements, ses avantages, par le même. Br. in-8°. Paris, 1873.

PASSY, (membre de la Societé). Les Cheptels de l'acclimatation, par M. Antoine Passy, de l'Institut.

PHILIPPART. Lettre au *Journal des debats* et au *National*, par S. Philippart. Br. in-8°. Paris, 1875.

PICARD. Violettes et Roses, Sonnets et Fantaisies, par Germain Picard. 1 vol. in-18. Paris, s. d.

PICQUENOT, (membre de la Société). Mémoire sur le pont de Vernon, par M. Picquenot, ingénieur des ponts et chaussées. Br. in-8° avec plans, 1875.

PONTHIEUX. Dictionnaire étymologique de la langue française, par Ponthieux. 2 livraisons in-8°. Montdidier, 1875.

ROLIN. La Guerre dans l'Ouest. Campagne de 1870-1871, par L. Rolin, ancien officier. 1 vol. in-8°. Paris, 1874. Publication de la Réunion des officiers.

THIELENS, (membre de la Société). Voyage botanique et paléontologique en Eifel, en 1872, par Armand Thielens. Br. in-8°. Bruxelles, 1873.

— Les Orchidées de la Belgique, par le même. Br. in-8°. Gand, 1873.

Digitized by Google

MM.

Thielens. Acquisitions de la Flore belge, 2e fascicule comprenant les années 1869-1870-1871-1872, par le même. Br. in-8°. Gand, 1874.

— Voyage en Italie. Description de la collection de la marquise Paulucci, à Novoli près Florence, par le même. Br. in-8°. Tirlemont, 1874.

Trideau. Traitement de l'angine couenneuse par les balsamiques, par M. Trideau, médecin, à Andouillé (Mayenne). Br. in-8°. Paris, 1874.

Université de Christiania. Publications diverses de l'Université royale de Christiania (Norwège), écrites en langue norwégienne et datées de 1865-1870-1871-1872.

Vicq. Études sur les cuscutés observées dans les environs d'Abbeville, par M. Éloi de Vicq, membre de la Société d'émulation d'Abbeville. Br. in-8°. 1873.

Vivet, (membre de la Société). Les deux Invasions, poésie, par M. Léon Vivet. Br. Rouen, 1872.

—

PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

Les Primes d'honneur et les médailles de spécialités décernées dans les concours régionaux de 1866. 1 vol. gr. in-8°. I. N.

Les Primes d'honneur, les médailles de spécialités et les prix d'honneur des fermes-écoles décernés dans les concours régionaux en 1869. Paris, gr. in-8°. I. N. 1872.

Les Primes d'honneur, les prix culturaux et les médailles de spécialités décernés dans les concours régionaux de 1870. 1 vol. gr. in-8°. I. N. Paris.

Rapport du jury sur le concours de machines à moissonner tenu à Grignon les 1er, 2 et 3 août 1873, par M. J. A. Barral, secretaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France, Paris. 1873.

Commission supérieure du phylloxera, rapport de la sous-commission. f. in-4°.

—

Digitized by Google

**PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par MM. Paul Mayer et Gaston Pâris. Années 1873-1874-1875.

Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes. Liste des membres. Instructions. — Liste des Sociétés savantes. 1 vol. in-8°. I. N. 1873.

Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, par M. le vicomte de Gourgues, correspondant du ministère de l'instruction publique. 1 vol. in-4°. Paris, I. N. 1873.

Table générale des bulletins du Comité des travaux historiques et de la Revue des Sociétés savantes, par M. Octave Tessier, membre non résidant du Comité. 1 vol. in-8°. I. N. 1873.

Dictionnaire topographique de la Moselle, par M. de Bouteillier. 1 vol. in-4°. I. N. 1874.

Dictionnaire topographique de l'Aube, par Théophile Boutiot et Émile Socard, membre de la Société académique de l'Aube. 1 vol. in-4°. I. N. 1874.

Le Tour du Monde, publié par M. Édouard Charton. 28 vol. in-4°. Paris, 1860-1874.

Musée des Archives nationales. Documents originaux de l'histoire de France, exposés dans l'hôtel Soubise, enrichi de 1,200 fac-simile des autographes les plus importants depuis l'époque mérovingienne jusqu'à la Révolution française, publié par la direction des Archives nationales. Paris. 1 vol. in-4°, 1872.

Alphand. Les Promenades de Paris, 2 vol. gr. in-f°. Paris, 18 .

Baillon. Lettres de Horace Walpole, pendant ses voyages en France, 1739-1775, par le comte de Baillon. 1 vol. in-8°. Paris, 1872.

Bayle (l'abbé). Massillon. Étude historique et littéraire, par l'abbé Bayle. 1 vol. in-8°. Paris, 1867.

Chouquet. Histoire de la musique dramatique en France depuis ses origines jusqu'à nos jours, par M. Gustave Chouquet. 1 vol. in-8°. Paris, 1873.

Cordier. Les Champignons de la France, par F. Cordier. Orné de 8 vignettes et de 60 chromo-lithographies. 1 vol. gr. in-8°. Paris, 1870.

Dabry de Thiersant. La Pisciculture et la Pêche en Chine, par P. Dabry de Thiersant, accompagné de 51 planches. 1 vol. gr. in-4°. Paris, 1872.

Digitized by Google

Dehérain. Cours de chimie agricole, par Dehérain. 1 vol. in-8°. Paris, 1873.

Dollfus et de Mont-Serrat. Mission scientifique au Mexique et dans l'Amérique centrale. Géologie, par MM. Dollfus et de Mont-Serrat. 1 vol. gr. in-4°. I. I. 1868.

Duchartre. Rapport sur les progrès de la botanique physiologique, par Duchartre. 1 vol. in-8°. I. I. 1868.

Ercilla. L'Araucana, poëme épique espagnol, par don Alonso de Ercilla y Luniga. 2 vol. in-12.

Gobineau (le comte de). Histoire des Perses, d'après les manuscrits orientaux inédits, par le comte de Gobineau. 2 vol. in-8°. Paris, 1869.

Godefroy. Histoire de la littérature française depuis le xv^e^ siècle jusqu'à nos jours, par Fréd. Godefroy. 3 vol. in-8°. Paris, 1859.

Jacqmin. Les Chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871, par F. Jacqmin. 1 vol. in-8°. Paris, 1872.

Jal. Abraham Duquesne et la Marine de son temps, par A. Jal. 2 vol. in-8°. Paris, 1873.

Laurant. Biographie de Lucien Védie, inventeur du baromètre et du manomètre anéroïdes, par A. Laurant. 1 vol. in-8. Paris, 1867.

Lecoq. Les Époques géologiques de l'Auvergne, par H. Lecoq, avec 170 planches ou figures. 5 vol. in-8°. Paris, 1867.

Lévêque (Charles), [membre de la Société]. La Science du Beau, par M. Charles Lévêque, membre de l'Institut, professeur de philosophie au collége de France. 2 vol. in-8°. Paris, 1872. 2^e^ édition.

Mayer. Mémoire sur le mouvement organique dans ses rapports avec la nutrition, par le docteur Robert Mayer. 1 vol. in-8°. Paris, 1872.

Monteil (Alexis). Histoire agricole de la France, par Alexis Monteil, depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12. Paris, 1872.

Pasteur. Études sur la maladie des vers à soie, par L. Pasteur. 2 vol. in-8°. Paris, 1870.

Rambosson. Les Lois de la vie et l'Art de prolonger ses jours, par J. Rambosson. 1 vol. in-8°. Paris, 1872.

Roswag. Les Métaux précieux considérés au point de vue économique, par Roswag. 1 vol. in-8°. Paris, 1865.

Salles. Théâtre complet de Lessing, traduit par F. Salles, avec une étude critique. 3 vol. in-12. Paris, 1870.

Sutter. Esthétique générale et appliquée contenant les règles de la composition dans les arts plastiques, par David Sutter. 1 vol. gr. in-4°. Paris, I. I. 1865.

Digitized by Google

Tassy. Études sur l'aménagement des forêts, par L. Tassy. 1 vol. in-8°. Paris, 1872.

Topin (Marius). L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV, par Marius Topin. 1 vol. in-8°. Paris, 1868.

Turgan. Les grandes Usines, études industrielles en France et à l'étranger, par Turgan. 8 vol. in-8°. Paris, 1866 à 1873.

—

PAR M. A. HÉRISSEY

ÉDITEUR ET IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

Anonymes. L'Artillerie de campagne française. Br. in-8°. Paris, 1868.

— Nouveau rôle stratégique de Belfort. Br. in-8°. Paris, 1872.

Barre Duparcq (de la). Histoire de François II, 1559-1560, par M. E. de la Barre Duparcq. 1 vol. in-8°. Br. Paris, 1867.

Bouclon (Adolphe de). Étude historique sur la marine de Louis XVI, par Adolphe de Bouclon. 1 vol. Paris.

Brialmont. Système de défense de l'Angleterre, par A. Brialmont. 1 vol. in-8°. Paris, 1860.

Colard et S. Bouché. Les Canons géants du moyen âge et des temps modernes, par Wille. Traduit de l'allemand, par R. Colard et S. Bouché. 1 vol. in-8°. Paris, 1872.

Grange (le marquis de la). Voyage d'Oultremer en Jhérusalem, par le marquis de la Grange. 1 vol. in-8°. Paris, 1858.

Guigne. De l'origine de la Signature et de son emploi au moyen âge, par M. M.-C. Guigne. 1 vol. in-8°. Paris, 1863.

Hamet. Cours pratique d'Apiculture, par M. Hamet. 1 vol. in-8. Paris.

Landeau. L'Intendance militaire, par M. Ulysse Landeau. 1 vol. in-8°. Paris, 1864.

Lecomte. Relation historique et critique sur la Campagne d'Italie en 1859, par Ferdinand Lecomte. 2 vol. in-8°. Paris, 1860.

— Campagnes de Virginie et de Maryland en 1862, par le même. 1 vol. in-8°. Paris, 1863.

Le Pippre. Guide pour la préparation des transports de troupes par les chemins de fer en temps de guerre, par A. Le Pippre. 1 vol. in-8°. Paris, 1872.

Lullier. La Vérité sur la Campagne de Bohême en 1866, par Ch. Lullier. 1 vol. in-8°. Paris, 1867.

— Essai sur la Tactique navale, par le même. 1 vol. in-8°. Paris, 1867.

Digitized by Google

Mourain de Sourdeval. Œuvres poétiques d'André de Riveaudeau, par C. Mourain de Sourdeval. 1 vol. in-8°. Paris, 1859.

Percin, Grillon et de Lort-Sérignan. Manuel du Sapeur d'infanterie. Traduit de l'italien. par MM. Percin, Grillon et de Lort-Sérignan. 1 vol. in-18. Paris, 1872.

Pierre. Études théoriques et pratiques d'Agronomie et de Physiologie végétale, par M. Isidore Pierre. 4 vol. in-8°. Paris.

Ratheau. Traité de fortification, par A. Ratheau. 1 vol. in-8°. Paris, 1866.

Schultze et Reymond. La nouvelle Poudre à canon, par Édouard Schultze. Traduit par M. Reymond. 1 vol. in-8°. Paris, 1865.

Springer. Paris au XIIIe siècle. Traduit de l'allemand par A. Springer. 1 vol. in-8°. Paris, 1860.

Thieury. Récits dieppois. Combat naval de 1555. — Réimpression de l'édition d'Olivier de Harsy, par Jules Thieury. 1 vol. in-8°. Dieppe, 1861.

— L'Espagne et l'Angleterre en 1588, par M. Jules Thieury. 1 vol. in-8°. Paris, 1860.

— La France et la Perse. La Perse et la Normandie, par Jules Thieury. 1 vol. in-4°. Évreux, 1866.

Thurheim (Hermann, comte de). Les Mitrailleuses et leur emploi, par Hermann, comte de Thürheim. Traduit de l'allemand par E J. 1 vol. in-8°. Paris, 1872.

Tromenec (Louis de). Étude sur le réseau des chemins de fer français, par Louis de Tromenec. 1 vol. in-8°. Paris, 1873.

Zastrow. Histoire de la fortification permanente, par A. de Zastrow. 2 vol. in-8°. Paris, 1866.

Digitized by Google

# LISTE

DES

# PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis sa reorganisation en 1832

—

MM.

PASSY (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. DE RANCÉ, officier d'état-major, député.
1835. GAZAN, ancien député.
1836. HÉBERT, juge de paix à Évreux.
1837. ROBILLARD, ingénieur en chef de l'Eure.
1838. PASSY (Antoine), ancien préfet de l'Eure.
1839. A. DE MONICAULT, préfet de l'Eure.
1840. CASSEN, ancien receveur de l'enregistrement.
1841. A. DE MONICAULT, préfet de l'Eure.
1842. CASSEN, ancien receveur de l'enregistrement.
1843. ZÉDÉ, préfet de l'Eure.
1844. PETIT (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. ZÉDÉ, préfet de l'Eure.
1846. DE SALVANDY (le comte), ministre, député.
1847. DE BANTEL, préfet de l'Eure.
1848. DE SALVANDY (le comte), ancien ministre.
1849. HÉBERT, juge de paix à Évreux.
1850. VALLON, préfet de l'Eure.
1851. PASSY (Antoine), ancien préfet.
1852. DE SAINTE-CROIX (le marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'ALBUFÉRA (le duc), député.
1854. S. EXC. M. TROPLONG, président du Sénat.
1855. LEFEBVRE-DURUFLÉ, ancien ministre, sénateur.
1856. DE LAGRANGE (le comte), député.
1857. JANVIER DE LA MOTTE, préfet de l'Eure.
1858. D'ALBUFÉRA (le duc), député.
1859. Mgr DEVOUCOUX, évêque d'Évreux.
1860. PETIT (Guillaume), membre du conseil général de l'Eure.
1861. S. EXC. M. ROULAND, ministre de l'instruction publique.

Digitized by Google

MM.

1862. De la Roncière-le Noury (le baron), contre-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1863. De Clermont-Tonnerre (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1864. De Barrey (le comte), membre du conseil général de l'Eure.
1865. L'Hopital (Georges), maître des requêtes au conseil d'État.
1866. Boulatignier, conseiller d'État.
1867. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1868. Duverger, président du tribunal civil d'Évreux.
1869. Tourangin, préfet de l'Eure.
1870. De la Roncière-le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1871. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1872. Sers (le baron), préfet de l'Eure.
1873. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1874. De Broglie (le duc), vice-président du conseil des ministres.
1875. Passy (Louis), sous-secrétaire d'État au ministère des finances.
1876. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général de l'Eure.

Digitized by Google

# COMPOSITION

DE LA

# SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

—

## Membres du bureau pendant l'année 1874

| | |
|---|---|
| Président..... | MM. le duc DE BROGLIE, vice-président du conseil des ministres. |
| Vice-président..... | IZARN, propriétaire. |
| Secrétaire perpétuel.. | Émile COLOMBEL, avocat. |
| Trésorier..... | YVES, propriétaire. |

—

## Sections départementales

### 1re SECTION

**Agriculture. — Industrie. — Sciences**

| | |
|---|---|
| Président.. M. le Cte DE ROSTOLAN, propriétaire. | Secrétaire... M. Léon PETIT, juge suppléant. |

### 2e SECTION

**Lettres. — Arts. — Philosophie**

| | |
|---|---|
| Président..... M. BAGOT, avocat. | Secrétaire..... M. DOLBET, archiviste. |

Digitized by Google

## Membres du bureau pendant l'année 1875

| | |
|---|---|
| Président..... | MM. Passy (Louis), sous-secrétaire d'État au ministère des finances. |
| Vice-président..... | Izarn, propriétaire. |
| Secrétaire perpétuel.. | Émile Colombel, avocat. |
| Trésorier..... ..... | Buisson fils, chimiste. |

—

### Sections départementales

1re SECTION

**Agriculture. — Industrie. — Sciences**

| | |
|---|---|
| Président.. M. le Cte de Rostoran, propriétaire. | Secrétaire... M. Léon Petit, juge suppléant. |

2e SECTION

**Lettres. — Arts. — Philosophie**

| | |
|---|---|
| Président..... M. Bagot, avocat. | Secrétaire..... M. Dolbet, archiviste. |

---

## Membres du bureau pendant l'année 1876

| | |
|---|---|
| Président..... | MM. le Duc de Clermont-Tonnerre, conseiller général. |
| Vice-président..... | Izarn, propriétaire. |
| Secrétaire perpétuel.. | Émile Colombel, avocat. |
| Trésorier..... | Buisson fils, chimiste. |

---

Digitized by Google

# LISTE GÉNÉRALE

DES

# MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

—

## ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

### *Ville d'Evreux*

MM.

ADELINE, directeur-adjoint d'assurances.
ALABOISSETTE, avoué.
ALLAIRE, notaire.
ANCELLE, propriétaire.
BAGOT (Ferdinand), avocat.
BEAUNIER, avoué.
BÉNARD, professeur au lycée.
BÉRANGER (Paul), constructeur-mécanicien.
BIDAULT, docteur en médecine.
BOISARD, manufacturier.
BONNIN (René), agent voyer en chef.
BOUCHERIE, commerçant.
BRETON, juge.
BUISSON, entrepreneur de fournitures militaires.
BUISSON fils, chimiste.
CAUËT, avocat.
CHASSANT, directeur de l'école normale.
CHAUVEL, ancien président du tribunal de commerce.
CHAUVIN (Arthur), manufacturier.
CHEFDEVILLE, ancien notaire.
CHÉRAMY, propriétaire.
CHERCHIN aîné, négociant.
CLÉRISSE, propriétaire.
COLOMBEL (Émile), avocat.
CORBEAU, professeur.
DAVID, propriétaire, juge suppléant.
DEGRAND, ingénieur en chef.

Digitized by Google

MM.

Delaporte, propriétaire.
Delarbre, propriétaire.
Del'homme (Jules), propriétaire.
Deschamps, ancien maire.
Deslandes, chef d'institution.
Dian, entrepreneur.
Dolbet, archiviste.
Doucerain, ancien commerçant.
Drouard, chef de gare.
Dubois, horticulteur à Évreux.
Dupuis, propriétaire à la Madeleine.
Duverger (Adolphe), conseiller honoraire à la cour de Rouen.
Duwarnet, avocat.
Duwarnet (Gustave), propriétaire.
Erard, négociant en grains.
Fatout, professeur au lycée.
Ferray, pharmacien.
Finance (de), directeur des postes.
Fouché, ancien percepteur.
Gachau-Guignard, commerçant.
Gascard, pharmacien.
Goldschmidt, propriétaire.
Grénouilloux, directeur de la Banque.
Grolleau (Mgr), évêque.
Guersent (Émile), fabricant de coutils.
Guindey, docteur en médecine.
Halay, juge d'instruction.
Hérissay, juge.
Hérissey, imprimeur.
Hillemand, avoué.
Imbleval (d'), président du tribunal civil.
Izarn, propriétaire.
Jacquot, pharmacien.
Julienne, négociant.
Labbé (Léon), propriétaire, membre du conseil général.
Lamiot, cultivateur à Cambolle.
Lapeltey, horticulteur.
Lapeyruque, conducteur des ponts et chaussées.
Lebeurier (l'abbé), chanoine, ancien archiviste.
Lecerf, ancien commerçant.
Lecœur, juge.

Digitized by Google

MM.

Lecointe, maître adjoint à l'école normale.
Ledoulx de Bacquepuis, propriétaire.
Lelu, procureur de la République.
Lemercier, ancien président du tribunal de commerce.
Lepouzé, avoué, conseiller général, député.
Lesort, marchand boucher.
Letellier-Alaboissette (Alfred-Henry), propriétaire.
Letellier-Pétel, conseiller de préfecture.
L'Hopital (Georges), ancien conseiller d'État.
L'Hopital (Henri), propriétaire.
Martin, propriétaire.
Méry (Paul), propriétaire.
Meunier, professeur à l'École professionnelle.
Mocquerys, dentiste.
Moisy, propriétaire.
Molle (Charles), vice-président du tribunal civil.
Mont (de Lallemand de), chef de cabinet du préfet.
Mouton, négociant en grains.
Omont, pharmacien.
Orvilliers (d'), capitaine de cavalerie.
Osmoy (comte d'), conseiller général, député.
Pain, substitut.
Papon (Alexandre), conseiller général, député.
Petel (Paul), notaire.
Petit (Léon), juge suppléant.
Petit, professeur en retraite.
Picquenot, ingénieur.
Piéton, directeur du Jardin des Plantes.
Quettier (Ernest), imprimeur.
Renou, architecte du département.
Robert, substitut.
Rouland (Gustave), trésorier-payeur général.
Roussel Lartois de Saint-Luc, propriétaire.
Saint-Quentin (de), secrétaire général de la préfecture de l'Eure.
Sauvage, ancien directeur de l'École normale, trésorier honoraire.
Tardiveau, rédacteur en chef du *Courrier de l'Eure*.
Thirouin (Arthur), banquier.
Villain (Eugène), vétérinaire.
Yves, rentier, trésorier honoraire.

Digitized by Google

## PARTIE RURALE DES CANTONS D'EVREUX

### *Canton sud*

MM.

Béguin, cultivateur à Chanteloup-de-Saint-Vigor.
Blavette (comte de), propriétaire au château du Breuil-de-Miserey.
Chilard (l'abbé), curé de Saint-Sébastien-de-Morsent.
Coquerel, cultivateur à Sassey.
Deshayes, cultivateur à Caugé.
Doucerain (Jules), propriétaire aux Baux-Sainte-Croix.
Duhamel (Paul), cultivateur au Vieil-Évreux.
Dumoutier, agriculteur à Claville.
Fayet (le vicomte de), à Saint Sébastien-de-Morsent.
La Roncière-le Noury (le baron de), vice-amiral, sénateur, à Cracouville, près Évreux.
Nouvel (Georges), propriétaire à la Ronce.
Ris (le baron Clément de), propriétaire à Cracouville, près Evreux.
Rosset, cultivateur à Claville.
Rostolan (Balthazar, comte de), propriétaire à Guichainville.
Verville, cultivateur au Vieil-Évreux.

### *Canton nord*

Bertin, maire au Tilleul-Lambert.
Champigny (le marquis de), propriétaire à Normanville.
Clérisse, cultivateur à Gauville-la-Campagne.
Delaleau, cultivateur à Tournedos-Bois-Hubert.
Lemaitre (Victor), cultivateur à Bacquepuis.
Litté, régisseur à Normanville.
Martin, cultivateur au Fay, près Tournedos-Bois-Hubert.
Monnier, cultivateur à Aviron.
Pigache, propriétaire à Irreville.
Salvandy (le comte de), propriétaire, à Graveron-Semerville.
Varillon père, cultivateur à Sacquenville.
Varillon fils, cultivateur à Sacquenville.

### *Canton de Breteuil*

Alleaume, notaire honoraire à Breteuil.
Genest, juge de paix à Breteuil.

Digitized by Google

### *Canton de Conches*

MM.

CLERMONT-TONNERRE (le duc DE), membre du conseil général, à Glisolles.
DESSAULT, propriétaire à Louversey.
GUILLOT-RAFFY, cultivateur à Conches.
VIERRAY (Alphonse), propriétaire à la Noë-de-la-Bonneville.

### *Canton de Damville*

CHAMBRAY (le marquis DE), membre du conseil général, à Gouville.
DAMITTE, ancien notaire.
DHOSTEL, cultivateur, maire de Creton.
LEFEBVRE (Eugène), conseiller à la cour des comptes, à Coulonges (et à Paris, 27, rue de Londres).
L'HULLIER, docteur-médecin à Damville.
RENOULT (Léon), cultivateur à Avrilly.

### *Canton de Nonancourt*

DIDOT (Hyacinthe), ancien conseiller général, au Mesnil-sur-l'Estrée.

### *Canton de Pacy-sur-Eure*

GRENIER-D'ERNEMONT, propriétaire à Neuilly-sur-Eure.
MICHAUX, propriétaire à Pacy-sur-Eure.
TRUTAT, conseiller général, à Vaux-sur-Eure.

### *Canton de Rugles*

FOUQUET (Albert), conseiller général.
LEMARÉCHAL, maire de Juignettes.
VIEILLES (A.-C. DE), propriétaire, maire de la Haye-Saint-Sylvestre.

### *Canton de Saint-André*

JOURDAIN, maire d'Ézy.
REISET (le comte DE), à Marcilly-sur-Eure.



Digitized by Google

### *Canton de Verneuil*

MM.

BARREY (le comte DE), conseiller général, à Verneuil.
DUBOIS (l'abbé), curé de Verneuil.
LOUVET, juge de paix.

### *Canton de Vernon*

BULLY, docteur en droit, cultivateur à Houlbec-Cocherel.
DE LA CROIX, propriétaire à Houlbec-Cocherel.
MOREL, adjoint au maire de Vernon.
PÉRIGNON, propriétaire à Brécourt.
SUCHET D'ALBUFÉRA (le duc), ancien député, à Vernon.
TÉTREL, receveur d'enregistrement.

---

## ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

### Membres du bureau de la section

Président..... MM. PASSY (Louis), sous-secrétaire d'État au ministère des finances, à Gisors.
Vice-président..... BESNARD, ancien député à l'Assemblée nationale, à Guitry.
Secrétaire..... COUTIL fils, ancien conseiller d'arrondissement, aux Andelys.
Trésorier..... BAUDOT fils, receveur municipal aux Andelys.

### *Canton des Andelys*

CAVELIER, cultivateur à Feuquerolle.
COUTIL fils, ancien conseiller d'arrondissement des Andelys.
DUJARDIN, cultivateur, maire de Harquency.
DUMESNIL, conseiller général.
DUPAS fils, cultivateur à Hennezis.
FESSART (Charles), ingénieur civil, à la Haie-Gaillard.
FESSART, agriculteur à Mantelle-sur-Andelys.
FLEURY, cultivateur à la Bucaille.
GARNIER, ancien notaire aux Andelys.
LESAGE, cultivateur à Cléry-sur-Andelys.

Digitized by Google

MM.

Montier, farinier aux Andelys.
Monton, farinier aux Andelys.
Mulot fils, farinier aux Andelys.

### *Canton d'Ecos*

Besnard, cultivateur à Guitry.
Drevet, maire de Tourny.
Guillaume, maire de Fours.
Hébert, cultivateur, maire de Cantiers.
Leclerc de Pulligny, propriétaire au Chesnay-de-Civières.
Leroux, propriétaire à Mézières.
Levé, propriétaire à Tilly.
Monnaie, cultivateur à Tourny.
Pithon, cultivateur à Tourny.
Ridel, conseiller général, maire de Cahaignes.

### *Canton d'Étrépagny*

Canu, propriétaire à Étrépagny.
Defontenay, cultivateur à Sainte-Marie-de-Vatimesnil.
Defontenay (Florimond), cultivateur aux Thilliers-en-Vexin.
Doré (Gustave), cultivateur à Gamaches.
Ethis de Corny (Gaston), propriétaire à Étrépagny.
Ethis de Corny (Léonce), propriétaire à Étrépagny.
Hébert fils, cultivateur à Villers-en-Vexin.
Lebrun, cultivateur à Puchay.
Lecoulteux (le comte), conseiller général, maire d'Étrépagny.
Lesage (Henri), cultivateur à Étrépagny.
Mauger (Charles), cultivateur à Saussay-la-Vache.
Mauger-Camus, cultivateur à Saussay-la-Vache.
Monnaie, cultivateur à Étrépagny.
Mulot, cultivateur à la Londe.
Toutain, cultivateur à Doudeauville.
Truelle Saint-Évron, propriétaire à Étrépagny.
Vatimesnil (Henri de), président du comice cantonal, à Sainte-Marie-de-Vatimesnil.

### *Canton de Fleury-sur-Andelle*

Bizet, maire d'Amfreville-sous-les-Monts.
Bottais aîné, cultivateur à Perriers.
Bottais (Amédée), cultivateur à Perriers.

Digitized by Google

MM.

Brayé (Ernest), cultivateur à Bourg-Beaudoin.
Brisard, cultivateur à Grainville.
Bultel (Louis), propriétaire à Bourg-Beaudoin.
Canu, cultivateur à Senneville.
Cherrier, farinier à Charleval.
Colboc, filateur à Perriers.
Daliphard, fabricant d'indiennes à Radepont.
Debas, filateur à Perriers.
Defontenay, cultivateur à Houville.
Grancher, filateur à Charleval.
Hilzinger, manufacturier à Charleval.
Jullien, cultivateur à la Mésangère.
Lachèvre (Alexandre), filateur à Radepont.
Lainé, cultivateur à Grainville.
Létrange, manufacturier à Romilly.
Mélissent (Paulin), cultivateur à Gaillardbois.
Mélissent fils, cultivateur à Gaillardbois.
Petit (Édouard), cultivateur à Mesnil-Verclives.
Peynaud (Edmond), manufacturier à Charleval.
Pouyer-Quertier, manufacturier, conseiller général, à Perruel.
Ragault (Stanislas), manufacturier à Pont-Saint-Pierre.
Sebire (Jacques), propriétaire à Amfreville-sous-les-Monts.
Stoeser (Rodolphe), filateur à Fleury-sur-Andelle.

### *Canton de Gisors*

Batardy, maire de Bouchevilliers.
Boispréaux (Alfred de), propriétaire à Gisors.
Boispréaux (Edmond de), propriétaire à Gisors.
Boudard (Casimir), manufacturier à Dangu.
Briey (Edmond, comte de), propriétaire à Bazincourt.
Brongniart, membre de l'Institut, à Bezu-Saint-Éloi.
Brument, receveur de la caisse d'épargne, à Gisors.
Caffin (Amédée), propriétaire à Gisors.
Champy (Paul), manufacturier à Gisors.
Chardin (Paul), propriétaire à Gisors.
Cluzeau (le docteur), à Gisors.
Cœuillet (Louis), cultivateur à Hébécourt.
Dailly (Adolphe), propriétaire à Gisors.
Davillier (Édouard), manufacturier à Gisors.
Dubuisson (Théophile), propriétaire à Gisors.
Dufay (le docteur), à Gisors.

Digitized by Google

MM.

Dumont, farinier à Gisors.
Dumont-Bertaux, farinier à Gisors.
Durand, chamoiseur à Gisors.
Gomel, conseiller d'État, à Gisors.
Hébert (Émile), cultivateur à Vesly.
Lagrange (le comte Frédéric de), député, à Dangu.
Lepage, chimiste à Gisors.
Le Père, ancien maire, à Gisors.
Pagnerre (Émile), propriétaire à Sancourt.
Passy (Louis), député, sous-secrétaire d'État au ministère des finances, à Gisors.
Patte (Victor), greffier de la justice de paix à Gisors.
Rouget (Émile), cultivateur à Chauvincourt.
Saint-Foix (de), propriétaire à Authevernes, membre du conseil général.
Tarlé (Adolphe de), propriétaire à Gisors.

## *Canton de Lyons-la-Forêt*

Boissel, propriétaire à Lyons-la-Forêt.
Boulanger, maire de Fleury-la-Forêt.
Boulanger (Louis), cultivateur à Lyons.
Boulanger, cultivateur aux Tannières.
Chenedollé (de), inspecteur des forêts, à Lyons.
Colombel, notaire à Lyons.
Delarue (Charles), à Lisors.
Delarue père, propriétaire à Vascœuil.
Duboc, propriétaire au Tronquay.
Dufour (Clodomir), maire de Beauficel.
Durand (Alexandre), cultivateur au Tronquay.
Éloi, maire aux Hogues.
Foubert, maire à Lyons.
Hazard, propriétaire à Lyons.
Jullien, cultivateur à Vascœuil.
Jumelin, maire au Tronquay.
Lebaube, notaire à Fleury-la-Forêt.
Lemonnier (Prosper), cultivateur à Fleury-la-Forêt.
Lemonnier, maire à Touffreville.
Leroux, greffier du tribunal des Andelys à Lyons.
Leroy, cultivateur à Beaunay, commune des Hogues.
Mabire, maire à Lisors.

Digitized by Google

Mainot, docteur en médecine à Lyons.
Milliard fils, cultivateur à Lyons.
Morin, agent voyer à Lyons.
Noury, maire à Bosquentin.
Pouyer, avocat général, à Rouen, propriétaire à Lisors.
Sangnier (Amédée), propriétaire à Fleury-la-Forêt.
Tourneville, juge de paix à Lyons.
Valon (de), conseiller général, président du comice cantonal, à Rosay.

—

## ARRONDISSEMENT DE BERNAY

### Membres du bureau de la section

**Président**..... MM. le duc Albert de Broglie, membre de l'Académie française, conseiller général, sénateur.
**Secrétaire**..... Lerenard-Lavallée, juge.
**Trésorier**..... Lambert, avoué.

### *Canton de Bernay*

MM.
Ameline, ancien agent voyer à Bernay.
Aubert, propriétaire à Menneval.
Bagot (Léon), substitut du procureur de la République à Bernay.
Barrais, marchand grainetier à Bernay.
Bayvel, ancien filateur à Bernay.
Bellais, propriétaire et cultivateur à Bernay.
Bellaunay, huissier à Bernay.
Bénard, receveur des domaines à Bernay.
Bénard-Chopin, propriétaire à Bernay.
Béranger, ajusteur-balancier à Bernay.
Bernays (Pierre), propriétaire à Courbépine.
Bignon (l'abbé), curé de N.-D. de la Couture à Bernay.
Blain, docteur-médecin à Bernay.
Bombre-Lemaignan, propriétaire-cultivateur à Bernay.
Borel, professeur à Bernay.
Boutteville (de), filateur à Bernay.
Buhot, propriétaire à Bernay.
Buisson (Ovide), maître de poste à Bernay.
Caneaux, docteur-médecin et propriétaire à Saint-Martin-du-Tilleul.

Digitized by Google

MM.

Caneaux fils, juge à Neuchâtel, propriétaire à Saint-Martin-du-Tilleul.
Cappon, percepteur à Bernay.
Cauchepin fils, taillandier à Bernay.
Chambellan-Grimoult, propriétaire à Menneval.
Collier, notaire à Bernay.
Cordier, horticulteur à Bernay.
Cornu, homme de loi à Bernay.
Croisey père, propriétaire à Bernay.
Daufresne, avocat à Bernay.
Dauger (le comte), propriétaire à Menneval.
Desmares, propriétaire et maire à Plasnes.
Desménages, propriétaire à Saint-Victor-de-Chrétienville.
Devismes, inspecteur pour l'arrondissement de Bernay.
Douley, représentant de maison de banque à Bernay.
Dulac de Fugères, président du tribunal civil.
Dumont, propriétaire à Plasnes.
Dutheil, fabricant d'huiles à Menneval.
Ecalard, maire de Saint-Léger-de-Rôtes.
Fauvel, pharmacien à Bernay.
Fessard, banquier à Bernay.
Focet (Albert), propriétaire à Bernay.
Focet (Jules), propriétaire à Bernay.
Fontaine, marchand de cuirs à Bernay.
Frémont, avoué à Bernay.
Fromage, entrepreneur de fêtes publiques à Bernay.
Galopin, propriétaire à Bernay.
Gardin, marchand faïencier à Bernay.
Gardin-Ozanne, propriétaire à Bernay.
Gattier, avocat à Serquigny.
Gonord fils, propriétaire à Bernay.
Gontier (Robert), voyageur de commerce, à Bernay.
Goujon (le colonel), à Bernay.
Gueroult (Alfred), propriétaire à Plainville.
Guillaume, juge de paix à Bernay.
Hache, notaire honoraire à Bernay.
Haillard, avoué à Bernay.
Hérou (l'abbé), vicaire à N.-D. de la Couture à Bernay.
Hochon, notaire à Bernay.
Horlaville, directeur de l'usine à gaz à Bernay.
Houeix de la Brousse, contrôleur des contributions directes à Bernay.
Hubert, propriétaire à Plainville.

Digitized by Google

MM.

Jamas, propriétaire à Menneval.
Jouvin (Ernest), négociant à Bernay.
Jouvin (Robert), propriétaire à Bernay.
Lambert, avoué à Bernay.
Lampérière, propriétaire à Bernay.
Lecerf, pharmacien à Bernay.
Lecoq, fabricant de frocs à Bernay.
Leduc, lieutenant de gendarmerie à Bernay.
Lefebvre (Marin), président du conseil des prud'hommes à Bernay.
Lemaitre (Jacques), mercier à Bernay.
Lerenard-Lavallée, juge à Bernay.
Loiseleur, vérificateur des poids et mesures à Bernay.
Louvel, principal du collége à Bernay.
Lucas, filateur à Serquigny.
Lys, avoué à Bernay.
Malbranche, greffier du tribunal de commerce à Bernay.
Margerie, docteur-médecin à Bernay.
Marie (Victor), avocat à Bernay.
Masselin (Théodore), propriétaire à Bernay.
Masselin (Ernest), propriétaire à Bernay.
Masselin (Florentin) fils, commerçant à Bernay.
Médy, farinier à Menneval.
Mignon, conservateur des hypothèques à Bernay.
Mignon (Victor), clerc de notaire à Bernay.
Montigny (le baron de), propriétaire à Saint-Léger-de-Rôtes.
Montigny (Étienne de), propriétaire à Saint-Léger-de-Rôtes.
Nicolas, pharmacien à Bernay.
Niel père, propriétaire à Saint-Aubin-le-Vertueux.
Niel fils, propriétaire à Saint-Aubin-le-Vertueux.
Oursel, propriétaire à Bernay.
Peauger, marchand de lin à Bernay.
Pelcot, marchand mercier à Bernay.
Pesnel père, propriétaire à Bernay.
Pesnel fils, propriétaire à Bernay.
Petit (Paul), procureur de la République à Bernay.
Philippe-Delalonde, vérificateur de l'enregistrement à Bernay.
Pichot, archiprêtre, curé de Sainte-Croix à Bernay.
Piel, notaire à Bernay.
Piéron, receveur des finances à Bernay.
Piquenard, artiste-peintre à Bernay.
Prévost-Vottier, commerçant à Bernay.

Digitized by Google

MM.

Prodhomme, expert de la Compagnie *le Soleil* à Bernay.
Quemin-Duval, greffier de paix à Bernay.
Quinquet, conducteur des ponts et chaussées à Bernay.
Racine, propriétaire à Courbépine.
Rafin, propriétaire, adjoint au maire à Bernay.
Richard de Lavallée, sous-préfet.
Rivière, avoué à Bernay.
Rongier, propriétaire à Menneval.
Rousseau, maire de Bernay.
Saffrey, propriétaire à Bernay.
Sement (Pierre), président du tribunal de commerce de Bernay.
Sement (Jules), manufacturier à Bernay.
Sement (Adolphe), manufacturier à Bernay.
Simon, ancien notaire à Bernay, conseiller général.
Tasdhomme, huissier à Bernay.
Thubeuf, négociant à Bernay.
Tortouin, architecte à Bernay.
Turpin, avoué à Bernay.
Vaucanu, avoué à Bernay.
Vauclin, libraire à Bernay.
Vicque, sous-directeur des contributions indirectes à Bernay.
Vieux (le comte de), propriétaire à Saint-Clair-d'Arcey.
Vy (Émile), propriétaire à Bernay, conseiller général.

## *Canton de Beaumesnil*

Aroult, propriétaire et cultivateur à Gisay-la-Coudre.
Chanu, maire de Sainte-Marguerite.
Dodon jeune, propriétaire à Landepereuse.
Dumesny, notaire à Beaumesnil.
Forval (le baron de), conseiller général, à Grandchain.
Labroutil, percepteur à la Barre.
Legrand, maire de Landepereuse.
Lhomme, docteur-médecin à Beaumesnil.
Maistre (le comte de), propriétaire à Beaumesnil.
Martin, propriétaire au Noyer.
Mérimée, propriétaire à Sainte-Marguerite.
Panthou, maire de la Barre-en-Ouche.
Plouin, percepteur à Beaumesnil.
Quevilly fils, négociant à Beaumesnil.
Régnier, propriétaire à Noyer-en-Ouche.

Digitized by Google

MM.

Sourbelle, percepteur à Beaumesnil.
Vigny, percepteur à la Barre.

### *Canton de Beaumont-le-Roger*

Aubourg de la Contrye, adjoint au maire à Beaumont.
Bidault, maire de Bray.
Boisgelin (le comte de), conseiller général et maire à Beaumont.
Chennevières, marchand de bois à Beaumont.
Delarue, négociant à Beaumont-le-Roger.
Desplantes, percepteur à Beaumont-le-Roger.
Joret, marchand de bestiaux à la Rivière-Thibouville.
Loisel, propriétaire et conseiller d'arrondissement à la Rivière-Thibouville.
Massy, huissier à Beaumont-le-Roger.
Meuret, propriétaire à Beaumont-le-Roger.
Roland, receveur des contributions indirectes à Beaumont-le-Roger.
Sevestre, teilleur de lin et maire à Nassandres.
Varry, percepteur de Barquet, à Beaumont-le-Roger.

### *Canton de Brionne*

Auvrey, maire d'Aclou, conseiller d'arrondissement.
Bérat, directeur des pépinières à Harcourt.
Bernier, propriétaire à la Neuville-du-Bosc.
Bigourdan, docteur-médecin à Brionne.
Blin, propriétaire, maire de Saint-Pierre-de-Salerne.
Brunet, percepteur à Berthouville.
Cesselin, marchand de vin à Brionne.
Chedeville, propriétaire à la Neuville-du-Bosc.
Conard, maire de la Neuville-du-Bosc.
Decambos, cultivateur à Harcourt.
Delot, propriétaire à Brionne.
Deschesne, inspecteur du domaine d'Harcourt.
Deshayes (Pierre), propriétaire, maire de Boisney.
Duret père, filateur à Brionne.
Duret (Charles), filateur à Brionne.
Filoques, propriétaire, ancien maire à Berthouville.
Havas, maître de poste à Brionne.
Heudières (d'), propriétaire à Brionne.
Houdard, percepteur à Harcourt.
Join-Lambert, conseiller général, à Livet-sur-Authou.

Digitized by Google

MM.

Marabout, propriétaire à Brionne.
Marie (Eugène), notaire honoraire à Brionne.
Morsan (le marquis de), propriétaire à Morsan.
Pesteur (Georges), marchand de chevaux à Brionne.
Thouroude, propriétaire, adjoint au maire à la Neuville-du-Bosc.
Topart, percepteur à Brionne.
Tragin, propriétaire à Saint-Cyr-de-Salerne.

### *Canton de Broglie*

Blache, ancien huissier à Broglie.
Bourguignon, percepteur à Montreuil-l'Argillé.
Bréda (le comte de), propriétaire au Chamblac.
Broglie (le duc Albert de), membre de l'Académie française, conseiller général, sénateur, à Broglie.
Broglie (le prince Victor de), secrétaire d'ambassade, propriétaire à Broglie.
Deschamps, receveur des contributions indirectes à Broglie.
Durand, notaire à Broglie.
Huberdeau, percepteur à Broglie.
Hubert, pharmacien à Broglie.
Lebourg, propriétaire à Saint-Denis-d'Augerons.
Lecarbonnier, propriétaire à Saint-Pierre-de-Cernières.
Renault, propriétaire à Broglie.
Sainte-Opportune (Albert de), propriétaire à Saint-Quentin-des-Iles.
Sainte-Opportune (Roger de), propriétaire à Saint-Quentin-des-Iles.

### *Canton de Thiberville*

Accard, percepteur à Saint-Germain-la-Campagne.
Boisrioult (de), propriétaire à Heudreville.
Busquet, receveur des contributions indirectes à Thiberville.
Cassé (Achille), propriétaire à Saint-Aubin-de-Scellon.
Cliquet, fabricant de rubans à Bournainville.
Corblin, maire de Saint-Germain-la-Campagne.
Deschamps, négociant à Thiberville.
Deschandeliers, propriétaire au Theil-Nolent.
Dumontier, percepteur à Thiberville.
Duval, propriétaire au Theil-Nolent.
Foubert, adjoint au maire à Folleville.
Giverville (le comte de), propriétaire à Giverville.

Digitized by Google

MM.

Hue, maire et conseiller d'arrondissement, à Thiberville.
Janmar, percepteur à Saint-Germain-la-Campagne.
Larguier, percepteur à Giverville.
Lecœur, conseiller d'arrondissement, à Saint-Germain-la-Campagne.
Lecuyer (Cyriaque), propriétaire et fabricant à Thiberville.
Lepeltier, marchand de lin à Duranville.
Simon (Augustin), propriétaire à Giverville.
Touflet (Étienne), fabricant de rubans à Drucourt.
Vauquelin, fabricant de rubans à Thiberville.

—

## ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

### Membres du bureau de la section

Président..... MM. Prétavoine, propriétaire à Louviers.
Secrét. et trésorier. Lalun, propriétaire à Louviers.

### *Canton de Louviers*

Amette, cultivateur à Heudebouville.
Bury, notaire à Louviers.
Chennevière père, propriétaire à Louviers.
Delafontaine, propriétaire à la Haye-Malherbe.
Dibon (Paul), propriétaire à Louviers.
Garnier, conseiller général.
Goujon (Paul), avocat au Vaudreuil.
Grandin, propriétaire aux Planches, près Acquigny.
Huvey, entrepreneur à Louviers.
Labelle, propriétaire à Saint-Pierre-du-Vauvray.
Lalun, propriétaire à Louviers.
Legendre, propriétaire à Quatremare.
Leguay, inspecteur des forêts à Louviers.
Nouvel, notaire à Louviers.
Petel, docteur-médecin à Louviers.
Petel (Amable), propriétaire, maire de Surville.
Prétavoine, propriétaire à Louviers.
Sébire, propriétaire à Amfreville-sur-Iton.

### *Canton d'Amfreville-la-Campagne*

Blosseville (le marquis de), conseiller général à Amfreville.
Boury (le comte de), propriétaire à Amfreville.

Digitized by Google

### *Canton de Gaillon*

MM.

HUET, conseiller général.

### *Canton du Neubourg*

AUZOUX (le docteur), à Saint-Aubin-d'Écrosville.
BOUDY (Camille), agriculteur, ancien élève de Grand-Jouan.
LA HAYE-JOUSSELIN (DE), propriétaire à Saint-Aubin-d'Écrosville.
LEFEBVRE (Jean-Baptiste), grainetier au Neubourg.
OZANNE, ancien notaire au Neubourg, conseiller général.

### *Canton de Pont-de-l'Arche*

BOUTRY (Césaire), cultivateur à Montaure.
CHENEVIÈRE (le colonel), conseiller général.

—

## ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

### *Canton de Pont-Audemer*

DUHÊTRAY, à Pont-Audemer.
LEGENDRE, conseiller général, aux Préaux-de-Pont-Audemer, et à Paris, 8, rue Mogador.
LEREFFAIT, conseiller général, à Pont-Audemer.

### *Canton de Beuzeville*

BOISGUILBERT (DE), propriétaire à Saint-Pierre-du-Val.
VAUQUELIN, conseiller général, à Beuzeville.

### *Canton de Cormeilles*

HÉBERT (Émile), conseiller général, à Asnières, par Cormeilles.

### *Canton de Bourgtheroulde*

BLANGY (comte DE), conseiller général.
DEGOUVE-DENUNCQUES, percepteur à Boissey-le-Châtel.

### *Canton de Montfort*

CAPTOT (DE), propriétaire à Freneuse-sur-Risle.
GRANDIN (Jean-Baptiste), cultivateur à Écaquelon.

### *Canton de Routot*

LEREFFAIT, notaire et conseiller général, à Routot.

—

Digitized by Google

## PARIS

MM.

Allou (Édouard), avocat, docteur en droit.
Andrieux, homme de lettres.
Bailly de Merlieux, ancien directeur du *Mémorial encyclopédique*.
Bataillard (Charles), avocat.
Beguin (Charles), propriétaire.
Bérenger, sénateur.
Blanchemain (Prosper), bibliothécaire au ministère de l'intérieur.
Bosquet (Mlle Amélie).
Bouis (Adolphe de), docteur en médecine.
Boulatignier, ancien président de section au conseil d'État.
Boutigny (d'Évreux), chimiste.
Chervin aîné, fondateur de l'institution des bègues.
Couder, membre de l'Institut.
Dailly (Gaspard-Adolphe), propriétaire.
Delineau, docteur en médecine.
Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
Desnoyers (Jules), membre de l'Institut.
Dudoux (Alfred), directeur de l'Agence centrale des cultivateurs.
Dufaure, ministre de la justice et des cultes, président du conseil.
Dumas, membre de l'Institut.
Gidel, professeur de rhétorique au lycée Condorcet.
Grange (le marquis de la), membre de l'Institut.
Grangez (Ernest), chef de bureau au ministère des travaux publics.
Hatzfeld, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.
Hébert (Octave), chef de bureau au ministère de l'intérieur.
Langlois, juge de paix.
Lapommeraye (Henri de), secrétaire de l'Association polytechnique.
Lasiauve (de), docteur en médecine.
Leclerc (Achille), membre de l'Institut.
Lemaire, membre de l'Institut.
Lesseps (Ferdinand de) directeur de la Compagnie du canal de Suez.
Lesueur de Gosmesnil, avocat.
Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur de philosophie au collége de France.
Martin-Deslandes, inspecteur des prisons.
Merlin (Romain), bibliothécaire.

Digitized by Google

MM.

Moléon (de), directeur du *Recueil industriel.*
Moll, professeur au conservatoire des arts et métiers.
Montaiglon (Anatole de), professeur à l'école des chartes.
Moreau de Jonnès, membre de l'Institut.
Mulot, homme de lettres.
Nisard (Désiré), membre de l'Académie française.
Noury (Louis-Eugène), peintre.
Ozenne, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, Paris-Auteuil, 38, rue Boileau (hameau Boileau).
Paris (Paulin), membre de l'Institut.
Pécontal (Siméon), professeur.
Peltier, inspecteur des finances.
Petit-Jean, procureur général à la cour des comptes.
Peudefer de Parville (Henri), ingénieur et homme de lettres.
Raynal, membre de la Société de géographie.
Raynaud (le docteur Maurice), agrégé de la faculté de médecine.
Rouland, ancien ministre, sénateur, directeur de la Banque de France.
Sainte-Beuve (de), ancien juge au tribunal de la Seine.
Saint-René-Taillandier, professeur à la faculté des lettres, membre de l'Académie française.
Simonin, ingénieur des mines.
Valette, ancien secrétaire général de la présidence du Corps législatif.
Vincens (Émile), ancien conseiller d'État.
Vollès, ingénieur en chef.
Wolowski, membre de l'Institut.

—

## DÉPARTEMENTS

Aubert, maire de Saint-Désir, près Lisieux.
Bachelet, professeur d'histoire au lycée de Rouen.
Barré, docteur en médecine, à Rouen.
Beaucantin, directeur du jardin botanique, à Rouen.
Beaurepaire (de), archiviste, à Rouen.
Bertot, pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture, à Bayeux.
Boivin-Champeaux, procureur général à Caen.

Digitized by Google

MM.

Bordeaux (Gaston), avocat, attaché au cabinet du préfet de la Seine-Inférieure.

Boutteville (de), docteur en médecine, à Rouen.

Bréauté, directeur de la pépinière du gouvernement, à Médéah (Algérie).

Caligny (le marquis de), à Versailles.

Castel, agent voyer en chef, à Saint-Lô.

Chatel (Eugène), archiviste, à Caen.

Chevereaux, avocat, à Rouen.

Clinchamp (Gustave de), propriétaire à Avranches.

Colette, professeur d'arboriculture à Rouen.

Couvet, conseiller à la cour de Rouen.

Crémieu (Édouard), rentier à Maisons-Laffite.

Dardé, avoué à Carcassonne.

Debourge, docteur en médecine à Rollot (Somme).

Decorde, curé de Bures, près Blangy (Seine-Inférieure).

Denen, chapelain à Dreux.

Depruines, secrétaire de la Société d'agriculture, à Aurillac.

Dramard, juge à Béthune.

Féret (Léon), ancien magistrat, à Pont-l'Évêque.

Fouché, agent voyer en chef, à Rouen.

Garnier (Maurice), inspecteur de l'enregistrement, à Arras.

Georget, propriétaire à Orbec.

Girard, conseiller à la cour, à Amiens.

Girard, proviseur du lycée de Bar-le-Duc.

Girardin, recteur honoraire, correspondant de l'Institut, directeur de l'École supérieure des sciences et des lettres, à Rouen.

Girardot (de), secrétaire genéral de la préfecture, à Nantes.

Guénée (Achille), avocat à Châteaudun.

Guillory, président de la Société industrielle, à Angers.

Haime, docteur en médecine à Tours.

Hébert, professeur de physique au lycée, à Limoges.

Hérail, conseiller à la cour de Montpellier.

Héricourt (le comte d'), à Souchez (Pas-de-Calais).

Hippeau, professeur de littérature, à Paris.

Hombre-Firmas (le baron d'), propriétaire à Alais.

Lamotte (le docteur de), médecin à Pont-l'Évêque.

Lapierre (Charles), rédacteur en chef du *Nouvelliste de Rouen.*

Lechanteur de Pontaumont, inspecteur de marine, à Cherbourg.

Lecoupeur, docteur en médecine à Rouen.

Lejouteux, sous-préfet à Reims.

Digitized by Google

MM.

Lermier, directeur de l'asile d'aliénés à Blois.
Leserrurier, conseiller à la cour, à Amiens.
Letellier, ancien inspecteur de l'Université, à Caen.
Lizot, préfet du Nord, à Lille.
Londet, professeur à l'école d'agriculture de Grand-Jouan (Loire-Inférieure).
Malo, inspecteur général de l'agriculture, à Caen.
Maye, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Martel, sénateur.
Mauduit, avocat, juge suppléant, à Neufchâtel.
Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Mignon, avocat à Caen.
Monnecove (de), ancien député, à Saint-Omer.
Montaut (de), ingénieur à Coulommiers.
Morière, professeur à la faculté des sciences, à Caen.
Nepveur, conseiller honoraire à la cour de Rouen.
Oré (le docteur), professeur de médecine à Bordeaux.
Paillard de Saint-Aignan, ancien préfet.
Périaux (Nicétas), propriétaire, à Cherbourg.
Reboulleau (le docteur), médecin des hôpitaux, à Constantine.
Rey, sous-bibliothécaire à Montauban.
Ropiquet, professeur à Elbeuf.
Roussel, directeur de la succursale de Saint-Gobain, à Rouen.
Saint-Venant (de), ingénieur en chef retraité, à Saint-Ouen (près Vendôme).
Sallion, docteur en médecine à Nantes.
Saudbreuil, premier président de la cour d'Amiens.
Saussaye (de la), membre de l'Institut, à Blois.
Sauvage (Paul), professeur de physique au lycée de Toulon.
Sers (le baron), préfet de Saône-et-Loir, à Mâcon.
Terrébasse, ancien député, à Vienne.
Théry, ancien recteur de l'académie de Caen.
Thil, conseiller à la cour de Rouen.
Viala, percepteur à Duclair (Seine-Inférieure).
Vigan (de), inspecteur des forêts en retraite, à Cerqueux (près Orbec).
Villers (Georges), vice-secrétaire de la Société d'agriculture de Bayeux.
Vivet, professeur de langues à Rouen.



Digitized by Google

## ÉTRANGER

MM.

BARRUEL-BEAUVERT (DE), correspondant du Muséum, à Costa-Rica (Amérique centrale).

BRAEKELER (Félix), peintre d'histoire, à Anvers.

CUYPER (DE), recteur de l'Université de Liége.

DRAPIEZ, secrétaire de la Société royale de Flore, à Bruxelles.

HART, graveur, à Bruxelles.

KEISER (DE), peintre, à Anvers.

KERCKOVE (le comte DE), à Exaerde (Belgique).

KERCKOVE, dit DE KIRCKOFF VAN DER VARENT (le vicomte DE), président de l'académie d'archéologie, à Anvers.

KUYPER (DE), sculpteur, à Anvers.

LAUTOUR, directeur et médecin du lazaret, à Beyrouth (Syrie).

LEYS (Henri), peintre d'histoire, à Anvers.

OKELLY (le comte D'), à Bruxelles.

SERRURE, professeur d'histoire naturelle, à Gand.

THIELENS (Armand), membre de plusieurs Sociétés scientifiques, à Tirlemont (Belgique).

VAN STEENKISTE (Charles), docteur en médecine, à Bruges.

VESTRENEN (le baron DE), à La Haye.

Digitized by Google

# SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES [1]

—

### Paris

Société centrale d'agriculture, 84, rue de Grenelle-Saint-Germain.
Société centrale d'horticulture, id.
Société de géographie, rue Christine, 3, — M. Maunoir, secrétaire.
Société géologique de France, 39, rue de Fleurus.
Société des études historiques. Mairie du 2e arrondissement, rue de la Banque.
Société libre des beaux-arts, à l'Hôtel de Ville.
Société de la Morale chrétienne.
Société de l'Histoire de France, — M. Martin, agent, aux Archives nationales.
Société zoologique d'acclimatation, 19, rue de Lille.
Société forestière, 21, rue de la Chaussée-d'Antin.
Société chimique de Paris.
Société philotechnique, — M. Salomon, agent, à la Monnaie.
Société parisienne d'archéologie et d'histoire. (Rue de l'Abbaye-Saint-Germain, 3.)
Société des agriculteurs de France, 1, rue Le Pelletier, — M. Henri Johanet, administrateur.

### Départements

| | | |
|---|---|---|
| Aisne..... | Société académique..... | à Saint-Quentin. |
| — | Comice agricole..... | Ibid. |
| — | Société académique..... | à Laon. |
| Alpes-Maritimes. | Société d'agriculture..... | à Nice. |
| Ariége..... | Societé d'agriculture et des arts. | à Foix. |
| Aube..... | Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres..... | à Troyes. |
| Bas-Rhin..... | Société d'horticulture du Bas-Rhin..... | à Strasbourg. |
| Basses-Pyrénées. | Société des sciences, lettres et arts..... | à Pau. |
| Bouches-du-Rhône. | Société de statistique..... | à Marseille. |

(1) La Société ne continuera l'envoi de son *Recueil* qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement leurs publications.

Digitized by Google

| | | |
|---|---|---|
| Calvados | Académie des sciences, arts et belles-lettres | à Caen. |
| — | Association normande | Ibid. |
| — | Société d'agriculture et du commerce | Ibid. |
| — | Société d'horticulture | Ibid. |
| — | Société des antiquaires de Normandie | Ibid. |
| — | Société linnéenne de Normandie | Ibid. |
| — | Société vétérinaire | Ibid. |
| — | Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres | à Bayeux. |
| — | Société académique, agricole, industrielle et d'instruction | à Falaise. |
| — | Société d'horticulture du centre de la Normandie | à Lisieux (1) |
| Charente | Société d'agriculture, arts et commerce | à Angoulême. |
| Charente Infre | Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts | à Rochefort. |
| Cher | Société d'agriculture | à Bourges. |
| Côte-d'Or | Académie des sciences, arts et belles-lettres | à Dijon. |
| — | Comité central d'agriculture | Ibid. |
| — | Société médicale | Ibid. |
| — | Société d'histoire et d'archéologie. | à Beaune. |
| Deux-Sèvres | Société d'agriculture | à Niort. |
| Doubs | Société d'agriculture, sciences naturelles et arts | à Besançon. |
| — | Société d'émulation | à Montbéliard. |
| Drôme | Société départementale d'agriculture | à Valence. |
| Eure-et-Loir | Comice agricole | à Chartres. |
| — | Société d'horticulture | Ibid. |
| — | Société d'archéologie | Ibid. |
| Finistère | Société académique de Brest | à Brest. |
| Gard | Académie | à Nimes. |
| Gironde | Académie des sciences, belles-lettres et arts | à Bordeaux. |

(1) Adresser les communications à M. Jules Oudin, directeur de la Société, à la Pommeraie, commune de Saint-Désir-de-Lisieux.

Digitized by Google

| | | |
|---|---|---|
| Gironde..... | Société d'agriculture..... | à Bordeaux. |
| — | Société d'horticulture de la Gironde..... | Ibid. |
| Haute-Garonne.. | Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres..... | à Toulouse. |
| Haute-Loire.... | Société d'agriculture..... | au Puy. |
| Haute-Vienne... | Société d'agriculture, des sciences et des arts..... | à Limoges. |
| Haut-Rhin..... | Société industrielle..... | à Mulhouse. |
| — | Société d'horticulture..... | Ibid. |
| — | Société départementale d'agriculture du Haut-Rhin..... | à Colmar. |
| Hérault..... | Société archéologique..... | à Béziers. |
| — | Société centrale d'agriculture.... | à Montpellier. |
| — | Société d'horticulture..... | Ibid. |
| — | Académie des sciences et lettres. | Ibid. |
| Indre..... | Société d'agriculture..... | à Châteauroux. |
| Indre-et-Loire.. | Société d'agriculture, de sciences, d'arts et de belles-lettres..... | à Tours. |
| — | Société archéologique..... | Ibid. |
| — | Société médicale ..... | Ibid. |
| Jura..... | Société d'agriculture..... | à Poligny. |
| Loire..... | Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire... | à Saint-Étienne. |
| Loire-Inférieure. | Société académique..... | à Nantes. |
| — | Société nantaise d'horticulture.. | Ibid. |
| Loiret..... | Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts..... | à Orléans. |
| — | Société d'émulation..... | à Montargis. |
| Loir-et-Cher.... | Société des sciences et des lettres. | à Blois. |
| — | Société d'agriculture..... | Ibid. |
| Lot..... | Société agricole et industrielle... | à Cahors. |
| Lozère..... | Société d'agriculture, commerce, sciences et arts..... ... | à Mende. |
| Maine-et-Loire.. | Société académique de Maine-et-Loire..... | à Angers. |
| Marne..... | Société d'agriculture, commerce, sciences et arts..... | à Châlons. |
| — | Académie des sciences et belles-lettres..... ..... | à Reims. |
| — | Société des sciences et arts..... | à Vitry-le-Franç. |

Digitized by Google

| | | |
|---|---|---|
| Mayenne..... | Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne..... | à Mayenne. |
| Meurthe. ..... | Société des sciences, lettres et arts..... | à Nancy. |
| — | Académie de Stanislas..... | Ibid. |
| Moselle.... ... | Académie des lettres, sciences, arts et agriculture..... | à Metz. |
| — | Société des sciences médicales... | Ibid. |
| Nord..... | Société des sciences, agriculture et arts..... | à Lille. |
| — | Comice agricole..... | Ibid. |
| — | Société d'émulation..... | à Cambrai. |
| — | Société d'agriculture, sciences et arts.. ..... | à Douai. |
| — | Société d'agriculture, des sciences et des arts..... | à Valenciennes. |
| — | Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts..... | à Dunkerque. |
| Oise.. ..... . | Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise..... | à Beauvais. |
| — | Société d'agriculture... ..... | à Clermont. |
| — | Société d'agriculture..... | à Compiègne. |
| Orne..... | Société industrielle..... | à Flers. |
| Pas-de-Calais .. | Société centrale d'agriculture du Pas-de-Calais ..... | à Arras. |
| — | Société d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts. | à Boulogne-s$^r$ M. |
| — | Société académique de l'arrondissement de Boulogne-s$^r$-Mer. | Ibid. |
| — | Société d'agriculture, du commerce, sciences et arts..... | à Calais. |
| — | Société centrale d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Pol. | à Saint-Pol. |
| Pyrénées-Orient. | Société agricole, scientifique et littéraire..... | à Perpignan. |
| Rhône..... | Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles..... | à Lyon. |
| — | Société d'horticulture pratique.. | Ibid. |
| — | Société littéraire ..... | Ibid. |

Digitized by Google

| | | |
|---|---|---|
| Saône-et-Loire.. | Société d'agriculture, sciences et arts..... | à Mâcon. |
| — | Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône..... | à Châlons-sur-S. |
| — | Société éduenne..... | à Autun. |
| Sarthe..... | Société d'agriculture, sciences et arts..... | au Mans. |
| — | Société d'horticulture..... | Ibid. |
| Seine-et-Marne. | Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne..... | à Melun. |
| — | Société d'agriculture, sciences et arts..... | à Meaux. |
| Seine-et-Oise... | Société d'agriculture et des arts. | à Versailles. |
| Seine-Inférieure. | Société centrale d'agriculture... | à Rouen. |
| — | Académie des sciences, belles-lettres et arts..... | Ibid. |
| — | Société libre d'émulation..... | Ibid. |
| — | Société d'horticulture..... | Ibid. |
| — | Cercle pratique d'horticulture et de botanique..... | Ibid. |
| — | Société des amis des sciences naturelles..... | Ibid. |
| — | Société vétérinaire de la Seine-Inférieure et de l'Eure..... | Ibid. |
| — | Société d'études diverses..... | au Havre. |
| — | Société géologique de Normandie | Ibid. |
| — | Cercle pratique d'horticulture et de botanique..... | Ibid. |
| — | Société industrielle..... | à Elbeuf. |
| Somme..... .... | Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts..... | à Amiens. |
| — | Société des antiquaires de Picardie..... | Ibid. |
| — | Société d'horticulture..... | Ibid. |
| — | Société linnéenne du nord de la France..... | Ibid. |
| — | Comice agricole..... | à Abbeville. |
| — | Société d'émulation..... | Ibid. |
| Tarn..... | Société littéraire et scientifique.. | à Castres. |

Digitized by Google

| | | |
|---|---|---|
| Var..... | Société d'agriculture et de commerce..... | à Draguignan. |
| Vaucluse..... | Société d'agriculture et d'horticulture..... | à Avignon. |
| Vendée..... | Société d'émulation..... .... | à la Roche-sur-Yon. |
| Vienne..... | Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts..... | à Poitiers. |
| Vosges..... | Société d'émulation..... | à Épinal. |

—

**Algérie**

Comice agricole d'Alger.
Société d'agriculture d'Alger.

—

**Angleterre**

Litterary and philosophical Society of Manchester.

—

**Autriche**

Société impériale géologique, à Vienne.

—

**Belgique**

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société royale d'horticulture, à Liége.

—

**Danemark**

Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

—

**Russie**

Société impériale d'agriculture, à Moscou.

—

**Amérique**

Smithsonian Institution, à Washington.
Ministère de l'agriculture des États-Unis.

Evreux, Ch. Hérissey, imp. — 876.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

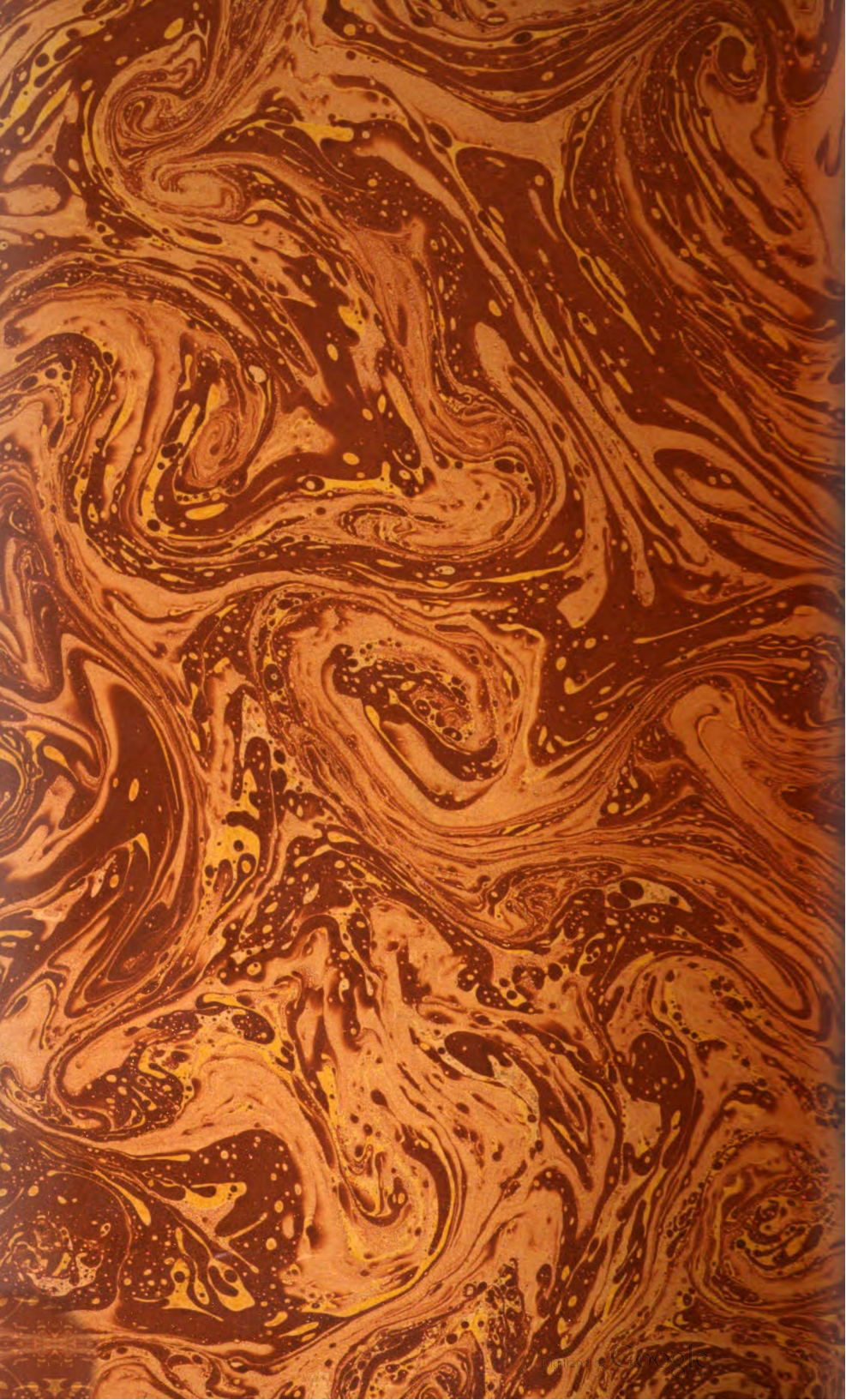

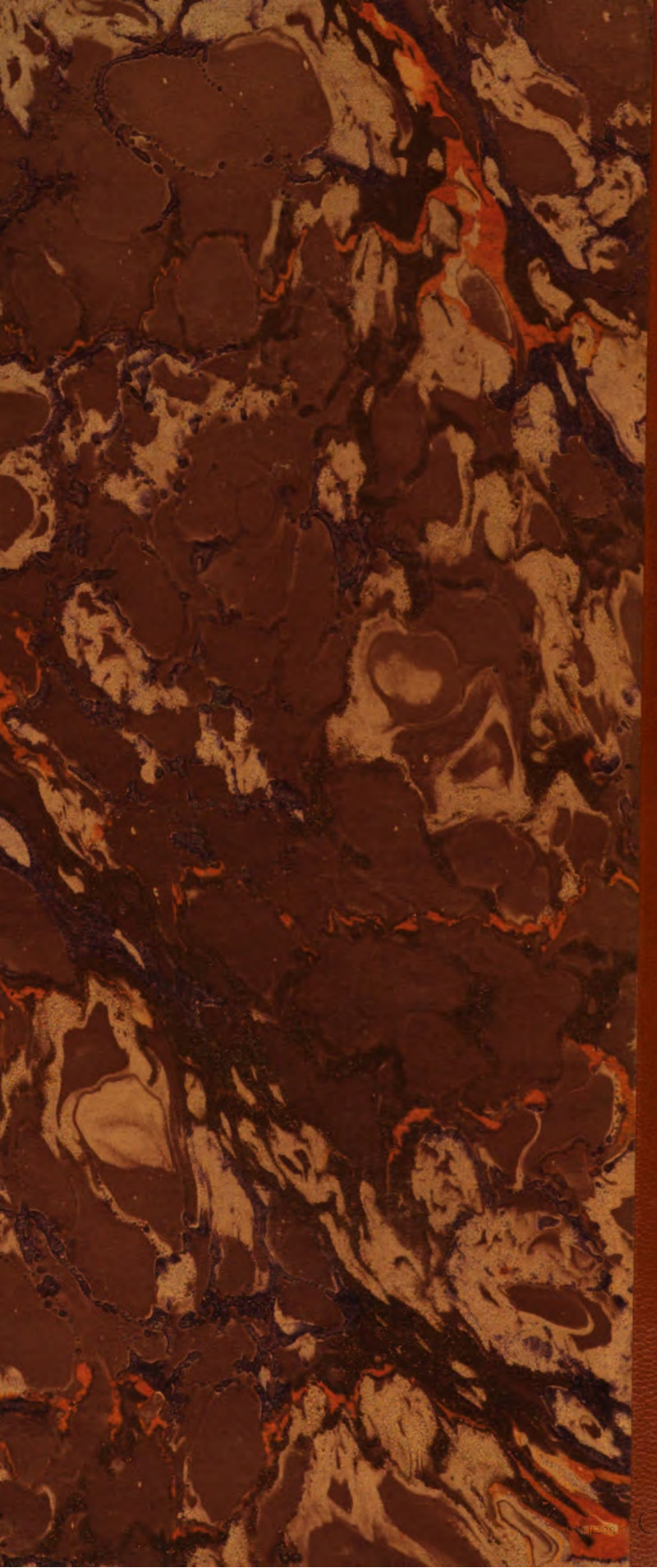
Digitized by Google